31873/A/1
H. VII. Lat

PRINCIPES
DE
CHIRURGIE.

PRINCIPES DE CHIRURGIE,

Par M. GEORGE DE LA FAYE, Professeur et Démonstrateur en Chirurgie, Chirurgien des Camps et Armées, ancien Directeur de l'Académie royale de Chirurgie, et Associé de l'Académie de Madrid et de celle de Rouen.

DIXIÈME ÉDITION, corrigée et augmentée; avec une Table des Matières.

A PARIS,

Chez BOSSANGE, MASSON et BESSON.

AN 5e. (1797, ère Vulg.)

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

L'ART de guérir est très-étendu. Le grand nombre et la différence des parties qui composent le corps humain, la multitude des choses qui peuvent les offenser, et la variété des moyens qu'il faut employer pour remédier à tous les désordres que ces causes peuvent produire, exigent tant de connoissance pour la perfection de cet Art, que la durée de la vie de l'homme ne peut jamais suffire à l'esprit le plus vaste et le plus pénétrant pour les rassembler toutes. C'est ce qui a fait dire au Prince de la Médecine, que *l'art est long, et que la vie est courte.*

L'homme, peu de temps après la création, est devenu sujet aux maladies; et il a commencé, sans doute des-lors à en chercher les remèdes. Ainsi, l'Art de guérir est presque aussi ancien que le monde.

Dans les premiers temps, un homme l'exerçoit en son entier. Au temps d'Erasistrate, on le divisa en Médecine et en Chirurgie, afin que chacune de ces deux parties fût cultivée séparément.

Après ce partage même, qu'occasionnèrent vraisemblablement la multiplicité des maladies, et celle des moyens de les guérir, l'on peut dire encore de l'une et de l'autre partie de l'Art prise séparément, ce qu'Hippocrate a dit de l'Art en général. Ainsi, quiconque se destine à professer la Chirurgie, doit en faire pendant bien des années une étude sérieuse. Mais il est un ordre qu'il faut suivre dans cette étude. La connoissance de l'Anatomie doit précéder toutes les autres. On doit s'appliquer ensuite aux élémens qui contiennent les préceptes généraux, et qui conduisent à l'intelligence des Auteurs. Après l'étude de la théorie, on peut

faire de grands progrès dans celle de la pratique, en suivant les habiles Maîtres dans les Hôpitaux et ailleurs, en les voyant opérer, en lisant les Auteurs anciens et modernes, en comparant ce qu'on voit avec ce qu'on a lu, et en remarquant, par rapport à chaque maladie, les variétés et les différens succès des méthodes qu'ont suivies et que suivent les grands Praticiens, tant dans l'opération que dans le traitement. Il ne faut négliger aucun des moyens de se perfectionner dans un art si important. Car les fautes que l'on commet en l'exerçant, sont d'une extrême conséquence : elles intéressent la santé et la vie des hommes.

Pour étudier cet Art, et le pratiquer avec fruit, il est nécessaire d'avoir reçu de la nature certaines qualités ; savoir, la pénétration de l'esprit, la fermeté d'ame, la finesse de la vue, et l'adresse de la main. La

première de ces qualités se perfectionne par l'étude, et la dernière par l'exercice sur les cadavres. Outre ces dons de l'esprit et du corps, il faut encore avoir reçu de la nature des sentimens d'humanité et de compassion. Car on doit, dans l'exercice de la Chirurgie, épargner, autant qu'il est possible, les douleurs aux malades. Il est vrai qu'il seroit dangereux de se livrer trop à ces sentimens : ils pourroient troubler pendant les opérations. Mais la fermeté d'ame qu'on a exigée, sait leur donner des bornes.

Il seroit bon que l'étude de la Chirurgie fût précédée de certaines connoissances de Physique et de Mécanique. La Chirurgie fait partie de la Physique, par conséquent une teinture de Physique lui serviroit d'introduction. Le corps humain est une machine animée ; la connoissance des mécaniques aideroit donc beaucoup

à concevoir les mouvemens qui s'exécutent dans cette machine, lorsqu'elle est bien réglée, et ceux qui sont les effets de ses dérangemens.

Le mot de Chirurgie est composé de deux termes Grecs qui signifient *OEuvre de la main.*

La Chirurgie est l'art de guérir les maladies qui ont besoin de l'opération de la main, ou de quelque médicament extérieur.

Il suit de cette définition, 1°. que la Chirurgie ne se borne pas à l'opération ni aux maladies externes. En effet, comme il y a des maladies externes pour lesquelles il faut avoir recours aux medicamens, parce que l'opération n'y peut convenir ou ne suffit pas; il y a des maladies internes qu'on ne peut guérir que par quelque opération, ou par quelque médicament externe. Il s'ensuit, 2°. que l'on doit mettre au nombre des maladies chirurgicales, certains dé-

fauts ou vices de conformation, parce que ces défauts gênent quelquefois les fonctions naturelles, qu'ils peuvent être suivis d'accidens, et qu'on peut les corriger par quelques opérations.

Le corps humain, soit vivant, soit mort, est le sujet de la chirurgie. Elle conserve la santé du corps humain ; elle en guérit les maladies ; elle le considère après sa mort pour en connoître la structure.

Son objet comprend toutes les maladies chirurgicales, les moyens de les guérir, et même le corps humain après la mort, parce qu'en l'ouvrant, elle découvre les causes des maladies et les désordres qu'elles y ont produits.

Sa fin est de prévenir, de guérir, ou de pallier les maladies qui sont de son ressort.

Elle se divise en Théorique et en Pratique.

La première donne la connoissance de l'Anatomie, des maladies, et des

moyens de les guérir. Elle explique tous les phénomènes qui se passent dans le corps vivant, soit sain, soit malade.

La Chirurgie-Pratique réduit en acte les règles établies. Elle consiste par conséquent dans l'application méthodique de ces mêmes règles aux différentes maladies dont la Théorie a donné la connoissance.

Un Chirurgien travaille en aveugle, quand il ne réunit pas la Théorie avec la pratique. L'une et l'autre s'éclairent mutuellement. Les préceptes ouvrent la route à la Pratique, et la Pratique, donne souvent lieu de faire de nouveaux préceptes, ou de corriger les anciens.

L'Ouvrage que je donne au public, n'est qu'un abrégé des élémens de Chirurgie. Il contient les définitions, les divisions et les préceptes généraux de cet Art, tels qu'ils sont adoptés et démontrés aujourd'hui par les grands Maîtres. Il familiarisera les jeunes

Etudians avec les termes de l'Art; il les mettra en état d'entendre les Auteurs; et par le moyen de quelques explications, il leur fera appercevoir ce que la Chirurgie renferme de plus important.

Il est divisé en cinq parties.

La première renferme la *Physiologie*, qui donne la connoissance du corps humain vivant et en santé.

Ce mot Physiologie est composé de deux termes Grecs qui joints ensemble signifient discours *sur les choses naturelles.*

La deuxième contient l'*Hygiène*, dont le nom vient d'un mot Grec qui signifie *santé.* Elle expose les moyens de conserver la santé, et de prolonger la vie.

Elle a pour objet les choses qu'on appelle *non-naturelles.*

La troisième sous le nom de *Pathologie*, traite des maladies chirurgicales en général. Ce mot Pathologie vient de deux termes grecs qui signi-

fient discours sur les affections ou maladies. Les Anciens partageoient les choses *contre-nature* en trois espéces ; savoir, les maladies, leurs causes, et leurs symptômes.

La *Thérapeutique* fait la quatrième. Son nom vient d'un mot grec qui signifie *guérir*. Elle indique les moyens qu'on emploie pour remédier aux désordres de l'économie animale, et la manière de s'en servir.

Enfin la cinquième partie est une application des règles générales aux cas particuliers. Elle offre par conséquent le détail des maladies, de leurs différences, de leurs causes, de leurs signes, et des moyens de les guérir.

J'ai cru devoir me dispenser de citer les Auteurs d'où sont tirés les préceptes que je rapporte, parce que la multiplicité des citations pourroit détourner l'attention des jeunes Étudians en faveur desquels cet Ouvrage est fait.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

INTRODUCTION.

Définition de la Chirurgie, Page ix
Son sujet, x
Son objet, ibid.
Sa fin, ibid.
Sa division, xi
Division de l'Ouvrage, xij

PREMIÈRE PARTIE.

De la Physiologie, Page 1
§. I. *Des principes ou Élémens*, ibid.
§. II. *Des parties qui composent le corps humain*, 9

SECTION PREMIÈRE.

Des parties solides, ibid.

Table des principales Matières 27
CHAP. I. *Des parties qu'on appelle similaires ou simples*, 11
CHAP. II. *Des parties qu'on appelle dissimilaires ou organiques*, 27

SECTION II.

Des fluides, 40
CHAP. I. *Du chyle*, ibid.
CHAP II. *Du sang*, 41
CHAP. III. *Des liqueurs émanées du sang*, 47

SECTION III.

Des fonctions, 65
CHAP. I. *Des fonctions vitales*, 66
CHAP. II. *Des fonctions naturelles*, 74
CHAP. III. *Des fonctions animales*, 92
CHAP. IV. *Des tempéramens*, 99

SECONDE PARTIE.

De l'Hygiène, 103
§. I. *L'air*, ibid.
§. II. *Les alimens et les boissons*, 105
§. III. *Le sommeil et la veille*, 121

§. IV. *Le mouvement et le repos*, 123
§. V. *Les excrétions retenues ou évacuées*, 124
§. VI. *Les passions de l'ame*, 126

TROISIÈME PARTIE.

De la Pathologie, 129
CHAP. I. *De la division des maladies en plusieurs espèces, et des différens noms qu'on leur donne*, ibid.
CHAP. II. *Des causes des maladies*, 136
§. I. *Des causes internes*, 137
§. II. *Des causes externes*, 138
CHAP. III. *Des signes des maladies*, 142
§. I. *Les signes commémoratifs*, 143
§. II. *Les signes diagnostics*, ibid.
§. III. *Les signes prognostics*, 146
CHAP. IV. *Des symptômes et accidens*, 150
§. I. *Les symptômes*, ibid.
§. II. *Les accidens*, 151

QUATRIEME PARTIE.

De la Thérapeutique, 157
CHAP. I. *De l'indication, de l'ordre, de l'urgent et de la cause*, 158
CHAP. II. *Des moyens ou des remèdes qu'on employe pour guérir*, 162
§ I. *Le régime*, ibid.
§. II. *Les médicamens*, 164
Médicamens internes, 165
Médicamens externes, 168
Formules de médicamens topiques, 186
Quelques autres secours extérieurs propres à certaines maladies, 204
§. III. *Les opérations*, 227
1°. *Les instrumens*, 228
2°. *Les différentes espèces d'opérations*, 230
3°. *Les appareils*, 237
CHAP. III. *Des régles générales qu'il faut suivre dans la pratique des moyens de guérir*, 242

§. I. *Les règles pour le régime*, 243
§. II. *Règles pour l'administration des médicamens*, 244
§. III. *Règles qu'il faut observer dans toutes les opérations*, ibid.
1°. *Avant l'opération*, ibid.
2°. *Pendant l'opération*, 247
3°. *Après l'opération*, 248
CHAP. IV. *Des différentes méthodes curatives*, 256
§. I. *La cure préservative*, ibid.
§. II. *La cure palliative*, 258
§. III. *La cure radicale*, 260

CINQUIÉME PARTIE.

Des maladies en particulier, 261
Des maladies des parties molles, 262

SECTION PREMIÈRE.

Des tumeurs des parties molles, ibid.
CHAP I. *Des tumeurs causées par les liqueurs*, ibid.
§. I. *Des différences des apostêmes*, 263

Des apostêmes formés par le chyle, ibid.
Des apostêmes formés par le sang, 264
Des apostêmes formés par la partie blanche du sang, 267
Des apostêmes formés par les liqueurs émanées du sang, 272
§. II. *Des causes des apostêmes*, 287
§. III. *Des signes des apostêmes*, 290
§. IV. *Des temps des apostêmes*, 292
§. V. *Des terminaisons des apostêmes*, ibid.
1°. *De la résolution*, 293
2°. *De la suppuration*, 295
3°. *De l'induration*, 299
4°. *De la délitescence*, 300
5°. *De la mortification*, 301
§. VI. *De la cure des apostêmes*, 305
§. VII. *Des apostêmes en particulier*, 310
1°. *De l'érysipèle*, ibid.
2°. *Du phlegmon*, 318

3°. *De l'œdème*, 322
4°. *Du skirrhe*, 326
CHAP. II. *Des tumeurs faites par le déplacement des parties molles*, 332
Des hernies, 333
§. I. *Structure des parties*, ibid.
§. II. *Différences des hernies*, 334
§. III. *Leurs causes*, 338
§. IV. *Leurs signes*, 339
§. V. *Cure des hernies*, 341
CHAP. III. *Des tumeurs faites par les corps étrangers*, 344
I. *Corps étrangers entrés dans l'œil*, 348
II. *Corps étrangers entrés dans l'oreille*, ibid.
III. *Corps étrangers entrés dans le nez*, ibid.
IV. *Corps étrangers engagés dans l'œsophage*, ibid.
V. *Corps étrangers passés dans la trachée-artère*, 352
VI. *Corps étrangers arrêtés dans la vessie*, 353

VI. *Corps étrangers de la matrice*, 355
VIII. *L'air qui s'insinue dans le tissu cellulaire regardé comme corps étranger*, 361

SECTION II.

De la solution de continuité des parties molles, 364
CHAP. I. §. I. *Des plaies en général*, ibid.
§. II. *Des plaies en particulier*, 390
I. *Les plaies de la face*, ibid.
II. *Les plaies de la tête*, 402
III. *Les plaies du cou*, 412
IV. *Les plaies de la poitrine*, 415
V. *Les plaies du bas-ventre*, 420
VI. *Les plaies des extrémités*, 427
VII. *Les plaies contuses et la contusion*, 431
VIII. *Les plaies d'arquebuse*, 437
CHAP. II. *Des ulcères en général*, 471
Cure des ulcères, 478

SECTION III.

Des vices de la première conformation, 487
§. I. *De l'imperforation de certaines parties qui doivent être ouvertes, et de l'union de quelques autres qui naturellement doivent être divisées*, 488
§. II. *Des vices d'augmentation ou de diminution*, 495
§. III. *Des divisions des parties qui naturellement doivent être unies*, 498
Des maladies des parties dures, ibid.
CHAP. I. *Des tumeurs des parties dures*, ibid.
§. I. *L'Ankilose*, ibid.
§. II. *Le Rachitis*, 499
§. III. *L'Exostose*, ibid.
CHAP. II. *De la solution de continuité des parties dures*, ibid.
§. I. *La carie*, 500
§. II. *La plaie en l'os*, ibid.

§. III. *Les fractures*, ibid.
§. IV. *Le spina bifida*, 509
CHAP. III. *Des maladies des parties dures causées par leur déplacement*, 510
§. I. *Le diastasis*, ibid.
§. II. *L'entorse*, ibid.
§. III. *Le cliquetis*, ibid.
§. IV. *Les luxations*, ibid.

DE LA SAIGNÉE.

CHAP. I. *De l'opération de la saignée*, 520
§. I. *Des vaisseaux qu'on ouvre*, 521
§. II. *Des instrumens dont on se sert pour saigner*, 524
§. III. *De la manière d'ouvrir les vaisseaux*, 525
§. IV. *Ce qu'on doit faire avant, pendant et après la saignée*, 526
CHAP. II. *Des effets de la saignée*, 535

§. I. *De la saignée évacuative, dérivative, révulsive, et spoliative,* ibid.

§. II. *Du pronostic qu'on peut tirer de l'inspection du sang,* 537

CHAP. III. *Des accidens de la saignée,* 540

§. I. *De la saignée blanche,* ibid.

§. II. *De la syncope,* 541

§. III. *Des Dépôts,* ibid.

§. IV. *Du Thrombus,* ibid.

§. V. *De l'Ecchymose,* 542

§. VI. *De la tumeur lymphatique,* 543

§. VII. *De la douleur et de l'engourdissement,* 544

§. VIII. *De la piqûre de l'aponévrose,* 545

§. IX. *De la piqûre du périoste,* 546

§. X. *De la piqûre du tendon,* 547

§. XI. *De la piqûre de l'artère,* 548

Fin de la Table.

PRINCIPES

PRINCIPES DE CHIRURGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

PHYSIOLOGIE.

Deux substances unies ensemble composent l'homme : l'une spirituelle, qui est l'ame, dont l'essence est de penser ; l'autre matérielle, qui est le corps, susceptible de toutes les modifications de la matière.

Ce qui entre dans la composition de l'homme.

La physiologie a pour objet cette dernière substance. Elle donne la connoissance des différens principes ou élémens qui constituent le corps humain, des différentes parties qui le composent : elle développe la structure de ces parties, leurs rapports, et en explique les fonctions.

Objet de la Physiologie.

§. I.

On entend par principes ou élémens, les parties les plus simples qui entrent dans la composition d'un tout ; ou, ce qui est la

Des élémens.

même chose, les parties les plus simples que l'analyse peut donner en développant les corps, et au-delà de laquelle il n'est pas possible d'aller.

Tous les mixtes sont composés des mêmes principes ou élémens, et leur variété ne vient que des différentes combinaisons de ces substances simples qui leur sont communes.

La connoissance parfaite d'un mixte ne consiste donc pas seulement dans celle des différentes substances qui le composent, mais encore dans celles de la combinaison de ces substances, puisque de-là résultent les propriétés de ce mixte, et les effets qu'il peut produire. Sans cette double connoissance, on ne peut rendre raison de ce qui se passe continuellement dans le corps humain, ni des évènemens qui en dérangent l'économie : sans elle on ne peut prescrire les alimens convenables à chaque tempérament, ni administrer les médicamens, parce qu'on en ignore la nature. Il est par conséquent bien important de se rappeler les notions que la physique donne des élémens ou principes de tous les corps, si l'on veut avoir une idée parfaite de l'économie animale, et en même temps des moyens d'y conserver l'ordre, ou de le rétablir lorsqu'il est dérangé.

Elémens selon les Philosophes anciens.

Il entre, selon tous les philosophes anciens, dans tous les mixtes cinq élémens; savoir; l'esprit, le souffre, le sel, l'eau et la terre. Les trois premiers ont été appelés

actifs, les deux derniers passifs. Mais les Philosophes modernes ayant observé que l'air et le feu entroient aussi dans la composition des mixtes, ils les ont rangés au nombre des élémens, que quelques-uns ont distingués en principes constitutifs, et en principes sécondaires. Ils appellent principes constitutifs, l'eau, la terre, le feu et l'air, et principes sécondaires, le sel, le soufre et l'esprit, parce que ceux-ci se réduisent, par l'analyse, en eau, en feu et en terre; et que les autres conservent toujours leur même nature.

Selon les modernes.

I. Le feu, que l'on regarde comme le seul élément actif, et comme la principale cause de presque tous les effets de la nature, est une substance fluide et inaltérable que l'on trouve par-tout, et dont les parties sont si fines, qu'elles s'insinuent dans tous les corps: les solides ne sont point impénétrables pour lui, et les liquides lui doivent leur fluidité.

Ce que c'est que le feu.

Lorsque cette substance, dont le soleil est le réservoir, est cachée dans les corps, elle est regardée comme un de leurs principes.

Répandue dans l'air que nous respirons, et dans les alimens que nous prenons, elle entre continuellement dans notre corps, et à proportion de sa quantité, elle y produit des effets plus ou moins grands.

Son excès ou son défaut nous sont également dangereux et mortels.

II. L'air est une substance fluide, élasti-

que et pesante, capable de se raréfier et de se condenser.

Sa fluidité est cause qu'il n'oppose qu'une foible résistance aux différens mouvemens des corps, et qu'il pénètre presque partout.

Ses parties sont extrêmement fines, mais moindres cependant que celles du feu; aussi le feu s'insinue-t-il où l'air ne peut avoir accès.

Par la respiration, l'air entre dans les vésicules du poumon; et par les alimens dans lesquels il est renfermé en plus ou moindre quantité, il est porté dans le sang; et par le moyen du sang, dans toutes les parties du corps. Lorsqu'il est uni intimement aux autres parties élémentaires, et qu'il entre avec elles dans la composition du mixte, comme élément il devient fixe, et perd entièrement, non seulement sa fluidité, mais même son ressort *.

Sa pesanteur.

La pesanteur de l'air est démontrée par plusieurs expériences.

Il y a du feu dans l'air, et une infinité de corpuscules de tout genre, qui, par l'action du feu, émanent de l'eau, de la terre, et de toutes les substances animales, végétales et minérales.

Ce qui augmente sa pesanteur.

Tous ces corpuscules mêlés avec lui contribuent beaucoup à la pesanteur de l'air, c'est pourquoi l'air est d'autant moins pesant, qu'il est plus pur; et celui qui est proche de la terre pèse beaucoup, parce

* Voyez Essais d'Expériences, traduits de l'Anglais de M. David Macbride.

qu'il est chargé d'une grande quantité de ces corpuscules.

Comme ces corpuscules répandus dans l'atmosphère ne s'éxhalent pas toujours en même quantité, et ne sont pas toujours de la même nature, la pesanteur et la qualité de l'air varient suivant la différence des saisons, des temps, des climats, *etc.* Sa pesanteur varie.

Son poids fait compression sur tous les corps et en tous sens. Celui que supporte un homme est considérable ; et comme il varie suivant la différence des temps et des climats, les effets qu'il cause sont différens à proportion de cette variété. Son poids fait compression sur tous les corps.

Le ressort ou l'élasticité de l'air consiste dans la nature de ses petites parties qui, étant comprimées, tendent toujours à se remettre dans leur état naturel. Son ressort.

La raréfaction de l'air est produite par la chaleur, et met en mouvement les petites particules des corps où il se trouve renfermé. Sa raréfaction.

L'air entre dans la composition de tous les corps tant solides que fluides : lorsqu'il en est séparé, il est un des plus puissans agens ou instrumens de la nature. Sans lui, les œufs des animaux et les germes des plantes ne profiteroient point ; les animaux et les végétaux périroient ; nous ne pourrions ni sentir, ni voir, ni entendre, ni par conséquent nous communiquer nos pensées.

III. L'eau est une substance fluide, diaphane, pesante, insipide, sans odeur et sans couleur. L'eau.

Sa fluidité vient du feu qui la pénètre D'où lui vient sa fluidité.

et en agite les petites parties. Lorsqu'il est en trop grande quantité, il les fait exhaler. Lorsque cette quantité diminue à un certain point, elles s'unissent et forment un corps solide qu'on appelle glace. Ainsi on peut distinguer dans l'eau trois états occasionnés par le plus ou le moins de feu qui y est contenu. L'eau renferme, outre le feu, beaucoup d'air et d'autres substances qui altèrent ou même lui font perdre la transparence, lui donnent du goût et de l'odeur, et en augmentent le poids. C'est pour cela qu'il est très difficile de la trouver ou de la rendre bien pure, et d'en connoître parfaitement la pesanteur. La meilleure pour boire est la plus légère, parce qu'elle est moins remplie de corps étrangers.

Après le feu, l'eau est la liqueur la plus fluide et la plus pénétrante. Aussi est-elle un très-grand dissolvant, sur-tout quand elle est chaude.

Elle n'est susceptible que d'un certain degré de chaleur, qu'elle acquiert lorsqu'elle bout; car, lorsqu'elle est parvenue à ce degré, le feu le plus violent ne peut la rendre plus chaude. Elle ne peut de même se charger que d'une certaine quantité de particules salines, proportionnée à son volume : ainsi une pinte d'eau ne peut dissoudre qu'une certaine quantité de sel.

Elle est regardée comme un agent universel, parce que la nature l'emploie dans toutes ses productions. Elle n'est point la matière qui nourrit les animaux et les végétaux; mais elle est le véhicule du chile, du

sang, et de toutes les liqueurs qu'on trouve dans les animaux, et de la sève des végétaux. Elle sert encore à coller, à unir les petites particules destinées à former les solides dont les corps sont composés, et à entretenir le degré de souplesse qu'il leur faut.

IV. La terre, considérée comme élément, est une substance insipide, friable, sans odeur, que le feu ne rend point fluide, et qui ne se dissout point dans l'eau. La terre.

C'est la dernière substance que l'on trouve dans les animaux. Elle sert de fondement et de base à tout le corps; elle donne par la liaison de ses parties, la fermeté aux solides, et le degré de fixité aux humeurs. Il n'y a presque point de différence de la terre des animaux à celle des végétaux.

V. Le sel est un principe secondaire très-subtil, formé d'une partie d'eau et d'une partie de terre combinées et unies intimement, qui se dissout facilement dans l'eau. Ses principales propriétés sont de vitrifier, par le moyen du feu, la terre avec laquelle on le mêle, et de causer les saveurs que les mixtes produisent, en irritant plus ou moins les membranes nerveuses de la langue, selon qu'il est plus ou moins développé dans les mixtes. Il y a cependant des mixtes en qui les sels ne produisent aucune saveur, lorsque la matière vraiment saline est enveloppée, et pour ainsi dire couverte par d'autres matières. Le sel. Ses propriétés.

Il y a plusieurs espèces de sel. On l'appelle acide, quand il excite sur la langue Ses espèces.

un sentiment d'aigreur, et qu'il rougit le papier bleu, le sirop violat, la teinture de tournesol, *etc.* On le nomme alkali, quand il est corrosif et brûlant, quand il excite sur la langue un sentiment d'âcreté et qu'il a la propriété de teindre en vert le sirop violat, *etc.* Il y a une troisième espèce de sel, formée de l'union des deux premières; elle n'imprime point sur la langue le sentiment ni d'aigreur, ni d'acreté, mais elle excite un gout salé. On le nomme sel moyen.

On distingue encore le sel en fixe, en volatil, et en essentiel. Il faut un très-grand feu, pour tirer d'un mixte le sel fixe: un feu très-léger suffit pour en extraire le sel volatil. C'est par la trituration qu'on en sépare le sel essentiel, qui conserve toute la propriété du mixte dont il sort.

Le sel préserve ordinairement les corps de la corruption et de la pourriture: quelquefois néanmoins il la produit en se développant, car il ne conserve les corps, que tant que ses parties restent sans mouvement.

Le soufre. VI. Le soufre ou l'huile, deuxième principe sécondaire, est une matière onctueuse et subtile. Il produit dans les mixtes la couleur, l'odeur et l'inflammabilité.

L'esprit. VII. L'esprit, qu'on dit être un troisième principe sécondaire, n'est pas un principe différent des deux premiers: car, tiré des plantes, il n'est qu'un soufre fort divisé; et tiré des minéraux, il n'est qu'un sel extrêmement volatil.

§. II. L'Anatomie, en mettant sous les yeux les différentes parties dont le corps est composé, nous apprend que les unes sont solides, et les autres fluides. Ces deux espèces de parties agissent les unes sur les autres, et de cette action réciproque, ainsi que de leur équilibre, résultent les fonctions de la machine et les tempéramens, par conséquent la vie. C'est pourquoi nous partagerons cette Physiologie élémentaire en trois sections; dans la première, nous traiterons des solides; les fluides feront la matière de la seconde, et les fonctions du corps humain celle de la troisième.

SECTION PREMIÈRE.

Des Solides.

En quoi consistent les parties Solides.

LES parties solides ne sont qu'un amas de plusieurs tuyaux ou vaisseaux qui renferment quelque liqueur, et dont l'arrangement varié forme les différentes parties de notre corps.

Les vaisseaux sont arrangés, entrelacés, repliés, entortillés d'une infinité de manières, et prennent leur origine du cœur. Les gros se divisent en d'autres plus petits qui se divisent et se subdivisent encore; de manière qu'on ne connoît pas la fin de cette subdivision. Si on en croit Ruysch, les plus petits sont si fins, qu'il s'en trouve des

millions dans une partie aussi petite qu'un grain de moutarde.

Un nombre infini de filets nerveux se distribue dans toutes les parties, et entrelasse les vaisseaux. Lorsque ces filets viennent à être trop tendus par l'abondance des esprits animaux qui y coulent, ils gênent les vaisseaux, en rétrécissent le calibre, et y suspendent ou diminuent le cours des liqueurs.

Les vaisseaux ont tous une vertu élastique, qui rapproche leurs parois, lorsqu'elles ont été éloignées par quelque cause que ce soit, et diminue leur diamètre, lorsque le volume de la liqueur qu'ils contiennent diminue. Lorsque la liqueur cesse d'y passer, les parois se rapprochent et se collent, de sorte qu'il ne reste plus de cavité entre eux.

Différence des solides, par rapport à leur consistance.

Toutes les parties solides du corps, quoique toutes également composées de vaisseaux, sont néanmoins toutes différentes entre elles, par rapport à leur consistance. Les unes sont dures, et les autres sont molles.

L'usage des parties dures.

Celles qui sont dures, (les os et les cartilages) donnent au corps la fermeté et l'attitude, servent de soutien à celles qui sont molles, de couverture et d'abri à quelques unes d'entre elles.

Celui des parties molles.

Les parties molles, tantôt seules, tantôt avec les parties dures, servent par leur mécanisme à exécuter les fonctions.

Division des parties solides.

On divise communément toutes les parties solides du corps en similaires ou simples, et en dissimilaires ou composées, ou organiques.

Les parties similaires sont les fibres, les membres, les os, les cartilages, les ligamens, les muscles, les tendons, les aponévroses, les glandes, les artères, les veines, les canaux sécrétoires et excrétoires, les nerfs et les tégumens communs. Quelles sont les parties similaires.

Les dissimilaires ou organiques sont celles qui sont composées des précédentes, comme les viscères et autres. Les dissimilaires.

Il semble néanmoins que, pour parler exactement, il n'y a que la fibre simple ou élémentaire qu'on puisse appeler partie simple, parce qu'elle ne paroît être composée que de parties de même nature, au lieu que les muscles, les tendons, les glandes, et tout ce que les Anciens appeloient parties simples, sont composés de plusieurs choses de différentes espèces : outre cela, plusieurs de ces parties qu'on appelle similaires, par exemple, les artères, les glandes, *etc.* ont des fonctions particulières, et par conséquent sont des organes. Remarque sur les parties similaires.

CHAPITRE I.

Des Parties qu'on appelle similaires.

§. I. Les fibres sont des corps longs et grêles, qui, par leur arrangement et leurs différentes connexions, forment toutes les parties du corps. On les distingue en simples et en composées. Les fibres.

La fibre simple est celle qui n'est composée que de particules terrestres très fines, liées par un suc gluant, et appliquées ensemble par une certaine force. C'est proprement la fibre élémentaire, dont la première trame de nos parties est formée.

Les fibres composées sont des filets déliés, formés de fibres simples, la plupart assez fermes, et que l'on distingue sensiblement dans toutes les parties du corps. suivant les parties qu'elles composent, on les nomme membraneuses, charnues, tendineuses ou osseuses; selon leurs directions, on les nomme droites, obliques, longitudinales, transversales, circulaires ou spirales; et selon leur volume, grosses, fines, longues ou courtes.

Elles ont un ressort ou vertu élastique; c'est-à-dire, qu'après avoir été alongées par quelque cause, cette cause cessant, elles se remettent dans leur état naturel. La matrice des femmes grosses, le ventre des hidropiques, les glandes, *etc.* fournissent des preuves de cette élasticité.

Les membranes.

§. II. Les membranes ne sont qu'un tissu souple de fibres arrangées et entrelacées sur un même plan. Leur finesse vient de celle de leurs fibres, et leur épaisseur de la pluralité de leurs plans particuliers. Ces plans particuliers sont appelés lames, quelquefois tuniques, qu'on distingue en externes, moyennes et internes. Leur usage est de tapisser les principales cavités du corps, et de former les artères, les veines, *etc.*

Leur usage.

§. III. Les os sont les parties les plus dures de toutes celles qui composent le corps humain. La substance des os est un tissu de fibres solides, différemment disposées suivant la conformation de chaque os. Quoique la substance osseuse soit la même dans tous les os, on la distingue cependant en trois espèces; une compacte, une spongieuse ou cellulaire, et une réticulaire.

L'os.

Sa substance

La substance compacte est à l'extérieur de l'os. Elle est composée de plusieurs lames couchées les unes sur les autres.

La compacte.

La substance spongieuse ou cellulaire se trouve à l'extrémité des os longs. Les mêmes lames qui forment la substance compacte, produisent la cellulaire en s'écartant.

La spongieuse.

La substance réticulaire est formée par des filets minces qui partent de la substance spongieuse, et qui se croisent.

La réticulaire.

Ces trois substances se trouvent toujours dans les os longs et ronds. La substance spongieuse occupe les extrémités, et la réticulaire, mêlée avec la spongieuse, les cavités. Dans les os plats, par exemple, dans les os du crâne, il ne se trouve point de substance réticulaire. La substance compacte forme deux tables, entre lesquelles se trouve la spongieuse. Cette dernière s'appelle Diploé.

Où se trouvent ces trois substances.

Diploé.

Toutes les cavités de la substance réticulaire et de la substance cellulaire se répondent les unes aux autres, et sont tapissées d'une membrane très-fine, qu'on peut regarder comme un périoste intérieur, et sur

laquelle est répandue une infinité de vaisseaux sanguins.

Les artères déposent dans ces cellules une substance huileuse qu'on appelle moëlle. Celle qui remplit les intervalles de la substance réticulaire, est liquide comme de l'huile; celle qui se trouve dans les cavités des os longs, a plus de consistance. La membrane dont nous venons de parler, est exactement attachée à l'os par des petits vaisseaux, et par des prolongemens qui s'insinuent dans les pores des os. C'est par ces pores que la moëlle peut couler dans la substance de l'os, ce qui le rend moins fragile.

Les dents. On doit regarder les dents comme de véritables os enchâssés dans des cavités qu'on nomme alvéoles. La portion de la dent qui se trouve dans l'alvéole, est sa racine, par l'extrémité de laquelle entrent une artère, une veine et un nerf qui s'avancent jusques dans la substance de la dent. On voit par là que les dents se nourrissent et doivent être sensibles.

La portion de la dent qui est hors de l'alvéole, est recouverte d'une substance Leur émail. blanche et très-dure, qu'on appelle émail et qui se régénère, sur-tout dans la jeunesse, lorsqu'elle a été détruite. La racine a une membrane qui la revêt, et qui est une continuation de celle qui tapisse l'alvéole.

L'usage des os. Les os servent de base, d'appui et de borne à tous les autres parties du corps. Tous les os sont recouverts extérieurement

d'une membrane assez fine, qu'on nomme périoste. Celle dont les os du crâne sont revêtus extérieurement, s'appelle péricrâne.

Le périoste. Le périoste est un tissu fort serré. Il est attaché et collé pour ainsi-dire à l'os par une infinité de petits filets et de petits vaisseaux sanguins, et par quelques nerfs qui entrent dans les pores de l'os, qui lui donnent quelque sensibilité, et qui communiquent avec ceux du périoste interne. Le périoste sert à soutenir une infinité de petits vaisseaux capillaires. C'est par le moyen de ces vaisseaux, que les os recoivent leur accroissement et leur nourriture. Les sucs qui doivent y servir, sont préparés et séparés du sang par le périoste, qu'il faut regarder comme l'organe destiné à cet usage : ils sont ensuite portés et déposés dans la substance des os, où ils acquièrent parfaitement leur consistance. Ce sont eux qui dans les fractures servent à réunir les os, et qui, dans l'exfoliation totale d'un os, le remplacent, comme on l'a vu quelquefois, en formant avec le temps une substance aussi solide que l'os. Ces sucs, l'orsqu'ils sont viciés, sont aussi la cause des exostoses et du ramollissement de ces parties dures.

D'où les os recoivent leur nourriture.

§. IV. Les cartilages sont des substances blanchâtres, unies, polies, souples et élastiques, qui n'ont point de cavité. Ils sont moins durs que les os, et plus durs que les autres parties. Il y a deux sortes de cartilages : les uns sont unis aux os, et les

Les cartilages.

Leur usage. autres en sont entièrement séparés. L'usage des premiers est, 1°. de vêtir toutes les extrémités des os joints par articulation mobile, et les passages ou coulisses des tendons; 2°. d'unir tout-à-fait les os, les uns avec fermeté, et les autres avec flexibilité; 3°. d'augmenter le volume ou l'étendue des os. L'usage des autres est de soutenir certaines parties du corps, où les os ne conviendroient pas. Tous les cartilages, excepté ceux qui se trouvent dans les articulations mobiles, dans les coulisses et dans les autres endroits où il y a du frottement, sont revêtus d'une membrane qu'on appelle Périchondre. périchondre.

Les ligamens §. V. Les ligamens sont des substances blanches, fibreuses, serrées, compactes, plus souples et plus pliantes que les cartilages, difficiles à rompre ou à déchirer, et qui ne s'alongent que très-difficilement.

Leur usage. Ils servent à contenir, à attacher, à borner et à garantir certaines parties.

Les muscles. §. VI. Les muscles sont des masses composées de fibres plus ou moins longues, rouges ou rougeâtres, qu'on nomme fibres motrices; ils sont recouverts d'une membrane propre. Les extrémités des muscles sont ordinairement terminées par d'autres fibres serrées, menues et très-blanches. Lorsque ces fibres forment un corps de Les tendons. figure ronde et longue, on l'appelle tendon. Lorsqu'il en forme un mince, plat et étendu comme une espèce de membrane, il se

nomme aponévrose. La masse rouge et molasse est ce qu'on appelle communément la chair. Les aponévroses.

Chaque muscle peut se diviser en une infinité de petits autres muscles semblables, qui ont tous un centre et un tendon ;, et qu'on appelle fibres motrices. Toutes ces fibres, unies ensemble par un petit tissu cellulaire fort fin, forment un gros muscle. Composition du muscle.

On distingue deux sortes de muscles : les uns sont creux ; tels sont le cœur, les artères, l'estomac, les intestins, la vessie ; leur usage est de contenir et de mouvoir les liqueurs en les comprimant : les autres sont pleins, et encore distingués en simples et composés ; tels sont les muscles extérieurs du corps, qui servent à mouvoir toutes nos parties mobiles. Combien on distingue de sortes de muscles en général.

Les muscles sont les organes de tous les mouvemens. Leur action consiste principalement dans le raccourcissement des fibres motrices ou charnues qui les composent. Ce raccourcissement s'appelle contraction. Les muscles, en se contractant, tirent les différentes parties du corps, par le moyen des tendons, comme une force mouvante tire un poids par le moyen d'une corde. On peut donc regarder les muscles comme autant de forces qui donnent le mouvement à toutes les parties tant solides que fluides du corps humain. Leur usage.

§. VII. Les glandes sont des molécules formées par l'entrelacement de vaisseaux de tout genre, recouvertes d'une mem- Les glandes.

brane, et destinées à séparer de la masse du sang quelque liqueur particulière, ou seulement à perfectionner la lymphe. Celles qui séparent du sang quelque liqueur particulière, s'appellent conglomérées : ainsi les reins qui séparent l'urine du sang, sont des glandes conglomérées. Celles qui servent à perfectionner la lymphe, s'appellent glandes conglobées : ainsi les glandes des aines, des aisselles, et celles du mésentère, qui n'ont point d'autre fonction, sont des glandes conglobées. Les Anatomistes définissent les glandes conglobées, celles qui sont rondes, dont la surface est unie, et dont la masse est une. Ils appellent glandes conglomérées, un tout composé de plusieurs glandes conglobées.

Les glandes conglomérées.

Les conglobées.

§. VIII. On a dit que tout le corps n'étoit qu'un amas de vaisseaux, c'est-à-dire, de tuyaux destinés à contenir quelque liqueur. On distingue ces vaisseaux par rapport à la liqueur qu'ils renferment. Les uns contiennent le sang, les autres la lymphe, et d'autres servent à la filtration de quelque liqueur. Les vaisseaux sanguins sont de deux espèces ; savoir, les artères sanguines, et les veines sanguines.

Les artères sanguines sont des tuyaux élastiques qui partent du cœur, dont elles reçoivent le sang, qu'elles distribuent dans toutes les parties du corps : elles ont une figure conique, dont la base est tournée du côté du cœur. Ainsi, plus la liqueur contenue dans ces vaisseaux s'éloigne du cœur,

Les artères sanguines.

plus elle est resserrée dans son canal, et plus elle souffre de frottemens et diminue de vitesse.

Les veines sanguines.

Les veines ne sont qu'une continuation des dernières divisions des artères, et rapportent au cœur le superflu du sang que les artères ont distribué dans toutes les parties du corps.

Le mouvement de diastole.

Les artères ont deux mouvemens sensibles, l'un de dilatation, et l'autre de contraction. Le premier, qu'on appelle diastole, est passif, et causé par le sang que le cœur pousse par intervalle dans les artères.

Le mouvement de systole.

Le second, qu'on appelle systole, est actif, et causé par la force élastique des parois des artères, qui agissent sur le sang dans le moment que le cœur cesse de le pousser. Ces deux mouvemens opposés forment ce qu'on appelle pouls.

Le pouls.

Les veines n'ont pas de mouvement sensible, mais il se trouve dans leur intérieur des valvules placées à quelque distance les unes des autres, qui empêchent le sang de retourner en arrière. Les artères, ainsi que les veines, considérées au sortir du cœur, sont d'abord des troncs ; elles se divisent en rameaux, branches et ramifications : les dernières et les plus fines de ces ramifications sont appelées, à cause de leur finesse, vaisseaux capillaires.

Que les extrémités capillaires des artères s'unissent aux extrémités capillaires des veines, ou qu'il y ait entre les unes et les autres quelque interstice, quelque tissu ou

porosité, peu importe ; il suffit de savoir que le sang qui n'a pas servi à la nourriture des parties, est transmis des artères dans les veines qui le rapportent au cœur.

Les vaisseaux lymphatiques se divisent aussi en artères et en veines.

Les artères lymphatiques.

Les artères lymphatiques sont des petits vaisseaux transparens, beaucoup plus fins que les artères capillaires sanguines d'où elles partent, et qui conduisent dans toutes les parties du corps une liqueur aqueuse, appelée lymphe.

Les veines lymphatiques.

Les veines lymphatiques ne sont que la continuation des artères du même nom ; elles rapportent une portion de la lymphe qui avoit été distribuée dans les différentes parties du corps, par les artères lymphatiques, et la déchargent ensuite dans les veines sanguines.

C'est des vaisseaux lymphatiques que vient la blancheur de certaines parties du corps, et en particulier celle de la peau, qui dans l'état naturel ne paroît blanche, que parce que ces vaisseaux se trouvent en grand nombre entre elle et l'épiderme.

Les veines lactées.

On met au nombre des veines lymphatiques, les vaisseaux lactés, appelés ainsi, parce qu'ils reçoivent des intestins une liqueur blanche, qu'on nomme chyle ; car ces veines sont remplies de lymphe, lorsqu'elles ne sont point remplies de cette liqueur blanche.

§. IX. Les canaux destinés aux sécré-

tions, sont distingués en sécrétoires et excrétoires.

Les vaisseaux sécrétoires sont ceux qui servent à séparer du sang quelque liqueur particulière; ce sont eux qui composent principalement les glandes conglomérées. Les vaisseaux sécrétoires.

Les canaux ou vaisseaux excrétoires sont ceux qui reçoivent la liqueur séparée par les sécrétoires, et la déposent dans quelques parties, ou la transmettent au-dehors. Les excrétoires.

§. X. Les nerfs sont des cordons blanchâtres et cylindriques, qui partent du cerveau et de la moëlle de l'épine, qui sont enveloppés de la dure-mère, et qui se distribuent dans toutes les parties du corps.

Ils sont formés par l'assemblage de petits filets forts fins, mais creux ou disposés de manière qu'il y coule une liqueur très-fine et très-subtile qu'ils recoivent du cerveau. C'est par le moyen de cette liqueur, qu'on appelle esprit animal, que les nerfs sont le principe du mouvement et du sentiment, et par conséquent les organes par lesquels le corps et l'ame agissent l'un sur l'autre. De quoi ils sont formés, et ce qui y coule. Usage des nerfs.

La connoissance de la distribution des nerfs et de leur rapport entre eux est très-importante; elle conduit à celle des mouvemens sympathiques, et l'on voit par elle comment le vice d'une partie peut se communiquer à d'autres, et produire des accidens qui, sans cette connoissance, seroient faussement regardés comme une maladie nouvelle, indépendante de la première.

Les pores absorbans.

§. XI. On ne peut douter qu'il n'y ait à la superficie du corps, et à celle de ses cavités, une infinité de petites ouvertures, qu'on appelle pores absorbans, par où certaines substances peuvent s'insinuer dans les veines auxquelles ils répondent : car ce ne peut être que par ce moyen qu'on gagne certaines maladies en touchant ceux qui les ont, et que les remèdes appliqués extérieurement, tel que le mercure, pénétrent dans l'intérieur.

Ce ne peut être aussi que par ce moyen que l'eau des hydropiques, ou celle qu'on aura injectée dans le ventre d'un chien, se dissipe quelquefois en fort peu de temps.

Ce qui recouvre et enveloppe les parties du corps.

§. XII. Toutes les parties du corps sont recouvertes et enveloppées de la membrane graisseuse ou adipeuse, et de la peau qu'on nomme tégument commun.

La membrane graisseuse.

La membrane graisseuse est un tissu de plusieurs feuillets membraneux très-fins, entre lesquels se trouvent quantité d'intervalles plus ou moins grands, qu'on appelle cellules. Tout ce tissu cellulaire est uni étroitement à la surface intérieure de la peau ; il s'insinue dans l'intérieur des muscles, et même entre leur fibres, et il a communication avec la plèvre et avec le péritoine. On peut regarder les cellules graisseuses comme de petits sacs qui répondent les uns aux autres, et sur lesquels les artères et les veines capillaires, sanguines et lymphatiques, se ramifient. Les artères sanguines déposent dans ces petits sacs ou

Comment on peut regarder les cellules.

Ce que les artères déposent.

cellules un suc huileux et onctueux, qui se condense plus ou moins, et qu'on nomme graisse.

La seconde enveloppe commune du corps est la peau. Elle est composée, selon les Anatomistes modernes, de quatre parties. La peau.

La première et la plus intérieure est ce tissu qu'on nomme proprement le cuir, qui est composé de fibres membraneuses et nerveuses, et parsemé de vaisseaux dont la plupart sont lymphatiques. Ce tissu prête et s'étend en tous sens, comme l'étoffe d'un chapeau, et reprend de lui-même son étendue ordinaire. C'est ce qui arrive aux femmes grosses et aux hydropiques. Le cuir.

On trouve à la surface intérieure de la peau deux espèces de petites glandes enchâssées dans son épaisseur, et dont les tuyaux excrétoires s'ouvrent sur la surface externe de la peau.

Les premières sont appelées, à cause de leur ressemblance à un grain de millet, glandes miliaires.

Les secondes se trouvent en plus grand nombre dans certains endroits que dans d'autres, à proportion que les parties sont plus ou moins exposées au frottement ; elles ont été nommées par M. Morgagui, glandes sébacées.

La seconde partie de la peau est appelée corps papillaire, et consiste dans les petites éminences qu'on voit sur la surface externe du cuir, et qu'on nomme mamelons et houppes nerveuses. Ces mamelons diffèrent Le corps papillaire.

entre eux par la figure et par leur arrangement, et ils sont formés par les filets capillaires des nerfs qui se sont distribués à la peau ; ils sont par conséquent les organes de la sensation du toucher.

Le corps muqueux.

La troisième partie est ce que Malpighi a nommé corps muqueux et réticulaire. On croit que ce corps muqueux n'est autre chose qu'une substance mucilagineuse et facile à se condenser, qui recouvre toute l'étendue du cuir. Cette substance est réellement parsemée d'un grand nombre de vaisseaux qui forment un lacis ou tissu vasculaire. Les injections fines et subtiles, les inflamations naturelles, et la pâleur extraordinaire de la peau, prouvent l'existence de ces vaisseaux et la communication qu'ils ont entre eux. Ce n'est qu'en supposant ces vaisseaux et leur communication, qu'on peut expliquer les inflammations et la pâleur qui surviennent quelquefois fort subitement.

L'épiderme.

Enfin la quatrième partie de la peau est une membrane très-mince, transparente, insensible, et fort étroitement attachée aux autres par des filets si fins, qu'ils se rompent aisément : on l'appelle épiderme ou surpeau. Sa structure est difficile à connoître, et l'on n'y a pu découvrir, par le secours de l'art, aucun vaisseau sanguin.

Son usage est de défendre les papilles ou mamelons nerveux de l'action immédiate des corps extérieurs, dont l'impression auroit été fort douloureuse sans elle, comme on

on le remarque après qu'elle a été enlevée par quelque cause que ce soit.

C'est elle qui forme ces cloches ou ampoules qui s'élèvent sur la peau, après l'application des vésicatoires, ou à l'occasion d'une brûlure. Quand l'épiderme a été détruit en quelque endroit, il se régénère avec facilité, et sans qu'il y paroisse aucune cicatrice.

Les callosités qui surviennent aux pieds, aux mains et aux genoux, sont formées par la pluralité des lames ou des couches de cette membrane, que ces attouchemens durs et réitérés ont multipliées.

L'épiderme a de petits trous par où sort la matière de la transpiration insensible. Ces petits pores sont formés par les enfoncemens de l'épiderme qui s'unit au vaisseau où la matière de la transpiration est contenue. Ces petits alongemens sont quelquefois détachés des vaisseaux, et poussés en dehors par la sérosité qui s'épanche pour former les ampoules. Alors les pores se trouvent bouchés, et la transpiration est supprimée.

Ses trous ou pores.

La peau est percée de plusieurs petites ouvertures imperceptibles à la vue, mais qui ne le sont pas au microscrope : les unes répondent aux extrémités artérielles très-fines par où sort l'humeur de la transpiration, on les appelle pores exhalans ; les autres sont proprement les pores absorbans. Il n'exhale rien de ceux-ci, mais ils laissent entrer les liqueurs qu'on applique au corps,

Pores de la peau.

et qui s'insinuent par les vaisseaux lymphatiques dans les veines.

De la couleur de la peau des hommes, en différens pays.

La couleur de la peau n'est pas la même dans tous les habitans de la terre. Les Français et les Anglais l'ont blanche, les Espagnols basannée, les Egyptiens olivâtre, et les Nègres noire. La cause de ces différences n'est pas encore connue.

Quelques Auteurs prétendent cependant que l'ardeur du soleil d'Afrique est la cause de la couleur noire des Nègres. Mais si cela étoit, les enfans nés en Afrique de père et de mère Européens ne conserveroient pas leur couleur blanche; les Nègres qui naissent en Europe, et qui l'habitent, cesseroient d'être noirs : il semble plutôt que cette couleur noire est naturelle aux Africains, et qu'elle existe dans leur peau. Est-ce dans l'épiderme ? Cette partie de la peau est dénuée de vaisseaux, et elle est, dans les Nègres, semblable à celle des Européens. Est ce dans le corps muqueux ? Cela paroît vraisemblable : cette partie de la peau est, à ce qu'assure Malpighi, dans les Nègres, d'une couleur noire, semblable à du charbon de bois. La couleur noire, s'affoiblit dans un enfant né d'un Européen et d'une Négresse, et s'effacera enfin dans ses descendans, s'ils n'habitent plus avec aucun Nègre ou aucune Négresse.

Les ongles.

Les ongles et les poils doivent être considérés comme une dépendance de la peau.

Les ongles sont des petits corps blanchâtres, transparens, d'une substance sembla-

ble à de la corne, et d'une figure ovalaire.

Quelques-uns pensent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau, et d'autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épiderme. Lorsqu'après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent des mamelons pour la suivre; et lorsqu'il survient au doigt un panaris, appelé communément tourniole, le pus détruit pour l'ordinaire les adhérences de l'épiderme avec l'os; il perd la vie et est chassé par un nouveau: ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Les poils. Les poils sont de petits corps ronds et longs qui sortent de la peau. Leur racine qu'on trouve sous la peau, et qu'on nomme oignon ou bulbe, est enveloppée dans une capsule, et paroît creuse et vasculeuse, comme la racine des plumes des oiseaux. Ils sont environnés de plusieurs petites lignes noirâtres, qui s'étendent de la racine jusqu'à l'extrémité, et qui sont peut-être des vaisseaux sanguins.

CHAPITRE II.

Des parties qu'on appelle dissimilaires ou organiques.

Division du corps humain. LE corps humain est divisé en tête, cou, poitrine ou thorax, bas-ventre ou abdomen, et extrémités. Chacune de ces parties est

encore subdivisée en parties contenantes et en parties contenues. Les contenantes communes de tout le corps sont la peau et la membrane adipeuse.

La tête.

§. I. La tête renferme, dans la cavité des os du crâne, le premier des organes, ou le premier mobile de toute l'économie animale: la face est le siège de plusieurs autres organes particuliers très composés.

Les parties contenantes propres de la tête sont les muscles frontaux, le péricrâne et les os du crâne. Les parties contenues sont les membranes du cerveau, le cerveau et les vaisseaux.

La dure et la pie-mère.

Les membranes du cerveau sont la dure-mère et la pie-mère : la dure-mère enveloppe tout le cerveau ; elle est fort tendue, fort adhérente à l'intérieur du crâne, principalement vers sa base et vers les sutures : c'est le périoste intérieur des os du crâne. Elle a communication avec le péricrâne, par le moyen de petits filets et de petits vaisseaux qui traversent les sutures du crâne. Elle fournit une enveloppe à chaque nerf.

La pie-mère est une membrane fort fine, qui enveloppe immédiatement le cerveau ; elle s'enfonce dans toutes ses anfractuosités, et elle sert à soutenir un grand nombre de vaisseaux qui vont à ce viscère, ou qui en reviennent.

Le cerveau et sa division.

Le cerveau est toute la masse renfermée dans les os du crâne. On le divise en cerveau proprement dit, en cervelet et en

moëlle alongée, auxquels, pour éviter les répétitions, nous joindrons la moëlle de l'épine qui en est une continuité, quoiqu'elle soit contenue dans le canal formé par les vertèbres.

Le cerveau proprement dit est composé de deux substances. La première, qui est extérieure, et qu'on appelle substance cendrée ou corticale, est glanduleuse, selon le sentiment de Malphigi, et Vasculaire, selon celui de Ruysch. La seconde qui est intérieure et blanche, et qu'on appelle médullaire, n'est, selon quelques Anatomistes, que l'assemblage de vaisseaux excrétoires fort fins, qui viennent de la substance glanduleuse; c'est d'elle que les nerfs prennent leur origine. Le cerveau proprement dit.

Le cervelet est aussi composé d'une substance cendrée et d'une substance médullaire, mais différemment situées. Le cervelet.

La moëlle alongée n'est que le prolongement de la substance médullaire du cerveau et du cervelet. Les fibres qui la composent se croisent; de sorte que celles du côté gauche passent au côté droit, et celles du côté droit au côté gauche : c'est de cette moëlle alongée, que partent immédiatement les dix paires de nerfs qui sortent du crâne. Comme les fibres de la substance médullaire se croisent, les nerfs se croisent aussi; c'est-à-dire que ceux qui viennent du côté droit, passent au côté gauche, et que ceux qui viennent du côté gauche, passent au côté droit : de-là vient, à ce qu'on prétend, que La moëlle alongée.

la paralysie, lorsqu'elle est la suite de la compression de quelque endroit du cerveau, se trouve pour l'ordinaire au côté opposé à celui de l'endroit comprimé.

La moëlle de l'épine.

La moëlle de l'épine est une continuation de la moëlle alongée, et paroît être composée de deux substances, l'une blanche, et l'autre cendrée : la première est à l'extérieur, et la seconde est dans l'intérieur. Trente paires de nerfs qui se distribuent dans toutes les parties du corps, tirent leur origine de la moëlle de l'épine.

Les vaisseaux du cerveau.

Les vaisseaux du cerveau sont des artères et des veines dont les tuniques sont fort délicates. Les artères sont les carotides internes et les vertébrales. Les veines sont les jugulaires internes qui rapportent le sang de différens sinus qui se trouvent dans les duplicatures de la dure-mère.

Les artères ne sont point accompagnées de veines, comme dans toutes les autres parties du corps ; les unes et les autres entrent dans le crâne par un chemin différent, parceque, si elles entroient ensemble, elles pourroient, par une compression mutuelle former quelque obstacle au cours du sang.

La face.

La face est le siège des organes de la vue, de l'ouie, de l'odorat, du goût, de la parole et de la mastication.

L'organe de la vue.

Il y a deux sortes de parties qui forment l'organe de la vue : les unes sont extérieures au globe de l'œil, et les autres forment ce globe.

Les premières sont les sourcils, les paupières, les glandes de Meibomius, la glande lacrymale, les graisses qui entourent le globe, les points lacrymaux, le sac lacrymal, le canal nasal.

Les autres sont les muscles de l'œil, la conjonctive, la cornée transparente, la sclérotique, la choroïde, l'uvée, (ou il faut remarquer l'iris et la prunelle) la rétine, l'humeur aqueuse qui occupe la chambre antérieure et la chambre postérieure de l'œil; l'humeur vitrée, qui ressemble à du verre fondu, et qui occupe la plus grande partie du globe de l'œil; et l'humeur cristalline, qui se trouve dans un enfoncement de la partie antérieure de l'humeur vitrée.

L'organe de l'ouie.

Les oreilles, qui sont les organes de l'ouie, ont deux parties, l'une externe, et l'autre interne. L'aile, le conduit qui y est contigu, les glandes cérumineuses répandues sur la membrane qui tapisse le conduit, et la membrane du tambour qui se trouve à l'extrémité de ce conduit, forment la première de ces deux parties; le tambour et le labyrinte forment la seconde. On trouve dans la caisse du tambour les conduits qui communiquent avec la trompe d'Eustache, et avec les cellules de l'apophyse mastoïde; la fenêtre ronde, la fenêtre ovale, les quatre osselets et le cordon de nerfs, appelé la corde du tambour, qui est une branche de la cinquième paire. Le labyrinte est composé du limaçon, du vestibule, et des canaux demi-circulaires.

L'organe de l'odorat. Toutes les cavités du nez, qui est l'organe de l'odorat, sont tapissées d'une membrane parsemée de plusieurs grains glanduleux, et sur laquelle les nerfs de la première paire viennent se distribuer.

L'organe du goût. La langue est l'organe du gout : sa sensibilité réside dans ces mamelons nerveux qui se trouvent sur toute sa superficie, et principalement à sa pointe.

Les organes de la parole. La langue et les lèvres sont les organes de la parole ; les dents y contribuent aussi.

Les organes de la mastication. Les dents, la langue, les lèvres, et la liqueur salivale filtrée par les glandes du même nom, sont les organes de la mastication. Les canaux excrétoires des glandes salivales vont se rendre dans la bouche. Les principales glandes salivales sont les parotides, les maxillaires, et les sublinguales. Les parotides sont placées entre les conduits de l'oreille et l'angle de la mâchoire inférieure : leurs conduits excrétoires, découverts par Stenon en 1660, passent au milieu de la bouche sur le muscle masseter, et percent ensuite le muscle buccinateur vers la troisième dent molaire.

Les parotides.

Les maxillaires. Les glandes maxillaires sont situées sous chaque angle de la mâchoire inférieure. Leurs conduits excrétoires, découverts par Warthon, s'ouvrent à côté du frein de la langue.

Les sublinguales. Les glandes sublinguales sont placées sous la langue ; elles ont plusieurs petits conduits excrétoires, découverts par Rivi-

nus en 1679, et dont on trouve les orifices vers le frein de la langue.

Je dis que ces glandes sont les principales ; car il y en a un grand nombre d'autres plus petites, répandues sous la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, et qui tirent leurs noms des différens endroits où elles sont situées. Il y en a encore deux autres dans le gosier, une de chaque côté : leur figure les a fait nommer amygdales. On remarque sur leur surface plusieurs petits trous qui répondent chacun aux conduits excrétoires. Les amygdales.

§. II. Le cou est composé de plusieurs parties : les principales sont les artères carotides, les veines jugulaires, l'œsophage, la trachée-artère et les vertèbres. Le cou.

1°. L'œsophage est le conduit par où les alimens descendent de la bouche dans l'estomac. La langue les pousse dans le pharynx qui est la partie supérieure de ce conduit : la langue et l'œsophage sont par conséquent les organes de la déglutition. Les organes de la déglutition.

2°. La trachée-artère est le conduit par où l'air passe dans les poumons, et par où il en sort. Sa partie supérieure qu'on appelle le larynx, et qui est composée de cartilages et de muscles, est l'organe de la voix. A la partie antérieure et supérieure de la trachée artère, on trouve une glande appelée thyroïde, dont on ne connoît point l'usage.

§. III. La poitrine ou thorax renferme La poitrine.

les principaux organes de la circulation et de la respiration.

Les parties contenantes. Les parties contenantes de cette cavité sont les mamelles, les côtes, les vertèbres, le sternum, les cartilages, les muscles, la plèvre.

Les mamelles. On n'en fera point ici une description détaillée ; on se contentera de dire, au sujet des mamelles ; que chacune est un corps glanduleux, entouré de beaucoup de graisse, renfermé dans une espèce de sac membraneux, et couvert des tégumens communs.

Leur usage. La fonction de ces corps glanduleux est de séparer dans certains temps le lait que les vaisseaux sanguins y apportent. Il en sort beaucoup de conduits excrétoires, qui en se dilatant forment une espèce de confluent ou de réservoir d'où partent dix ou douze autres tuyaux qui vont percer le mamelon, pour s'ouvrir au-dehors. L'usage de ces tuyaux laiteux est de transporter au-dehors le lait qui a été en dépôt dans le réservoir.

Les parties contenues. Les parties contenues sont le cœur, le péricarde, le médiastin, les poumons, les gros vaisseaux, le thymus, le canal thorachique, et le diaphragme qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre.

Le cœur. Le cœur est le principal organe de la circulation ; c'est un muscle creux renfermé dans un sac membraneux appelé péricarde : il est composé de fibres transversales et longitudinales, et posé à plat sur le diaphragme

entre le médiastin; sa pointe est un peu tournée vers le côté gauche ; il a deux cavités unies ensemble, dont l'une s'appelle ventricule droit, et l'autre ventricule gauche. L'artère pulmonaire, qui distribue le sang aux poumons, sort du ventricule droit qui est le plus grand et le plus mince. L'artère aorte qui porte le sang dans toutes les parties du corps, sort du ventricule gauche qui est le plus épais. Il y a au-dessus de chaque ventricule une autre petite cavité qu'on nomme oreillette. La veine cave qui rapporte le sang de tout le corps, aboutit à l'oreillette droite. La veine pulmonaire qui rapporte le sang des poumons, aboutit à l'oreillette gauche. Les oreillettes sont, comme les ventricules, collées l'une contre l'autre. Il y a, dans l'intérieur des ventricules, plusieurs valvules : celles qui sont placées à l'embouchure des artères, laissent sortir du cœur le sang qui entre dans les artères, et l'empêchent de revenir par le même chemin ; on les appelle semi-lunaires. Celles qui sont à l'embouchure des oreillettes, permettent au sang d'entrer dans les ventricules, et l'empêchent de sortir par le même chemin : on les appelle triglochines.

Les organes de la respiration et de la circulation.

Les poumons et le diaphragme sont les principaux organes de la respiration.

Les poumons.

Les poumons sont composés de petites vésicules où répondent toutes les ramifications de la trachée artère. Ces ramifications sont appelées bronches. Il y a entre ces vesi-

cules un tissu cellulaire qui remplit les intervalles qu'elles laissent entre elles.

L'artère et la veine pulmonaire se ramifient à l'infini sur ces vésicules, ce qui forme un réseau vasculaire merveilleux. On trouve dans l'intérieur des bronches de petites glandes nommées trachéales.

Le diaphragme.

Le diaphragme est une cloison charnue et tendineuse, qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre, et qui est posée transversalement et obliquement, de manière que la partie antérieure est plus élevée que la postérieure.

Il est composé de deux parties, l'une charnue, et l'autre tendineuse, qu'on appelle le centre, qui reste immobile, tandis que ces parties latérales qui sont charnues, s'élèvent et s'abaissent suivant le mouvement de la respiration.

Le bas ventre et sa division.

§ IV. Le bas-ventre ou abdomen est divisé en régions et en parties. On partage toute la superficie du ventre en régions, afin que, par la correspondance que les parties intérieures ont avec les extérieures, on puisse juger quelle partie intérieure est lésée, lorsqu'on voit à l'extérieur quelque vestige du coup porté par l'instrument qui a fait la blessure, ou lorsque le malade désigne à l'intérieur l'endroit où il sent la douleur.

Les régions du bas-ventre.

On distingue deux régions, l'une antérieure, et l'autre postérieure.

La région antérieure, qui s'étend jusqu'au côté du ventre, se subdivise en trois

autres. La première, qui est la plus haute, s'appelle épigastre ; la seconde, qui est la moyenne, s'appelle ombilicale ; et la troisième, qui est l'inférieure, se nomme hypogastre.

Chacune de ces régions se subdivise encore en trois. Le milieu de la région épigastrique se nomme simplement épigastre, et les côtés se nomment hypocondres, l'un hypocondre droit ; et l'autre hypocondre gauche. Le milieu de la région moyenne se nomme région ombilicale, et les côtés s'appellent règions lombaires droite et gauche. Le milieu de la région hypogastrique se nomme simplement hypogastre, et les côtés s'appellent les iles droite et gauche. La région postérieure se subdivise en deux parties ; les lombes forment la supérieure, et les fesses l'inférieure.

Les organes du bas-ventre.

On divise les parties du bas-ventre en parties contenantes, et en parties contenues. Les contenantes propres sont les muscles de l'abdomen et le péritoine ; les contenues sont les organes destinés à la digestion et à la formation du chyle, à la separation de l'urine et à la génération.

Les organes qui servent à la digestion et à la chylification.

Les organes destinés à la digestion et à la formation du chyle, sont l'estomac, les intestins, le foie, la rate, le pancréas, le mésentère, le réservoir de Pecquet, et le commencement du canal thorachique ; à quoi il faut ajouter les glandes qui tapissent la membrane intérieure de l'estomac, et celles qui se trouvent répandues dans le canal intestinal.

Les organes destinés à la filtration de l'urine.

Les organes qui servent à la filtration de l'urine et à son évacuation, sont les reins les uretères, la vessie et l'urèthre.

Les organes de la génération.

Les organes de la génération sont différens dans les deux sexes. Ceux de l'homme sont les vaisseaux spermatiques, les testicules, les vaisseaux déférens, les vésicules séminales, les vaisseaux éjaculatoires, qui traversent les glandes prostates supérieures, et qui s'ouvrent dans l'urèthre à coté du vérumontanum, et la verge. Ainsi de ces organes, les uns se trouvent dans le ventre, et les autres hors du ventre. Ceux de la femme sont le vagin, la matrice, les ligamens ronds et larges, les trompes, le morceau déchiré et les ovaires.

§. V. Les extrémités du corps se divisent en supérieures et en inférieures.

Les extrémités supérieures.

Les supérieures sont les organes ordinaires du toucher, et ceux par lesquels l'homme exécute la plupart de ses ouvrages.

Les extrémités inférieures.

Les inférieures sont les organes par le moyen desquels il se transporte d'un lieu à un autre.

Ce qu'il faut remarquer aux articulations.

Il faut remarquer, dans les unes et dans les autres, les articulations par charnière et par genou ; les différens ligamens qui servent à les borner et à les contenir ; les cartilages qui revêtent les corps des os, ceux qui augmentent les cavités des articulations et ceux qui sont mitoyens entre la cavité et la tête des os ; les capsules qui enveloppent les articulations ; et les glandes synoviales qui se trouvent aux capsules.

Il faut aussi remarquer les glandes conglobées, qui sont au nombre de trois ou quatre sous chaque aisselle, et de huit ou dix à chaque aine ; elle servent d'entrepôt à la lymphe qui revient des extrémités supérieures et des inférieures. Elles sont placées sur les gros vaisseaux, et recouvertes de la peau et de la graisse. Les glandes conglobées.

Il y a encore des glandes de cette espèce aux environs des parotides et des maxillaires, et le long des veines jugulaires; elles recoivent la lymphe qui revient de la face et du cou : celles du mésentère sont aussi des glandes conglobées.

Un détail plus particulier des parties du corps humain, est l'objet de l'Anatomie.

L'Anatomie est une dissection ou décomposition artificielle du corps humain, pour connoître la structure, la connexion, la situation et l'usage de toutes les parties qui le composent. Ce que c'est que l'Anatomie.

On divise l'Anatomie en deux parties, en Ostéologie et en Sarcologie. L'Ostéologie traite des parties dures ; la Sarcologie a pour objet les parties molles : on subdivise celle-ci en Myologie, Splanchnologie, Angéiologie, Névrologie, et Adénologie. Sa division.

SECTION II.

Des Fluides.

ON entend par fluides toutes les différentes liqueurs contenues dans les solides qui composent le corps humain.

Le sang est la principale de toutes ces liqueurs ; il est l'origine de toutes les autres, excepté le chyle dont il est lui-même formé. Ainsi l'ordre naturel nous engage à parler premièrement du chyle, ensuite du sang, et enfin des liqueurs émanées du sang.

CHAPITRE I.

Du Chyle.

Le chyle.

LE chyle est une liqueur laiteuse, extraite des alimens par le moyen de la digestion.

La nature du chyle.

Les principes du chyle semblent être sulfureux, mucilagineux, salés et aqueux, car il arrive, dans l'expression des alimens, la même chose que dans les émulsions. Les parties sulfureuses, mucilagineuses et salées des alimens sont extraites par les différentes liqueurs qui servent à la digestion, et mêlées parfaitement aux aqueuses, par l'action des parties voisines.

Ces parties sulfureuses, pressées et broyées, s'arrondissent et forment ces glo-

bules blancs qu'on apperçoit dans le chyle, par le moyen d'un microscope. Ainsi le chyle n'est proprement que le suc des alimens, exprimé de leurs parties fibreuses, et changé en ces globules.

Pourquoi le chyle est blanc.

Il ne doit pas paroître surprenant que le chyle, quoique formé d'alimens de différentes couleurs, soit une liqueur blanche ; car il est composé de parties sulfureuses et aqueuses, battues et rétriturées ensemble. Or si l'on bat pendant un temps considérable un fluide sulfureux, par exemple, de l'huile avec de l'eau, il devient blanc.

CHAPITRE II.

Du Sang.

Le sang.

LE sang en général est une liqueur rouge répandue dans toutes les parties du corps : il est le principal instrument de l'économie animale ; car son effusion fait cesser la vie.

La nature du sang.

Lorsque le sang circule dans les vaisseaux, ou qu'il en sort, il paroît composé de parties homogènes ; mais si on le laisse reposer dans un vase, on reconnoît bientôt qu'il est composé de différentes parties. Le sang reçu dans une palette, se refroidit, se coagule et se partage en deux parties, dont l'une est un coagulum rouge, qu'on appelle la partie rouge du sang, et l'autre est fluide et blanche : celle-ci est exprimée des petits pores du coagulum ; on l'appelle la partie blanche ou lymphatique.

Le sang composé en général de deux parties.

Ces deux substances circulent ensemble dans les vaisseaux sanguins, sans se séparer ; mais la partie lymphatique, qui est plus fine que la rouge, passe seule en des vaisseaux extrêmement petits qu'on appelle lymphatiques, se répand dans toutes les parties du corps qu'elle nourrit, porte dans les glandes la matière de la filtration, et revient ensuite dans les veines sanguines.

Le coagulum. Le coagulum rouge, lavé dans de l'eau tiède, se sépare en deux parties, dont l'une se mêle avec l'eau, à laquelle il communique sa couleur rouge; et l'autre flotte dans l'eau, sous la forme de petits filamens blancs.

Le sang proprement dit. La première est ce qu'on appelle proprement le sang : elle est rouge et globuleuse; chacun de ces globules est composé de six autres globules unis ensemble : ces globules nagent dans la partie blanche, et y tournent sans cesse sur leur axe.

On a été long-temps incertain sur la cause de la couleur rouge du sang. Les uns l'attribuoient au nitre aérien, d'autres au foie, quelques-uns à un esprit vital qui se trouve dans le sang, *etc ;* mais il est probable

D'où vient la couleur du sang. que cette couleur vient de l'assemblage des six petits globules qui composent chacune de ces parties rouges. Ces petits globules sont ceux du chyle.

Lorsqu'ils composoient cette liqueur, ils étoient séparés les uns des autres, et leur couleur étoit blanche : dès qu'ils s'unissent, ils deviennent rouges ; si on les sépare, ils reprennent la première couleur : c'est donc

leur union qui les rend rouges. On sait que la différente disposition de la surface des corps fait la diversité de leur couleur.

Cette union de plusieurs petits globules blancs se fait dans les extrémités des vaisseaux capillaires de toutes les parties du corps par la contraction de ces vaisseaux : c'est ce qu'on appelle sanguification. Ce qui fait l'union de ces globules, et où elle se fait.

Il s'ensuit de tout ce qu'on vient de dire, que l'union des globules et la couleur rouge qui en résulte, sont la seule différence qui se trouve entre le sang et le chyle. Différence du sang et du chyle.

La seconde partie du coagulum ne se dissout pas dans l'eau, comme la partie globuleuse ; mais elle forme de petits filamens transparens, qui étant desséchés ressemblent à de la corne. C'est elle qui, en se condensant, retient dans ses interstices les parties globuleuses du sang, lorsqu'il est sorti des vaisseaux, et forme le coagulum rouge : on l'appelle lymphe fibreuse. La lymphe fibreuse.

C'est elle aussi qui forme dans les saignées du pied ces lambeaux et ces filamens épais et spongieux, enduits de suc gélatineux et mucilagineux.

Cette lymphe fibreuse et ces sucs gélatineux paroissent n'être qu'une lymphe moins subtile et moins triturée que celle dont on va parler.

La partie blanche ou lymphatique du sang paroît être homogène ; une légère chaleur la fait épaissir, de sorte qu'elle ressemble à du blanc d'œuf cuit, et en prend la consistance : c'est ce qu'on appelle proprement La partie blanche.

lymphe. A mesure qu'elle s'épaissit, il en sort une humeur aqueuse dans laquelle elle nageoit. Cette humeur est un peu salée, et semblable à l'urine : on l'appelle sérosité.

La sérosité.

Examen du sang dans une grenouille vivante, par le moyen d'un microscope.

Lorsqu'on examine le sang, par le moyen d'un microscope, dans une grenouille vivante, on ne découvre rien que de conforme à ce qu'on vient de dire.

On y observe une liqueur aqueuse et blanche dans laquelle nage un amas de globules blancs, des filamens blancs, transparens et très-confus; enfin des parties rouges, globuleuses, très petites, composées de six globules blancs.

On observe aussi que les globules rouges changent de figure et de couleur, lorsqu'ils passent dans les vaisseaux capillaires, qu'ils deviennent ovales et jaunâtres; que, ne pouvant entrer que l'un après l'autre, à cause de la petitesse de ces vaisseaux, il se trouve dans ces vaisseaux beaucoup de lymphe, et par conséquent que le sang est moins rouge dans les extrémités capillaires, que dans les vaisseaux plus gros.

La couleur du sang est différente dans les vaisseaux.

La couleur rouge du sang n'est pas la même dans tous les gros vaisseaux. Il est rouge, vif et brillant dans la veine pulmonaire, dans le ventricule gauche du cœur, et dans toutes les artères du corps, où il y a plus de mouvement et de lymphe.

Il est au contraire noirâtre et plus foncé dans l'artère pulmonaire, dans le ventricule droit du cœur, et dans toutes les veines où il y a moins de mouvement et moins de lymphe.

Si l'on fouette avec une poignée de brins de bouleau le sang nouvellement tiré d'une veine, toute sa partie fibreuse s'attache aux petits bâtons, et sa partie rouge et lymphatique reste fluide sans se coaguler ; ce qui prouve que c'est cette partie fibreuse qui en se coagulant exprime la partie blanche, et retient la partie rouge par le moyen de ses filamens qui l'embarrassent. Quand on l'examine, on la trouve enduite de suc gélatineux, semblable aux concrétions lymphatiques et polypeuses qu'on trouve dans le cœur. C'est probablement elle qui forme ces espèces de corps, et qui, arrêtée dans les petits vaisseaux, est cause des embarras ou obstructions qui y arrivent quelquefois.

Le chyle ne se change en sang qu'après plusieurs circulations.

Il faut un certain temps pour que le chyle se change en sang ; c'est pourquoi, lorsqu'on saigne une personne peu de temps aprés qu'elle a mangé, on voit des lignes blanches, formées par le chyle, sortir avec le sang. La sérosité qui s'en sépare après quelque temps de repos dans les vaisseaux où on l'a reçu, paroît toute laiteuse, et quelquefois il y a sur le coagulum rouge une espèce de croûte de même nature.

Si l'on ouvre un chien, après l'avoir fait manger, on trouve aussi dans les artères pulmonaires une matière blanchâtre mélée avec le sang : d'où il faut conclure que le chyle n'est changé totalement en sang, qu'après plusieurs circulations.

Il suit aussi de ce qu'on vient de dire, que la sérosité sert de véhicule à la lymphe,

et que la lymphe et la sérosité en servent au sang proprement dit.

Mouvement du sang.

Toutes les matières dont le sang est composé, ont différens mouvemens qui entretiennent sa fluidité ; savoir, un mouvement de fermentation, un mouvement de fluidité, et un mouvement circulaire, progressif ou de trusion. Mais de ces trois mouvemens, il n'y a que le circulaire qui soit prouvé et démontré : plusieurs contestent les deux autres.

Mouvement de fluidité.

Le mouvement de fluidité est celui qu'il a de commun avec tous les autres fluides. Il dépend primitivement du feu, principe de toute fluidité, ainsi que nous l'avons dit; et secondairement de l'action des vaisseaux, de l'élasticité de l'air, et du mouvement de fermentation.

Celui de fermentation.

Le mouvement de fermentation que quelques Physiciens nient, agite toutes les parties du sang, forme et produit toutes les humeurs dont il est chargé, et communique la chaleur à toutes les parties solides. On n'est pas encore instruit certainement de la cause de ce mouvement de fermentation.

Le mouvement circulaire.

Le mouvement circulaire, de trusion ou progressif, est celui par lequel le sang est porté du cœur, comme du centre, dans toutes les parties par les artères, et rapporté au cœur par les veines.

Sa cause.

Les causes de ce mouvement sont l'action de l'air dans les poumons, le mouvement du cœur, et le ressort des vaisseaux.

CHAPITRE III.

Des liqueurs émanées du sang.

LE sang est formé par le chyle, et il forme à son tour toutes les autres liqueurs, qui, après avoir été confondues dans sa masse, s'en séparent. Cette séparation s'appelle sécrétion, filtration, ou excrétion.

Quels sont les organes destinés à la filtration.

Les excrétions se font, ou par l'extrémité des vaisseaux capillaires artériels, comme celles de la matière de la transpiration et de la graisse; ou par le moyen de certains organes appelés glandes conglomérées, destinées à cette opération, comme celles de la bile, de la salive, *etc.*

On partage en trois classes les humeurs séparées de la masse du sang.

Les récrémens.

La première comprend celles qui doivent se mêler de nouveau avec le sang pour différens usages: telles sont la graisse, la synovie, la liqueur du péricarde, les esprits animaux, *etc.* On les nomme récrémens.

Les excrémens.

La seconde renferme celles qui ne doivent plus avoir de commerce avec le sang: telles sont l'urine, la matière de la transpiration insensible, la sueur, *etc.* On les appelle excrémens.

Les récrémens-excrémens.

La troisième est composée de celles dont une partie doit rentrer dans la masse, tandis que l'autre sera rejetée hors des voies de la circulation: telles sont la salive, la bile, le suc pancréatique, *etc.* Comme ces hu-

meurs participent des deux premières, on les appelle récrémens-excrémens.

Ces humeurs se séparent du sang ; les unes, pour quelque fonction ou quelque usage nécessaire à la conservation du corps; les autres, parcequ'elles sont superflues, et qu'elles deviendroient nuisibles.

Nous allons examiner en détail la nature et les usages de toutes ces différentes liqueurs.

La matière de la transpiration.

§. I. La matière de la transpiration insensible est une humeur subtile et déliée qui s'exhale, en forme de vapeur, de toute la superficie du corps et de toutes les cavités.

La transpiration se divise en pulmonaire et en cutanée.

La transpiration insensible qui se fait dans les poumons, se nomme transpiration pulmonaire ; celle qui se fait par les pores de la peau, se nomme transpiration cutanée.

Preuve de la transpiration cutanée.

Cette évacuation qu'on appelle insensible, parceque les yeux ne peuvent l'appercevoir sensiblement, est cependant la plus abondante de toutes les évacuations.

Preuve de la pulmonaire.

Plusieurs expériences en prouvent l'existence. Si on passe le doigt sur la surface d'un miroir ou de quelque autre corps bien poli, on y laisse une trace d'humidité : si on met la tête nue près d'une muraille blanche, exposée au soleil, on voit l'ombre des vapeurs qui sortent par les pores de la peau : si on respire contre une glace, on la voit bientôt couverte de petites gouttes d'eau. Les vapeurs qui sortent des poumons, sont condensées

condensées en hiver par le froid, et forment une espèce de nuage en sortant de la bouche.

D'autres expériences prouvent qu'elle est plus abondante que les autres évacuations sensibles.

Son abondance.

Sanctorius a observé que de huit livres d'alimens, il s'en dissipe cinq par la transpiration insensible : ce qui fait concevoir combien l'économie animale est dérangée, lorsque la transpiration est arrêtée, ou par un air trop froid qui rétrécit les pores, ou par l'épaississement de sa matière.

Les organes qui la laissent passer.

Il n'y a point de glandes qui servent à la filtration de cette humeur : on croit que c'est par des pores ou par les extrémités des artères capillaires qu'elle sort. Ces ouvertures qui se trouvent sur la surface de la peau sont si petites, que Leeuwenhoeck a observé qu'un grain de sable en pouvoit couvrir 250000.

La transpiration est plus ou moins abondante.

Cette évacuation est plus abondante en été qu'en hiver, devant un bon feu qu'à un air froid, dans le mouvement que dans l'inaction, pendant la digestion qu'avant le repas, et dans un pays chaud que dans un froid.

Sa nature.

Sa matière est aqueuse et saline, et paroît avoir assez d'analogie avec l'urine ; aussi remarque-t-on que, quand on urine beaucoup, la transpiration est moins abondante.

Son usage.

Cette évacuation sert à entretenir la souplesse des mamelons de la peau ; elle emporte du sang des particules salines, et le purifie par ce moyen. C'est elle qui cause

la plupart des maladies de la peau ; par exemple, les érysipèles, les dartres, les gales, *etc.*

La sueur. §. II. La matière de la sueur se sépare du sang par les glandes miliaires. Elle est beaucoup plus grossière que celle de la transpiration ; ce qui fait qu'on la voit l'été se répandre sur la peau en petites gouttes. Les tuyaux par où elle sort sont aussi plus grossiers que les petits pores par où passe la transpiration insensible.

Pendant la sueur, les tuyaux excrétoires des glandes miliaires compriment les pores par où sort la matière de la transpiration ; ce qui fait que l'abondance de la sueur diminue celle de la transpiration. La sueur a aussi beaucoup de rapport à l'urine.

L'humeur sébacée. §. III. L'humeur sébacée est une matière onctueuse qui se filtre par les glandes sébacées, et qui est déposée dans de petites follicules où elle acquiert une certaine consistance.

Son usage. L'usage de cette humeur est de défendre la peau de l'action des sels qui se trouvent dans la matière de la sueur et dans celle de la transpiration, de rendre la peau du visage lisse et bien polie, et d'empêcher l'excoriation des parties qui sont obligées de se frotter.

C'est-pourquoi il se trouve beaucoup de glandes sébacées dans les endroits sujets au frottement, tels que les jointures, le scrotum, les aines, les épaules et la peau qui

recouvre la tête, les mamelles; et le visage en est aussi beaucoup garni.

L'humeur sébacée, en se désséchant, forme les petites écailles qui font la crasse de la tête et de tout le corps. Lorsqu'elle est retenue dans la follicule ou dans la glande, elle forme les tubercules ou petites tumeurs qui naissent sur la peau. Ce qu'elle cause.

Celle qui sort du conduit auditif externe de l'oreille, s'appelle cérumen ou cire. Elle est jaune et amère; elle décrépite et s'enflamme sur le feu. Si elle s'amasse et s'endurcit dans le conduit, elle peut causer la surdité. Le cérumen ou la cire.

Les glandes de Meibomius filtrent une matière sébacée, dont un des usages est de s'opposer à la chûte des larmes sur les joues, de les déterminer vers le nez, et de les faire passer par les points lacrymaux. Lorsque elle devient épaisse, elle forme ce qu'on appelle cire ou chassie des yeux. La chassie.

§. IV. L'opinion reçue est qu'il se sépare du sang porté dans la substance corticale du cerveau et dans la moëlle de l'épine, par les artères, un fluide très subtil et extrêmement mobile qu'on nomme esprits animaux ou suc nerveux. Ces esprits passent de la substance corticale dans la medullaire, et de-là dans les nerfs qui les portent de la tête dans toutes les parties du corps, et les rapportent de toutes les parties du corps à la tête. C'est ce fluide subtil qui est le principe actif et le moteur de tout le corps, et qui Les esprits animaux. L'usage des esprits animaux.

donne la force, la vigueur, le mouvement et la tension nécessaires à nos parties, c'est par lui que nous appercevons les objets, et que nous faisons toutes nos actions.

D'où dépendent nos perceptions et nos actions.

Nos perceptions et nos actions dépendent donc de la facilité avec laquelle nos esprits coulent du cerveau dans les nerfs, et des nerfs dans le cerveau ; ce que l'expérience confirme : car si le cerveau, le cervelet ou la moëlle de l'épine sont lésés, il survient dans les parties où sont distribués les nerfs qui partent du lieu malade, des convulsions, des paralysies ; et si on lie ou si on coupe quelques nerfs, les parties qui sont au-dessous de la ligature perdent le mouvement et le sentiment ; celles qui sont au-dessus les conservent. Il faut donc que la ligature intercepte un fluide dans les nerfs.

Quelle en est la preuve.

Opinion différente sur les esprits animaux.

Il y a néanmoins des Philosophes qui nient l'existence des esprits animaux ; ils pensent que les nerfs sont des cordes tendues à peu près comme celle des instrumens, et que nos actions se font par les différentes vibrations que nous leur donnons. Mais l'expérience dont on vient de parler semble démentir ce sentiment : car, si on lie une corde tendue, elle ne devient pas pour cela incapable de vibration.

Réfutée par l'expérience.

Nature des esprits animaux.

Les sentimens sont bien partagés sur la nature des esprits animaux. Sont-ils d'une nature saline aérienne, huileuse, aqueuse ou ignée ? C'est ce qui semble très-difficile à décider. La finesse des vaisseaux qui se distribuent au cerveau, prouve que la li-

queur qui s'y sépare du sang, est fort subtile; la promptitude avec laquelle nous exécutons nos mouvemens, quand nous le voulons, démontre non-seulement son extrême mobilité, mais que c'est du cerveau que vient cette liqueur.

§. V. Plusieurs petits conduits excrétoires qui partent de la glande lacrymale, vont percer la tunique conjonctive, pour répandre sur le globe de l'œil une sérosité qu'on appelle humeur lacrymale, dont l'usage est de faciliter le mouvement des paupières, et d'entretenir la transparence de la cornée. L'humeur lacrymale.

Le superflu de cette sérosité, qu'on appelle larme, est pompé par les points lacrymaux, d'où il passe dans le sac lacrymal et dans le conduit nasal, pour tomber au-dessus de la voute du palais et couler ensuite par le nez, ou par derrière la cloison dans le pharynx. Son usage.

§. VI. La morve est séparée du sang par des glandes parsemées dans la membrane pituitaire qui tapisse et revêt toute l'étendue intérne du nez, ses cavités et ses replis, les sinus ethmoïdaux, frontaux, sphénoïdaux et maxillaires. La morve.

Cette humeur est mucilagineuse, sans goût et sans odeur; elle se mêle facilement avec l'eau, et se condense lorsqu'on n'a pas soin de se moucher. Elle coule en quantité quand on est enrhumé, ou qu'on use de quelque poudre âcre et subtile, telle que le tabac. Sa nature.

Son usage. Son usage est de lubrifier la surface interne du nez, de l'entretenir humide, et de préserver l'intérieur du nez des injures de l'air. L'enchifrenement est occasionné par la rétention de cette humeur dans les glandes.

La salive. §. VII. La bouche est continuellement arrosée d'une liqueur appelée salive, qui se sépare du sang par les glandes salivaires.

Sa nature. Cette liqueur est aqueuse, transparente, sans goût et sans odeur ; ce n'est proprement qu'une huile fort atténuée, mêlée avec de l'eau, par le moyen des sels et du mouvement des artères.

Son usage. Elle est d'une fort grande utilité. en humectant la bouche et le gosier, elle les préserve des injures de l'air, et facilite la parole. En pénétrant les alimens, elle rend leur déglutition aisée, prépare leur digestion par ses parties aqueuses, salines et huileuses qui commencent à dissoudre leurs parties huileuses et salines.

L'humeur des amigdales. §. VIII. Les amygdales filtrent une humeur épaisse, et dont l'usage est de lubrifier les parties voisines.

L'humeur qui humecte l'œsophage. §. IX. L'intérieur de l'œsophage est arrosé d'une humeur filtrée par les glandes répandues dans les tuniques de cet organe. Cette liqueur facilite la déglutition.

Le suc gastrique. §. X. On découvre dans la quatrième tunique de l'estomac un très-grand nombre de petits trous qui répondent à des grains glan-

duleux, placés dans le tissu lâche et spongieux de la troisième tunique. Ces glandes filtrent la liqueur gastrique ou suc stomacal, dont l'usage est de servir à la digestion, et de causer l'appétit. Son usage.

Ce suc est clair, subtil et âcre dans les animaux qui ont souffert la faim pendant long-temps; mais dans l'état naturel, il a assez d'analogie avec la salive.

§. XI. La troisième tunique des intestins soutient aussi une quantité de différens grains glanduleux, qui filtrent une liqueur qu'on appelle lymphe intestinale, qui ressemble aussi à la salive, qui augmente la fluidité du chyle, lubrifie le canal intestinal. La limphe intestinale.

§. XII. La bile est une liqueur jaune, amère, et composée de parties aqueuses, salines, résineuses et sulfureuses, fort atténuées et bien mêlées ensemble. Elle est par conséquent savoneuse, très-pénétrante et très propre à achever la dissolution des parties huileuses aqueuses ou salines des alimens. La bile. Sa nature

Par les différentes expériences on reconnoît que la bile est un mélange d'huile et de sel alkali délayé dans une plus ou moins grande quantité d'eau. Les Auteurs l'appellent un savon animal.

Le foie la sépare d'un sang veinal, apporté par la veine-porte, qui le reçoit de la rate, de l'estomac, des intestins et de l'épiploon, par un seul tronc de veine formé de la réunion des veines qui viennent de ces Où elle se sépare.

différentes parties : car une partie de ce sang vient de la rate, où elle a reçu une préparation ; une autre partie vient de l'estomac et des intestins, où elle s'est chargée, selon quelques-uns, de quelques parties chileuses ; et enfin une autre partie vient de l'épiploon, où elle s'est chargée de parties graisseuses.

Où elle va se déposer.

La bile séparée dans les glandes du foie, passe par les pores des vaisseaux bilaires, qui par leur réunion forment un canal appelé hépathique. D'autres petits canaux découverts par MM. Winslow et Verdier, qui partent de ces pores du foie, et qui sont appelés hépato-cystiques, la portent dans la vésicule du fiel, d'où elle sort par un canal qu'on nomme cystique : ce canal se joint avec l'hépatique, et ne forme avec lui qu'un seul conduit qu'on appelle cholédoque. Ce canal commun dépose la bile dans le duodenum.

Différences de la bile.

La bile qui se trouve dans la vésicule, est très épaisse, très-jaune et très-amère. La compression des muscles du bas-ventre, la contraction de ces fibres charnues et surtout la pression de l'estomac, lorsqu'il est rempli, contraint cette bile de couler dans le duodénum. Celle qui vient par le canal hépatique est plus fluide, plus transparente et plus douce que la première. L'action du diaphragme, celle des muscles du bas-ventre et le mouvement progressif des liqueurs la font couler par ce canal dans le duodenum.

L'usage de la bile est de diviser le chyle, par une dissolution plus intime des parties huileuses, aqueuses et salines des alimens, de le rendre plus fluide et plus doux, et d'exciter un certain mouvement dans les intestins. Son usage.

§. XIII. Le suc pancréatique est une liqueur qui se filtre dans le pancréas, et qui est portée dans le duodenum par un canal excrétoire, dont Wirsingus a fait la découverte. Il est de la nature de la salive, et sert à perfectionner le chyle. Le suc pancréatique. Sa nature et son usage.

§. XIV. L'urine est l'excrément que les glandes de la substance corticale des reins séparent du sang. Cette liqueur passe d'abord dans les canaux qui composent la substance rayonnée des reins. Ces canaux la déposent dans les bassinets, et les uretères la portent des bassinets dans la vessie, où après avoir séjourné quelque temps, elle prend son cours par l'urèthre. L'urine.

L'urine paroît n'être autre chose qu'une eau chargée d'un sel très-volatil et très subtil, d'une huile fort volatile, d'une terre insipide, et d'une matière mucilagineuse. Dans l'état naturel ou de santé, sa couleur est jaunâtre et presque semblable à celle du citron; son odeur est fade, son gout est salé, sa chaleur est tempérée, et elle a la fluidité de l'eau commune : mais dans les maladies, on apperçoit de l'altération dans sa quantité, dans son sédiment, dans sa couleur, dans son odeur et dans sa consistance. Sa nature.

Il faut remarquer néanmoins que dans l'état de santé même, l'urine est plus ou moins colorée, plus ou moins salée, et plus ou moins claire, selon qu'il y a plus ou moins de parties aqueuses, relativement aux autres matières qu'elle contient. Cette variation dans la quantité proportionnelle des parties aqueuses vient du tempérament du sujet, de la saison, de la quantité et de la nature des choses qu'on boit.

Concrétions de l'urine.

Quand l'urine est reposée et refroidie, on y apperçoit trois différentes concrétions; une à sa superficie, une vers son milieu, et une vers son fond. Celle qui se fait à sa superficie s'appelle nuée; celle du milieu s'appelle suspension; et celle du fond se nomme sédiment.

Ces différentes concrétions sont formées par les matières de l'urine plus ou moins raréfiées: le sédiment est composé d'une matière terreuse, et des parties du sel moins légères.

Une humeur mucilagineuse filtrée par les glandes qui se trouvent entre les tuniques des parois de la vessie, garantit la surface interne de l'impression que les sels urineux pourroient faire sur elle. C'est cette humeur qui sort en forme de glaire, et qui dépose au fond du vase qui a reçu l'urine d'une personne dont la vessie est irritée par une pierre, ou par quelque autre cause.

L'humeur des prostates.

§. XV. On trouve dant l'urèthre l'embouchure de plusieurs tuyaux excrétoires qui partent des glandes prostates supérieures

et inférieures, et qui déposent dans le canal une liqueur blanche et visqueuse que ces glandes filtrent. Cette liqueur défend les parois de ce canal de l'acrimonie de l'urine, et sert de véhicule à la semence. Son usage.

§. XVI. La semence, qu'on appelle aussi liqueur séminale ou prolifique, est préparée et séparée du sang dans les testicules, qui sont composés d'une très grande quantité de vaisseaux extrêmement fins dont l'entrelacement forme ce qu'on appelle lacis vasculaire. La semence.

Cette liqueur passe dans l'épididyme, et delà dans le canal déférent, qui la porte dans les vésicules séminales, où elle reste en dépôt pendant un temps, et d'où il en passe probablement dans le sang. Elle sort ensuite de ces vésicules par les conduits appelés éjaculatoires, dont les ouvertures se trouvent dans l'urèthre, près du vérumontanum, et se mêle avec l'humeur des prostates. Où elle se dépose après avoir été filtrée.

Ce n'est qu'à l'âge de puberté, c'est-à-dire, à 13 ou 14 ans que cette liqueur commence à se séparer du sang.

§. XVII. Le lait est une liqueur blanche portée dans les mamelles avec le sang, dont elle est séparée par les glandes de ces parties. Ce n'est proprement qu'un chyle qui a été plus trituré, lorsqu'il a passé par le cœur et par les vaisseaux. Le lait.

C'est en considérant la correspondance qu'il y a entre les mamelles et la matrice, par le moyen des nerfs et des vaisseaux, La correspondance des mamelles avec la matrice.

qu'on peut comprendre pourquoi les mamelles séparent le lait de la masse, plutôt qu'une autre partie. On sait que les mamelles ne croissent qu'à l'âge de puberté, c'est-à-dire, à 13 ou 14 ans ou environ, lorsque les filles deviennent nubiles; qu'elle se gonflent à l'approche des règles, et qu'elle se remplissent de lait après l'accouchement.

Ce qui détermine le lait à se porter aux mamelles.

Pendant la grossesse, les vaisseaux de la matrice sont très-dilatés, et laissent passer une très-grande quantité de chyle ou de matière laiteuse qui est porté au fœtus pour sa nourriture par le cordon ombilical : mais lorsque l'enfant est sorti de la matrice, elle se rétrécit, et ses vaisseaux qui sont en grand nombre, diminuent de diamètre. Ainsi l'aorte ascendante, les artères qui viennent des souclavières et des axillaires, d'où partent celles des mamelles, et les artères épigastriques qui communiquent avec les mammaires, sont plus pleines de sang, et les mamelles par conséquent plus gonflées après l'accouchement.

Pourquoi les mamelles séparent le lait.

La matrice ne peut être rétrécie, sans que le chyle superflu à la nourriture de l'enfant ne reste mêlé avec le sang, et ne soit porté avec lui, par le moyen de la circulation, dans les mamelles, où nous venons de dire que le sang se porte avec abondance après ce rétrécissement : et comme ce chile est quelquefois cinq ou six heures à changer de nature, les glandes des mamelles peuvent pendant tout ce temps le filtrer. Ainsi la filtration du lait se fait après l'accouchement,

et pendant cinq ou six heures qui suivent les repas.

Tout ceci fait voir les causes des autres changemens qui arrivent aux mamelles, dans l'âge de puberté et à l'approche des règles.

Le lait, pour être bon, doit être très-blanc, d'une odeur douce et agréable, d'un goût un peu sucré, et d'une consistance médiocre; de sorte que si on en fait rayer quelques goutes sur la main, elles ne s'y attachent point trop facilement; car le lait trop épais passeroit difficilement dans le sang, et celui qui seroit trop aqueux ne nourriroit point assez. Qualité du lait.

L'usage du lait est, comme l'on sait, de servir de nourriture à l'enfant, lorsqu'il est sorti du ventre de sa mère. Son usage.

§. XVIII. Les glandes mucilagineuses des capsules ligamenteuses et des gaînes des tendons, filtrent une liqueur mucilagineuse qu'on appelle synovie, et dont l'usage est d'entretenir la souplesse des cartilages, et de faciliter l'action des tendons et le mouvement des articulations. La synovie.

§. XIX. Les bronches et la trachée-artère sont enduites intérieurement, et lubrifiées par une liqueur lymphathique que filtrent les glandes bronchiales et trachéales. L'humeur de la trachée-artère et des bronches.

§. XX. Le péricarde, la plèvre et le péritoine sont humectés par une liqueur assez claire, dont l'usage est d'entretenir leur flexibilité, et d'empêcher que ces parties ne L'humeur du péricarde, de la plèvre et du péritoine.

s'échauffent par le frottement : c'est de ces parties mêmes que sort cette liqueur. En effet, si l'on prend une portion de ces membranes, qu'on l'étende sur le doigt, et qu'on la presse, après l'avoir bien essuyée, on en voit sortir quelques gouttes de cette liqueur.

Quelques-uns croient qu'elle suinte par les pores de ces membranes ; mais l'opinion commune est qu'elle est filtrée par de petites glandes.

La graisse. §. XXI. La graisse est une humeur huileuse, composée de parties sulfureuses, inflammables, que les artères sanguines déposent dans le tissu cellulaire de la peau et des autres parties, et que les veines rapportent dans la masse du sang.

Son usage est de nourrir l'animal en certain temps, et de tempérer l'acrimonie des sels du sang : elle contribue à la beauté, en remplissant les vides que laissent les parties, et en rendant la peau flexible, lisse, douce et polie ; elle humecte et ramollit les parties charnues et tendineuses.

Flux menstruel. §. XXII. Outre toutes les évacuations dont on vient de parler, il s'en fait encore une de sang par les vaisseaux du fond de la matrice, et par ceux du vagin. Cette évacuation qui est périodique et particulière aux femmes, s'appelle flux menstruel, règles, mois, etc.

Elle commence ordinairement à l'âge de 14 ou de 15 ans, et finit à l'âge de 45 ou

de 50 ans : elle revient environ tous les mois, et dure 2, 3, 4 ou 5 jours, plus ou moins. Elle cesse pour l'ordinaire dans le tems de la grossesse, et lorsque les femmes sont nourrices.

Il y en a néanmoins qui quelquefois sont réglées le premier, le second, le troisième mois, et même jusqu'à la fin de leur grossesse. Dans ce cas, qui n'est pas commun, c'est par les vaisseaux du vagin que cette évacuation se fait.

La quantité de cette évacuation, sa durée et son retour périodique varient selon la constitution de la personne, son âge, son embonpoint, sa manière de vivre, ses exercices et ses passions.

Cette évacuation est fort utile à la santé des femmes : celles qui ne l'éprouvent pas, ne conçoivent point.

Elle a cependant quelquefois beaucoup de peine à venir ; et les femmes qui éprouvent cette difficulté, sont ordinairement infirmes, jusqu'à ce que ce flux périodique soit bien établi.

Sa cessation est un temps dangereux à passer, et demande certaines précautions de la part des femmes qui sont dans ce cas ; car c'est dans ce temps qu'elles sont plus sujettes aux fleurs-blanches, aux môles, aux skirrhes, aux cancers et aux ulcères de la matrice. L'abondance de cette évacuation affoiblit, épuise, et cause des fausses couches ; sa diminution et sa suppression causent les mêmes maladies que sa cessation occasionne, et une infinité d'autres.

Sa cause. Sa cause est la quantité du sang contenu dans les vaisseaux, principalement dans ceux de la matrice. Les anciens s'imaginoient qu'elle venoit d'un ferment renfermé dans les vaisseaux de la matrice : quelques-uns l'ont attribuée a l'influence de la lune, *etc.*

Il est dangereux de saigner du bras les femmes, pendant cette évacuation périodique.

Quoique les vaisseaux du fond de la matrice soient la voie naturelle par où les règles s'écoulent, on a cependant quelquefois vu des femmes qui les ont eues par d'autres endroits, comme par le mamelon du sein, par le nez, par les oreilles, par les yeux, par l'expectoration, par des plaies faites à quelques parties du corps, *etc.*

SECTION III.

Des Fonctions.

TOUTES les fonctions du corps humain dépendent de la structure des parties et du cours des esprits animaux portés du cerveau dans toutes les parties, et rapportés de toutes les parties au cerveau, selon le mouvement qui leur a été imprimé par l'ame, ou par les objets extérieurs. Ainsi on peut considérer le cerveau comme le siége d'où l'ame apperçoit les objets et en fait la comparaison, et comme le principe de toutes nos fonctions.

De ce siége, l'ame reçoit du corps certaines impressions, et lui fait à son tour exécuter certains mouvemens. Mais comment ces deux substances agissent-elles l'une sur l'autre ? Quel est l'endroit du cerveau d'où l'ame exerce son empire ? Ce sont des questions extrêmement difficiles à résoudre, et inutiles à notre objet.

On a coutume de partager les fonctions en trois espèces ; savoir, en vitales, en naturelles, et en animales.

Les vitales sont celles d'où la vie de l'homme dépend à chaque moment : telle est la circulation du sang. Les fonctions vitales.

Les fonctions naturelles sont celles qui sont nécessaires à la conservation de la vie, telle est la digestion. Les naturelles.

Les animales. Les fonctions animales sont les mouvemens et ce qu'il y a de corporel dans les sensations, dans l'imagination et dans la mémoire. Ces fonctions sont quelquefois volontaires, et d'autres fois involontaires.

On va examiner chacune de ces espéces de fonctions en particulier, et l'on parlera ensuite des tempéramens.

CHAPITRE I.

Des Fonctions vitales.

Les fonctions vitales sont la circulation du sang, l'action du cerveau, et la respiration.

La circulation. §. I. La circulation du sang est un mouvement par lequel il est porté du cœur dans toutes les parties du corps, et rapporté de toutes les parties du corps au cœur. Ce mouvement, causé principalement par la dilatation et par la contraction de cet organe, est le principe d'où dépend la vie du corps. Lorsqu'il cesse dans une partie, elle meurt; lorsqu'il diminue dans tout le corps, ou dans une partie, les opérations de l'esprit et du corps s'affoiblissent dans tout le corps ou dans cette partie; lorsqu'il cesse dans tous le corps, la vie s'éteint et le corps se corrompt.

Ce qu'elle produit

Par quelle mécanique elle se fait. Pour comprendre le mécanisme de ce mouvement admirable, il faut se rappeler ce que nous avons dit de la structure du cœur et des artères, et savoir qu'à chaque instant

de la vie, le cœur et les artères se contractent et se dilatent alternativement et successivement.

Lorsque le cœur est en contraction, les parois de ce ventricule, en se rapprochant, pressent le sang et le poussent vers la base du cœur. Le sang ainsi forcé de sortir, heurte contre les valvules triglochines, écarte les sémi-lunaires, et prend son cours par deux endroits différens. Une partie entre dans l'artère pulmonaire qui est alors en dilatation, dans ses différens rameaux, et enfin dans les artères capillaires, d'où il passe dans les veines capillaires pulmonaires : car l'extrémité des artères s'unit à celle des veines, ou les veines ne sont peut être que la continuation des artères, et ne forment avec elles qu'un même canal. L'autre partie du sang prend son cours par l'aorte alors en dilatation, le continue dans toutes ses différentes divisions, jusqu'à ses extrémités capillaires, d'où il passe pareillement dans les extrémités des veines qui s'y unissent. Toutes les artères, par leur contraction, le font passer dans les capillaires, et delà dans les veines qui le rapportent au cœur. Les veines du poumon, qui se réunissent en un tronc qu'on appelle pulmonaire, le rapportent à l'oreillette gauche : celles qui sont distribuées dans tout le corps, et qui se réunissent aussi en un seul tronc qu'on nomme veine-cave, le rapportent à l'oreillette droite.

L'une et l'autre de ces oreillettes, en se

contractant, poussent le sang dans ces ventricules, dont la contraction cesse pour un moment par le relâchement des fibres charnues : elles se dilatent ensuite pour en recevoir de nouveau, pendant que le cœur se contracte pour chasser celui qu'il a reçu. Ainsi, quand les oreillettes sont en contraction, les ventricules se dilatent ; et quand les oreillettes se dilatent, les ventricules sont en contraction.

Ce qui contribue à la circulation.

L'action de l'air, principalement dans les vésicules du poumon, le ressort des artères, qui est ce qu'on appelle le pouls, celui des veines, quoique moins considérable que celui des artères, et plusieurs autres causes, par exemple, l'action des muscles et les valvules qui se trouvent dans les veines, contribuent à ce mouvement progressif du sang, dont la contraction du cœur est la première cause. La dilatation même du cœur y contribue, en facilitant l'entrée du sang dans les ventricules de ce muscle.

La cause de la contraction et du relâchement du cœur

La contraction du cœur, appelée systole, est causée par les esprits animaux qui se portent dans ses fibres charnues. Son relâchement ou sa dilatation, appelé diastole, semble venir de la compression des nerfs cardiaques, par les oreillettes pleines de sang : car les esprits qui se portent au cœur, sont alors interceptés, et le cœur tombe dans une espèce de paralysie momentanée, qui cesse lorsque les oreillettes en contraction ont fait entrer dans les ventricules le sang dont elles étoient remplies : les

oreillettes s'étant vidées, ne compriment plus les nerfs cardiaques, et les esprits animaux reprennent leurs cours.

Il se fait une circulation particulière des vaisseaux de l'estomac; de la rate, des intestins et de l'épiploon dans le foie. Le sang porté dans ces parties est rapporté à ce dernier viscère, par des branches qui forment un tronc appelé veine-porte ventrale. Ce tronc le verse dans la veine-porte hépatique, qui par ses ramifications le distribue au foie, d'où il est repris, de même que le sang artériel qu'il reçoit pour sa nourriture, par d'autres rameaux terminés en trois branches qui le versent dans la veine-cave ascendante. Circulation particulière.

Un grand nombre d'expériences prouve la circulation du sang que les Anciens ont ignorée. L'inspection du cœur d'un chien vivant, celle du mésentère des grenouilles, où l'on voit à travers ses membranes, par le moyen d'un microscope, le mouvement de cette liqueur; les ligatures et les ouvertures faites aux vaisseaux, et les injections empêchent d'en douter. Preuves de la circulation du sang.

La circulation entretient la chaleur de tout le corps et la fluidité du sang. Elle distribue par-tout les sucs nourriciers; elle porte la matière des sécrétions, elle conserve tous nos organes, elle façonne et brise tous les nouveaux sucs qui sont portés dans nos vaisseaux, et les change en sang. Son utilité.

C'est par son moyen qu'on peut expliquer les causes de la vie et de la santé, de la mort et des maladies, et rendre raison d'une in-

finité de phénomènes. En effet depuis sa découverte, les causes de beaucoup de maladies sont mieux connues.

Sa vitesse. On ne peut guère déterminer la vitesse de la circulation du sang. Elle varie suivant la différence des tempéramens des sujets, les alimens qu'ils prennent, les exercices qu'ils font, et l'air qu'ils respirent. Le travail, la respiration fréquente, les boissons spiritueuses, les aromates et généralement tout ce qui détermine une abondante quantité d'esprits vers les fibres du cœur, l'augmentent, au lieu que toutes les choses contraires la diminuent.

Le pouls. C'est par le moyen du pouls qu'on reconnoît les variations qui arrivent dans le mouvement du sang, car le pouls n'est autre chose que la dilatation des artères, produite par l'action du sang que le cœur y fait entrer lors de sa contraction.

Cette découverte si utile à la médecine, et par conséquent si importante, est due à Harvée, suivant l'opinion la plus commune.

L'action du cerveau et le mouvement des esprits animaux. §. II. L'action du cerveau est de séparer du sang un fluide très-subtil appelé esprit animal, que les nerfs distribuent dans tous le corps, et dont le mouvement est si rapide, que ce fluide passe du cerveau jusqu'aux extrémités du corps aussi promptement que la volonté le commande, et retourne avec la même promptitude au cerveau, lorsque quelques-unes des parties du corps ont reçu quelque impression de la

part des corps extérieurs. Le cerveau est donc le réservoir de cette liqueur, par laquelle l'ame apperçoit les objets, et exécute toutes les actions corporelles.

Car ce ne sont pas les organes corporels qui sentent, c'est l'ame qui sent et qui apperçoit. C'est aussi l'ame qui envoie par les nerfs dans l'organe la quantité d'esprits nécessaires. Ce qui sent.

Tous les nerfs partent du cerveau, du cervelet et de la moëlle de l'épine, comme nous l'avons dit. Ceux qui viennent du cerveau et de la moëlle de l'épine, servent aux mouvemens volontaires. Ceux qui viennent du cervelet sont destinés uniquement aux actions vitales et naturelles ; ce qu'on prouve par une expérience. Si on comprime le cerveau d'un animal vivant, ou qu'on le coupe jusqu'à la substance médullaire, les muscles qui servent d'organes aux actions volontaires ne font plus leurs fonctions, mais la respiration et le mouvement du cœur subsistent. Si on fait la même expérience au cervelet, la respiration et le mouvement du cœur cessent et l'animal meurt. De-là vient que les plaies du cervelet sont toujours mortelles, et qu'on guérit quelquefois celles du cerveau. D'où partent les nerfs. Les nerfs qui servent aux mouvemens volontaires, et ceux qui servent aux involontaires Preuve.

§. III. La respiration est une action par le moyen de laquelle l'air entre dans la poitrine, et en sort. La respiration est composée de deux mouvemens ; l'un est appelé inspiration, et l'autre expiration. L'inspiration La respiration.

est celui par lequel l'air entre dans la poitrine ; l'expiration est au contraire celui par lequel il en sort.

Comment cette action s'exécute.

Les côtes sont articulées avec le sternum et avec les vertèbres, de telle manière qu'elles s'élevent lorsque les muscles intercostaux se mettent en contraction, et que le diaphragme s'applanit vers le bas-ventre. Cette élévation des côtes, et cet abaissement du diaphragme, en augmentant la surface extérieure de la poitrine, compriment l'air dont elle est environnée, et l'obligent à passer dans la poitrine. Car il trouve moins de résistance de ce côté-là, parceque la capacité de la poitrine s'est augmentée en même temps que la surface extérieure.

La trachée artère est le canal par lequel l'air passe dans la poitrine. L'air après avoir passé par ce canal, s'insinue dans toutes les ramifications des bronches jusqu'aux vésicules.

Aussi-tôt que l'air est entré, les muscles intercostaux se relâchent, le diaphragme remonte du côté de la poitrine, les côtes et le sternum reprennent leur situation naturelle par la force élastique des segmens cartilagineux, la capacité de la poitrine et sa surface extérieure diminuent ; ce qui contraint l'air de sortir des vésicules et des bronches des poumons par le même chemin qu'il a pris pour y entrer. Ces deux actions de dilatation et de contraction entretiennent et accélèrent le passage du sang par les poumons.

Comme

Comme c'est l'air qui procure cette action, il est bien important qu'il soit sain, et qu'il puisse entrer et sortir librement. Aussi la malignité des exhalaisons et l'épaisseur des vapeurs dont il peut être chargé, la diminution de la capacité de la poitrine et la compression de la trachée-artère sont autant d'obstacles à la respiration, qui peuvent même causer la suffocation, lorsqu'ils sont portés à un certain degré.

Les Physiciens ne sont pas d'accord sur les effets de la respiration.

Quelques-uns veulent que l'air s'insinue dans les vaisseaux des poumons, pour donner au sang plus de fluidité et de mouvement. D'autres croient qu'il porte dans cette liqueur des corpuscules nitreux très-subtils, qui lui donnent la couleur rouge. Enfin, il y en a qui pensent que l'air sert à condenser le sang qui a été échauffé par la circulation.

Il est certain que ce sang porté par l'artère pulmonaire dans toutes les petites ramifications qui entourent les vésicules des poumons, y est trituré, brisé et broyé, lorsque l'air entre dans les vésicules, et que cette liqueur s'y dépouille d'une sérosité, qui sort par la transpiration pulmonaire qu'on appelle haleine. Sentiment le plus reçu.

L'abaissement du diaphragme pendant la respiration, aide la sortie des excrémens, facilite celle du fœtus, procure l'entrée du chyle dans les veines lactées, *etc.*

La respiration est d'une si grande néces- Sa nécessité.

sité, qu'on meurt si elle est interrompue pendant quelque temps.

C'est par son moyen que le sang passe ou circule du ventricule droit dans le gauche, et qu'il entre dans les vaisseaux affaissés et repliés, qui entourent les vésicules du poumon.

Cette circulation ne se fait cependant pas dans le fœtus, parcequ'il ne respire pas tant qu'il est dans le ventre de sa mère.

Autres actions qui dépendent de la respiration.

On peut observer ici que la voix, la parole, le ris, la toux, l'éternuement, le bâillement et l'action de sucer, dépendent encore de la respiration. La voix et la parole ne sont autre chose que les différentes modifications que le larynx et la bouche donnent à l'air, lorsqu'il sort des poumons, *etc.*

CHAPITRE II.

Des Fonctions naturelles.

Les fonctions naturelles sont la digestion, la nutrition, l'accroissement, l'éjection des excrémens et la filtration, auxquelles on peut joindre la génération, qui conserve en quelque manière l'homme, parcequ'elle perpétue son espèce.

La digestion.

§. I. La digestion est le changement des alimens en chyle.

D'où elle dépend.

Elle dépend des préparations qu'ils reçoivent dans la bouche, dans l'estomac et dans les intestins. Cette préparation consiste dans

leur division, leur atténuation et leur altération causées par le mélange de différentes liqueurs.

Les alimens portés dans la bouche y sont coupés, brisés et broyés entre les dents par l'action de la mâchoire inférieure qui presse la supérieure ; ils y sont pénétrés par la salive et réduits en une espèce de pâte. C'est ce qu'on appelle mastication. La langue les pousse dans le pharynx, et empêche qu'ils n'entrent dans la trachée-artère, parce-qu'elle abaisse l'épiglotte sur la glotte, en se voûtant. La contraction des muscles du pharynx et celle des fibres charnues de l'œsophage, font descendre les alimens dans l'estomac, ce qui est facilité par la pesanteur des alimens, et par une liqueur qui lubrifie l'intérieur de l'œsophage. Le passage des alimens par le pharynx et par l'œsophage, est appelé déglutition.

La mastication.

La déglutition.

Les alimens restent quelque tems dans l'estomac, pour y recevoir une seconde préparation, qu'on appelle proprement digestion, et qui s'exécute par deux moyens. 1°. Par le mélange intime des liqueurs capables de dissoudre les parties salines, mucilagineuses et graisseuses, dont les alimens sont composés. 2°. Par un mouvement suffisant pour mêler exactement ces différentes matières ensemble, pour diviser les parties de nos alimens qui ne l'ont point été par la mastication, et pour en préparer le suc. Aussi les alimens, après avoir eté humectés imparfaitement dans la bouche par la salive,

La digestion proprement dite.

et divisés grossièrement par les dents, sont pénétrés dans l'estomac par le suc stomacal et par la salive, et ils sont broyés et triturés exactement par le ressort de l'air qu'ils contiennent, par le mouvement du diaphragme, et par la chaleur naturelle des parties.

Le mélange des alimens avec le suc pancréatique et la bile.

Cette division et ce mélange des alimens avec les liqueurs propres à les dissoudre, en font une espèce de bouillie d'une couleur grisâtre et d'une odeur aigre, et les mettent en état de passer par le pylore dans le premier des intestins appelé duodenum, où ils se mêlent avec la bile et avec le suc pancréatique. Cet intestin, par sa courbure et par sa situation, fait les fonctions d'une second ventricule. Les alimens séjournent un peu dans cet intestin. C'est-là que la bile achève de dissoudre les matières grasses dont ils sont remplis, et que le suc pancréatique les délaye et les détrempe davantage. Enfin ces deux liqueurs leur donnent plus de douceur, plus de fluidité, et plus de blancheur. Ils passent ensuite dans les intestins grêles, où ils se mêlent avec le suc intestinal, et sont encore divisés et battus par le mouvement péristaltique de ces intestins, et par l'action alternative des muscles du bas-ventre et du diaphragme. La fluidité qu'ils acquièrent dans les intestins par le mélange du suc intestinal, le retardement de leur cours par le moyen des valvules conniventes, et l'action des muscles et des intestins même, en expriment la partie la plus douce, la plus fluide et la plus blanche, qu'on appelle

L'action des intestins.

chyle, et la contraignent de passer dans les veines lactées, appelées premières, qui ont un très-grand nombre d'embouchures dans la membrane veloutée des intestins grêles et quelques-unes au commencement des gros intestins.

Ces veines portent le chyle dans les glandes du mésentère, où il reçoit une préparation, et d'où il est porté dans le réservoir de Pequet par d'autres veines lactées plus grosses, appelées secondaires. De-là il passe dans le canal thorachique, qui le conduit dans la veine souclavière gauche, où il se mêle pour la première fois avec le sang. Sa fluidité augmentée par le mélange d'une lymphe que fournissent les vaisseaux lymphatiques des environs, et aidée par l'action des artères et des parties voisines, le fait monter facilement contre son propre poids dans ce tuyau qui a peu d'élasticité.

La route que tient le chyle pour aller au cœur.

§. II. La nutrition est une réparation de la perte continuelle que souffrent les différentes substances de notre corps.

La nutrition.

Le mouvement des parties, le frottement de ces parties entre elles, et sur-tout l'action de l'air, détruiroient peu-à-peu totalement le corps, si les pertes qu'il fait n'étoient réparées par des parties de même nature que celles qui s'en détachent.

C'est le chyle qui répare la perte des fluides, et c'est la lymphe qui répare les solides. Cette dernière réparation s'exécute dans les plus petits vaisseaux.

La chaleur naturelle fait exhaler la portion la plus fluide de cette liqueur ; l'action du cœur, des artères et des parties porte la portion la plus solide dans les petits vides formés par la séparation des parties qui se sont détachées. C'est ainsi que le mouvement qui devroit naturellement nous détruire, est la cause de notre conservation.

L'accroissement.

§. III. Dans les jeunes gens, les sucs nourriciers non-seulement dédommagent les parties des pertes qu'elles font, mais encore augmentent ces parties : c'est ce qu'on appelle accroissement, qui est un alongement des fibres par les sucs nourriciers. Il ne faut pas le confondre avec l'embonpoint ; car l'embonpoint ne consiste que dans l'abondance des liqueurs.

L'embonpoint.

L'éjection des excrémens.

§. IV. L'éjection des excrémens est la sortie des matières fécales, des urines et des crachats.

Les matières fécales sont les parties fibreuses des alimens, mêlées avec de la bile, de la salive et des liqueurs des différentes parties par où ils ont passé. C'est pour ainsi dire le marc des alimens, qui, ne pouvant servir à la nourriture, passe dans les gros intestins. Ce marc est chassé dehors par l'action des muscles du bas-ventre, par l'abaissement du diaphragme, et par le mouvement péristaltique des intestins, malgré l'opposition du sphincter de l'anus.

Celle des matières fécales.

Celle de l'urine.

L'urine est un excrément dont le sang se dépure par les reins, comme on l'a dit.

Cet excrément passe des reins dans les uretères, et des uretères dans la vessie, où, après avoir séjourné quelque temps, il irrite par ses sels les parois de cette partie; ce qui, joint à la distension de ces mêmes parois et à la pesanteur de cette liqueur, provoque l'envie d'uriner. L'action des fibres de la vessie, celle des muscles du bas-ventre, et l'abaissement du diaphragme qui presse la vessie, font surmonter à l'urine l'obstacle que le sphincter de la vessie oppose à sa sortie, et la contraignent de passer par le canal de l'urèthre.

Les crachats sont un mélange de salive du *mucus* du nez, et d'une humeur filtrée par les glandes bronchiales, par celles de la trachée-artère et par celles de l'œsophage. Leur abondance oblige à en rejeter le superflu. Celle des crachats.

§. V. La filtration ou secrétion est la séparation de quelque liqueur mêlée avec le sang. La filtration.

Pour abréger, on n'entrera point dans la discussion de différentes opinions des Phisiciens sur la manière dont elle se fait. On exposera seulement le sentiment de ceux qui en attribuent la cause à l'analogie des liqueurs; car il est le plus commun, et paroît le plus probable. Pour le comprendre il faut savoir, 1°. que toutes les liqueurs circulent avec le sang avant qu'elles parviennent aux glandes; 2°. que les glandes conglomérées, organes qui séparent presque toutes les liqueurs, sont composées de

vaisseaux sanguins et de lymphatiques, de nerfs et d'une infinité de petits vaisseaux secrétoires et excrétoires ; 3o. que les vaisseaux sécrétoires partent des vaisseaux lymphatiques ; 4o. que ces vaisseaux sont garnis intérieurement d'un velouté ou espèce de duvet appelé par les Latins *tomentum* ; 5o. enfin que ce duvet est empreint et imbu, dès sa première conformation, d'une humeur de même nature que celle qui doit être séparée par la glande. Ceci supposé, une expérience bien facile suffit pour faire entendre le sentiment que l'on propose. Si on imbibe d'huile une languette de drap, et qu'on en mette ensuite un bout dans un vase plein d'eau et d'huile, de manière que l'autre bout pende hors du vase, pour en faire couler au-dehors la liqueur qui y est contenue, il séparera exactement l'huile d'avec l'eau ; car toute l'huile coulera par la languette, et l'eau restera dans le vase. La raison de cette expérience est que les liqueurs de même nature s'unissent aisément et que celles de différente nature se mêlent difficilement. Le duvet d'une glande fait dans cette glande ce que le morceau de drap fait dans le vase ; il sépare de la lymphe la liqueur qui est de même nature que celle dont il est imbibé ; et comme ce duvet remplit un vaisseau sécrétoire qui part d'un vaisseau lymphatique, il n'est pas étonnant qu'il ne passe par ce vaisseau sécrétoire que la liqueur que ce duvet sépare.

§. VI. la génération est un mystère aussi impénétrable qu'admirable. La génération.

Les Anciens ont cru qu'il y avoit trois espèces de générations ; ce qui leur a fait diviser les animaux en trois classes : savoir, en putripares, c'est-à-dire, formés de la pourriture ; en vivipares, c'est-à-dire, formés seulement du mélange de la semence des deux sexes ; et en ovipares, c'et-à-dire, formés d'un œuf. Trois espèces de générations selon les anciens.

Les Modernes conviennent tous que la pourriture ne peut pas former d'animaux, mais qu'elle peut seulement faire éclore les œufs de certains insectes. Ils reconnoissent tous qu'il n'y a point d'animal qui ne vienne d'un œuf ; mais qu'il y en a certains qu'on peut appeler vivipares, parce qu'ils sont vivans en sortant du ventre de la femelle, et d'autres qu'on peut appeler ovipaires, parce qu'ils sont encore renfermés dans l'œuf lorsque la femelle les produit. Sentimens des modernes.

Ils ne disputent entre eux que sur deux questions : la première, si l'animal est contenu dans la semence, ou s'il est contenu en abrégé dans l'œuf, avant l'approche du mâle et de la femelle ; la seconde, qu'elle route tient la semence pour parvenir à l'œuf. Ils disputent sur deux questions.

Quant à la première question, les uns pensent que chaque œuf contient originairement l'animal qui en doit sortir, et que la semence ne sert qu'à le vivifier. Les autres ne regardent les œufs que comme Première question.

de petits nids destinés à recevoir l'animal qui doit y être porté par la semence.

Seconde question.

Par rapport à la seconde question, les uns soutiennent que la semence reçue par la femelle, se mêle avec le sang, et ne parvient à l'œuf que par la circulation.

Les autres assurent qu'elle passe de la matrice dans une des deux trompes, ou dans toutes les deux, et de-là aux ovaires.

De quoi ils conviennent tous.

Tous conviennent que dès que la semence est parvenue aux ovaires, les trompes se contractent, que leurs pavillons s'appliquent aux ovaires, qu'ils les embrassent pour recevoir l'œuf vivifié par la semence, ou dans lequel l'animal est entré, et que l'œuf se gonfle, se détache de l'ovaire, et descend, par une des trompes, dans la matrice.

Ce sentiment est démontré par l'observation. On a trouvé des fœtus dans l'ovaipare, d'autres dans une trompe, ou même dans le ventre.

Le fœtus.

Lorsque l'œuf est fécondé dans la matrice, il y augmente de volume et s'y attache; ses petites parties se développent, et il se forme avec ses dépendances.

1°. Les dépendances du fœtus sont les membranes qui le renferment, les eaux qui l'environnent, le placenta et le cordon.

Les membranes.

Deux membranes unies ensemble renferment le fœtus; savoir, le chorion et l'amnios.

Le chorion.

Le chorion est la plus extérieure et la plus épaisse; il touche la partie concave de

la matrice, à laquelle il est adhérent, ainsi que dans l'étendue de la convexité du placenta, que quelques-uns prétendent qu'il recouvre.

L'amnios est intérieur et fort fin; il renferme le fœtus, le cordon et les eaux. L'amnios.

Entre ces deux membranes, quelques Anatomistes en admettent une troisième très-fine, qu'ils appellent moyenne. La membrane moyenne.

Il fournit, selon eux, une gaîne à toutes les petites ramifications des vaisseaux du placenta, qu'il abandonne vers leurs extrémités, pour former la membrane réticulaire qui recouvre la surface convexe du placenta. Son usage.

Les eaux renfermées dans l'amnios sont claires, transparentes, visqueuses, et semblables, selon quelques-uns, à l'urine. Elles suintent des pores de la membrane par les extrémités des artères ombilicales dont elle est parsemée. Les eaux. D'où elles viennent.

Leur usage est d'entretenir la souplesse des parties du fœtus, de le garantir de la compression extérieure, de lui faciliter ses mouvemens et sa sortie, et d'empêcher qu'il ne s'attache à l'amnios, et que son poids ne se fasse trop sentir, soit quand il est en repos, soit quand il fait quelque mouvement. Elles servent encore, selon l'opinion de quelques personnes, à nourrir l'enfant, en passant par l'estomac. Leur usage.

Le placenta ou arrière-faix est un corps orbiculaire et spongieux, attaché par sa partie convexe vers le fond de la matrice, Le placenta, arrière-faix ou délivre.

et formé par les ramifications infinies des vaisseaux ombilicaux.

Combien il s'en trouve.

Ce corps, qu'on appelle aussi délivre, en terme d'Accoucheur, est seul, lorsqu'il n'y a qu'un enfant dans la matrice; mais il y en a deux ou trois unis ensemble, lorsqu'il s'y trouve deux ou trois enfans.

Deux membranes l'environnent, une extérieure fort fine et réticulaire, qui recouvre sa partie convexe, et l'autre intérieure, qui recouvre sa partie concave.

Le cordon ombilical.

Le cordon ombilical est un lien qui représente une colonne torse d'environ deux pieds, et qui va du placenta au fœtus. Il est formé par une veine et par deux artères: il est entouré d'un corps spongieux, et recouvert par l'amnios.

De quoi il est formé.

Son usage.

Son usage est de porter le sang et la matière de la nourriture du placenta à l'enfant, de rapporter le sang de l'enfant à la mère, et de servir à tirer le placenta après l'accouchement. Sa longueur est nécessaire pour permettre à l'enfant de faire ses mouvemens.

Le diamètre de la veine qui en fait partie, est deux fois plus grand que celui des deux artères qui l'accompagnent.

Ce vaisseau vient des ramifications des petites veines du placenta. Les artères partent des artères iliaques internes, et rapportent le sang dans le placenta. Les ramifications de la veine et des artères se terminent à sa surface convexe.

2°. Pendant tout le temps que le fœtus reste dans la matrice, il reçoit la nourriture par le placenta, et en partie par la bouche. D'où le fœtus reçoit sa nourriture.

Quelques-uns comparent la membrane qui recouvre la convexité du placenta, à la membrane interne des intestins. Comment il la reçoit par le placenta.

Elle est, à ce qu'ils disent, parsemée d'une infinité de petits orifices des vaisseaux ombilicaux, qui pompent, comme font les veines lactées, le suc nourricier ou laiteux que les vaisseaux de la matrice déposent dans de petites cellules. C'est là toute la communication qu'ils admettent entre la mère et l'enfant; car ils ajoutent que le sang porté à l'enfant par la veine ombilicale, est rapporté au placenta par les artères ombilicales, avec la matière laiteuse: ainsi le placenta fait les fonctions du poumon.

D'autres démontrent que le sang circule de la mère à l'enfant, et de l'enfant à la mère, et que c'est par ce moyen que le fœtus reçoit sa nourriture. Les accidens qui arrivent quelquefois à la mère pendant sa grossesse, comme les pertes de sang, prouvent cette opinion. Sentiment non contesté et démontré.

Les artères de la mère déposent dans les petites cellules du placenta, le sang qui s'est perfectionné, et qui est devenu plus fin dans la matrice. Les ramifications de la veine ombilicale qui répondent à ces cellules prennent ce sang et le portent au fœtus. Le superflu du sang repasse de l'enfant à la mère, par les artères ombilicales, dont Circulation de la mère à l'enfant, et de l'enfant à la mère.

les ramifications le déposent dans les pores de la matrice, où les veines utérines le reprennent pour le mêler avec le sang de la mère. Cette disposition des vaisseaux de la matrice et du placenta paroît détruire l'opinion de ceux qui attribuent à l'imagination de la mère les marques que les enfans apportent en naissant.

Si le fœtus se nourrit par la bouche.

La nourriture du fœtus, suivant l'opinion commune, ne lui vient pas seulement de la mère, par le moyen du placenta. La liqueur contenue dans l'amnios lui en sert encore, en passant par la bouche, lorsque les organes de la digestion sont suffisamment formés.

La conformité de cette liqueur avec celle qui se trouve dans l'estomac de l'enfant lors de sa naissance; les fœtus nés vivans sans cordon ombilical, comme plusieurs Observateurs le rapportent, et la liqueur qu'on a trouvée gelée dans l'estomac, l'œsophage et la bouche du fœtus d'une vache, et avec laquelle celle de l'amnios étoit continue; tout cela prouve cette opinion, que plusieurs Auteurs contestent cependant, en opposant observations à observations. Si on a trouvé des fœtus sans cordon ombilical, ils disent qu'on a vu des fœtus humains et des fœtus d'animaux sans ouverture à la bouche ni au nez: ils prétendent de plus que la liqueur de l'amnios n'est point propre à nourrir le fœtus, qui, ne respirant point, ne peut avaler cette liqueur. Mais l'observation des fœtus

trouvés sans cordon, prouve bien clairement qu'ils ne se sont nourris que par la bouche, et que par conséquent il est possible que ceux qui sont bien conformés, la reçoivent par cette voie.

Différence du fœtus d'avec le corps formé.

Le fœtus a des particularités qui le distinguent d'un corps formé. Voici les principales.

Les os du fœtus.

Les os du fœtus passent par différens degrés de consistance : de membraneux qu'ils sont d'abord, ils deviennent cartilagineux et osseux. Au terme de neuf mois, presque tous les os du fœtus, excepté ceux qui forment les organes des sens, sont encore composés de pièces osseuses, unies par des cartilages flexibles, ou par des membranes : il s'en trouve même qui ne sont encore que cartilagineux.

Tous les os du crâne, par exemple, sont unis par des membranes, et on remarque sur la tête un grand espace qui en est formé, et qu'on appelle la fontanelle Cette disposition des os du crâne facilite beaucoup l'accouchement.

Le thymus et les reins succenturiaux ont un volume plus considérable que dans l'adulte.

Le méconium.

Les gros intestins contiennent une matière noire et épaisse qui ressemble à de la poix, et que l'on appelle *méconium*. Cette matière est formée par la bile de l'enfant, et par les humeurs que les glandes intestinales filtrent.

L'enfant ne respire pas dans la matrice

Le fœtus ne respire point dans le ventre de la mère, car les membranes dont il est environné, empêchent l'air de pénétrer jusqu'à lui.

Comment est le poumon du fœtus.

Son poumon est affaissé, compacte et noirâtre : si on en met un morceau dans de l'eau, il va au fond ; mais dès que le fœtus est né, il respire, à moins qu'il ne soit très-foible Son poumon devient alors plus léger ; et si on en met un morceau dans de l'eau, il surnage.

Expérience pour savoir si l'enfant a respiré.

Cette expérience n'est pas une preuve infaillible que l'enfant soit né mort, ou qu'il soit né vivant ; ce qu'il est important quelquefois de savoir. Quand l'enfant est

Elle n'est pas infaillible.

venu au monde vivant, renfermé dans ses membranes, sans que ses eaux se soient écoulées, ou quand il est venu au-monde, vivant mais trop foible pour être agité par l'air, et s'il meurt peu de temps après, un morceau de poumon mis dans l'eau, tombera au fond.

Au contraire, si un enfant meurt dans le ventre de sa mère, mais quelque temps après que les membranes se sont percées, et que les eaux se sont écoulées ; ou s'il meurt plutôt, mais qu'il se pourrisse avant qu'on le tire du corps de sa mère, ou si l'on souffle dans sa bouche après l'avoir tiré, un morceau de son poumon jeté dans l'eau, surnagera.

Circulation du sang dans le fœtus.

Pendant qu'un enfant est dans ses membranes, il se fait en lui une circulation différente de celle qui se fait dans les adultes.

Le sang qui lui est apporté par la veine ombilicale dans le sinus de la veine-porte, passe en partie par le canal veineux dans la veine-cave. Cette veine ayant porté le sang dans l'oreillette droite, une partie passe par le trou ovale ou de Botal dans l'oreillette gauche, et l'autre tombe dans le ventricule droit qui le pousse dans l'artère pulmonaire. La plus petite partie de ce sang passe dans les vaisseaux du poumon, et revient à l'oreillette gauche, par la veine pulmonaire, tandis que la plus grande partie ne pouvant passer dans le poumon, parce qu'il n'y entre point d'air pour en développer les petits vaisseaux, est portée dans l'artère aorte, par le moyen du canal artériel. Deux artères qui partent des iliaques internes, rapportent au placenta, et de-là à la mère, le superflu du sang que l'enfant n'a pu consommer.

Temps que l'enfant reste dans la matrice.

Le temps que l'enfant reste dans la matrice est ordinairement de neuf mois, à moins que quelque cause ne précipite sa sortie.

Mouvement qu'il fait vers les neuf mois

Lorsqu'il approche de ce temps, sa tête se porte par son poids vers le col de la matrice, la face tournée du côté de l'os *sacrum*.

Ce qui contribue à sa sortie.

Quand l'enfant est au terme de neuf mois, il ne reçoit pas assez de nouriture, et son *méconium* accumulé dans ses intestins, le picote et l'incommode par son poids, ce qui l'oblige à faire de grands mouvemens qui déterminent la matrice et le muscle uté-

rin à se mettre en contraction. Cette contraction, celle des muscles du bas-ventre et du diaphragme, le poids même de la tête en bas, oblige d'abord les membranes remplies d'un peu d'eau, à dilater l'orifice de la matrice et à se manifester; la tête s'engage ensuite dans cet orifice qu'elle dilate peu à peu; quelquefois le cartilage de la symphyse des os pubis prête : enfin, l'enfant sort entièrement en perçant les membranes, ou quelque temps après les avoir percées, et ses dépendances le suivent.

La matrice qui étoit fort dilatée, se contracte à mesure que les eaux s'évacuent, et que l'enfant sort.

État de la matrice avant et après l'accouchement

Toute cette action qu'on appelle accouchement, est, comme on le voit, un effet de la nature seule.

Dans quel cas l'art aide la nature.

L'art aide cependant la nature, lorsque l'accouchement se fait difficilement, ou que l'enfant se présente de toute autre manière que par la tête ou par les pieds : c'est ce qu'on appelle accouchement contre nature. Cette matière regarde particulièrement la Pathologie.

Accouchement prématuré.

L'accouchement est quelquefois prématuré, c'est-à-dire qu'il se fait au terme de 7, de 8, ou de 8 mois et demi. Plus l'enfant est près du terme de neuf mois, plus il a de force et plus on doit espérer qu'il vivra.

Ce qui l'occasionne.

Puisque la nourriture du fœtus vient du sang de la mère, déposé dans les cellules de la matrice, et que c'est la contraction de celle-ci qui contribue beaucoup à sa sortie;

une trop grande adondance de sang dans la matrice, le défaut d'extension de cet organe, et tout ce qui est capable d'en faire contracter les fibres, peut occasionner un accouchement prématuré, ou une fausse-couche qu'on appelle avortement.

Une perte de sang plus ou moins considérable précède et annonce ordinairement cet accident : elle vient du décollement total ou en partie du placenta. Accident qui le précède,

On a vu cependant, quoique rarement, de ces hémorrhagies survenir subitement, mais s'arrêter promptement, sans occasionner de fausses-couches.

Lorsque le fœtus et ses dépendances sont sortis, les muscles du ventre et le péritoine se rétablissent peu à peu, et les fibres de la matrice, en se contractant, expriment le sang de ses vaisseaux. C'est d'abord un sang fort rouge, et semblable à celui que l'enfant recevoit pour sa nourriture ; c'est ensuite un sang fort pâle, et enfin une liqueur blanchâtre comme du pus qui en sort : on ne doit pas prendre cette liqueur pour du lait. Ce qui arrive après l'accouchement.

On appelle cette évacuation les vidanges ou lochies. Les lochies.

Vers le trois ou quatrième jour de l'accouchement, et quelquefois plus tard, le sang qui venoit à la matrice pour la nourriture de l'enfant, se porte aux mamelles, et les gonfle plus ou moins considérablement. Le lait des mamelles.

La fièvre qu'on appelle fièvre de lait, La fièvre.

survient en même temps, mais elle diminue ensuite peu à peu.

CHAPITRE III.

Des Fonctions animales.

Les mouvemens du corps.

§. I. Tous les mouvemens du corps s'exécutent par l'action des muscles, et cette action consiste principalement dans le raccourcissement de leurs fibres charnues, qu'on appelle contraction. Ce raccourcissement, en tirant les os mobiles ou les aponévroses, auxquels les tendons sont attachés, cause le mouvement des parties solides : en rétrécissant les cavités que forment certains muscles qu'on appelle creux, tels que le cœur, les intestins, les vaisseaux, *etc.* il cause le mouvement des liqueurs qui y sont renfermées.

Quels sont les agens de ces mouvemens.

Les principaux agens de ce raccourcissement sont les artères et les nerfs qui se distribuent dans les fibres charnues : c'est pourquoi si on lie les nerfs, l'action cesse, et si on fait la ligature aux artères, non-seulement il n'y a plus d'action, mais la partie tombe en pourriture.

La cause de l'action musculaire.

Pour expliquer la cause de l'action des muscles, on a eu recours à une infinité d'hypothèses beaucoup plus ingénieuses que satisfaisantes, et dans le détail desquelles les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'entrer.

On distingue trois sortes de mouvemens, les volontaires, les involontaires et les mixtes. Les volontaires sont ceux qui dépendent de nous, c'est-à-dire, de l'ame et de la disposition de la machine tout ensemble. Leur commencement et leur fin, leur accélération et leur retardement sont les effets de la volonté : tels sont les mouvemens de l'épine, de la tête, des différentes parties du visage et des extrémités du corps.

Combien il y a de sortes de mouvemens.

Les volontaires.

Les involontaires sont ceux qui se font sans notre consentement; ils sont par conséquent purement mécaniques, c'est-à-dire, dépendans de la seule disposition de la machine, et communs à toutes les parties destinées aux fonctions vitales et naturelles : tels sont les mouvemens du cœur, des artères, des intestins, de l'estomac, *etc.*

Les involontaires.

Les mixtes sont ceux qui sont en partie volontaires, et en partie involontaires : telle est la respiration que nous pouvons bien accélérer et retarder, et non pas faire cesser entièrement, que nous ne perdions la vie.

Les mixtes.

§. II. Les sensations sont des manières de connoître et d'appercevoir les objets extérieurs : elles sont les effets du simple changement de la surface des nerfs qui entrent dans la composition des organes.

Les sensations.

On distingue les sensations en internes et externes. Les internes sont l'imagination, la mémoire, le jugement et les passions de l'ame, auxquels quelques-uns, ajoutent la faim et la soif.

Combien il y en a.

Les internes.

Les externes

Les externes sont la vue, l'ouie, l'odorat, le goût et le toucher.

Quoique chacune de ces sensations externes vienne d'un mouvement causé dans les nerfs par les objets extérieurs, les impressions qu'elles font dans l'ame sont cependant fort différentes, à cause de la différente structure des organes, qui diversifie le mouvement des nerfs.

La vue.

Les rayons de lumière qui sont des lignes d'une matière très-subtile et globuleuse, partent de chaque point des objets extérieurs, passent au travers des parties transparentes de l'œil, et souffrent diverses réfractions dans l'humeur aqueuse, dans le cristallin et dans l'humeur vitrée; ils se rassemblent sur la rétine qui est l'organe immédiat de la vue, et forment l'image de l'objet, qui est transmise à l'ame par le moyen du nerf optique, dont la rétine n'est que l'épanouissement.

L'œil peut fort bien être comparé à la chambre obscure.

Ce que sont les rayons, en passant de l'objet à l'œil.

Dans l'œil.

Les rayons de lumière, en partant de chaque point d'un objet éclairé, deviennent divergens, c'est-à-dire, qu'ils s'écartent: mais ces mêmes rayons, en traversant le globe de l'œil, deviennent convergens, c'est-à-dire, qu'ils se rapprochent et se rassemblent, selon les lois invariables de la réfraction, par le moyen des humeurs de l'œil, qui, comme l'on sait, sont plus denses que l'air, d'une consistance différente et d'une figure convexe, excepté la

partie antérieure de l'humeur vitrée. Lorsqu'ils sont sur la rétine, ils y forment en se joignant, pour représenter ou tracer l'image de l'objet d'où ils partent, autant de points qu'il y en a dans l'objet. Ainsi tous les rayons qui viennent de chaque point d'un objet, forment deux espèces de cônes, l'un hors de l'œil, dont la pointe est à l'objet et la base sur la cornée transparente; l'autre dans l'œil, qui s'appelle cône visuel, et dont la base est appuyée sur la partie postérieure de la cornée, et la pointe se trouve sur la rétine. Les deux cônes ont par conséquent leur base appliquée l'une contre l'autre et égale.

La bonne vue.

Quand par le moyen de ces réfractions faites à propos, tous les points des rayons de lumière se rassemblent sur la rétine sans confusion et dans l'ordre dont ils sont partis, l'on voit nettement et distinctement les objets qui sont à une moyenne distance.

Mauvaise vue de l'œil mal conformé.

Quand les rayons ne se rassemblent pas à propos, c'est-à-dire, que leur point de réunion se fait en-deçà ou au-delà de la rétine, l'on voit les objets confusément et sans distinction. C'est ce qui arrive quand l'œil n'est pas bien conformé, c'est-à-dire, à ceux qui ont l'œil myops ou presbyte.

L'œil myops

Ceux qui ont l'œil fort gros et le cristallin trop voûté, ont l'œil myops; les rayons de lumière se réunissent avant que d'être parvenus à leur rétine qui se trouve naturellement plus éloignée du cristallin qu'il ne faut: ils ne peuvent voir bien qu'en

approchant l'objet contre leur nez, ou à trois doigts plus loin, ou environ un demi-pied au-delà, mais ils ne distinguent rien dans une distance plus éloignée.

L'œil presbyte.

Ceux qui ont l'œil ou le cristallin trop plat et trop près de la rétine, ont la vue presbyte.

Dans ceux-ci, les rayons de lumière se réunissent au delà de la rétine, et le cône visuel n'est pas bien formé. Ils ne peuvent voir les objets que de très-loin.

Comment on répare ces deux sortes de vue.

L'art fournit les moyens de réparer ces deux défauts. Une lunette concave, et qui par conséquent écarte un peu les rayons, remédie à l'œil myops, en les faisant tomber à propos sur la rétine. Une lunette convexe, et qui par conséquent rapproche les rayons, remédie à l'œil presbyte, en procurant leur réunion sur la rétine, au lieu qu'elle se seroit faite au-delà.

La bonne vue devient presbyte.

La bonne vue devient souvent presbyte dans la vieillesse, parceque les parties se dessèchent par l'âge, et le cristallin s'applatit. Ainsi le temps ne peut qu'augmenter le défaut de l'œil presbyte; il corrige quelquefois celui de l'œil myops.

L'opacité du crystallin.

Lorsque le cristallin devient opaque, les rayons de lumière ne peuvent passer au fond de l'œil, et y peindre l'image de l'objet d'où ils partent. Cette maladie s'appelle cataracte. On y remédie en faisant l'extraction du cristallin, ou en le déplaçant et l'assujettissant au fond de l'œil. Mais alors on voit confusément, parce que les rayons

Ce qui y supplée lorsqu'on l'a déplacé.

de

de lumière ne sont point rapprochés par le cristallin, comme ils l'étoient avant qu'il fût déplacé, et s'ils se réunissent, ce ne peut être qu'au-delà de la rétine.

Dans ce cas l'on n'est pas encore privé de voir distinctement les objets. Une loupe ou lunette convexe placée entre l'objet de l'œil, fait à l'extérieur ce que le cristallin devoit faire au-dedans de l'œil. En rompant les rayons de lumière, elle les oblige de se rassembler précisément sur la rétine, comme il convient.

L'ouie. Les différentes agitations de l'air causées par les corps sonores, passent par l'oreille externe jusqu'au tambour et à l'air renfermé dans le labyrinthe. Cet air le communique à la portion molle du nerf auditif répandue sur la membrane qui tapisse le vestibule, les canaux demi-circulaires et le limaçon.

L'odorat. Les corpuscules qui émanent des corps odoriférans, se répandent dans l'air, entrent dans le nez avec lui, et viennent frapper les nerfs olfactifs répandus dans la membrane pituitaire, qui tapisse l'intérieur du nez.

Le goût. Les corps savoureux atténués et délayés par la salive, échauffés et appliqués par la bouche à la langue, pénétrent jusqu'aux corps papillaires, qui sont les extrémités des nerfs de la neuvième paire.

Le toucher. La peau, sur-tout celle des mains, et des doigts, est garnie sur sa superficie, de quantité de mamelons ou de papilles nerveuses recouvertes de l'épiderme, de peur que les corps qui impriment un certain

mouvement à ces mamelons, ne causent un sentiment douloureux, comme cela arrive quand, par quelque accident, l'épiderme a été enlevé. Les corps produisent sur ces papilles certains mouvemens, dans lesquels consistent les sensations du chaud, du froid, de l'humide, du sec, du mou, du dur, du poli, de l'inégal, du mouvement, du repos, du chatouillement et de la douleur.

La veille. Il faut remarquer que les corps font une impression moins grande sur les organes pendant le sommeil que dans la veille. Car la veille est un état dans lequel les organes des sens et ceux qui sont destinés aux mouvemens volontaires, sont tellement disposés, qu'ils peuvent facilement être affectés par les objets extérieurs, et exercer les mouvemens auxquels ils sont destinés. Le

Le sommeil. sommeil au contraire est un état dans lequel les organes des sens et ceux des mouvemens involontaires, ne peuvent recevoir l'impression des objets, ni exercer leurs fonctions avec facilité et avec promptitude. Le premier de ces deux états dépend de la bonne disposition des solides, et de l'abondance des esprits animaux qui tendent tous les ressorts de notre corps. L'autre a pour cause la disette de ces mêmes esprits qui laissent toutes les parties dans le relâchement.

La vie. La vie consiste dans l'exercice des fonctions du corps. Cependant certaines d'entre elles peuvent être dérangées et même abolies totalement, sans causer la mort.

La santé. La santé consiste dans l'exercice facile et libre de ces mêmes fonctions.

CHAPITRE IV.

Des Tempéramens.

Ce que c'est que tempérament.

ON entend par tempérament une disposition particulière du corps, qui est produite par la combinaison particulière des principes dont il est composé.

En quoi consiste la cause du tempérament.

Les sentimens ne sont pas les mêmes sur la cause du tempérament en général. Les uns la font consister dans les humeurs dominantes du corps, et d'autres dans l'action seule des solides, à laquelle les fluides sont soumis.

Quoique les solides soient composés de vaisseaux, dont le ressort ou l'action organique agit sur tous les fluides, il paroît néanmoins que les fluides, tout soumis qu'ils sont à ce ressort, peuvent, selon leur qualité particulière, réagir sur les solides, en augmenter le mouvement et l'oscillation, et par-là concourir en quelque chose au tempérament. C'est donc de la conformation primitive ou originaire des parties solides du corps, et de la nature ou qualité des fluides qui les parcourent, que dépend le tempérament.

Comme les vaisseaux dont le corps est composé sont formés de fibres plus ou moins dures, et que la nature des fluides ou la combinaison de leurs principes n'est pas la même dans tous les sujets, le mouvement systaltique des vaisseaux est plus

ou moins fort, et plus ou moins fréquent et plus ou moins régulier dans les différens sujets; et de cette variété résulte la différence des tempéramens.

Ce qui le peut faire changer.

Une infinité de circonstances peuvent faire changer la constitution originaire des parties, et par conséquent le tempérament: car quel changement n'apportent point aux solides et aux fluides l'âge, les alimens dont on fait usage, l'air que l'on respire, le climat que l'on habite, la manière de vivre que l'on observe, les exercices que l'on fait? *etc.* Toutes ces choses ne changent point le fond du tempérament inné, mais elles le font varier, et y apportent des modifications à l'infini.

Combien il y en a.

On distingue en général quatre espèces de tempéramens simples, que l'on caractérise chacun par certains signes. Ces quatre tempéramens sont le sanguin et chaud; le pituiteux, phlegmatique et froid; le mélancolique et atrabilaire; le bilieux et sec.

Tempérament sanguin.

1°. Celui qui est d'un tempérament sanguin et chaud, a les vaisseaux robustes, mais réglés dans leur mouvement; le pouls grand, fréquent et médiocrement fort; les veines larges et de couleur bleue; le teint vermeil; le blanc des yeux et les lèvres rouges; la peau douce et unie; l'esprit gai et sociable; enfin il a une chaleur tempérée, de l'embonpoint, la chair ferme, et est enclin à l'amour sans lubricité.

Froid.

2°. Le tempérament froid, pituiteux et phlegmatique se manifeste différemment.

Dans celui-ci le pouls est petit, lent et paresseux ; le corps est débile, pesant et en embonpoint ; les vaisseaux sont larges et flasques ; la peau est unie, molle et blanche ; le teint pâle ; les veines limpides ; les matières fécales sont fétides, et peu teintes en jaune ; les humeurs sont aqueuses et crues ; les cheveux plats, et d'une couleur cendrée ; l'esprit est timide, craintif, sans vivacité.

Mélancolique.

3°. On remarque que ceux qui ont un tempérament mélancolique ou atrabilaire, sont forts, robustes, maigres et laborieux. Ils ont un pouls dur, petit et lent. La couleur de leur peau est terne et brune, leurs humeurs sont tenaces, salées, grossières ; les fibres de leurs vaisseaux sont dures et sèches. Ils sont constans, pénétrans, et outrés dans leurs sentimens.

Bilieux.

4°. Le tempérament bilieux et sec se manifeste par un pouls dur, grand et prompt ; par la maigreur et la sécheresse du corps ; par la pâleur de la peau qui est brune, sèche et jaunâtre. Les fibres et les vaisseaux sont durs, roides, secs et fort élastiques. La bile abonde dans les humeurs qui sont âcres et salées. Le sang est bouillant ; les urines rouges ; les matières fécales jaunes, et d'une odeur fétide. Les personnes de ce tempérament sont altérées. Elles ont les sensations, l'imagination et les passions très-vives, et le jugement très-solide.

Ces quatre tempéramens dominent plus ou moins dans les différens sujets, de manière que si l'on a égard à leurs degrés et

à leur mélange même (mélange qu'on remarque fort souvent) on peut dire qu'il y a autant de variétés dans les tempéramens, qu'il y en a dans la physionomie des hommes.

Les tempéramens contribuent souvent aux maladies ; de-là vient que les personnes d'un autre tempérament sont sujettes à certaines maladies auxquelles les personnes d'un certain tempérament ne sont point, ou ne sont que très-rarement exposées. Il est donc très important de connoître les tempéramens en général, et en particulier ceux des différentes personnes dont la santé est confiée à nos soins.

Cette connoissance aide à découvrir les causes des maladies, et même à les prevenir. Elle indique les remèdes les plus convenables pour leur guerison, et les préparations par lesquelles on doit disposer les malades à l'usage de quelque spécifique, ou à quelque opération.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

HYGIÈNE.

L'USAGE modéré des choses non-naturelles entretient la vie et la santé. Leur excès ou leur mauvaise qualité altère l'une et abrège l'autre. Il est par conséquent très-important de les connoître, et d'en savoir faire choix.

Combien il y a de choses non-naturelles.

On réduit les choses non-naturelles à six; savoir, l'air, les alimens, le travail et le repos, le sommeil et la veille, les excrétions retenues ou évacuées, et les passions de l'ame.

§. I. L'air est une substance dont l'usage est incontestablement nécessaire à l'homme. Dès qu'il est né, il respire : cesse-t-il de respirer, il périt. Ainsi l'air influe sur la vie.

Une certaine quantité d'air entre dans les poumons, s'y dilate par la chaleur, et en sort ensuite pour permettre à une autre quantité d'y entrer. L'air dilaté dans les vésicules du poumon fait qu'elles se compriment extrêmement les unes les autres, et que, pressant les vaisseaux qui les environnent, elles forcent le sang de passer des artères dans les veines.

Les alimens contiennent de l'air, qui

ayant perdu son état de fixité, et recouvré ses principales propriétés, son activité et son ressort, les brise et les divise en très-petites parties par son mouvement, et aide par conséquent à la digestion. Celui qui est renfermé dans les vaisseaux, donne par sa raréfaction du mouvement au sang et à toutes les liqueurs, augmente la force des solides, et contribue de cette manière à la circulation, à la sanguification et au mouvement progressif.

Comme l'usage de l'air est inévitable, il doit produire sur le corps humain divers effets selon les qualités, selon les exhalaisons dont il est chargé, et selon les variations plus ou moins subites auxquelles il est sujet.

Dans quel temps il est plus tempéré.

L'air peut être serein ou épais, sec ou humide, chaud ou froid, ou tempéré. L'air le meilleur pour la santé, est un air doux et pur, c'est-à-dire, qui n'est point chargé d'exhalaisons corrompues, métalliques, sulfureuses : toutes ces exhalaisons sont très-préjudiciables à la santé. Les saisons où l'air est pour l'ordinaire le plus tempéré, sont le printemps et l'automne : c'est pour cette raison qu'on les choisit pour faire certaines opérations. Le climat de la France est un des plus tempérés et des plus purs.

Ses changemens subits.

Les changemens subits de l'air sont inévitables et fort dangereux pour la santé. C'est d'eux que vient le grand nombre de maladies qui règnent au commencement du printemps et aux approches de l'hiver.

Les hôpitaux, les camps où les armées séjournent long-temps, les endroits renfermés, ceux où l'on prépare le plomb, et ceux où l'on remue des terres, sont ordinairement mal sains, parce que l'air s'y charge de mauvaises exhalaisons. La braise, et encore plus le charbon allumé dans un endroit renfermé, répandent dans l'air des parties sulfureuses qui rendent malades, et qui font quelquefois mourir les personnes les plus robustes. Il sort quelquefois des puits et des fosses qui ont été long-temps sans être vidés, un air si corrompu, que ceux qui y travaillent périssent en peu de temps, ou en sont fort incommodés.

Ce qui cause ses mauvaises qualités.

§. II. Les pertes qui se font journellement chez nous, nous mettent dans la nécessité de les réparer chaque jour par des substances analogues à celles de notre corps. Ce qui sert à cette réparation s'apelle aliment et boisson : on est averti d'en user par les deux sensations qu'on nomme la faim et la soif. Pour nous y porter plus volontiers, la nature a attaché à l'usage des alimens et des boissons un plaisir qui nous engage à les prendre.

Les alimens et la boisson.

La nécessité des alimens et de la boisson demande qu'on en connoisse au moins en général les espèces et les qualités principales, afin qu'on en puisse faire un choix convenable aux différentes circonstances de la vie.

Combien on distingue d'espèces d'alimens.

I. On distingue plusieurs espèces d'alimens.

On les appelle simples, quand on les emploie tels que la nature nous les offre ; composés, quand on les prépare ; et médicamenteux, quand on les prend dans la vue non-seulement de nourrir, mais encore de corriger quelque vice.

Les uns sont solides, et les autres sont liquides.

Mixtes d'où on les tire.

Les végétaux et les animaux qui contiennent des principes analogues à ceux du sang, sont les différens mixtes d'où on les tire tous, excepté le sel qui est dans la classe des minéraux, et l'eau qui est un élément.

Division des alimens.

II. On ne peut faire un choix convenable des alimens, qu'on n'en connoisse les qualités. Ainsi il faut considérer séparément les alimens solides, tirés des végétaux et des animaux, les alimens fluides et la boisson.

1°. Les alimens solides, tirés des végétaux, sont les semences, les fruits, les feuilles, les tiges et les racines.

De toutes les parties de la plante, la semence est la mieux travaillée, elle renferme une substance farineuse et un suc laiteux, d'où on tire une huile douce, amie du corps humain, et propre à faire beaucoup de chyle, à adoucir les humeurs, et à bien nourrir.

Le pain.

Le pain est le principal aliment; il se fait avec le froment, le seigle, l'orge, le

bled de Turquie, ou avec quelques autres semences : c'est proprement l'aliment universel, car on ne peut s'en passer, sans que la santé en souffre, et presque tous les peuples en font usage. Celui qui est fait avec le froment passe pour le plus nourrissant, le meilleur au goût et le plus léger à l'estomac, sur-tout si l'on y laisse un peu de son. Le pain de seigle et le pain d'orge ne conviennent pas à ceux dont l'estomac est délicat, ni à ceux qui font peu d'exercice. Le pain de seigle cependant est laxatif et rafraîchit : plusieurs personnes en font aujourd'hui usage pour cette raison.

Il est l'aliment universel.

Quel est le meilleur.

Des parties du pain, la croûte est la plus nourrissante et la plus aisée à digérer, quoiqu'elle resserre un peu ; au lieu que la mie est plus onctueuse et plus pesante.

Qualité du pain.

Les autres substances farineuses, telles que les féves, les pois, les lentilles, *etc.* nourrissent aussi beaucoup ; mais elles pèsent sur l'estomac, elles sont venteuses et un peu visqueuses ; elles causent par conséquent des obstructions, lorsqu'on en fait un trop long usage, sur-tout si l'on ne prend pas assez d'exercice.

Autres substances farineuses.

Le riz, l'orge et le gruau sont humectans, adoucissans et restaurans : ils produisent de bons effets dans plusieurs occasions.

Il y a des fruits qui ont aussi une substance, farineuse, et contenue, comme les semences, dans une enveloppe solide : telles sont les noix, les amandes, les cha-

Les fruits farineux.

taignes, *etc*; ces fruits renferment beaucoup d'huile, et nourrissent aussi beaucoup: c'est pour cette raison et à cause de leur solidité, que ceux qui ont l'estomac délicat ne les digèrent pas facilement.

Les fruits pulpeux et acescens.

Il y en a d'autres qui sont pulpeux et un peu acescens; ils ont beaucoup plus d'eau que d'autres principes, c'est pourquoi ils rafraîchissent, humectent, calment le grand mouvement du sang, appaisent la soif et se digèrent facilement Les fruits d'été, comme les fraises, les framboises, les groseilles, les cerises, les abricots, les figues, *etc.* et plusieurs d'automne comme les pêches, les pommes, les poires, *etc.* sont de cette espèce. Ces fruits ne sont pas malfaisans, lorsqu'ils sont mûrs et pris en petite quantité: mais comme ils renferment beaucoup d'air, ils engendrent des vents dans les intestins. Lorsqu'ils sont cuits, ou lorsqu'on en fait des compotes, des confitures, ils sont aussi sains qu'agréables, et fort convenables aux convalescens.

Leurs qualités.

Comment on en doit user.

Les cuits sont fort sains.

Les feuilles, les tiges et les racines dont nous faisons usage, sont appelées proprement herbes potagères, légumes ou plantes légumineuses. Ces alimens sont bien moins nourrissans que les farineux.

Les légumes.

Les uns, comme la laitue, la chicorée blanche, la poirée, l'oseille, le pourpier, *etc.* rafraîchissent, humectent, lâchent le ventre et calment le sang. Les autres, comme l'artichaut, le céleri, le cresson, l'estragon, l'asperge, le persil, échauffent

Leurs qualités.

médiocrement. Il y en a qui contiennent beaucoup de sel âcre et qui sont stimulans ; par conséquent ils échauffent et altèrent beaucoup : telles sont les truffes, les champignons, l'ail, l'échalote, le poivre, le clou, la muscade, la moutarde, *ect.*

Alimens tirés des animaux.

2o. Les animaux contiennent dans leurs fibres charnues un suc gélantineux qui en est extrait par les différentes préparations de la digestion. Ce suc est, par son analogie avec notre sang, qui est une espèce de gelée, propre à nous réparer beaucoup mieux que les végétaux, quoique les animaux en soient eux-mêmes nourris.

Qualités du suc qu'on en tire.

Quelles sont les espèces d'animaux.

Les animaux sont terrestres, volatiles, aquatiques ou amphibies.

En quoi ils diffèrent.

Ils diffèrent beaucoup par rapport à leurs espèces, à leur âge, à leur manière de vivre et à leur substance.

Les poissons et leurs qualités.

Les poissons sont de tous les animaux ceux qui nourrissent le moins, par ce qu'ils contiennent plus de phlegme que de parties sulfureuses : ce qui les rend en recompense humectans et relâchans.

Qualité par rapport à l'âge.

Comme les jeunes animaux participent encore de la nourriture qu'ils ont prise, leurs fibres sont très-tendres, et fournissent un suc fort doux, et peu nourrissant : mais plus ils approchent de leur état d'accroissement, plus ils contiennent de sucs bons et propres à nous réparer.

Quant aux vieux, les sucs dont leurs fibres sont remplies, sont spiritueux, gélantineux et très-agréables au goût ; mais la chair en est dure et fort indigeste.

Leurs qualités par rapport à leur manière de vivre.

Les animaux qui vivent de bons alimens et à leur choix, qui respirent un air pur et qui font beaucoup d'exercice, ont des sucs plus légers, plus affinés et plus propres à passer dans le sang, des fibres plus aisées à briser et à digérer, et sont par conséquent très-sains.

Par rapport à leur substance.

Les animaux dont la chair est blanche, contiennent une substance très succulente, et ont des fibres fort tendres ; ils fournissent par conséquent un aliment doux et de facile digestion.

Alimens liquides.

3°. Les alimens liquides sont le lait, les œufs, le chocolat, ainsi que le bouillon fait de chair ou de poisson, *etc.*

Le lait.

Le lait est proprement un chyle, et par conséquent un aliment qui n'a pas besoin d'une grande préparation dans l'estomac.

Le meilleur est celui qui est d'une odeur douce et agréable, d'une couleur bien blanche, d'un goût très doux, et d'une consistance ni trop épaisse, ni trop fluide. Il

En quoi il abonde.

abonde en principes onctueux et balsamiques ; c'est pourquoi il est nourrissant et adoucissant, et produit de fort bons effets dans beaucoup d'indispositions et de maladies, est l'aliment le plus salutaire pour les estomacs languissans et pour les enfans.

De quoi il est composé.

Le lait est composé d'une substance butyreuse qui fait le beurre, d'une substance caséeuse qui fait le fromage, et d'une séreuse qui est le petit-lait : chacune de ces parties a des propriétés.

Les œufs frais et mollets forment encore

un aliment très-adoucissant, très-aisé à digérer, et qui nourrit promptement : cette espèce de nourriture convient par conséquent à ceux dont le corps est épuisé, et dont il faut réparer promptement les forces, et aux vieillards qui ont besoin d'alimens aisés à digérer.

Un jaune d'œuf frais délayé dans de l'eau chaude, fait une liqueur dont on se sert dans beaucoup d'occasions, et qui est également adoucissante et restaurante.

Le chocolat. Le chocolat est composé de cacao qui en fait la base, de vanille, de gérofle, de canelle et de sucre. On en fait une liqueur qui est très-agréable, et qui non-seulement nourrit à cause du cacao qui abonde en huile et en sel essentiel, mais qui fortifie l'estomac, rétablit le corps, aide à la digestion, et adoucit les humeurs âcres, surtout si la vanille et les autres ingrédiens n'y entrent pas en trop grande quantité. Il convient fort aux vieillards dont l'estomac est foible.

La boisson. Ses utilités. 4°. La boisson rafraîchit les parties fluides et solides de notre corps, et remplace ce qu'elles ont perdu : elle sert de véhicule aux autres alimens, et rend la digestion plus facile. Sans elle, le chyle trop épais passeroit avec peine par les vaisseaux lactés, dont la finesse et la délicatesse est extrême ; la dissipation des parties les plus fluides du sang, occasionnée par son mouvement et par les sécrétions, ne se trouveroit pas réparée, et ces sécrétions si utiles à la santé ne se feroient pas.

Combien il y en a d'espèces.

Les liqueurs que l'on boit sont de deux espèces : l'une simple que la nature nous fournit abondamment, et les autres artificielles que l'art prépare. L'eau est la première espèce de ces boissons qui est la plus salutaire et la plus nécessaire à la vie.

L'eau est la boisson la plus salutaire.

Qualités que doit avoir l'eau pour être bonne.

La meilleure eau est celle qui est pure, limpide, légère, subtile, sans odeur et sans couleur, qui cuit aisément les légumes, et qui dissout parfaitement le savon.

Quelle est la meilleure.

L'eau de rivière qui est continuellement battue par son mouvement, et qui est échauffée et purifiée par le soleil, est la plus légère et la plus saine. L'eau de source et celle de pluie en approchent beaucoup ; mais pour celle de puits, de neige et de glace, elles passent pour les plus mauvaises. Si on veut les corriger, on les fait bouillir légérement, avant que de les boire.

Ses vertus.

Le plus grand dissolvant que nous ayions est l'eau : elle pénètre les alimens, et sert beaucoup à la digestion : c'est pour le chyle un véhicule qui le porte facilement dans les vaisseaux ; enfin, en passant dans le sang, elle rafraîchit et humecte toutes les parties, et elle se charge des sels qu'elle emporte par la transpiration, par les urines et par les sécrétions.

Aussi remarque-t-on que ceux qui en boivent modérément digèrent mieux, ont une meilleure santé et vivent plus longtemps : on a même guéri des indispositions assez graves par son seul usage.

On peut se faire une mauvaise habitude de l'eau, comme de toutes les meilleures choses. Si l'on en prend en trop grande quantité, elle relâche et affoiblit les solides et peut causer beaucoup de dommage.

Les boissons artificielles sont le vin, toutes les liqueurs qui en sont tirées, ou dans lesquelles il entre, la bière, le cidre, et quelques autres liqueurs. La boisson factice.

Autant l'usage de l'eau est salutaire, autant l'usage immodéré du vin et des autres liqueurs spiritueuses est préjudiciable à la santé. Cependant, si l'on prend un peu de vin bien trempé d'eau, il produit quelques bons effets, indépendamment du plaisir que cause sa saveur; car sa partie spiritueuse resserre et fortifie les solides, et facilite la digestion : mais son excès, comme celui de toutes les autres liqueurs spiritueuses, durcit les fibres, attaque les nerfs, diminue les sécrétions, ôte l'appétit, et jette dans des maladies chroniques et mortelles. Le vin. Ses bonnes qualités. Ses mauvaises.

L'on peut mettre dans la classe des boissons factices, le thé, le café, et le chocolat, dont on a introduit depuis peu l'usage, autant et plus pour le plaisir que par nécessité.

L'eau fait la base de ces boissons, et sert à en tirer les principes.

Le thé est la feuille d'une plante étrangère qu'on fait infuser quelque temps dans de l'eau. Cette boisson est fort en usage à cause de ses bonnes qualités qui l'emportent Le Thé.

de beaucoup sur ses mauvaises : elle procure la transpiration et la sécrétion des urines ; elle fortifie l'estomac, et sert, lorsqu'on a trop mangé, à entraîner les matières grossières, et à nettoyer l'estomac sans l'affoiblir.

Le café.

Le café est le fruit d'un arbre étranger; on fait brûler ce fruit, on le met en poudre, et on le fait infuser dans l'eau : cette liqueur est à présent fort en usage ; on la prend après le repas pour hâter la digestion et pour appaiser les fumées du vin, et le matin pour servir de déjeûner; mais alors on y ajoute du lait. L'usage modéré de cette liqueur subtilise un peu les humeurs, et ne peut pas être contraire à la santé : son excès est fort nuisible, car il agite le sang, il cause l'insomnie, il maigrit, il occasionne l'hémorragie, il aigrit les hémorroïdes, *etc.*

Le choix qu'on doit faire des alimens.

III. Le choix qu'on doit faire dans l'usage des alimens, suppose certaines règles qui regardentleur préparation, leur assaisonnement, leur quantité, la délicatesse de l'estomac, l'âge où l'on est, l'espèce des alimens, le temps de les prendre, la saison de l'année, le tempérament, *etc.*

On prépare dans nos cuisines tous les alimens, excepté quelques-uns, comme les fruits, les huîtres que l'on mange quelquefois tels que la nature nous les offre.

Par rapport à leur préparation. En quoi elle consiste.

La préparation consiste dans la cuisson et dans l'assaisonnement : c'est proprement une première digestion qui prépare celle que l'estomac doit faire, et qui la facilite beaucoup.

Pour cuire les alimens, on les fait bouillir, frire ou rôtir. Utilité de préparer les alimens.

L'eau dans laquelle on les fait bouillir en tire une gelée douce, humectante et nourrissante : delà vient que les bouillons sont de bons et de prompts restaurans, propres à nourrir dans le cas de maladie où l'estomac ne peut bien faire ses fonctions. Combien de façons de les cuire.

Bien des gens croient que la viande bouillie n'est plus si propre à nourrir, parce qu'elle a déposé dans l'eau tout le suc, ou une bonne partie du suc qu'elle contenoit. Alimens bouillis.

Celle qui est rôtie contient un suc excellent et fort nourrissant, parce que l'humide qui embarrassoit les principes, s'est dissipé par le feu. Rôtis.

L'huile ou le beurre rend les alimens qu'on fait frire, poissons ou viande, très-lourds et très-indigestes ; ainsi la friture ne convient qu'à de bons estomacs. Frits.

L'assaisonnement consiste dans l'addition de certains ingrédiens, comme des aromates, des épices, du vinaigre, des essences, *etc.* Assaisonnement, en quoi il consiste.

Lorsqu'ils sont en petite quantité, ils corrigent le défaut de quelques autres alimens, et en rendent la digestion plus facile ; mais quand on s'en sert pour relever le goût et pour exciter l'appétit, ils deviennent pernicieux : car l'appétit excité par la qualité et par la diversité des ragoûts, est un appétit trompeur, qui cause des indigestions, des indispositions fréquentes, et souvent même de très-grandes maladies. Quand il est utile. Quand il est mauvais.

L'habileté des cuisiniers de nos jours con-

tribue beaucoup à abréger la vie de leurs maîtres.

La quantité et l'espèce d'alimens dont on doit user.

Le moyen de se conserver en santé est donc de vivre d'alimens simples ou modérément assaisonnés, et de n'en prendre que la quantité convenable à son âge, aux forces de son estomac, à la saison où l'on est, à son sexe, à son tempérament, et sur-tout à la dissipation que l'on fait: car c'est un défaut d'en prendre trop, comme de n'en pas prendre assez. On reconnoît qu'on n'a pas pris trop d'alimens, lorsque l'estomac les digère bien, qu'on est aussi agile et aussi léger après le repas qu'auparavant, et qu'au bout d'une heure l'esprit peut se mettre aisément au travail.

Preuves de l'excellence de la vie frugale et simple.

Les exemples de beaucoup de personnes que leur frugalité a fait vivre jusqu'à un âge très-avancé, devroient engager ceux qui aiment la vie et la santé, à imiter leur régime. C'est un proverbe qui se trouve presque toujours vrai: *Qui boit et mange peu, n'est jamais malade.*

L'intempérance et l'excès dans les alimens, comme dans toute autre chose, sont extrêmement pernicieux.

Choix des alimens par rapport à la délicatesse et à la foiblesse.

Ceux qui sont délicats ou qui relèvent de maladie, ne doivent user que d'alimens doux, légers et amis de l'estomac. Ces alimens se digèrent plus facilement et en moins de temps; ils sont plus propres à faire un bon chyle, et ils humectent et rafraîchissent le ventre.

Les alimens âcres, tenaces, visqueux,

comme la pâtisserie, ceux qui sont fort gras, ou qui ont une substance noire, *etc.* sont au contraire difficiles à digérer, et la plupart produisent un chyle de mauvaise qualité.

Quelle espèce d'alimens convient aux gens forts, etc.

Les gens forts, robustes, jeunes et qui font beaucoup d'exercice, doivent plus manger que les autres, ils supportent bien et digèrent facilement les alimens un peu grossiers ; ils doivent même en faire usage, parce que leur estomac étant fort, les alimens légers et qui se digèrent trop aisément, se dissiperoient trop promptement, et ne les nourriroient pas assez.

Aux enfans.

Dans l'enfance et dans la tendre jeunesse, l'estomac est foible, les vaisseaux sont très-fins et se développent ; la nourriture doit donc être légère, déliée, tenue, douce et facile à digérer, c'est pourquoi il faut donner aux enfans un lait fluide et le moins épais qu'il est possible, pour éviter les engorgemens dans les vaisseaux fins et délicats. Ainsi le lait d'une nourrice nouvellement accouchée convient mieux pour les enfans nouveaux-nés, que celui d'une femme qui est accouchée depuis quatre ou cinq mois, et dont le lait commence à avoir trop de consistance. Le lait de la nouvelle accouchée acquiert peu à peu la qualité qui convient à l'enfant, à mesure que ses petits organes se développent et se fortifient. Les nourrices doivent observer aussi un régime de vivres doux, et éviter toutes sortes de passions violentes, non pas tant parce que

Espèce de lait qu'on doit donner aux enfans.

les passions de la nourrice se communiquent, comme l'on croit, à l'enfant, mais parce qu'elles troublent la digestion.

Choix des alimens dans la tendre jeunesse.

Quand on réfléchit sur la délicatesse des parties et des nerfs d'un enfant qui n'est plus à la mamelle, on sent bien que les liqueurs spiritueuses et les alimens trop solides ou trop salés, et difficiles à digérer, comme la viande, ne lui conviennent pas, soit pour son accroissement, soit pour sa réparation. La foiblesse de son estomac demande aussi qu'il mange peu à la fois, mais souvent.

Dans la vieillesse.

Comme dans la vieillesse on fait peu de dissipation, que les liqueurs sont plus épaisses, que les sécrétions se font plus lentement, et que les solides sont moins souples que dans la jeunesse, il ne faut pour les vieillards que des alimens doux, nourrissans, humectans, aisés à digérer, et en médiocre quantité à-la-fois, sur-tout le soir.

Alimens mauvais dans tout âge.

A tout âge, mais principalement dans la vieillesse, l'usage continuel et immodéré des viandes salées et fumées, des végétaux acides et aromatiques, et des liqueurs spiritueuses, est plus propre à durcir et à racornir les parties du corps, qu'à leur fournir de bons sucs : d'ailleurs la digestion de ces alimens est difficile, et ils fournissent un sang âcre qui déchire les vaisseaux capillaires.

Pouvoir de l'habitude.

L'habitude a cependant un grand pouvoir sur les corps; car on voit des gens conserver une bonne santé en vivant d'alimens mal-

sains et des boissons fort mauvaises, parce qu'ils s'y sont habitués peu à peu, et tomber malades lorsqu'ils ont voulu changer leur manière de vivre. L'habitude est, comme l'on dit, une seconde nature, et il est souvent dangereux pour la santé de s'en défaire tout-à-coup. Ainsi lorsqu'il s'agit de changer une mauvaise manière de vivre ; il ne le faut faire que peu à peu insensiblement.

Elle est une seconde nature.

C'est pour cette raison qu'il est bon de ne pas contracter l'habitude de quelque chose que ce soit, et que quelques Auteurs conseillent à un homme sain, fort et robuste de mener un genre de vie un peu varié, de se faire de longue main à tout, de n'éviter aucune sorte d'alimens, même les plus communs, d'être tantôt à la campagne où l'air est plus vif et plus sain, et tantôt à la ville, de faire beaucoup d'exercice, et de se reposer un peu, et enfin de sortir quelquefois des bornes de la modération dans le manger, c'est-à-dire, de manger quelquefois un peu plus qu'il ne faut, et dans d'autres temps de se priver de quelques repas.

Il est bon de n'en contracter aucune.

Ce qu'on doit faire pour cela.

L'heure des repas devroit être marqué par la faim; cependant l'usage nous assujettit à des heures réglées, Quand on se trouve bien de dîner et de souper chaque jour, l'on ne doit pas changer cette manière de vivre. Dans la jeunesse où l'on dissipe beaucoup, et dans la vieillesse où l'on a besoin de force, et où l'on ne doit pas beaucoup manger à la fois, on ajoute souvent à ces deux repas le déjeûner et le goûté.

L'heure des repas.

Quand il convient de manger.

Il faut seulement observer, sur-tout quand on a mauvais estomac, de ne manger et de ne boire que lorsque la digestion des alimens du dernier repas est faite.

Nombre des repas pendant les 24 heures.

Quelque nombre de repas que l'on fasse, la quantité d'alimens que l'on prend dans les vingt-quatre heures, ne doit pas excéder la dissipation que l'on fait. Beaucoup de gens sont à présent dans l'usage de ne faire qu'un seul repas : s'ils prennent dans ce repas la quantité d'alimens qu'ils prendroient dans plusieurs, leur santé doit en souffrir; car l'estomac se trouvant trop rempli, ne peut faire facilement ses fonctions, et doit avoir trop à travailler : par conséquent deux repas approchant d'égale quantité paroissent préférables à un seul, dans lequel on mangeroit comme dans deux. On demande quelquefois à quel repas du souper ou du dîner on doit la préférence. Si l'on se porte bien et si l'on vit frugalement, on peut manger également à souper et à dîner; mais si l'on est délicat, il vaut mieux bien dîner et souper légèrement, que de dîner légèrement et manger beaucoup à souper.

S'il est bon de faire un seul repas.

S'il vaut mieux beaucoup dîner ou beaucoup souper.

S'il faut mettre quelque intervalle après les grands exercices.

Comme les grandes fatigues épuisent les esprits, et affoiblissent par conséquent nos organes, il faut observer de se reposer quelque temps avant que de manger. Dans la tristesse et le chagrin, on ne doit faire usage que d'alimens très-légers et en très-petite quantité, parce que l'estomac n'est pas alors en état d'en supporter de grossiers, ni d'en digérer beaucoup à-la-fois.

S'il faut beaucoup manger dans le chagrin.

L'été,

Alimens dont il faut user pendant l'été

L'été, où l'on fait une grande dissipation d'esprits et de parties fluides, les alimens légers, humectans, fluides et aisés à digérer, conviennent pour réparer plus promptement ces substances : au lieu que l'hiver, pendant lequel les esprits sont moins dissipés et les fibres de toutes les parties du corps ont plus de force, demande qu'on vive d'alimens moins légers.

Et pendant l'hiver.

Comme la digestion dépend en partie de la bonne préparation que les alimens reçoivent dans la bouche, il est important de les bien briser avec les dents, sur-tout ceux qui sont durs, et de les garder quelque temps, pour que la salive puisse mieux les pénétrer ; car ceux qui avalent à la hâte, sans mâcher, sont très-sujets à des indigestions. C'est pour éviter cet inconvénient qu'on ne donne pas aux enfans des alimens trop solides, et que les vieillards et ceux à qui les dents manquent, doivent vivre d'alimens aisés à digérer, ou avoir beaucoup d'attention à bien mâcher ceux qui sont un peu solides.

Il est dangereux d'avaler à la hâte les alimens.

§. III. Il n'est pas possible de vivre ni de se bien porter long-tems sans dormir. Le sommeil (*voyez* la physiol.) répare les parties spiritueuses du sang, dissipées pendant la veille ; il rétablit par conséquent les forces abattues, soit par le travail, soit par la maladie ; il procure aussi une transpiration et une secrétion des urines plus abondante, et il contribue beaucoup à la digestion, et plus encore à la nutrition.

Le sommeil et la veille.

Effets du sommeil.

Le temps le plus favorable pour le sommeil.

La nuit, ou tout est sombre et tranquille dans la nature, paroît être le temps le plus propre pour le sommeil. La vigueur du corps et de l'esprit se répare en effet beaucoup mieux pendant la nuit que pendant le jour: ainsi le travail et l'étude de la nuit affoiblissent la santé.

Quel est le bon sommeil.

Le sommeil tranquille et non interrompu est le meilleur; le sommeil inquiet, agité et interrompu plusieurs fois, non-seulement ne rétablit point les forces, mais empêche encore la transpiration, et trouble la digestion.

L'exercice et l'habitude sont deux choses qui doivent règler la durée du sommeil. On dort assez ordinairement six à sept heures de suite dans vingt-quatre heures. Le sommeil modéré rend le corps et l'esprit lègers. Si l'on dort trop, on devient lourd, pesant, et l'esprit est peu propre au travail.

Temps qu'on doit dormir.

Effets du sommeil modéré et de l'immodéré.

Autant le sommeil est utile à la santé, autant la veille immodérée y est-elle préjudiciable; elle peut occasionner de grands désordres dans l'économie animale, par l'épuisement des esprits et des parties fluides du sang dont elle est cause. Ainsi la modération dans la veille comme dans le sommeil, est nécessaire à la santé.

Ce que cause la veille immodérée.

Endroit où il convient de dormir.

Comme le bon air contribue beaucoup à notre santé, il convient que le lieu où l'on couche soit sain: c'est pourquoi les endroits spacieux, secs, et où règne un bon air, sont meilleurs pour dormir que ceux qui sont renfermés, petits, humides, échauffés par des poêles, *etc.*

Pour dormir, on doit observer que rien ne soit serré autour de soi, de se mettre sur un des côtés, et d'avoir la tête un peu élevée et le corps fléchi. Attitude durant le sommeil.

§. IV. Le mouvement et le repos ne contribuent pas moins à la santé que le sommeil. Le mouvement, en augmentant la circulation du sang, atténue et divise les humeurs, et procure une transpiration douce et une filtration de toutes les liqueurs : en accélérant les esprits animaux, il en facilite la distribution dans toutes les fibres du corps, ce qui fortifie nos parties ; il donne de l'appétit et aide la digestion : delà vient que ceux qui sont accoutumés à se donner du mouvement, sont ordinairement plus robustes que les autres, et moins sujets à beaucoup de maladies. Le mouvement et le repos. Bons effets du mouvement modéré.

Il ne faut pas cependant faire trop d'exercice ; car l'exercice immodéré, sur-tout celui de l'esprit, dissipe trop les esprits animaux, affoiblit à la longue les parties, en diminue le ressort, et épuise beaucoup les parties fluides du sang. Mauvais effets de l'immodéré.

Le mouvement se divise en actif et en passif. L'actif est celui qu'on se donne par l'exercice de marcher, de la promenade, de la chasse, de la paume et du volant, de la danse, de la voix, et du travail du corps et de l'esprit, *etc.* Le passif est celui que l'on prend en carrosse, à cheval, ou dans quelque machine, *etc.* Combien il y a de sortes de mouvemens.

L'exercice peut être porté jusqu'au commencement de lassitude ; mais pour être bon, Dans quel temps on doit prendre de l'exercice.

il doit être pris avant le repas et dans un air pur et léger. C'est pour cette raison que les voyages et la campagne contribuent beaucoup à nous conserver la santé, et souvent à la rétablir.

Le repos modéré.

Le repos modéré et proportionné au mouvement qu'on s'est donné, est aussi fort bon et fort utile à la santé ; mais celui qui est excessif, produit des effets contraires à ceux du mouvement modéré. Il est par conséquent très-mauvais. La vie sédentaire et oisive est sujette à beaucoup plus d'indispositions, que celle où l'on se donne du mouvement et de l'exercice.

L'excessif.

Vie oisive.

Les excrétions retenues ou évacuées.

§. V. On entend par excrétion, l'évacuation des humeurs superflues et hétérogènes, dont la masse du sang se dépure. (*Voyez* la Physiologie).

Utilité des excrétions.

Ces humeurs qui y sont renfermées en sont séparées par les différens organes, appelés glandes, et sont remplacées successivement par une égale quantité d'alimens. Ce sont ces évacuations et ce remplacement continuels qui, dans les adultes, entretiennent le corps dans un poids égal, et qui par conséquent conservent la vie et la santé. Il est donc important de ne point troubler les sécrétions et d'éviter tout ce qui peut les diminuer, les supprimer et les augmenter.

Toutes ces humeurs ont aussi chacune en particulier un usage dont on peut connoître l'importance, en se rappelant ce qui a été dit dans la Physiologie. Il y en a plu-

sieurs qui méritent une attention particulière. Telles sont les urines, la sueur, la transpiration, les règles, les hémorroïdes habituelles, à quoi on doit ajouter les excrémens stercoraux.

La rétention ou la suppression, et l'évacuation trop abondante de ces excrémens sont également nuisibles à la santé. Il faut donc tâcher d'aider la nature à s'en débarrasser et ne la pas troubler.

Les urines.

Pour procurer une filtration aisée des urines, il faut faire usage de boisson très-légère et très-coulante, capable de se charger des parties salines et terrestres du sang. Lorsqu'elles sont passées dans la vessie, et que la nature nous avertit de les rendre, il est dangereux de les retenir, comme d'uriner aussi le matin, sans avoir fait quelque pas dans sa chambre.

La transpiration et la sueur.

La sueur et la transpiration sont les plus abondantes de toutes les sécrétions : il est très-aisé de les déranger ; il faut chercher à les entretenir, et éviter tout ce qui peut les supprimer.

Pour cet effet, il faut ouvrir les pores des glandes, et procurer la sortie de l'humeur de la transpiration grossière et croupissante, par les frictions sèches, faites avec un linge ou une brosse, et décrasser de temps en temps, la peau par des bains tièdes et par le lavement des pieds, des mains, de la tête, et de toutes les parties qui transpirent beaucoup.

On sait que le froid bouche les pores,

et diminue ou supprime la transpiration et la sueur. Il y a plusieurs moyens d'éviter ce désordre ; les principaux sont de prendre de bonne heure les habits d'hiver et de les quitter très-tard, et de ne point passer subitement d'un air chaud à un air froid, lorsque l'on est en sueur ou en transpiration, ou lorsque l'on a parlé quelque temps.

Les règles. Pendant les règles ou à leur approche, le sexe doit avoir soin de ne se pas faire saigner, sur-tout du bras, d'éviter, les choses qui pourroient lui faire peur, et de ne pas mettre les pieds dans l'eau froide.

Les évacuations habituelles. Les gens sanguins sont sujets assez souvent à un flux hémorroïdal et périodique, et à d'autres évacuations de même ou de différente espèce, qu'il ne faut point supprimer, et auxquelles il faut suppléer par la saignée, lorsque le flux ou les autres évacuations viennent à cesser.

Les excrémens stercoraux. La difficulté de rendre les excrémens stercoraux altère la santé. On doit donc en chercher la cause pour la détruire par le régime et aider la nature à les rendre une ou deux fois le jour, par le moyen des lavemens, dont il ne faut cependant pas faire un usage trop habituel.

Les passions de l'ame. §. VI. Les passions et les affections de l'ame produisent sur nous des effets bien sensibles. La joie et la crainte sont les principales auxquelles on peut rapporter toutes les autres.

Dans la première, les esprits coulent avec vivacité ; dans l'autre, tout est retenu et

concentré. On peut conclure delà que celles qui sont violentes, dérangent beaucoup la santé, et qu'il est très-important de les éviter, et de tâcher de n'en avoir que de douces et de modérées.

Fin de la seconde Partie.

TROISIÈME PARTIE.

PATHOLOGIE.

LA Pathologie a pour objet les maladies du corps humain, leurs différences, leurs causes, leurs signes, leurs symptômes et accidens.

La maladie est un état dans lequel une ou plusieurs fonctions du corps sont lésées.

On doit considérer, par rapport aux maladies en général :

1°. Leur division en plusieurs espèces, et les différens noms qu'on leur donne.

2°. Leurs causes.

3°. Leurs signes.

4°. Leurs symptômes et leurs accidens.

C'est ce que les auteurs expriment par ces quatre termes grecs, Nosologie, Æetiologie, Séméiotique et Symptomatologie.

CHAPITRE I.

De la Division des maladies en plusieurs espèces, et des différens noms qu'on leur donne.

LES noms et les différences des maladies sont tirés des substances auxquelles elles arrivent, et de quelques autres circonstances particulières qui les accompagnent.

Par rapport aux substances.

1°. Par rapport aux deux substances qui composent le corps humain, savoir, les solides et les fluides, on les divise en deux espèces. On appellle maladies similaires et organiques celles qui attaquent les solides; on nomme pléthore et cacochymie celles qui attaquent les fluides.

En quoi consistent les maladies similaires.

Les maladies similaires consistent les unes dans le relâchement ou l'atonie des fibres, d'autres dans leur contraction, et d'autres enfin dans leur rupture.

Et les organiques.

Les maladies organiques sont de deux espèces. La première vient de la mauvaise conformation. La deuxième vient de la solution de continuité des parties.

La première se subdivise en quatre classes.

La première renferme les maladies qui viennent de la grandeur disproportionnée d'une partie, telles sont les tumeurs contre nature; et celles qui viennent de sa petitesse, telles sont les maladies où les parties sont atrophiées.

La seconde renferme celles qui viennent de la mauvaise figure d'une partie. Cette mauvaise figure peut être de naissance, comme le bec-de-lièvre; ou être causée par accident, comme le déplacement des pièces d'une partie fracturée.

La troisième renferme celles qui consistent dans le nombre extraordinaire de certaines parties, comme dans celui de six ou de quatre doigts.

Enfin la quatrième renferme celles qui consistent dans la situation des parties, telles sont les luxations, les hernies, *etc.*

La solution de continuité est une division des parties, soit simples, soit organiques, qui, selon l'ordre naturel, doivent être unies; telles sont les plaies et les ulcères dans les parties molles; les fractures et les caries dans les parties dures, *etc.* Solution de continuité ce que c'est.

Les maladies qui attaquent les fluides sont de deux espèces, la pléthore et la cacochymie. Maladies des fluides.

La pléthore est une abondance d'humeur qui gêne les fonctions. Elle peut être répandue par tout le corps, ou bornée à quelque partie. La pléthore.

La cacochymie est une altération de toutes ou de quelques-unes des humeurs qui dérangent nos fonctions. La cacochymie.

2o. On donne différens noms aux maladies suivant les différentes circonstances qui les accompagnent.

On les divise par rapport à leurs causes en sporadiques, en pandémiques, en bénignes et en malignes. Par rapport à leurs causes.

Les sporadiques sont celles qui viennent de diverses causes, et à différentes personnes en même temps, comme l'érysipèle à l'une et le phlegmon à l'autre. Les sporadiques.

Les pandémiques sont celles qui sont répandues dans un pays. On les subdivise en endémiques et en épidémiques. Les pandémiques.

Les endémiques sont celles qui règnent toujours dans une même contrée, soit à cause de l'air qu'on y respire, soit à cause des eaux qu'on y boit. Tel est le goître en Savoie, les écrouelles en Espagne, le *plica* Les endémiques.

en Pologne, le scorbut dans le Nord, le pian et le dragoneau en Amérique.

Les épidémiques. Les épidémiques sont celles qui affligent tout un pays, mais qui sont passagères. Telles sont la peste, la petite-vérole, *etc.*

Les bénignes. Les maladies bénignes sont celles qui ne sont accompagnées d'aucuns symptômes facheux.

Les malignes. Les maladies malignes sont celles qui ont des symptômes dangereux et extraordinaires.

Par rapport à leur origine. Par rapport à l'origine des maladies, on les divise en idiopathiques, symptomatiques, critiques, héréditaires et acquises.

Les idiopathiques. Les maladies idiopathiques sont celles qui dépendent du propre vice de la partie où elles se rencontrent, comme un érysipèle ou un phlegmon simple qui survienent à quelque partie.

Les symptomatiques. Les symptomatiques au contraire sont celles qui dépendent du vice de quelque autre partie que celle où elles se manifestent. Telle est l'inflamation de la conjonctive à la suite des plaies du cerveau; car elle vient de la lésion de la dure-mère.

Les critiques. Les maladies critiques sont celles qui tirent leur origine de quelqu'autre maladie dont elles sont les terminaisons. Telles sont les parotides dans les fièvres malignes.

Les héréditaires. Les maladies héréditaires sont celles qui dépendent du vice des liqueurs de nos pères et de nos mères, et que nous apportons en venant au monde. Telles sont quelquefois la goutte, la pierre, *etc.*

Les maladies acquises sont celles que l'on acquiert après la naissance. Telle est la vérole, *etc.*

Par rapport à leur évènement, il y a des maladies qu'on peut guérir, d'autres qui sont incurables ; il y en a de légères, de dangereuses et de mortelles. Les curables, incurables, dangereuses, mortelles.

Par rapport à leur communication, il y en a de contagieuses, c'est-à dire, qui se gagnent par quelque contact médiat ou immédiat, et d'autres qui ne le sont point. Les contagieuses.

Par rapport à leur effet, on appelle les unes simples, les autres composées, et d'autres compliquées. Par rapport à leur effet.

Les maladies simples sont celles qui ne présentent qu'une seule indication pour la cure. Telle est une division de la graisse et des parties charnues, faite par un instrument tranchant, et qui ne demande que la réunion. Les simples.

Les maladies composées sont celles qui présentent plusieurs indications pour la cure, mais auxquelles on peut satisfaire en même-temps. Telle est une plaie avec une hémorragie légère. Les composées.

Les maladies compliquées, sont celles qui présentent plusieurs indications, qui toutes demandent une cure particulière. Telle est une fracture avec contusion, plaie, douleur considérable. Les compliquées.

Les maladies compliquées sont de trois espèces ; les unes sont compliquées avec leurs causes ; d'autres avec des maladies différentes ; et d'autres avec des accidens. En combien de manières.

Par rapport à leur durée.

Par rapport à la durée des maladies, on les distingue en aiguës et en chroniques.

Les aiguës.

Les maladies aiguës sont celles qui se terminent promptement en bien ou en mal. Telles sont toutes les inflammations.

Les chroniques.

Les maladies chroniques sont celles qui durent très-long-temps, et quelque fois même toute la vie, comme le skirrhe, les écrouelles, les anchyloses, *etc.*

Par rapport à leur temps.

On distingue aussi dans toutes maladies quatre temps, excepté dans celles qui se terminent par la mort.

Le premier temps est le commencement de la maladie. Il comprend l'espace qui se trouve entre le premier instant et le progrès des symptômes.

Le second est celui de l'augmentation, c'est-à-dire celui où les symptômes se multiplient et deviennent plus considérables.

Le troisième est celui de l'état, c'est-à-dire celui où les symptômes sont à leur plus haut degré.

Enfin, le quatrième est celui du déclin ou de la fin, c'est-à-dire, où les symptômes diminuent sensiblement, et disparoissent par degré.

Par rapport à l'âge et au sexe.

Les maladies sont encore différentes, selon les âges et les différens sexes, c'est-à-dire, qu'il y en a qui sont particulières à chaque sexe, et d'autres auxquelles on est plus sujet dans un certain âge que dans un autre : ainsi on les a distinguées en celles des enfans, des adultes, et des vieillards, et en celles des femmes et des hommes.

Les enfans sont fort sujets à la gale laiteuse, à la teigne, au suintement des oreilles, à la chûte de l'anus, aux ophthalmies, aux écrouelles, aux rachitis, et à la pierre dans la vessie. Celles des enfans.

Les adultes à la squinancie, aux hémorroïdes, aux engorgemens des glandes, à l'inflammation. Des adultes.

Les vieillards à la goutte, à la cataracte, à la difficulté d'uriner, à la rétention d'urine, à la gravelle, à la pierre, aux ulcères des reins et de la vessie, à la gangrène sèche, aux hernies. Des vieillards.

Par rapport au sexe; les maladies particulières aux femmes, l'imperforation de la vulve, le défaut ou la suppression des règles, d'où il suit beaucoup d'accidens, la grossesse, les varices, l'accouchement naturel ou difficile, les dépôts laiteux, le lait répandu, la gerçure ou écorchure du bout du sein, la chûte du vagin et de la matrice, les moles, les cancers des mamelles et de la matrice, sur-tout à un certain âge. Celles des femmes.

Les maladies particulières aux hommes, sont les tumeurs des testicules, les cancers de ces parties et de la verge, le phymosis, et paraphymosis. Ils sont aussi plus sujets que les femmes à la difficulté d'uriner, à la rétention d'urine et à la pierre dans la vessie. Et des hommes.

Par rapport à la situation des parties que les maladies attaquent, on les a divisées en internes et en externes. Par rapport à la situation des parties.

Les internes.

Les maladies internes sont celles qui attaquent les parties renfermées, comme le cerveau, les poumons, *etc.*

Les externes.

Les maladies externes sont celles qui surviennent à quelques parties extérieures, et qui n'attaquent les intérieures qu'après avoir lésé les premières. La connoissance de ces dernières maladies et de celles des internes qui ont besoin de l'opération de la main, est l'objet de la Chirurgie.

CHAPITRE II.

Des causes des maladies.

Ce que c'est que cause de maladie.

Les causes des maladies sont toutes les choses qui blessent l'action, en produisant un dérangement des solides ou des fluides, ou de tous les deux ensemble.

Leur division.

On divise les causes des maladies en internes et en externes, en éloignées et en immédiates, en primitives, en antécédentes et en conjointes.

Les internes se trouvent en nous : elles sont les effets des causes externes ; souvent elles sont elles-mêmes des maladies.

Les externes au contraire sont hors de nous, et ne sont jamais maladies.

Elles sont la plupart déterminantes ou prédisposantes, c'est-à-dire, qu'elles ne sont ordinairement cause des maladies, qu'autant qu'il y a quelque disposition interne que la cause externe détermine.

§. I. Les causes internes se trouvent dans les fluides et dans les solides. Causes internes.

Les solides, dont le ressort et l'intégrité naturelle sont perdus, ou dont le ressort est augmenté, deviennent cause des maladies.

La tension excessive des fibres des solides occasionne un trouble dans la circulation du sang et des esprits : delà viennent l'engorgement dans les vaisseaux, la fièvre, l'inflammation, la gangrène, la convulsion, *etc.* Elle produit encore la compression de certaines parties, par le resserrement des membranes dont elles sont environnées, et la diminution ou la suppression de certaines évacuations, comme il arrive dans la tension du sphincter de la vessie, qui occasionne la rétention d'urine. Le ressort augmenté.

Le ressort des solides perdu, fait tomber les parties dans un défaut d'action : delà vient la perte ou la diminution de l'organe, comme dans la paralysie de la vessie, et quelquefois l'engorgement des liqueurs dans les parties, comme dans la grenouillette, *etc.* Le ressort perdu.

Lorsque l'intégrité des solides est perdue par quelque cause que ce soit, on appelle ce défaut, solution de continuité. Les coups portés avec quelques instrumens tranchans, piquans ou contondans, *etc.* le produisent. Intégrité perdue.

Quoique le vice des fluides soit lui-même maladie, néanmoins on le doit considérer ici comme cause de maladie.

Ce vice est contracté dès le ventre de Vices des fluides.

la mère, si son sang est empreint de quelque vice particulier, par exemple, du vénérien, du scrophuleux, *etc.*; ou après la naissance, si les fluides ont perdu leurs bonnes qualités par quelque cause extérieure, ou par le défaut des solides.

Les fluides peuvent être viciés ou dans leur quantité, ou dans leur qualité.

Vices du chyle. La trop grande ou trop petite quantité du chyle, son épaisseur, sa trop grande fluidité et son acrimonie, sont des vices de cette liqueur, capables de causer différentes maladies.

Vices du sang. L'abondance ou la petite quantité de sang, sa dissolution, son épaississement, son âcreté, l'augmentation, la diminution ou la perte de son mouvement, le développement ou l'impression de différens virus, qui sont le vénérien, le scorbutique, le cancéreux, le scrophuleux, le psorique, le goutteux, l'hydrophobique, *etc.* sont les défauts de cette liqueur qui peuvent produire des maladies.

Vices des humeurs émanées du sang. Enfin la trop grande ou la trop petite quantité des humeurs qui se séparent de la masse du sang, leur épaississement, leur trop grande fluidité et leur âcreté, sont encore autant de causes de maladies.

Causes externes. §. II. On peut réduire les causes externes des maladies à sept espèces; savoir, les coups, les efforts violens, les fortes ligatures ou compressions, l'action du feu, le contact, l'introduction de quelque corps dans les ouvertures naturelles ou dans la

substance des parties, et le mauvais usage des six choses non naturelles.

Les coups. Il est aisé de concevoir que les coups, les efforts violens et les fortes ligatures ou compressions sont cause de maladies; car ils peuvent détruire l'intégrité de nos parties solides, ou occasionner quelque déplacement.

Le feu. Par l'action du feu, on n'entend pas seulement celle du feu ordinaire, mais encore celle de toutes les choses qui peuvent brûler; telles que la chaux, les eaux fortes, la poudre à canon, *etc.* Toutes ces choses divisent les solides, et accélèrent le mouvement des fluides; leur action est par conséquent cause des maladies.

Le contact. Quatre espèces de contact peuvent occasionner les maladies; 1°. la respiration d'un mauvais air; 2°. l'attouchement simple d'une personne mal-saine, ou de quelque chose qu'elle aura touchée; 3°. le congrès d'une personne saine avec une personne gâtée; 4°. l'attouchement ou la morsure et piqûre des animaux vénimeux, comme de la vipère, du scorpion, d'un animal enragé, *etc.* La première occasionne la peste, le scorbut, *etc.*; la seconde occasionne la gale, *etc.*; la troisième, outre ces maladies, occasionne encore la vérole; la quatrième cause l'introduction dans le sang d'une humeur vénéneuse, d'un virus hydrophobique, *etc.*

Les corps étrangers. Les corps étrangers introduits dans les oreilles, dans le gosier, dans le vagin,

dans la vessie par l'urèthre, dans l'œil, blessent, par leur séjour, les organes où ils sont, et produisent beaucoup d'accidens.

Les vers dont on avale les œufs avec les alimens, consomment le chyle, piquent les intestins, d'où viennent la maigreur et les convulsions dans les enfans, et s'amassent en peloton, ils forment quelquefois des tumeurs.

Les choses non-naturelles.

Les choses non-naturelles qui peuvent être cause de maladies, sont toutes nécessaires à la santé, et ne nuisent que par leur excès ou par quelque vice qu'elles ont contracté : tels sont l'air, les alimens, le mouvement et le repos, le sommeil et la veille, les humeurs retenues ou évacuées, et les passions de l'ame.

L'air.

1. La chaleur, la froideur, la sécheresse, l'humidité, l'infection et les variations de l'air, sont autant de différentes qualités qui peuvent occasionner des maladies.

Trop chaud, il raréfie les liqueurs, augmente leur mouvement, et empêche les sécrétions; trop froid, il condense les fluides, resserre les pores, augmente la force des fibres : lorsque la froideur est excessive, il éteint, en congelant, le principe vital dans les parties les plus éloignées du cœur. Trop sec, il dissipe les parties les plus fluides du sang; trop humide, il relâche les fibres et diminue la transpiration pulmonaire et cutanée; infecté, il cause des maladies malignes. Ses variations subites

produisent encore des maladies, soit en accélérant, soit en supprimant la transpiration, *etc.*

Les alimens.

II. Les alimens peuvent nuire par leur qualité ou par leur quantité; par leur qualité, s'ils sont âcres, salés, spiritueux, trop épais ou trop fluides; par leur quantité, lorsqu'on les prend avec excès, quoique bons, ou lorsqu'on n'en prend pas assez pour réparer les pertes qu'a faites la nature.

Le mouvement et le repos.

III. Le grand mouvement et le trop long repos sont causes des maladies: le mouvement, parce qu'il dissipe les parties fluides et spiritueuses; le repos, parce qu'il altère la souplesse des fibres musculeuses, qui ne peut être entretenue que par un exercice modéré, et dont la perte produit l'épaississement des liqueurs.

Le sommeil et la veille.

IV. L'excès du sommeil et celui de la veille produisent encore des maladies: celui du sommeil, en occasionnant l'épaississement des liqueurs: celui de la veille en causant une trop grande dissipation des esprits animaux.

Les humeurs retenues.

V. Les humeurs qui, dans l'état de santé, émanent en certaine quantité de la masse du sang, savoir, la bile, les urines, l'humeur de la transpiration, les hémorroïdes, les lochies, *etc.* deviennent la source d'une infinité de maladies, lorsque leur évacuation est trop abondante, où lorsqu'elle est supprimée.

Les passions de l'ame.

Les passions violentes de l'ame, lors-

qu'elles durent, causent dans les esprits, dans la circulation du sang et dans les sécrétions, une dépravation qui produit différentes maladies, selon leur diversité et selon leur durée.

Les causes éloignées.

Au sujet des autres divisions des causes de maladies, on remarquera, 1°. que les causes éloignées sont celles qui sont disposées à produire des maladies, pourvu que quelques autres y concourent; que les

La cause immédiate.

prochaines ou immédiates sont celles qui produisent le mal présent, et qu'elles sont inséparables des maladies. Par exemple, le passage du sang dans les vaisseaux lymphatiques, est inséparable de l'inflammation dont il est la cause immédiate. La connoissance des causes immédiates est absolument nécessaire pour la guérison des maladies. On remarquera, 2°. que les causes externes étoient appelées par les

Cause primitive.

Anciens, primitives ou procatarctiques, et les internes, antécédentes ou conjointes.

Antécédentes.

Ils entendoient par antécédentes, les

Conjointes.

liqueurs qui circulent dans les vaisseaux; et par conjointes, ces mêmes liqueurs arrêtées dans les parties malades.

CHAPITRE III.

Des signes des maladies.

Ce que c'est que signe de maladie.

Signe de maladie est ce qui fait connoître et distinguer les causes de son approche, sa nature, sa durée et son issue.

On distingue en général trois espèces de signes; savoir, les commémoratifs, les diagnostics et les prognostics.

§. I. Les commémoratifs nous apprennent ce qui s'est passé avant la maladie, et se tirent de tout ce qui l'a précédée; savoir, de la manière de vivre du malade, du pays qu'il a habité, de la constitution de ses père et mère, de la situation où il étoit au temps de sa blessure, s'il s'agit d'une plaie; des maladies auxquelles il a été sujet, ou de celles qu'il a contractées, *etc.* Les commémoratifs.

Ces signes conduisent à une parfaite connoissance de la maladie, de ses causes et de l'issue qu'elle peut avoir, et nous indiquent, conjointement avec les diagnostics, les remèdes convenables.

§. II. Les signes diagnostics nous découvrent l'état présent d'une maladie, et nous font juger par-là de ses causes et de sa nature. Les diagnostiques.

On les distingue en communs et en propres, en positifs et en exclusifs, en univoques et en équivoques, en sensibles et rationnels, ou plutôt en ceux que la raison découvre. Il y en a certains qu'on appelle pathognomoniques. Leur division.

1°. Les signes communs sont ceux qui se rencontrent toujours dans une même espèce de maladie : par exemple, la tumeur est un signe commun à tous les apostêmes. Les communs.

Les signes propres sont ceux qui sont par- Les propres.

ticuliers à chaque maladie, et qui les caractérisent, c'est-à-dire, qui mettent la différence entre plusieurs maladies de la même espèce : par exemple, la fluctuation est un signe particulier qui nous fait connoître la différence qu'il y a entre une tumeur dont la matière est fluide, et une dont la matière n'est pas fluide.

Les positifs. 2°. Les signes positifs sont ceux qui déterminent si clairement de quelle espèce est une maladie, qu'on ne peut pas en douter : par exemple, l'hémorragie considérable d'une plaie est un signe positif qu'il y a un

Les exclusifs vaisseau ouvert. Les signes exclusifs sont ceux qui, en faisant connoître qu'une maladie n'est pas d'une telle ou telle espèce, donnent lieu de connoître de quelle espèce elle est effectivement. Par exemple, lorsqu'un homme a le hoquet avec un vomissement bilieux de matières stercorales, s'il ne paroît point de tumeur à l'aine, ou aux environs du ventre, c'est un signe exclusif qui, en faisant connoître qu'il n'y a point de hernie, donne lieu de conclure que le vomissement vient d'un volvulus.

Les équivoques. 3o. Les signes équivoques sont ceux qui paroissent dans plusieurs espèces de maladies. Par exemple, la douleur qu'on ressent à une partie, et la difficulté de la remuer, sont des signes équivoques, parce qu'ils s'y rencontrent également lorsqu'il y a luxation et lorsqu'il y a fracture. Les

Les univoques. signes univoques sont ceux qui ne se rencontrent que dans une espèce de maladie,

et

et qui par conséquent la caractérisent. Par exemple, si en portant la sonde dans la vessie, on y rencontre un corps dur, c'est un signe univoque que le malade est attaqué de la pierre.

4°. Les signes sensibles sont ceux qui se présentent à nos sens, à la vue, à l'ouïe, à l'odorat, au toucher, et quelquefois au goût : en voici des exemples. Les sensuels.

Par la vue, on reconnoît la mauvaise conformation, les solutions de continuité extérieures, *etc.* La vue.

Par l'ouïe, on entend les pièces fracturées faire un certain bruit, lorsqu'on touche une fracture, *etc.* L'ouïe.

Par l'odorat, on reconnoît la mortification, l'espèce d'humeur qui sort d'une plaie, *etc.* L'odorat.

Par le toucher, on s'assure de l'étendue, de la profondeur et de la direction d'une plaie ou d'un sinus : on reconnoît les collections d'humeurs et les artères qu'il seroit dangereux de couper, lorsqu'on fait certaines opérations. Le toucher.

Les signes rationnels sont ceux que le raisonnement découvre. Ces signes ne sont point, à proprement parler, des signes, mais des conclusions que l'on tire des signes extérieurs touchant les maladies, leurs degrés, leurs circonstances et les remèdes qui leur conviennent. Pour tirer ces conclusions avec justesse, il faut faire attention à cinq choses : 1°. aux fonctions lésées ; 2°. à la partie affectée ; 3°. aux évacuations sup- Les rationnels.

primées ou contre nature ; 4°. à la situation et à l'espèce de douleur que sent le malade ; 5°. enfin aux choses qui soulagent ou qui augmentent le mal.

Les patognomoniques.

5°. Les signes pathognomoniques sont ceux qui sont inséparables de la maladie, et qui se tirent de son essence. Par exemple, l'issue de l'urine par une plaie de l'hypogastre, est un signe pathognomonique que la vessie est percée.

Les prognostiques.

§. III. Les signes prognostics sont ceux qui nous font prévoir la durée et l'issue d'une maladie. Ils se tirent du degré, de la différence et de la complication des maladies, de leurs causes, de la nature des parties malades, et de leur nécessité pour la vie et la santé ; des accidens, de l'âge du malade, de son tempérament, de son sexe, de la difficulté d'appliquer les remèdes, *etc.*

Il est important de faire attention aux signes sensibles.

Rien n'est si important dans certaines maladies, que de faire attention aux signes sensibles. La qualité et la quantité des urines et des autres excrétions, comme la sueur et la transpiration ; la situation dans laquelle le malade se couche, et l'état de la peau, du visage, des yeux, de la langue et du pouls, font souvent connoître parfaitement la nature et le degré de la maladie.

Et sur-tout au pouls.

La connoissance du pouls y est sur-tout très-nécessaire ; car le pouls est produit par la dilatation et par la contraction alternative et successive du cœur et des artères, au moyen desquelles le sang est envoyé

par le cœur dans les artères, et des artères dans les veines qui le rapportent au cœur : ainsi cette pulsation qui vient de la circulation du sang, en doit faire connoître l'égalité ou l'altération.

Les différences pendant la santé.

1°. Le pouls se manifeste de différentes façons dans l'état de santé ; il est grand, vîte, petit, lent, fort, foible, dur et mou.

Le pouls grand est celui où l'artère se fait sentir fort dilaté : il marque l'abondance du sang, et que le cœur en chasse beaucoup dans l'artère.

Le pouls petit est celui qui fait peu sentir la dilatation de l'artère : il indique qu'il n'y a pas une grande abondance de sang, et que le cœur en chasse peu.

Le pouls vîte est celui où l'artère frappe fréquemment.

Le pouls lent est celui où la dilatation de l'artère se fait sentir rarement.

Le pouls est fort, lorsqu'il est grand et vîte en même temps.

Le pouls est foible, lorsqu'au contraire il est à-la-fois petit et lent.

La dureté du pouls vient de la roideur des parois de l'artère qui résistent aux doigts. Cette qualité de pouls est ordinaire dans la jeunesse, dans les gens bilieux, dans les vieillards, *etc.*

La mollesse du pouls vient de celle des parois de l'artère qui résistent peu aux doigts. Cette qualité de pouls se trouve ordinairement dans les enfans, dans les san-

guins, dans les phlegmatiques, parceque leurs fibres sont molles.

Ce qui le fait varier.

Un grand nombre de circonstances font varier le pouls dans la santé même. L'âge, le sexe, les saisons, l'exercice, l'air, les passions de l'ame, le boire et le manger, *etc.* y causent des changemens considérables.

Quand il indique la fièvre.

2°. Lorsque le pouls est d'une vitesse extraordinaire, il indique la fièvre qui est quelque fois précédée de frissons, et qui est toujours accompagnée d'une chaleur plus ou moins considérable.

La fréquente contraction des fibres du cœur et des vaisseaux est la cause immédiate de cette vélocité, soit que cette contraction provienne d'une trop grande abondance de sang porté au cœur, par exemple lorsqu'on court ou que l'on monte une montagne; soit qu'elle vienne d'une influence d'esprits animaux, déterminée dans les fibres du cœur et dans l'artère, comme dans la douleur.

Quand il est fort mauvais.

La vélocité du pouls n'indique pour l'ordinaire rien de dangereux, lorsquelle est jointe à la force, à l'égalité et à la grandeur.

Mais quand il est vîte, petit, dur, inégal, intermittent ou convulsif, c'est une fort mauvaise marque.

Le pouls dur indique un sang épais et une plénitude dans les vaisseaux des parois de l'artère, l'obstruction et l'embarras dans les vaisseaux capillaires, la difficulté dans les sécrétions, *etc.*

Le pouls inégal est celui où les pulsations sont tantôt grandes, tantôt petites ; il fait voir que le sang passe difficilement du cœur dans les vaisseaux.

Le pouls intermittent est celui où les pulsations sont très-entrecoupées, c'est-à-dire que de deux en deux, de trois en trois, de quatre en quatre pulsations, *etc.* le pouls cesse de battre une ou deux fois.

Dans le pouls convulsif, les battemens se font par soubrefaut, avec tremblement et tiraillement, comme si l'artère se retiroit vers le cœur. Il indique que le cours des esprits dans les nerfs du cœur et des artères est fort irrégulier : c'est proprement le pouls des moribonds.

Le pouls qui est à-la-fois dur, petit, inégal, fréquent et intermittent, est très mauvais, et indique une mort prochaine, quand il est convulsif.

Observation quand on touche le pouls.

Pour bien juger de l'état du pouls, on doit le toucher aux deux bras, et observer qu'il y ait quelque temps que la personne n'ait pris d'alimens, ni fait quelque mouvement, et que le bras où on le touche soit étendu et libre. Il faut savoir aussi qu'il y a des personnes dont le pouls a toujours quelque défaut, même dans leur meilleure santé : par exemple, certains vieillards l'ont intermittent, les vaporeux l'ont inégal ; on le peut sentir non-seulement au poignet, mais encore aux tempes, à la gorge, à la cuisse, et même au cœur.

CHAPITRE IV.

Des Symptômes et Accidens.

Ce que c'est que symptôme.

§. I. SYMPTÔME est une affection contre nature, produite par la maladie, de laquelle elle peut être distinguée.

Division en primitifs.

Les symptômes se divisent en primitifs et en consécutifs.

Les primitifs ou essentiels sont ceux qui arrivent dans l'instant que la maladie commence, et qui en sont une suite immédiate et prochaine, telle est l'hémorrhagie dans les plaies des gros vaisseaux, la rougeur, la forte pulsation dans l'inflammation, la paralysie dans la compression du cerveau, *etc.* Aussi quelques auteurs disent-ils que le symtôme est une affection contre nature, qui accompagne la maladie comme l'ombre suit le corps.

Et en consécutifs.

Les consécutifs ou sécondaires sont ceux qui succèdent à la complication d'une maladie, ou au concours de plusieurs causes, comme l'assoupissement dans l'inflammation des meninges, qui suit la forte contusion du péricrâne, *etc.*

Ils sont des signes.

Les symptômes ne sont proprement que des signes de maladie, et se rapportent tous aux fonctions, qui peuvent être en général blessées en trois manières: par diminution d'action, comme dans la foiblesse de la vue; par abolition d'action, comme dans la paralysie; par dépravation d'action, comme dans la convulsion.

§. II. Les accidens des maladies sont toutes les choses qui peuvent survenir, mais qui n'en font pas le caractère. Tels sont la douleur, l'hémorragie, l'insomnie, la fièvre, la convulsion, la paralysie, le dévoiement et la mètastase, Ainsi les accidens d'une maladie doivent être distingués des symptômes. Ce que c'est qu'accident.

1°. La douleur est une perception désagréable, produite par la distension de quelques fibres nerveuses ; ce qui occasionne un cours irrégulier et impétueux des esprits animaux vers le cerveau. La douleur.

Si on se rappelle ici qu'on a dit dans la Physiologie, que les nerfs sont les organes du sentiment, on ne sera pas surpris que l'on fasse consister la douleur dans la distension de fibrilles nerveuses, et d'ailleurs l'expérience paroît le prouver. En quoi elle consiste.

En effet un cheveu qu'on tire, une plaie dont les lèvres s'écartent, une épine entrée sous l'ongle, une dent cariée, une grande quantité de liqueur dans les vaisseaux, un tendon piqué ou à demi coupé, un os luxé, *etc.* tout cela n'occasionne la douleur, que parce que les fibrilles nerveuses sont irritées, tiraillées ou distendues. Car si l'on cesse de tirer le cheveu, ou qu'on l'arrache, si l'on rapproche les lèvres d'une plaie, si l'on tire l'épine entrée sous le doigt, si l'on arrache la dent cariée, si l'on ote la trop grande quantité des liqueurs, si l'on coupe entièrement le tendon à demi coupé ; si l'on réduit l'os luxé, la vive

douleur cesse dans le moment, et peu de temps après on n'en ressent plus.

Comme elle consiste dans la distension des fibrilles nerveuses, elle est d'autant plus grande que les fibres sont plus près de leur rupture.

Sa cause. La distension des fibres nerveuses en est la cause immédiate, et tout ce qui est capable de les distendre plus ou moins, en est la cause éloignée; tels sont l'engorgement subit des vaisseaux, la coupure imparfaite d'une partie nerveuse ou tendineuse, une luxation, l'âcreté du sang, *etc.*

Ce que fait la douleur. La douleur ne peut durer quelque tems, qu'elle ne trouble la digestion, les sécrétions et la circulation, et qu'elle ne cause l'insomnie, l'agitation, la chaleur, la fièvre, la soif, la sécheresse, la convulsion, l'inflammation, les dépôts, la gangrène, et quelquefois la mort, si on ne peut parvenir à la calmer.

Toutes les parties de notre corps ne sont pas également susceptibles de douleur. Les parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, ligamenteuses, musculeuses, sont remplies de nerfs, et par conséquent très-sensibles et très-délicates; au lieu que les graisses, le poumon, le cerveau le sont beaucoup moins, parcequ'il entre moins de nerfs dans leur composition.

Ce qu'on doit considérer dans la douleur. On doit considérer trois choses dans la douleur; l'agent, le patient et le juge: l'agent est tout ce qui est capable de distendre les fibres nerveuses: le patient est

ce qui rapporte à l'ame ce qui se passe dans la partie ; c'est proprement le nerf : le juge est l'ame.

Les Anciens distinguoient quatre espèces de douleurs ; la pulsative, la pongitive ou lancinante, la tensive et la gravative ; mais ils ne vouloient exprimer par ces mots, que la manière dont la douleur se fait sentir dans différentes maladies. Les espèces de douleur.

La douleur que l'on s'imagine ressentir dans un membre ou dans une partie, après que ce membre ou cette partie de ce membre a été coupée, et celles que les grandes blessures, quoiques guéries depuis plusieurs années, causent dans les changemens de temps, viennent aussi de la distension des fibres nerveuses.

Jusqu'à présent la cause de la distension dans ceux à qui on a emporté un membre, est inconnue. Quant à la cause de la douleur après une grande blessure, on peut l'attribuer à l'air chaud ou froid, qui raréfie ou condense toutes les liqueurs, et produit l'un ou l'autre effet sur le sang qui circule sous la cicatrice. Cette impression de l'air est grande, à proportion que la cicatrice est mince. Elle cause un gonflement dans ces vaisseaux foibles et hors d'état de résister, et par conséquent une distension dans les fibres nerveuses qui les environnent ; ainsi on peut dire que l'air agit dans ce cas, comme il agit sur la liqueur d'un thermomètre.

2°. L'hémorrhagie est une effusion si L'hémorrhagie.

considérable de sang, qu'elle est suivie bientôt de la foiblesse, et même de la mort, si l'on ne l'arrêtoit.

Pour juger du danger d'une hémorrhagie et des moyens de l'arrêter, il est important de connoître de quelle espèce de vaisseaux elle vient, et la qualité du sang du sujet.

L'insomnie. 3° L'insomnie est occasionnée par tout ce qui peut hâter le mouvement du sang et des esprits animaux.

La fièvre. 4°. La fièvre est un symptôme d'inflammation, de douleur, de suppuration qui se forme dans une tumeur et dans une plaie ou elle est la suite de la rentrée du pus dans le sang, *etc.* mais elle est quelquefois accidentelle, et dépendante de quelqu'autre vice qu'il faut détruire.

La convulsion. 5°. La convulsion est une contraction des muscles violente, involontaire, répétée et causée par l'irritation de quelques fibres nerveuses.

La paralysie. 6°. La paralysie est une privation du mouvement et quelquefois du sentiment, causée par un obstacle qui empêche les esprits animaux de se porter à la partie qui en est attaquée.

Le dévoiement. 7°. Le dévoiement vient de ce qu'on a mangé *trop tôt*, ou en trop grande quantité, de l'irritation ou de la foiblesse des organes destinés à la digestion.

La métastase La métastase est un transport d'humeur morbifique d'une partie dans une autre.

A quelle maladie elle survient. Lorsqu'elle survient aux plaies et aux ulcères, on l'appelle reflux de matière pu-

rulente; lorsqu'elle survient aux apostêmes, elle est nommée délirescence.

Où se fait le transport d'humeur.

Ce transport d'humeur peut se faire des parties intérieures aux extérieures, ou des extérieures aux intérieures. Dans le premier cas, il est salutaire aux malades, et quelquefois même les guérit de la maladie dont l'humeur transportée est la cause. Par exemple, dans les fièvres malignes, dans les pestilentielles, dans la petite-vérole, l'humeur qui cause ces maladies se dépose quelquefois dans les parotides, dans les glandes des aisselles, dans celles des aînes et ailleurs; ce qui termine avantageusement la maladie pourvu néanmoins que l'humeur se porte entièrement sur ces parties, et y fasse abscès.

Dans le second cas, le transport d'humeur est toujours fort dangereux, et quelquefois même mortel. En effet, quel désordre ne survient-il pas, lorsque celle de la goutte, de la gale, des dartres, de l'érysipèle, du rhumatisme, des lochies ou de la gonorrhée, le lait des femmes enceintes ou accouchées, le pus même rentrent dans la masse du sang, et se déposent sur quelque partie intérieure.

Ces différentes humeurs ne font quelquefois que changer de lieu extérieur, en s'arrêtant sur quelques parties membraneuses, comme aux articulations et aux membranes qui recouvrent les muscles. Elles causent alors de vives douleurs, et quelquefois d'autres désordres; mais toujours

moins dangereux que ceux qu'elles occasionnent, lorsqu'elles se déposent intérieurement.

L'humeur de la gonorrhée se porte souvent aux testicules, au périnée, à l'œil, aux articulations, et y cause non-seulement de très vives douleurs ; mais y occasionne inflammation, abscès, et quelquefois la perte de la partie.

Les causes de la métastase.

La subtilité naturelle de l'humeur, l'application des médicamens répercussifs faite mal-à-propos, les purgatifs mal administrés, le froid, les variations subites de l'air auquel les malades s'exposent, les saignées faites à contre-temps, le mauvais régime et les passions de l'ame, sont les causes ordiaires de la métastase.

Fin de la troisième Partie.

QUATRIÈME PARTIE.

THÉRAPEUTIQUE.

Ce qu'enseigne la Thérapeutique.

LA Thérapeutique donne la connoissance des règles générales qu'il faut observer, et des moyens qu'on doit employer dans la cure des maladies.

Ce qu'on doit se proposer dans la cure.

Ce qu'il faut se proposer dans la cure des maladies, est d'en detruire les causes, parce que ces causes étant détruites, les maladies qui en sont les effets, cessent sans crainte de retour.

Comment on y parvient.

On parvient à ce but par différens moyens ou remèdes, et c'est l'indication que présentent chaque espèce de maladie, qui détermine sur le choix qu'on en doit faire, et sur l'ordre dans lequel on doit les employer ; c'est pourquoi on expliquera premièrement ce que c'est qu'indication, et ce qu'on entend par l'ordre. Comme il se présente quelquefois des raisons qui obligent à s'écarter de cet ordre, on en parlera en même temps, et on dira ensuite quels sont les remèdes qu'on emploie pour guérir les maladies chirurgicales. Enfin, l'on exposera les règles qu'il faut suivre dans la pratique de chacun des moyens, et les différentes méthodes curatives généralement établies.

CHAPITRE I.

De l'indication, de l'ordre qu'il faut mettre entre les moyens indiqués, et des circonstances qui engagent à s'écarter de cet ordre.

Ce que c'est qu'indication.

§. I. INDICATION est le jugement que le Chirurgien porte sur le choix des moyens de guérir une maladie, en conséquence des circonstances qui accompagnent cette maladie.

D'où elle se tire.

Ces circonstances se tirent de tout ce qui a précédé et de tout ce qui accompagne la maladie; savoir, des causes, des symptômes, des accidens, de la simplicité, de la composition, de la complication de la maladie; de l'âge, des forces, du sexe du malade, et de la structure du corps.

Les circonstances qui accompagnent une maladie, s'appellent l'indiquant : le jugement que l'on porte en conséquence de ces circonstances, se nomme l'indication : les moyens ou les remèdes que les circonstances déterminent à employer, s'appellent l'indiqué.

Ce qu'on entend par l'indiquant, l'indication et l'indiqué.

Non-seulement on appelle indication l'assemblage général des circonstances d'une maladie qui déterminent sur le choix des moyens et sur l'espèce de méthode curative, mais encore chacune de ces circonstances en particulier. Souvent parmi ces circonstances il s'en trouve qui déterminent à rejeter des

moyens que d'autres portent à employer, delà sont venus les mots de co-indication de contre-indication, et de contre-co-indication ou corre-répugnance.

Il est facile de voir que la co-indication favorise l'indication, et que la corre-répugnance ou contre-co-indication favorise la contre-indication.

Ces différentes indications opposées jettent quelquefois dans l'embarras : il est important alors, pour ne rien hasarder, de se rappeler plusieurs règles générales établies par les Praticiens.

1°. Que les maladies se guérissent par leur contraire.

2°. Que dans les grands maux on doit employer de grands et prompts remèdes.

3°. Que si la nature ne peut les seconder, ils sont plus préjudiciables qu'utiles.

4°. Qu'il vaut mieux dans une maladie mortelle employer un remède incertain que d'abandonner le malade à une mort certaine.

5°. Que les avantages et les inconvéniens d'un remède bien pesés, s'il en doit résulter des inconvéniens plus grands que les avantages, il n'est pas prudent d'en faire usage ; car si on ne peut point guérir, il ne faut point nuire.

§. II. Il ne suffit pas de connoître les moyens indiqués, il faut encore connoître l'ordre dans lequel il faut les employer ; et ce sont encore des circonstances qui déterminent cet ordre : ainsi on peut le re- L'ordre.

garder comme faisant partie de ce qui est indiqué.

Ce qui détermine à suspendre l'ordre.

§. III. On est quelquefois obligé de changer, ou au moins de suspendre cet ordre, soit parce que les circonstances changent, soit parce qu'on en apperçoit quelques-unes qu'on n'a pas encore vues.

L'urgent.

Lorsque ces circonstances qui survienent, font appercevoir un danger évident à suivre l'ordre que les premières avoient indiqué, elles obligent à l'interrompre tout-à-coup: c'est ce qu'on appelle urgent, c'est-à-dire, nécessité pressante. On donne ce même nom aux circonstances qui, dans le premier moment qu'on s'est proposé l'ordre, ont indiqué que certains moyens doivent être employés les premiers et sans délai.

La cause.

Entre les circonstances qu'on n'a pas apperçues d'abord, il faut regarder comme principales, certaines causes de maladies qui ayant été inconnues alors, viennent à se développer dans la suite.

Ce que l'on vient de dire fait assez entendre trois choses que les Auteurs disent qu'il faut observer dans la cure des maladies, l'ordre, l'urgent et la cause.

Un seul exemple tiré d'une fistule à l'anus, rendra plus sensible ce que nous venons de dire.

Exemple.

Dans cette espèce de maladie, la solution de continuité est une circonstance qui porte à procurer la réunion; mais les duretés et les callosités dont l'ulcère est accom-

pagné, exigent une opération douloureuse qui doit précéder la réunion. Si le malade est trop foible, c'est une circonstance qu'on appelle contre-indication, et qui s'oppose à l'opération. Si le malade est tranquille et sans fièvre, c'est une circonstance qu'on appelle co-indication, et qui porte à faire l'opération. Si le malade a le dévoiement, ou si la fistule pénètre dans le fondement, au-delà de la portée du doigt, ces circonstances sont ce qu'on appelle corre-répugnance, ou contre-co-indication qui détourne de faire l'opération dont elle empêcheroit le succès.

Supposé que rien n'empêche l'opération, on la doit faire en observant l'ordre. On met d'abord le malade dans une situation convenable; on place les personnes qui doivent aider; on introduit une sonde jusqu'au fond de la fistule; on coupe et on emporte les duretés et les callosités extérieures, *etc.*

Après l'opération, on fait suppurer la plaie, on la mondifie, on éloigne les obstacles qui pourroient empêcher la régénération des chairs et la formation de la cicatrice: voilà ce qu'on entend par l'ordre qu'il faut suivre dans l'opération et dans la cure.

Si la douleur, l'inflammation, l'hémorrhagie, *etc.* surviennent pendant le traitement, on interrompt l'ordre qu'on s'étoit proposé de suivre, et l'on détruit ces accidens qui forment ces nécessités pressantes, que les Praticiens appellent urgent.

Si l'on apperçoit dans la suite des pansemens, que les chairs viennent baveuses, que la suppuration soit trop abondante, que les environs de la plaie s'endurcissent, *etc.* on a lieu de soupçonner qu'il y a quelque cause cachée qui empêche la guérison. Il faut alors suspendre l'ordre pour la chercher et la détruire; après quoi on reprend l'ordre qu'on avoit quitté.

CHAPITRE II.

Des Moyens ou des Remèdes qu'on emploie pour guérir.

Les moyens ou les remèdes qu'on emploie pour guérir les maladies, sont en général réduits à trois; savoir, au régime de vivre, aux médicamens et aux opérations.

§. I.

Du Régime de vivre.

Ce que c'est que le régime de vivre.

Le régime de vivre ou la diète, car ces deux termes sont synonymes, consiste dans le choix et dans la quantité des choses non-naturelles qui conviennent à la guérison des maladies.

Ce moyen peut quelquefois suffire lui seul, et jamais les autres ne peuvent réussir sans lui.

Les choses non-naturelles sont l'air, les alimens, le sommeil et la veille, le repos et l'exercice, les excrétions retenues ou évacuées, et les passions de l'ame.

1°. L'air influe sur la santé et sur la vie, par ses mauvaises comme par ses bonnes qualités : on doit donc faire en sorte qu'un malade n'en respire pas un mauvais. L'air.

On corrige la chaleur et la sécheresse de de l'air par un vent artificiel, par de l'eau qu'on repand, ou par des décoctions de plantes froides qu'on fait respirer. On corrige sa froideur et son humidité par le feu. On empêche l'effet de son inconstance en faisant tenir le malade renfermé, en lui procurant de la fraîcheur ou de la chaleur à proportion que l'air se refroidit ou s'échauffe. Enfin on empêche l'effet de l'infection de l'air par des odeurs. Comment on corrige ses mauvaises qualités.

Lorsqu'il est si mauvais que rien ne peut empêcher ses mauvais effets, il faut, s'il est possible, transporter le malade en un autre lieu, et choisir celui où l'air, par sa qualité, est le plus propre au tempérament et à l'espèce de maladie.

2°. Les alimens, dont les uns sont solides et les autres fluides, consistent dans le boire et dans le manger. Le choix qu'on en doit faire, et la quantité qu'on en doit prendre, dépendent de la maladie, de l'âge et des autres circonstances. Les alimens.

3°. Le mouvement et le repos servent autant au rétablissement, qu'à la conservation de la santé. Les meilleurs.

En certains cas on fait promener, ou on agite le malade ; on lui fait des frictions sèches, on remue certaines parties ; on lui prescrit l'exercice du cheval, et ces diffé- Le mouvement et le repos.

rens mouvemens peuvent contribuer à sa guérison.

La veille et le sommeil.

4°. Si un malade dort trop, il faut le réveiller; s'il a des insomnies, il faut lui procurer le sommeil par des remèdes convenables.

Les humeurs évacuées ou retenues.

5°. On entretient les évacuations, et sur-tout la transpiration, en tenant le corps chaudement; et on procure la sortie des excrémens stercoraux, en donnant des lavemens.

Les passions de l'ame.

6°. Les passions de l'ame, lorsqu'elles sont portées à un certain degré, détruisent la santé par le trouble qu'elles mettent dans la circulation du sang et des esprits; elles empêchent à plus forte raison son rétablissement. Il faut donc éloigner des malades tous les objets et toutes les idées qui pourroient exciter en eux des passions trop vives, et ne leur présenter que ceux qui réveillent certaines passions douces et modérées; car celles-ci, loin de nuire, peuvent contribuer à la guérison. L'espérance et la joie sont de toutes les passions celles qui sont les plus propres à cette fin.

§. II.

Des Médicamens.

Pour donner une connoissance suffisante des médicamens, il faudroit entrer dans un détail qui passeroit de beaucoup les bornes que l'on s'est proposées dans cet abrégé. On se contentera de donner la définition des médicamens, de faire connoître sur

quelles substances de notre corps ils agissent, de les diviser en différentes classes, suivant leurs vertus, de donner une idée des médicamens externes les plus usités, d'ajouter ensuite plusieurs formules auxquelles on renverra, lorsque l'on parlera de la cure des maladies.

Définition des médicamens.

Les médicamens sont des substances qui étant prises intérieurement ou appliquées extérieurement, changent la mauvaise disposition de notre corps en une meilleure.

Sur quelles substances ils agissent.

Ils agissent sur les solides ou sur les fluides, ou même sur tous les deux en même temps.

Médicamens simples.

Les médicamens qu'on emploie sans aucunes préparations de l'Art, s'appellent simples.

Composés.

Les médicamens formés par l'assemblage de plusieurs, et préparés par la Chimie ou par la Pharmacie, s'appellent composés.

Les médicamens qui nourrissent en même temps qu'ils détruisent le vice, se nomment médicamens alimenteux; comme le lait, *etc.*

D'où on les tire.

On les tire des végétaux, des animaux et des minéraux.

Leur division.

On divise les médicamens en internes et en externes. Les internes sont ceux qu'on fait prendre extérieurement. Les externes sont ceux qui s'appliquent intérieurement : on les nomme aussi topiques.

Des Médicamens internes.

Effets des médicamens internes.

Les médicamens internes font leurs effets en évacuant les humeurs, ou en altérant

les substances du corps. On partage les évacuans en plusieurs classes que voici.

Des Médicamens évacuans.

1°. Les errhins excitent l'éternuement et la sortie des humeurs filtrées par les glandes de la membrane pituitaire.

2°. Les sialologues procurent la salivation ou le flux de bouche.

3°. Les expectorans ou béchiques dissolvent les humeurs épaisses et visqueuses des poumons, et en procurent la sortie par les crachats.

4°. Les émétiques font rejeter par la bouche les matières contenues dans l'estomac.

5°. Les purgatifs, en irritant ou en relâchant les fibres des intestins, procurent l'issue des humeurs par l'anus.

6°. Les carminatifs dissipent les vents.

7°. Les anti-vermineux tuent les vers engendrés dans l'estomac ou dans les intestins.

8°. Les diurétiques procurent une filtration abondante des urines.

9°. Les diaphorétiques augmentent la transpiration.

10°. Les sudorifiques causent une filtration et une sortie abondante de la matière de la sueur.

11°. Les emménagogues procurent les règles et les lochies.

Des Médicamens altérans.

Médicamens altérans.

Les médicamens altérans sont ceux qui

en changeant la mauvaise disposition des solides ou des fluides, ne procurent point d'évacuation sensible de nos humeurs. On les partage en plusieurs classes.

1°. Les astringens, en absorbant la sérosité, donnent un ressort aux vaisseaux, et en rapprochent les parois.

2°. Les incrassans et rafraîchissans épaississent le sang, et en modèrent le mouvement.

3°. Les atténuans ont la vertu d'augmenter la fluidité des humeurs, en les fondant et en les divisant.

4°. Les délayans rendent les humeurs plus fluides sans les changer.

5°. Les anodins, les narcotiques et les hypnotiques appaisent la douleur, et provoquent le sommeil.

6°. Les apéritifs lèvent les obstructions.

7°. Les vulnéraires consolident les plaies intérieures et extérieures : on les distingue en astringens, en détersifs, en apéritifs.

8°. Les fébrifuges guérissent les fiévres intermittentes.

9°. Les céphaliques sont propres aux maladies de la tête.

10. Les stomachiques guérissent les maladies de l'estomac, et fortifient cet organe.

11°. Les hépatiques et les spléniques conviennent aux maladies du foie et de la rate.

12°. Les cardiaques augmentent les forces.

13°. Les alexitères conviennent dans les maladies contagieuses et malignes.

14°. Les anti-scorbutiques détruisent le vice scorbutique.

15°. Les anti-vénériens combattent le levain vérolique.

Des Médicamens externes.

Les médicamens externes ou topiques agissent sur les solides ou sur les fluides, et se partagent en plusieurs classes, suivant les différens effets qu'ils produisent.

LES ANODINS.

Anodins. Les anodins et les narcotiques appaisent la douleur.

Comment ils agissent. La douleur est l'accident le plus urgent et le plus à craindre après l'hémorrhagie : les anodins, en la calmant, détruisent quelquefois la cause. En effet, la douleur consiste dans la tension des fibres nerveuses, et la plupart des anodins sont proprement des émolliens qui relâchent les fibres en même temps qu'ils tempèrent la pétulance des humeurs portées à la partie. Lorsqu'une douleur vive ne s'appaise point par l'application des anodins, on a recours aux narcotiques qui l'appaisent pour un temps, en assoupissant les esprits animaux.

Anodins

Anodins simples.

Les bains d'eau tiède.
Les fleurs et les feuilles de Plantes émollientes, appliquées en formentation et en cataplasme.
Les farines des graines de Lin, de Fénugrec, *etc.*
Les décoctions de tripes.
La mie de Pain blanc.
Les jaunes d'OEufs.
Le Safran.
La pulpe de Casse.
Le Lait.
Le Beurre frais.
Le frai de Grenouille.

Anodins composés.

L'onguent Populeum.
Celui d'Althéa.
Le Cérat de Galien.
L'emplâtre de Mucilage.
L'huile d'œuf, celle de vers, *etc.*

Narcotiques simples.

Les têtes de Pavot blanc en décoction.
La Jusquiame.
La Morelle.
La Pomme épineuse.
La Mandragore.
La Ciguë.
La Bella-Dona.
L'Opium en cataplasme.

Narcotiques composés.

Le Baume tranquille.
Les Gouttes anodines

LES RÉPERCUSSIFS.

Répercussifs

Les répercussifs, en donnant du ressort aux solides, empêchent les liqueurs de séjourner dans une partie ; et les déterminent à couler dans les vaisseaux.

Comment ils agissent.

Les répercussifs n'agissent que sur les fibres qu'ils picotent, et par ce picotement augmentent le ressort des vaisseaux. Ils ne conviennent pas par conséquent aux apostêmes, quand la tension et le gonflement sont considérables, et quand l'humeur est maligne : c'est pourquoi on ne les emploie qu'au premier temps de la tumeur, c'est-à-dire, lorsque le dépôt commence à se former, ou à la fin, c'est-à-dire, lorsque le dépôt est presque dissipé. Le ressort qu'ils donnent aux solides, rétablit la circulation et fait rentrer l'humeur dans les vaisseaux : ils conviennent encore aux plaies, aux contusions légères, et aux extensions de quelques parties. Lorsque les liqueurs ne sont point épanchées, les répercussifs appliqués sur le champ, en donnant du ressort aux parties, empêchent qu'il ne se forme un gonflement par l'amas des humeurs, ou au moins que ce gonflement ne devienne considérable.

Répercussifs simples.

L'Eau froide.
Le Vinaigre.
La Terre cimolée.
La Laitue.
La Morelle.
La Lentille d'eau.
La Joubarbe.
Les Limaçons.
Le Petit-lait.
Les Roses rouges.
L'Argentine.
Le Sang de Dragon.
Le Bol d'Arménie.
La Pierre hématite.
Le Vin rouge.

Répercussifs composés.

L'Eau de Rose.
L'eau de Plantin.

de Morelle. nouille.
de Joubarbe. L'Onguent Rosat.
L'Eau de frai de gre-

LES ÉMOLLIENS.

Les émolliens.

Les émolliens relâchent et amollissent les parties solides trop tendues, et augmentent la fluidité des liqueurs : leurs parties les plus fines s'insinuent dans le tissu des fibres, et même dans les vaisseaux.

Les émolliens ont cet avantage, qu'étant appliqués sur les tumeurs dures, de quelque espèce qu'elles soient, ils ne peuvent être suivis d'aucun accident ; au lieu que les répercussifs, les résolutifs, *etc.* augmentent les inflammations, et font dégénérer les skirrhes en cancers, lorsqu'ils ne sont point appliqués dans le temps convenable.

Emolliens simples.

Les bains et les douches d'eau tiède.
L'Althéa, feuilles, fleurs et racine.
La pulpe de sa racine en cataplasme.
La Mauve, feuilles et fleurs.
Le Bouillon-Blanc, feuilles et fleurs.
La Pariétaire.
La Poirée.
La Mercuriale.
Le Seneçon.
Les Epinars.
La Belle-Dame.
La Branc-Ursine.
La Bette.
Le bon-Henri.
La Violette.
L'Oignon de Lis.
Le Peuplier.
La graine de Lin.
Le Son.
Le Bouillon de Tripes.

Émolliens composés.

L'huile d'Amandes-douces de Lin. d'Olives. L'huile de Noix. L'onguent d'Althéa, *etc.*

LES RÉSOLUTIFS.

Résolutifs.

Leurs vertus.

Les résolutifs divisent et atténuent les fluides épaissis et arrêtés, et augmentent le ressort des solides : ils remettent par conséquent les liqueurs stagnantes et coagulées dans leur état naturel, et les disposent à passer par les pores, ou à rentrer dans la voie de la circulation.

Quand il faut les employer.

Les résolutifs s'emploient quelquefois seuls, quelquefois mêlés avec les émolliens, et fort souvent leur usage doit être précédé par celui des émolliens seuls. Par exemple, on doit ramollir les tumeurs dures et skirrheuses, avant que de songer à les résoudre : on ne passe pas tout-d'un-coup des émolliens seuls aux résolutifs seuls ; on fait un mélange des uns et des autres, et on n'emploie les résolutifs seuls qu'après.

La propriété des résolutifs étant d'atténuer et de dissiper les humeurs épaissies et arrêtées, si on les mettoit d'abord en usage sur des tumeurs dures, ils dissiperoient le plus subtil des humeurs, et ce qui resteroit pourroit être si grossier et si épais, qu'il seroit peut-être impossible d'en procurer la résolution.

Résolutifs simples.

Le sang de Pigeon.
L'eau chaude en bain et en douche.
La Ciguë.
Les fleurs de Mélilot.
Les fleurs de Camomille.
La sem. de Daucus.
d'Aneth.
de Cumin.
La semence d'Anis.
La sem. de Fenouil.
Le Poivre.
Le Gingembre.
Le Safran.
Le Marrube.
Le Sureau.
L'Hyèble.
La Menthe.
Le Calament.
L'Eau végéto-minérale.

Ceux-ci sont appelés Plantes aromatiques.

L'Origan.
Le Pouliot.
Le Thym.
Le Romarin.
La Sauge.
Le Serpolet.
La Lavande.
L'Hysope.
Le Laurier.
La Marjolaine
La Bardane.
La Scrophulaire.
L'Herbe de Saint-Etienne.
Le Millepertuis.
Le Sceau de Salomon.
L'Oignon de Lis.
Le Persicaire.
Le Marc du vin.
La Lessive de cendre de Sarment.

Autres Résolutifs simples.

L'Urine.
Le Soufre.
Le Camphre.
Le Mercure.
La Gomme ammoniac.
Le Savon.
Le Galbanum.
Le Bdellium.
Le Sel ammoniac.
Le Sel marin.
Le Benjoin.
La Moëlle des animaux.

Farines résolutives.

Les Farines de Féve. Farines de Froment.
d'Orobe. de Fénugrec.
de Lupin. d'Avoine.
d'Orge. de Lentille.
de Seigle. de Lin.

Résolutifs composés,

L'eau marinée.
L'esprit-de-vin.
L'Eau-de-vie.
de la Reine de Hongrie.
Vulnéraire.
Le baume de Fioraventi.
L'onguent Martiatum.
de Styrax.
de la Mère.
L'huile de Laurier.
de Scorpion.
de Vers.
de Camomille.
d'Aspic.
de Romarin.
de Pétrole.
de Térébenth.
L'emplâtre de ciguë.
de Bétoine.
L'emplâtre de Mélilot
L'emplâtre Divin.
de Manus Dei.
d'André de la Croix.
L'emplâtre de Diachylum simple ou composé.
de Virgo cum Mercurio.
L'emplâtre Triapharmacum de Mésué, et celui de Diachylum avec les gommes, fondus ensemble en partie égale, où l'on ajoute ensuite du Cinabre naturel en poudre.
L'emplâtre de Savon.
de Diabotanum.

LES SUPPURATIFS et MATURATIFS.

QUAND les émolliens et les résolutifs

n'ont pu résoudre l'humeur arrêtée dans une partie, soit parce que cette humeur est trop épaisse, ou qu'étant extravasée, elle ne peut être repompée, et que la tumeur se dispose à la suppuration, ou est critique, on applique alors les maturatifs ou les suppurans : je dis les uns ou les autres, parce qu'ils ne diffèrent pas beaucoup entre eux.

Les suppuratifs. Les médicamens suppuratifs sont ceux qui, étant appliqués sur le corps vivant, changent en pus les humeurs arrêtées.

Les maturatifs. Les maturatifs disposent les humeurs à suppurer et à se rassembler en un seul foyer.

Leur vertu. Leur vertu est de causer la rupture des petits vaisseaux, de mêler parfaitement le liquide épanché avec le débris des solides, de donner du mouvement à l'humeur, de la cuire et de la digérer : c'est de cette manière qu'ils forment le pus.

On applique les maturatifs les plus doux sur les tumeurs qui se sont formées promptement, et les plus forts sur celles qui se sont formées lentement.

Maturatifs simples.

Tous les émolliens sont maturatifs.
Les fleurs de Camomille et de Mélilot.
La graine de Mousarde.
Le Beurre.

Les feuilles d'Oseille, de Poirée, d'Epinars. Les oignons de Lis, } Cuits sous la cendre. Les graisses et la fiente des animaux. Le Levain. Les Gommes dissoutes dans l'huile.

Maturatifs composés.

L'onguent Basilicum. avec l'onguent de la mère, et mêlé en parties égales.
L'onguent Noir, qu'on appelle l'onguent de la mère.
L'emplâtre Diachylum simple ou avec les gommes.
L'emplâtre Diachylum avec les gommes, seul, ou fondu
L'huile commune.
L'huile de Lis.
de Camomille.
de Mélilot.
de Laurier.
de Vers.

Suppuratifs.

Les Suppuratifs s'appliquent principalement sur les plaies et sur les ulcères où il faut procurer la suppuration des sucs arrêtés.

Les Gommes.
Les Huiles.
Les Graisses.
L'onguent Basilicum.
L'onguent d'Arcéus.
de Styrax.
La Thérébenthine.
Le jaune d'œufs, *etc.*

LES DÉTERSIFS et MONDIFICATIFS.

Détersifs et mondificatifs

Les détersifs et les mondicatifs appliqués sur une plaie ou sur un ulcère, les débarrassent des sucs épaissis et des chairs

baveuses, en augmentant le ressort des vaisseaux. Ces remèdes conviennent aux plaies et aux ulcères, où une suppuration abondante relâche les vaisseaux, ce qui produit des chairs mollasses et baveuses, et empêche qu'il ne s'en forme de bonnes.

Dans quels cas ils conviennent.

Détersifs et Mondificatifs simples.

La Mille-feuille.
L'Aigremoine.
Le Mille-pertuis, feuilles et fleurs.
L'Orge.
Les feuilles de Noyer.
La Renoncule.
La Savonière.
Le Lière.
Les Ronces.
La petite Serpentine.
La Myrrhe.
L'Aloès.
Le Sucre.
Le Miel.
Le Vin rouge.
La Térébenthine.
Le Camphre.
Le Sel ammoniac.
Le Verdet.
L'Alun.
Le Vitriol.

Détersifs et Mondificatifs composés.

L'eau-de vie.
L'Eau phagédénique.
L'Eau vulnéraire.
L'esprit-de-vin.
L'huile de Gayac.
Le collyre de Lanfranc
L'Onguent des Apôtres.
L'Onguent mondificatif d'Ache.
L'Emplâtre triapharmacum de Mésué.
L'Emplâtre de Nuremberg.
L'Onguent Egyptiac.
Le Baume de Madame Feuillet.
Le Baume de Fioraventi.
L'Huile d'œuf et d'hypericum.
Le Miel rosat.
Le Baume d'aiguille.

LES SARCOTIQUES.

Les sarcotiques.

Les sarcotiques, que les Auteurs disent propres à faire revenir les chairs, sont des médicamens détersifs, qui ne réparent pas eux-mêmes la perte des chairs, mais qui en facilitent la régénération en entretenant la circulation du sang aux environs de la plaie, en empêchant l'air d'y pénétrer, et en retenant les sucs nourriciers.

Sarcotiques simples.

La Térébenthine. Le Baume de Tolu.
Le Baume de Copaü blanc. du Pérou.

Sarcotiques composés.

Le Baume d'Arcéus. Le Baume du Commandeur. de Mde Feuillet.

LES CORROSIFS ET CAUSTIQUES.

Corrosifs, rongeans, etc

Les corrosifs et rongeans, les caustiques ou escarrotiques mangent et rongent les chairs sur lesquelles on les applique.

Corrosifs.

Les corrosifs et rongeans consument les humeurs visqueuses et les chairs baveuses, en produisant une escarre légère.

Caustiques.

Les caustiques et les escarrotiques rongent, mangent et détruisent les parties sur lesquelles ils sont appliqués, en faisant une escarre plus ou moins considérable, selon le temps qu'on les y laisse.

On emploie les premiers pour détruire les chairs baveuses et superflues d'un ulcère. On se sert des autres pour ouvrir certaines tumeurs ; pour consumer les bords durs de certains ulcères, les glandes qu'on ne veut point emporter avec un instrument tranchant, et les chairs fongueuses ; pour détruire certaines fistules ; pour dessécher les caries, et en accélérer l'exfoliation, *etc.*

Corrosifs ou Rongeans légers.

La poudre de Sabine.
L'Ocre.
Le Vitriol blanc.

Corrosifs et Escarrotiques.

La Chaux.
L'Alun brûlé.
L'Arsenic.
Les Précipités rouge et blanc.
Le Sublimé corrosif.

Caustiques et Escarrotiques.

L'Eau-forte.
L'Eau Mercurielle.
Le beurre d'Antimoine.
L'Huile de Vitriol et de Tartre par défaillance.
La Pierre infernale.
La Pierre à cautère.
Les Trochisques de Minium, et escarrotiques.
L'esprit de Nitre. Ces cinq derniers caustiques sont les plus en usage.

LES CICATRISANS.

Les cicatrisans ou dessicatifs procurent la cicatrice des plaies. Cicatrisans.

Quand les chairs sont venues presqu'au niveau de la superficie de la peau, et qu'elles sont fermes, grenues et rouges, on applique alors les dessicatifs ou cicatrisans qui, en absorbant les humidités, resserrent les petites embouchures des vaisseaux, retiennent et dessèchent les sucs échappés et répandus, dont se forme cette pellicule ou membrane qu'on appelle cicatrice, et qui supplée à la peau sans en avoir les qualités.

Cicatrisans simples.

La Charpie sèche, et sur-tout celle qui est rapée.
Le Plomb brûlé.
La Litharge.
La Céruse.
La Pierre hématite.
La Pierre calamite.
Le Minium.
La Tutie, *etc.*

Cicatrisans composés.

Le Sel de Saturne.
L'Eau de Chaux.
L'emplâtre de Diapalme.
de Céruse.
de Litharge.
de Nuremberg et de Triapharmacum.
de Mésué, de Charpie.
Le Baume de Saturne.
L'Onguent blanc de Rhasis.
L'Onguent de Pompholix.
L'Eau vulnéraire.
Les Trochisques blancs de Rhasis.
L'Eau végéto-minérale.

LES ASTRINGENS.

Remèdes qui arrêtent l'hémorrhagie.

Nous renfermerons dans cette classe les remèdes qui arrêtent l'hémorrhagie. Ces

remèdes sont de trois espèces, astringens, caustiques et styptiques.

Les astringens ou absorbans resserrent les fibres des vaisseaux, en absorbant les humidités qui se trouvent entre les chairs et les fibres des vaisseaux. Les astringens.

Les caustiques et les cautères brûlent les extrémités des vaisseaux sur lesquelles ils sont appliqués, et forment une escarre. Les caustiques.

Les styptiques crispent les vaisseaux sans faire d'escarre, et coagulent le sang qui y est contenu. Les styptiques.

Ceux-ci méritent la préférence sur les astringens et sur les caustiques. Les astringens n'ont point assez de vertu pour arrêter une hémorrhagie considérable, et font avec le sang un mastic qui confond et meurtrit la plaie. Les caustiques arrêtent pour un temps l'hémorrhagie par le moyen de l'escarre qu'ils forment, mais fort souvent elle recommence lorsque l'escarre vient à tomber. Les styptiques, en rétrécissant l'ouverture du vaisseau, et en formant un caillot de sang, arrêtent sans danger et pour toujours l'hémorrhagie.

Il faut cependant remarquer que ces remèdes ne font leur effet qu'avec le secours de la compression.

Astringens ou absorbans.

La Vessie de Loup. La Terre cimolée.
Le Bol d'Arménie. Le Sang de Dragon.
La Terre sigillée. La Craie.

Le Plâtre. L'Agaric de chêne*.
L'Amidon.

Cautères actuels.

Les Métaux rougis. Le plomb fondu.
Les Charbons rouges. L'huile très-chaude.

Cautères potentiels.

L'huile de Vitriol. La Pierre infernale.
L'esprit de nitre. La Pierre à cautère.
L'eau Mercurielle.

* Cette espèce d'Agaric vient sur les vieux chênes : on le cueille dans les mois d'août et de septembre. L'Agaric est composé de trois substances : une extérieure qui est l'écorce, et qui est blanche et dure ; une intérieure qui est fistuleuse ; et une moyenne qui se trouve entre l'écorce et la fistuleuse La substance moyenne est fongueuse, prête sous les doigts comme du chamois, sans être si ferme, mais elle y ressemble par sa couleur. C'est cette substance fongueuse qui a la vertu d'arrêter les hémorrhagies sans ligature : on la sépare des deux autres avec un couteau, et on la bat avec un marteau pour la rendre mollette au toucher : on la conserve ainsi préparée dans un bocal que l'on bouche, pour la préserver des mittes, qui sans cette précaution s'y mettroient. Ce remède que le Roi a acheté, tient lieu de ligature dans les amputations, les anévrismes, etc. et n'en a point les inconvéniens. Pour s'en servir utilement, il faut, 1°. suspendre le cours du sang par le moyen d'un tourniquet ; 2° essuyer l'endroit du vaisseau ouvert sur lequel on veut poser l'Agaric ; 3°. appliquer immédiatement sur l'ouverture l'Agaric par le côté opposé à l'écorce ; 4°. en appliquer d'abord un morceau un peu plus grand que l'ouverture du vaisseau, et ensuite un second plus grand que le premier ; 5°. enfin, soutenir ces deux morceaux, ainsi posés, avec de la charpie · des compresses et un bandage convenable, au moyen de quoi on fait une compression suffisante pour maintenir l'Agaric bien appliqué sur l'ouverture du vaisseau, et on arrête l'hémorrhagie.

Styptiques.

L'eau styptique.
L'eau alumineuse.
L'Alun.
Le Vitriol Romain.
L'eau de Rabel.

LES OPHTHALMIQUES.

Les ophthalmiques sont propres aux affections des yeux, dont la délicatesse et la structure sont différentes de celles des autres parties, et demandent par conséquent du choix dans les médicamens.

Ophthalmiques proprement dits.

Les feuilles de Chélidoine.
de Toute bonne.
d'Euphraise.
de Centinode.
de Verveine.
Les feuilles et fleurs de Bleuet.
Les fleurs de Pied-d'Alouette.
de Bruyére.
de Rose.

Ophthalmiques anodins.

La Moëlle de Casse et de Pomme cuite.
Le Lait de Femme.
L'Eau de Guimauve.
Les mucilages de Psyllium.
Les mucilages de Lin.
de Fénugrec.
de Gomme arabique.

Ophthalmiques résolutifs.

L'Eau de Fenouil.
de Chélidoine.
Le Camphre.
Le Safran.
Le Sel ammoniac.
L'esprit de Vin.
Le Macis.
Le Sang de Pigeon.
Le Crocus Metallorum.
L'Aloès.

Ophthalmiques astringens.

Les Eaux de Plantain.
de Roses.
Le Vin rouge.
L'Alun.
Le Cristal minéral.
Le Blanc d'œufs.

Opthalmiques détersifs.

L'Oliban.
La Myrrhe.
Le Sucre candi.
Le Vitriol blanc.
La Pierre admirable.

Ophthalmiques dessicatifs.

Les Trochisques blancs de Rhasis,
La Céruse,
La Tutie.
L'Eau de Chaux.
Le Sel de Saturne.
La Pommade de Tutie.

On choisit dans toutes ces Classes de médicamens ceux que l'expérience ou l'analogie fait connoître propres aux maladies que l'on traite, et convenables au sexe, à l'âge du malade et aux autres circonstances. On les combine, on les mêle, et on les prescrit sous différentes formes que l'on appelle Cataplasmes, Fomentations, Embrocations, Pommades, Linimens, Injections, Lotions, Fumigations, Onguent, Digestif, Emplâtre, Collyre, Gargarisme; à quoi l'on peut ajouter aussi la Saignée, les Sangsues, les Ventouses, les Mouchetures, les Sétons, les Vésicatoires, les Cautères, les Lavemens, les Suppositoires, les Bougies, l'Eponge préparée, les Douches, les Bains, les Eaux minérales. Car ces différens secours, quoiqu'ils ne

soient pas proprement des médicamens, ne laissent pas que d'agir comme eux sur les fluides, en évacuant les humeurs ou en les altérant, et sur les solides en les relâchant, ou en leur donnant du ressort. Avant que d'en donner une idée générale, et de rapporter les formules de Médicamens les plus usitées, il est nécessaire de faire connoître auparavant les différens caractères dont on se sert, soit pour exprimer la dose des remèdes, soit pour abréger certains termes.

Prenez.	℞
Une livre.	℔ j.
Une demi-livre.	℔ ß.
Une once.	℥ j.
Une demi-once.	℥ ß.
Une dragme *ou* gros.	ʒ j.
Une demi-dragme.	ʒ ß.
Un scrupule	℈.
Un demi-scrupule	℈ ß.
Un grain	g j.
Une goutte	gout. j.
Une pincée.	P. j.
Une manipule ou poignée.	M. j.
Nombre un.	N°. 1.
Racine.	Rac.
Cuillerée	cochl.
Faites.	f.
Selon l'Art.	s. l.
Quantité suffisante.	q. s.

Formules de Médicamens topiques les plus usités.

1.

Cataplasme anodin.

℞ Mie de pain blanc. . . . . ℥ iv.
Du lait de vache . . . . . ℔ j.
Faites cuire le tout ensemble jusqu'à la consistance de cataplasme; ajoutez ensuite
Jaune d'œuf . . . . . No. ij.
Safran en poudre . . . . . ℈ j.
On peut y joindre en certains cas du baume tranquille . . . . . ℥ß.
De l'opium . . . . . 5ß.
Ou des gouttes anodines. . . . . 5ß.
Ou de la dissolution d'opium. . . 5 j.

2.

Cataplasme anodin pour la brûlure des yeux.

℞ La pulpe de deux pommes bien cuites dans de l'eau d'euphraise, et mêlez y,
Sucre candi . . . . . 5 ij.
Camphre . . . . . g xv.
Et Safran pulvérisé . . . . . g. vj.

3.

Cataplasme répercussif.

℞ Feuilles de morelle, de laitue et de plantain, de chacun une poignée. Feuilles de joubarbe, une demi-poignée. Faites bouillir le tout dans une quantité suffisante d'oxycrat; ajoutez ensuite,
Farine de féves . . . . . 5 iij.
Onguent rosat . . . . . ℥ ij.

4.

Cataplasme émollient.

℞ Racines d'althéa et de lis, de chacun ℥ j.
Feuilles de mauve, de guimauve, de mercuriale, de bouillon blanc de pariétaire et de violette, de chacun une poignée.
Fleurs de camomille et de mélilot, de chacun une poignée.
Faites cuire le tout dans une q. s. d'eau ; ensuite passez par le tamis, et ajoutez à la pulpe,
Onguent d'althéa . . . . . ℥ ij.

5.

Autre Cataplasme émollient.

℞ Farine de graines de lin. . . ℔ j. ß.
Mie de pain . . . . . ℔ ß.
Faites cuire le tout en consistance de cataplasme dans une décoction de plantes émollientes, en q. s. ou dans une décoction de racines de guimauve.

6.

Cataplasme résolutif.

℞ Des quatre farines résolutives. . ℥ iv.
Faites les cuire dans une q. s. d'oxycrat ou de bière, ajoutez ensuite l'huile de lis,
Onguent de Styrax, de chacun. . . ℥ j.

7.

Cataplasme émollient.

On peut, en mêlant les drogues qui composent le cataplasme émollient avec celles

qui forment le cataplasme résolutif, en faire un qui soit en même temps résolutif et émollient.

8.

Cataplasme maturatif.

℞ Feuilles d'oseille et de poirée, de chacun une poignée.
Oignon de lis . . . . . n°. j.
Faites cuire le tout ensemble sous les cendres chaudes, pilez-le dans un mortier et ajoutez ensuite,
Onguent basilicum. . . . . ℥ j.
On peut y joindre du vieux levain, du vieux oing, ou de l'onguent de la Mère . ℥ j.

9.

Cataplasme résolutif.

℞ Mie de pain blanc . . . . . ℔ j.
Farine de graine de lin . . . . . ℥ iv.
Vin rouge *ou* vin aromatique . . ℔ j.
Faites cuire le tout jusqu'à la consistance de cataplasme. On peut y ajouter de l'eau-de-vie.

10.

Cataplasme confortatif.

℞ Poudre de plantes aromatiques. ℔ ij.
Farines résolutives . . . . . ℔ ß.
Faites-les bouillir dans une q. s. de vin rouge, jusqu'à la consistance de cataplasme, et ajoutez-y ensuite,
Miel commun . . . . . ℥ vj.
Styrax . . . . . ℥ iv.
Et onguent Martiatum. . . . . ℥ ij.

11.

Cataplasme pour résoudre les fortes contusions.

℞ Farine de graine de lin ; faites-en, avec une q. s. d'eau, un cataplasme. On l'étend sur du linge, et on en poudre la superficie avec du sel ammoniac.

12.

Fomentation émolliente.

℞ Racines d'althéa et de lis blanc, de chacun. . . . . ℥ ij.
Feuilles d'althéa, de mauve, de seneçon, de pariétaire, de bouillon blanc, de chacun une poignée.
Fleurs de sureau, de camomille et de mélilot, de chacun trois pincées.
Semence de lin et de fénugrec, de chacun une demi-poignée.
Faites bouillir le tout dans huit livres d'eau jusqu'à la réduction de six livres ; on trempe dans cette décoction chaude un morceau de flanelle qu'on applique sur la partie, ou bien on en douche la partie malade. On peut aussi l'exposer à la vapeur de cette décoction, après l'avoir fait chauffer.

13.

Fomentation résolutive ou aromatique.

℞ Feuilles de lavande, de romarin, de thym, d'hysope, de menthe, de sauge ; de chacun une poignée.
Fleurs de camomille et de mélilot, de chacun trois pincées.

Baies de laurier et de genièvre, de chacun ℥j.
Faites bouillir le tout dans dix livres d'eau commune ; ajoutez-y une livre et demie de vin.
Si on fait bouillir toutes ces simples dans du vin au lieu d'eau, on fera ce qu'on appelle vin aromatique.

14.

Fomentation ophthalmique.

℞ Feuilles d'euphraise.
de plantain.
de fenouil, de chacun. . m. j.
Grande chélidoine . . . . . m. ß.
Fleurs de roses, de bleuet, de chacun. p. j.
Faites bouillir le tout dans de l'eau, ℔ iij.
Et réduire à. . . . . ℔ ij.
Passez et clarifiez la colature.

15.

Fomentation résolutive.

℞ Eau commune. . . . . ℔ xx.
Sel commun . . . . . poig. ß
Feuille de lavande, de sauge, de chacun. . . . . p. ij.
Faites bouillir le tout ensemble, et réduire l'eau aux trois quarts. Passez cette décoction pour en doucher la partie malade.

16.

Eau phagédénique.

℞ Eau de chaux. . . . . ℔ j.
Faites-y dissoudre sublimé corrosif. g. xx.

17.

Embrocation simple.

℞ Huile rosat, huile d'hypericum et eau-de-vie, en parties égales et battues ensemble. On y ajoute quelquefois un jaune d'œuf.

18.

Embrocation résolutive.

℞ Savon blanc en telle quantité que vous voudrez ; faites-le fondre dans de l'eau-de-vie.

19.

Pommade anodine.

℞ Onguent d'althéa . . . . . ℥ j.
Gouttes anodines . . . . . gout. xx.
Castoréum. . . . . g. x.
Mêlez le tout ensemble

20.

Liniment anodin.

℞ Onguent populéum. . . . . ℥ viij.
Baume tranquille . . . . . ℥ vj.
Huile d'œuf. . . . . ℥ ij.
Mêlez le tout ensemble.

21.

Autre liniment anodin.

℞ Onguent populéum . . . . . ℥ j.
Huile d'olives . . . . . .
Baume tranquille, de chacun . . . ℥ ß.
Teinture anodine . . . . . gout. xv.
Mêlez le tout ensemble.

22.

Liniment pour la brûlure.

℞ Beurre frais fondu neuf à dix fois, et lavé autant dans l'eau de frai de grenouille . . . . . ℥ vj.
Huile d'œufs . . . . . ℥ ij.
Mêlez le tout ensemble.

23.

Injection anodine.

℞ Du lait : mêlez-le avec du sirop de pavot blanc.

24.

Lotion détersive pour les plaies et les ulcères.

℞ Feuilles de noyer, la quantité que vous voudrez ; faites-les bouillir dans une q. s. d'eau commune ; ajoutez-y du sucre.

25.

Injection vulnéraire.

℞ Eau d'orge . . . . . ℔ j.
Faites-y bouillir une poignée de feuilles vulnéraires, ou ajoutez-y eau vulnéraire. . . . . ℥ j.
Et miel rosat . . . . . ℥ ij.

26.

Lotion détersive.

℞ Décoction d'orge . . . . . ℔ j.
Miel rosat . . . . . ℥ j. ß.
Ajoutez-y, dans certains cas, eau vulnéraire. . . . . ℥ ij.

Lotion

27.

Lotion résolutive.

℞ Eau-de-vie . . . . . lb ij.
Sel ammoniac et camphre, de chacun ʒ j.
Mêlez le tout ensemble. On y ajoute quelquefois,
Onguent égyptiac . . . . . ʒ ß.

28.

Onguent digestif simple.

℞ Thérébenthine de Venise. . . . ʒ ß.
Jaune d'œuf. . . . . N°. ij.
Mêlez le tout ensemble avec l'huile d'hypéricum . . . . . ʒ ß.

29.

Onguent digestif composé.

℞ Térébenthine de Venise . . . . ʒ vj.
Baume d'Arcéus . . . . . ʒ iij.
Onguent suppuratif . . . . . ʒ ij.
Huile d'hypéricum. . . . . ʒ j.
Mêlez le tout ensemble avec deux ou trois cuillerées d'eau-de-vie.

30.

Onguent digestif animé, contre la pourriture.

Ajoutez au digestif précédent,
Styrax . . . . . ʒ j.
ou myrrhe, aloès et aristoloche ronde, de chacun. . . . . ʒ ij.

31.

Onguent digestif consomptif.

℔ Baume d'Arcéus, onguent basilicum, de chacun . . . . . ℥ j.
Alun brûlé et précipité rouge, de chacun . . . . . ℥ß.
Mêlez le tout ensemble.

32.

Baume d'acier pour consumer les chairs fongueuses des ulcères chancreux.

℔ Esprit de nitre, une certaine quantité.
Mettez-y des aiguilles autant qu'il pourra en dissoudre. Quand la dissolution en sera faite; mêlez-y le double d'huile d'olives. Mettez ce mélange dans un lieu frais, jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance de baume épais, et lavez-le plusieurs fois dans de l'eau. Plus on le lavera, moins il sera corrosif.

33.

Onguent déssicatif et adoucissant pour les crevaces et gerçures du sein.

Pommade de concombre simple. . ℥ ij.
Cire neuve . . . . . ℥ ß.
Imprégnation de Saturne . . . . . ʒ j.
Faites fondre le tout ensemble.

34.

Onguent pour résoudre les tumeurs lymphathiques des articles.

℔ Onguent de styrax . . . . . ℥ ij.
Sel ammoniac . . . . . .

Camphre . . . . . 5 ij.
Et soufre, de chacun. . . . . .
Mêlez le tout ensemble.

35.

Nutritum pour les ulcères malins et pour les érysipèles.

℞ Litharge en poudre bien fine . . . ℥ iv.
Huile d'amandes douces ou rosat ℔ß.
Eau distillée de morelle . . . . ℥ iv.
Faites selon l'art un nutritum.

36.

Onguent mercuriel.

℞ Mercure cru, purifié par le vinaigre distillé . . . . . ℥ iv.
Eteignez-le dans un mortier de fonte avec une petite quantité d'ancien onguent mercuriel ; triturez jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus, avec la loupe, des particules mercurielles ; ensuite ajoutez y petit à petit un égal poids de graisse de porc nouvellement fondue.

37.

Onguent de tutie pour dessécher les petits ulcères des paupières, et empêcher qu'elles ne se collent pendant la nuit.

℞ Beurre bien frais . . . . . ℥ j.
Tutie préparée et bien en poudre 5 j. ß.
Mêlez-bien le tout ensemble, et mettez en gros comme une bonne tête d'épingle dans le grand angle de l'œil du malade,

avant qu'il se couche, et recommandez-lui de tenir les paupières fermées.

38.

Autre onguent de tutie plus composé pour les ulcères des paupières.

℞ Tutie préparée . . . . . .
Sang de dragon . . . . . .
Sel de Saturne, de chacun . . . . . ℥j.
Trochisques de blanc de Rhasis, g xij.
Vert-de-gris . . . . . g xiv.
Onguent rosat . . . . . ℥ j.

Mêlez le tout dans un mortier de marbre. Cet onguent s'étend sur un petit linge fin qu'on applique, en se couchant, sur les bords des paupières.

39.

Emplâtre agglutinatif pour maintenir les lèvres d'une plaie rapprochée.

℞ Colle forte ordinaire . . . . . .
Teinture de benjoin ; de chacun . . ℥ iv.

Faites fondre le tout ensemble à petit feu dans une terrine ; trempez dans ce mélange bien fondu une brosse de crin fin, et avec cette brosse, appliquez cet emplâtre sur du taffetas bien noir tendu. Pour s'en servir, il faut mouiller un peu l'emplâtre dans de l'eau, comme l'on feroit d'une mouche gommée que l'on voudroit faire tenir sur la peau.

40.

Autre emplâtre agglutinatif pour le même usage, et fort bon pour cicatriser les plaies et ulcères simples.

℔ Emplâtre triapharmacum de Mésué, et celui de Nuremberg, en parties égales. Faites-les fondre ensemble et étendez-le sur des bandes de linge plus ou moins étroites.

41.

Emplâtre balsamique vulnéraire.

℔ Bugle . . . . . .
Sanicle . . . . . .
Aigremoine . . . . . .
Mouron à fleurs rouges . . . .
Pimprenelle . . . . . .
Verveine . . . . . .
Et éclaire, de chacun. . . . poig. ij.
Le tout ensemble bien lavé et essoré.
Faites ensorte qu'il pèse . lb iij. ℥ xj.
Hachez et pilez grossièrement ces herbes ; mettez-les dans un pot neuf de terre vernissée, avec trois pintes de bon vin blanc ; couvrez le pot hermétiquement, et faites bouillir le tout à très petit feu pendant sept à huit heures. Exprimez le tout ; mettez dans une bassine de cuivre rouge le suc qui proviendra de cette expression ; faites-le bouillir à petit feu, et jetez y peu à peu, et par petits morceaux,

* Poix noire, poix blanche, poix de Bourgogne, et ensuite,

Cire vierge, de chacun . . . . . ℔ j.

Quand le tout commencera un peu à s'épaissir, mettez-y

Thérébentine de Venise . . . . . ℔ j.

Retirez aussi tôt après le pot du feu, et mettez y petit à petit,

Mastic en larmes, passé au travers d'un tamis de crin . . . . . ℔ j.

Pendant tous ces mélanges, et jusqu'à ce que le tout soit refroidi, ayez soin de le remuer sans cesse avec une spatule de bois : vous en ferez ensuite des rouleaux.

42.

Emplâtre fondant pour faire des bougies.

℔ Huile d'olives . . . . . ℔ j.

Vin rouge . . . . . ℔ ß.

Pigeonneau vivant et plumé . . n°. j.

Faites bouillir le tout dans une terrine neuve, sur un feu de braise, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure : lorsque l'animal sera bien cuit, ôtez-le, après quoi jetez peu à peu et l'un après l'autre, pendant qu'on remuera bien le tout avec une spatule de bois,

Minium et litharge d'or, de chacun ℥ vj.

Faites bouillir tout ce mélange pendant environ deux heures, en observant de le remuer sans cesse : après cela faites fondre,

* Nota. Avant que d'employer la poix il faut, la purifier, et pour cela on la fait fondre et on la passe par un linge au-dessus d'un pot qu'il faut frotter d'huile, pour qu'elle ne s'y attache point.

Cire jaune . . . . . .
Poix de Bourgogne, de chacun . . ℥ iv.
Blanc de Baleine. . . . . ℥ ij.
Et emplâtre diachylum. . . . . ℥ j.
Et jetez-y de la poudre de semelle de vieilles savates brûlées. . . . . ℥ ij.

Quand vous serez sûr que l'emplâtre aura la consistance convenable pour faire des bougies, ce que vous connoîtrez en laissant refroidir une petite partie de ce mélange dans un vase ; retirez la terrine du feu, remuant toujours ce mélange, jusqu'à ce qu'il soit un peu refroidi ; trempez-y ensuite plusieurs fois sur le champ, des morceaux de toile fine et à demi-usée. La toile bien imbue d'emplâtre, suspendez-la à l'air, pour qu'elle s'égoutte et se refroidisse, ce qui fera une espèce de toile gautier, ou emplâtre sparadrap.

De ces morceaux de toile ainsi enduits d'emplâtre des deux côtés, on coupe des languettes plus ou moins larges, selon que l'on veut faire la bougie plus ou moins grosse, mais de la longueur environ d'un pied, et représentant une espèce de triangle, du sommet duquel on aura coupé la pointe. On roule ces languettes entre les doigts, ensuite sur un marbre uni ou une planche très-lisse avec la main, ou entre deux marbres ou deux planches bien polies, faites exprès : par ce moyen le bougie est bien lisse, bien ferme, et à peu près pyramidale. Comme dans certains cas elle peut être trop longue, alors

on en coupe l'excédent, ou on en fait de moindre longueur.

43.

Autre emplâtre fondant pour faire des bougies.

℔ Emplâtre triapharmacum de Mésué.
Emplâtre diachylum simple.
Faites-les fondre ensemble et en parties égales, en y ajoutant un peu d'huile pour rendre ce mélange moins sec; ensuite ajoutez du cinabre en poudre une suffisante quantité pour y donner la couleur rouge.

44.

Emplâtre émollient et adoucissant pour faire des bougies.

℔ Cire vierge. . . . . ℥ iv.
Huile d'olives. . . . . ℥ ij. ß.
Faites fondre le tout ensemble, et ajoutez-y ensuite,
Blanc de baleine. . . . . ℥ j.

45.

Lotions pour résoudre les fortes contusions.

℔ Sel ammoniac. . . . . 3 j.
Sel de Saturne. . . . . .
Terre sigillée, de chacun . . . . 3 ß.
Ces drogues mises en poudre séparément, mettez-les dans une pinte d'eau commune et une chopine d'eau-de-vie simple ou camphrée.
Faites chauffer de cette lotion, trempez-y

des compresses, et appliquez-les sur la contusion.

46.

Caustique solide.

℞ Gomme arabique. . . . . ℥ ß.
Mettez-la dans un mortier, avec deux cuillérées d'eau de roses; remuez le tout de temps en temps, afin que la gomme se dissolve bien.
Au bout de 24 heures ajoutez-y,
Farine d'orge bien fine. . . . . ℥ j.
Sublimé corrosif bien en poudre. . ℥ ß.
Mêlez exactement le tout pendant 24 heures, avec une spatule de bois, et faites-en une pâte. Formez ensuite des petits trochisques de différentes figures et de différentes grosseurs, selon la partie où l'on veut les appliquer. Faites-les sécher à l'ombre sur du papier.

47.

Autre caustique.

℞ De la mie de pain chaud. . . . ʒ ij.
Sublimé corrosif . . . . . ʒ ß.
Mêlez bien le tout ensemble entre les doigts, et formez-en des trochisques.

48.

Collyre répercussif.

℞ Pierre divine. . . . . g x.
Dissolvez-là dans de l'eau de rose et de plantain. . . . . ℥ iv.

49.

Collyre simple qui rétablit la cornée et la conjonctive relâchées et abreuvées par la sérosité.

℞ Alun cru. . . . . ℥ ß.
Dissolvez-le dans de l'eau de plantain. . . . . ℥ vj.
On laisse tomber de temps en temps quelques gouttes de ce collyre dans l'œil malade.

50.

Collyre pour l'inflammation des yeux.

℞ Une cuillerée de mélasse bien clarifiée au travers d'une mousseline, ou avec un blanc d'œuf, comme on clarifie du sucre.
Ajoutez-y plein un dez à coudre d'esprit de vin camphré, et mêlez le tout ensemble ; ajoutez-y ensuite un demi-setier d'eau de rivière ; on gardera cette liqueur dans une bouteille : quand on voudra s'en servir, on aura soin de la remuer. On prendra une cuillerée à bouche de ce collyre que l'on mêlera avec autant d'eau de rivière, et on en bassinera l'œil malade plusieurs fois dans la journée.

51.

Collyre anodin.

℞ Eau de frai de grenouilles, de rose, de morelle, de chacun. . . . . ℥ j.
Infusez-y de la graine de psyllium et de

lin, pour rendre l'eau un peu mucilagineuse, et 15 grains de safran.

52.

Collyre détersif ou de Lanfranc.

℞ Orpiment pulvérisé . . . . . ℥ ij.
Verdet en poudre . . . . . ℥ j.
Myrrhe et aloès. . . . . ℥ j.
Dissolvez le tout dans du vin blanc. ℔ j.
Et eau de plantain et de roses . . ℥ iij.
On l'adoucit, lorsqu'on veut s'en servir, en le mêlant avec l'eau de plantain.

53.

Collyre résolutif.

℞ Eau de fenouil et d'euphraise, de chacun. . . . . ℥ iij.
Safran. . . . . g iv.
Vitriol blanc. . . . . g x.
Camphre. . . . . g viij.
Sucre candi. . . . . ℈ j.
Mêlez le tout ensemble.

54.

Gargarisme rafraîchissant.

℞ Eau de fontaine ou du lait. . . ℔ j.
Sirop de mûres. . . . . ℥ j.
Cristal minéral. . . . . ℥ ß.
Mêlez le tout ensemble.

55.

Gargarisme détersif.

℞ Orge entier. . . . . ℥ j.
Feuilles d'aigremoine. . . . .

Sommités de rhue, de chacun. . . M j.
Faites bouillir dans lb ij. d'eau commune, et dans la colature ajoutez,
Miel rosat. . . . . ℥ j.
Sel de prunelle. . . . . 5 ß.

56.

Gargarisme propre à donner du ressort aux glandes amygdales gonflées par relâchement.

℞ Eau de plantain, dans laquelle on mettra de l'eau de Rabel, jusqu'à une agréable acidité.

57.

Opiat pour affermir et déterger les gencives et pour guérir les ulcères fongueux.

℞ Poudres de feuilles d'ancolie, de sauge frisée et de menthe de chacun. . 5ij.
Noix muscade. . . . . .
De la myrrhe. . . . . .
Et de l'alun de roche, de chacun. 5 ij.
Mêlez toutes ces drogues sur un feu doux, et remuez-les jusqu'à ce que le mélange soit parfait.

Pour s'en servir, on étend de cet opiat sur une petite bande de linge, et on l'applique sur les gencives.

De quelques autres secours extérieurs, propres à certaines maladies.

Les effets qui résultent de ces secours extérieurs paroissent trop salutaires, pour ne pas en donner ici une idée générale, et

rapporter en même temps les cas où ils peuvent produire ces effets.

La saignée.

Le prompt soulagement que la saignée procure dans presque toutes les maladies, la doit faire regarder comme le plus important de ces secours. En diminuant la masse du sang, elle détend les parties; elle rend aux solides leur élasticité, et fait par conséquent que les liqueurs plus battues par l'action des artères, circulent mieux jusques dans les plus petits vaisseaux. C'est par elle que le sang se dépure, que les amas de cette liqueur se dissipent, que les embarras se lèvent, que les sécrétions deviennent plus faciles, et les remèdes plus efficaces.

Son effet.

Effets des ventouses, des sangsues et des mouchetures.

L'application des ventouses scarifiées, des sangsues, et les mouchetures sont des saignées locales qui procurent l'évacuation du sang arrêté dans une partie.

Ces moyens conviennent dans les maladies causées par le défaut ou la lenteur de la circulation du sang, et pour lesquelles les saignées et les autres évacuans ont été inutiles.

La ventouse, ce que c'est, et comment on l'applique.

La ventouse est un vase de verre dont l'entrée est plus étroite que le fond. Lorsqu'on veut l'appliquer, on met le malade dans une situation convenable; on ajuste sur une carte coupée de la grandeur de l'ouverture de la ventouse, deux bouts de petites bougies; on la pose sur la partie et on applique la ventouse, en sorte que les bougies allumées s'y trouvent renfer-

mées : alors les parties sur lesquelles la ventouse est posée, se gonflent, parce-qu'elles sont moins comprimées par l'air renfermé dans la ventouse, et raréfié par le feu, que ne le sont les parties voisines par l'air extérieur.

On peut substituer à la bougie un peu d'étoupe que l'on allume, après l'avoir éparpillée dans la ventouse ; mais l'étoupe enflammée cause à la peau un sentiment douloureux de chaleur que ne cause point la bougie.

On laisse la ventouse jusqu'à ce que la partie soit suffisamment gonflée ; on la couvre d'un linge chaud, et quand on veut la lever, on appuie le bout du doigt près de son rebord ; ce qui permet à l'air extérieur d'y entrer, et donne la facilité de la détacher. On fait ensuite et avec une lancette, ou avec l'instrument appelé scarificateur, qui est garni de douze pointes de lancettes, dans le cercle ou impression circulaire qu'a laissé la ventouse, des scarifications pénétrantes dans le corps de la peau. On applique de nouveau la ventouse de la même manière qu'on l'a fait la première fois. La compression du rebord de la ventouse sur la partie, et la raréfaction de l'air intérieur, déterminent le sang des petits vaisseaux coupés à s'épancher dans la ventouse en plus ou moindre quantité ; on retire la ventouse, on lave toutes les petites plaies avec de l'eau tiède, et on les panse avec un petit morceau de linge

couvert de cérat nouvellement fait, qu'on soutient avec une petite compresse et avec une petite bande appropriées à la partie.

Ventouse sèche. Dans quel cas on l'applique.

Dans certains cas on met un emplâtre vésicatoire, au lieu de cérat ; on ne fait quelquefois point de scarifications après l'application de la ventouse : cela s'appelle appliquer une ventouse sèche. Quand on fait des scarifications, cela s'appelle appliquer une ventouse humide ou scarifiée.

La ventouse sèche ne produit pas beaucoup d'effet ; aussi n'est-elle guère d'usage présentement : quelques Praticiens l'appliquent néanmoins sur de certaines tumeurs dans le dessein d'accélérer la suppuration, en attirant une plus grande abondance d'humeurs.

Ventouse humide ou scarifiée, où elle convient.

La ventouse humide ou scarifiée s'applique derrière la tête, ou à la nuque, ou entre les épaules, ou dessus, pour guérir les douleurs rebelles de la tête, les fluxions opiniâtres des yeux et des oreilles ; et aux cuisses, pour rappeler les hémorroïdes ou les menstrues, ou les lochies supprimées.

Les sangsues, ce que c'est.

La sangsue est un ver aquatique, avide de sang, et qui a deux propriétés : la première est d'entamer la peau des animaux par le moyen de trois dents très-aigües et assez fortes, placées triangulairement à l'ouverture de la bouche, elles forment comme un instrument à trois tranchans, qui fait trois plaies à-la-fois : la seconde est de sucer, par le moyen d'un mame-

lon charnu, le sang qui suinte des trois petites plaies. Ce mamelon est au fond de sa bouche, à peu près comme une langue qui fait le piston ; et sert à sucer le sang coulant de la triple plaie, tandis que les lèvres appliquées à la partie et la cavité de la bouche de l'animal font celui du corps d'une pompe.

Comment on les applique.

Pour faire usage des sangsues, il les faut laisser dégorger, parce qu'étant affamées, elles s'attachent plus fortement à la partie, et tirent plus de sang : on lave avec du lait l'endroit sur lequel on veut les appliquer ; on prend ensuite chaque sangsue par le corps, et on la présente à la partie : on en applique plus ou moins selon l'étendue de la partie, et la quantité de sang que l'on a dessein de tirer. Quand elles ont fait l'effet que l'on desire, si elles ne tombent pas d'elles-mêmes par leur plénitude, on leur met sur la tête un peu de sel en poudre, dont elles sont ennemies. Après que les sangsues ont été détachées, les petites ouvertures rendent encore beaucoup de sang ; c'est pourquoi on lave bien la partie avec de l'eau tiède, on la baigne même dans cette eau, si on le peut commodément.

Les cas où elles conviennent.

Les sangsues s'appliquent autour des paupières dans les grandes inflammations des yeux, et sur-tout dans l'ophthalmie appelée chémosis ; à la tempe, dans les douleurs de tête rebelles ; aux lèvres et au nez, dans le gonflement opiniâtre de ces parties ; aux

hémorroïdes, lorrqu'elles sont fort grosses et fort tendues, ou pour d'autres raisons. Quand les sangsues sont tombées, s'il est nécessaire d'une évacuation de sang, on fait mettre le malade sur une chaise percée dans laquelle il y aura un vase rempli d'eau chaude à un degré de chaleur telle que sa vapeur ne puisse pas brûler. Mais pour ne point tirer plus de sang qu'il ne faut, on mettra dans le vase où est l'eau un chandelier, sur l'extrémité duquel on passera une palette pour recevoir le sang à mesure qu'il tombe de l'anus.

Les mouchetures aux gencives.

L'on fait, avec un petit instrument particulier, des mouchetures aux gencives, pour les dégorger du sang épais dont leurs vaisseaux sont pleins, et rétablir le ressort des petits vaisseeux fins et délicats de cette partie.

A la conjonctive.

On fait encore à la conjonctive de petites mouchetures qu'on appelle saignée de l'œil, pour en dégorger le sang qui en gonfle extrêmement les vaisseaux dans les violentes ophthalmies, et l'on coupe les petits vaisseaux de cette partie, qui sont restés variqueux à la suite de ces inflammations, et qui entretiennent quelquefois un ulcère à la conjonctive ou à la cornée.

Effets des vésicatoires, des sétons et des cautères.

Les vésicatoires, les sétons et les cautères détournent et évacuent l'humeur qui se porte sur une partie, et qui y cause quelque désordre : ainsi ils agissent sur une autre liqueur que ne font les ventouses scarifiées, les sangsues et les mouchetures.

Ces moyens-ci procurent la sortie de la partie rouge du sang qui se trouve en trop grande quantité, et trop épaisse dans les vaisseaux d'une partie : les autres ne procurent que l'issue des sucs blancs de la masse sanguine, chargés d'une humeur vitiée.

L'effet des vésicatoires.

Les èpispastiques ou vésicatoires sont des remèdes, qui étant appliqués sur la peau déterminent, par leurs parties âcres, une plus grande sérosité à se porter dans les petits vaisseaux de la peau. Les vaisseaux qui unissent l'épiderme à elle se rompent et la liqueur s'épanchant entre la peau et l'épiderme, soulève celle-ci, et forme une vessie ou ampoule.

Ce qui le produit.

Pour produire cet effet, on se sert de l'emplâtre épispastique, dans lequel il entre des mouches cantharides ; on en étend sur un linge de la grandeur nécessaire ; et pour en accélérer l'effet, on y met de la poudre de mouches cantharides, et on lave avec du vinaigre la partie sur laquelle on le veut appliquer.

Au défaut d'emplâtre, on peut se servir de levain de pâte, auquel on mêle beaucoup de poudre de mouches cantharides, et que l'on humecte de vinaigre.

On ne lève l'emplâtre ou le levain qu'au bout de vingt-quatre heures ; on ouvre simplement la vessie pour en faire sortir la sérosité, et on panse la partie avec une feuille de poirée un peu amortie, sur laquelle on étend du beurre frais. Dans la suite, on se sert d'onguent basilicum étendu sur du

linge ou sur du papier brouillard ; et si, pour donner issue à toute l'humeur morbifique, il est nécessaire d'entretenir l'écoulement, on panse tous les deux jours la partie avec un mélange d'onguent suppuratif et de mouches cantharides en poudre ou avec l'onguent épispastique ; et dans le jour d'intervalle, on la panse avec du suppuratif simple.

Les cas où on les emploie.

Les vésicatoires servent à procurer l'évacuation d'une sérosité âcre qui cause les migraines opiniâtres, les rhumatismes, les ophthalmies scrophuleuses et humides, les fluxions rebelles des yeux, des oreilles, des dents et de la tête, *etc.* ils servent aussi à lever les embarras et les obstructions des petits vaisseaux, parceque les parties volatiles des mouches cantharides dont elles sont composées, passant dans le sang, en augmentent le mouvement, Il faut cependant observer que ces parties volatiles se portent quelquefois sur la vessie et causent des ardeurs d'urine, et même la rétention.

Effets intérieurs, qui résultent de leur application.

Moyen de prévenir les mauvais.

On prévient et l'on guérit ces accidens, en faisant prendre au malade du lait d'amande, de l'orgeat ou des émulsions : on peut même les prévenir en mêlant à l'emplâtre un peu de camphre en poudre, ou en en donnant au malade tous les soirs deux ou trois grains dont on forme une petite pilule avec un peu de conserve de rose.

Cautère, ce qu'il signifie.

Le mot cautère signifie deux choses, dont l'une est le moyen, et l'autre est l'effet. Suivant la première signification,

c'est un instrument de fer que l'on fait rougir au feu, ou un remède caustique avec lequel on brûle certaines parties soit molles, soit dures, pour corriger un vice extérieur ou intérieur. Suivant la seconde signification, c'est un ulcère formé par un fer rougi, ou par un remède caustique, et qu'on entretient pendant un certain temps : cet ulcère s'appelle aussi fonticule.

Deux sortes de cautères.

L'instrument de fer brûlant se nomme cautère actuel : on appelle cautère potentiel le remède caustique.

Dans quel cas on applique le cautère actuel.

On applique le cautère actuel sur les caries et sur les exostoses, pour dessécher, consumer et faire exfolier plus promptement la partie viciée : il y a pour cette raison des cautères de différentes figures et de différentes grosseurs. Lorsqu'on veut conserver les parties voisines de celles qu'on veut brûler, on insère le cautère dans une canule ; on s'en sert aussi quelquefois pour consumer toute la corruption de certaines parties molles, pour calmer de certaines douleurs vives, ou pour arrêter certaines hémorrhagies, parce que d'autres moyens supléent difficilement à celui-ci.

Effet du cautère potentiel.

Les Anciens faisoient peut-être, dans ces trois derniers cas, un usage trop fréquent du cautère actuel ; les Modernes au contraire le négligent un peu trop.

Le cautère potentiel consume et détruit les parties sur lesquelles on le met, en formant une escarre plus ou moins considérable, suivant sa force et le temps qu'on

le laisse sur la partie. Son action vient d'un sel âcre et corrosif, qui étant mis en mouvement par la chaleur et par l'humidité de la partie, y fait le même effet que feroit le feu actuel.

Dans quel cas on l'applique.

On s'en sert pour hâter l'exfoliation de certaines caries profondes, et pour consumer les duretés et les callosités de certaines fistules : le caustique, n°s. 46 et 47, est d'usage dans ces cas. La pierre infernale, l'eau mercurielle, *etc.* conviennent dans les caries légères et superficielles Il y a de certaines glandes skirreuses et de certaines loupes qu'on peut détruire avec l'un ou l'autre des caustiques auxquels on vient de renvoyer ; mais il faut auparavant avoir entamé la peau avec la pierre à cautère.

On emploie encore la pierre à cautère pour ouvrir de certaines tumeurs suppurées, auxquelles l'instrument tranchant ne convient pas, et pour établir un cautère ou fonticule.

Manière d'appliquer la pierre à cautère.

On l'applique de la même manière dans l'un et l'autre cas : on prend un petit emplâtre agglutinatif, n°. 40, dans le milieu duquel on fait une ouverture de la grandeur d'une petite lentille ; on applique cet emplâtre sur le centre de la tumeur, ou sur l'endroit où l'on veut établir le cautère. Dans la petite ouverture faite à l'emplâtre, on y met une petite pierre à cautère, pas plus grosse qu'il ne faut pour remplir l'ouverture ; on la couvre et on en entoure les

côtés d'un peu de coton; on met sur le tout un autre emplâtre non-fenêtré, qu'on soutient par quelques compresses et par une bande : trois ou quatre heures après on lève l'appareil, on fait sur l'escare de petites scarifications avec une lancette, et on panse la partie avec de l'onguent basilicum, pour faire tomber cette escare. Lorsqu'elle est séparée, on met dans le trou que sa chute laisse, un pois sec, ou une petite boule de cire, ou une petite boule d'iris de Florence, ou ce qui est moins douloureux, sur-tout aux personnes maigres, une petite plaque ovale d'iris de Florence, ou d'iris vulgaire, épaisse d'une ligne, longue de cinq ou six, et large de trois ou quatre. On contient le pois, la boule ou la plaque avec un petit plumaceau couvert d'onguent basilicum; et avec un emplâtre agglutinatif, n°. 1, ou de Nuremberg; on soutient cet appareil avec une compresse et avec une petite bande : c'est ainsi qu'on forme un cautère ou fonticule. On renouvelle l'appareil toutes les vingt-quatre heures, et même plus souvent, lorsque le cautère suppure beaucoup.

On peut, avec le bistouri, faire le même effet que produit la pierre à cautère : on forme un pli à la peau, en la prenant avec deux doigts, et en la faisant prendre de même par un Aide; on coupe en travers le milieu de ce pli jusque dans le corps graisseux; on met dans l'ouverture un petit bourdonnet très-dur pour l'élargir, et l'on

couvre la plaie d'un emplâtre et d'un appareil convenable à la partie. On ne lève l'appareil qu'au bout de deux ou même de trois jours, afin que la plaie étant humectée, on puisse tirer le bourdonnet, et que le trou soit bien formé : on panse ensuite ce cautère, comme si on l'avoit fait avec le caustique.

Par cette dernière manière le cautère s'établit et suppure plus tôt que si on l'avoit fait avec la pierre. Mais la pierre, par son action, ne détermine-t-elle pas l'humeur à se porter à la partie en plus grande quantité qu'elle ne fait, lorsqu'on se sert de l'instrument tranchant? Il n'y a guère d'apparence, et les deux manières paroissent réussir également.

Où le cautère convient.

Le cautère ou fonticule est un moyen que la nature nous a indiqué pour détourner une humeur superflue et viciée qui se porte sur une partie, et pour en dépurer la masse du sang : c'est pourquoi il convient dans les fluxions opiniâtres des yeux, des oreilles ; dans les ophthalmies scrophuleuses et humides, dans la goutte-séreine, dans les douleurs de tête opiniâtres, dans le rhumatisme, la teigne, la gale, et quelquefois après l'opération du cancer, pour donner issue à l'humeur qui produit cette cruelle maladie.

Endroits où on l'applique

Pour établir un cautère ou fonticule, on choisit l'interstice de deux muscles et les endroits où il se trouve le plus de graisse, et qui sont éloignés des artères, des vei-

nes, des tendons et des nerfs. On le fait à la nuque, au bras au-dessous du tendon du muscle deltoïde, à la partie interne et inférieure de la cuisse, à la jambe au-dessous de l'attache des muscles grêle intérieur et couturier, et un peu vers la partie interne de la jambe.

Le séton. Le séton est proprement un ulcère qu'on forme à la peau avec une aiguille, et que l'on entretient par le moyen d'une bande étroite et longue, qu'on appelle *seton*, et que l'on graisse d'un onguent suppuratif, tel que l'onguent basilicum.

Pour établir cet ulcère, on se sert d'une aiguille large et un peu courbe, dans l'œil de laquelle on passe un séton; on fait à la peau de la nuque un gros pli transversal ou oblique, qu'on perce avec l'aiguille; on introduit ainsi et on laisse sous la peau une partie du séton que l'on fait fort long, afin d'en pouvoir introduire toutes les vingt-quatre heures une nouvelle partie, et entretenir ainsi la suppuration.

La manière de le faire.

Le séton et le cautère conviennent dans les mêmes cas; mais le séton ne s'applique qu'à la nuque.

Les lavemens. On donne des lavemens pour amollir et évacuer les matières stercorales, pour servir de bain intérieur dans les inflammations de quelque viscère du bas-ventre, pour hâter l'accouchement et la sortie de quelque corps contenu dans la matrice. On les fait de bouillons dans le cas d'une blessure à l'estomac ou aux intestins grêles, *etc.*

pour

pour suppléer à la nourriture qu'il ne faut donner alors qu'en petite quantité par la bouche.

Le suppositoire. Le suppositoire est un corps pyramidal, de la grosseur et de la longueur du petit doigt; on l'introduit dans l'anus pour procurer, en l'irritant un peu, la sortie des matières, lorsqu'on ne peut donner de lavement. On fait des suppositoires de savon ou de miel cuit; on en fait aussi avec du beurre de cacao, qu'on introduit de même dans le fondement, pour adoucir des hémorroïdes internes et irritées.

On a même quelquefois guéri des petites fistules du fondement, en l'exposant sur une chaise percée à la vapeur d'une décoction faite avec des racines et des feuilles émollientes et en y introduisant des suppositoires plus ou moins gros, faits de toile trempée dans l'emplâtre n°. 41, et formés comme une tente, et en appliquant à l'extérieur un emplâtre de la même composition.

On fait encore des suppositoires avec la racine de guimauve, avec celle de gentiane, ou avec l'emplâtre n°. 41, *etc.* On introduit l'un de ces suppositoires dans l'anus pour le dilater, lorsque son diamètre est si étroit que les excrémens passent difficilement et comme par une espèce de filière; ce qui arrive quelquefois après l'opération de certaines fistules du fondement, parce qu'on n'a pas eu soin d'entretenir son diamètre à la fin de la guérison.

La bougie. La bougie est un corps long, à peu près pyramidal, formé de linge imbu de quelque médicament emplastique, et dont la longueur et la grosseur sont proportionnées à celles de l'urèthre.

Il y a des bougies pleines, et il y en a de creuses.

Deux espèces de bougies. La vertu de la bougie consiste dans sa forme, et dans les qualités de l'emplâtre dont elle est enduite. Si on veut qu'elle soit émolliente et fondante, on se sert d'emplâtre de Nuremberg ou d'onguent de la mère, auquel on donne la consistance d'emplâtre, ou d'un de ceux décrits n°s. 42, 43, pag. 181, 182. Si l'on veut qu'elle soit détersive, on emploie au contraire l'emplâtre Triapharmacum de Mésué, ou celui de céruse, ou celui de charpie. Quand on la veut adoucissante et émolliente, on se sert de l'emplâtre décrit. n°. 44, pag. 183.

En quoi consiste sa vertu.

La chaude-pisse bien ou mal guérie laisse souvent dans l'urèthre des impressions qui par la suite occasionnent des difficultés d'uriner et des rétentions d'urine.

Ces difficultés sont accompagnées de douleurs lorsqu'on veut uriner; l'urine même, qu'on ne rend que par des efforts plus ou moins violens, sort comme un filet qui souvent se sépare en deux ou en plus de parties, et présente la forme d'une fourche ou d'une gerbe. Si l'on introduit une bougie, on sent plus ou moins avant dans le canal un obstacle qui s'oppose à son entrée dans la vessie.

L'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts avec de pareilles maladies, seul livre auquel il faut s'en rapporter, a fait connoître à tous les Praticiens, que l'obstacle qui cause la difficulté d'uriner, n'est qu'un rétrécissement plus ou moins considérable, plus ou moins étendu du canal de l'urèthre. Le lieu de ce rétrécissement se durcit insensiblement, mais plus tôt ou plus tard, selon la qualité de l'urine du malade; il gêne le cours du sang dans les vaisseaux du tissu cellulaire de l'urèthre, ce qui les rend variqueux, augmente d'autant les difficultés, et produit souvent à la longue la rétention d'urine.

On remédie à ce vice du canal, par le moyen d'une bougie qu'on introduit jusqu'à l'obstacle. Lorsqu'elle est placée, on la coupe en cas qu'elle soit trop longue; et pour l'assujettir on prend plusieurs fils de coton, on en forme un lien dont on pose le milieu sur l'extrémité de la bougie que l'on entoure, et où l'on fait un double nœud. Avec les deux bouts pendans on fait un autre nœud à cinq ou six lignes de distance; on découvre le gland, on couche le lien le long du filet, et on en relève les deux bouts dont on entoure la verge au-dessus de la couronne du gland, et avec lesquels on fait ensuite un nœud; après quoi on recouvre le gland avec le prépuce.

Il y a des malades que la bougie n'empêche pas d'uriner; il y en a d'autres qui ne le peuvent pas, à moins qu'on ne l'ôte.

Il faut néanmoins tâcher de la laisser trois ou quatre heures le matin, et autant le soir.

L'effet de la bougie est de détruire ou d'applanir l'obstacle, non-seulement par le moyen d'une fonte ou d'une espèce de suppuration qu'elle excite dans le canal, mais encore par son volume : c'est pourquoi, après avoir introduit des bougies fines, il faut en introduire de plus grosses par degré.

On reconnoît que le canal est entièrement dégagé, lorsque le malade urine sans douleur, que la bougie passe librement dans la vessie, que le jet de l'urine est aussi considérable qu'il étoit avant la maladie, et qu'il sort sans interruption et sans se partager.

Ces maladies sont quelquefois accompagnées de fistules au périnée ou aux environs, par lesquelles l'urine sort en plus ou moindre quantité ; elles sont aussi quelquefois compliquées d'un vice vénérien qu'il faut détruire, avant que d'introduire des bougies. Les fistules ne manquent pas de se guérir, dès que l'urine, dont l'obstacle a été applani par le spécifique et par les bougies, si elles ont été nécessaires, reprend un cours libre par le canal.

Alors il n'y a plus qu'à déterger et consolider le canal avec les bougies qui ont cette vertu, et qui en même temps le tiennent dilaté et comme en forme. Il ne faut pas non plus, pendant et après la cure, négliger l'usage des boissons propres à adoucir l'âcreté des urines.

La bougie, dont l'usage est fort ancien pour les maladies en question, produit quelquefois des douleurs et des gonflemens aux testicules et aux environs. On les dissipe par la supression de la bougie, et par les remèdes convenables.

On trouve quelquefois dans le canal, en y introduisant la bougie, des obstacles naturels qu'on pourroit prendre pour des maladies : la méprise n'est point indifférente ; car outre que l'usage de la bougie est inutile alors, il peut être suivi d'accidens.

Quant aux bougies creuses, on les fait avec du fil mince de laiton ou d'argent, dont on entoure une petite verge de fer ou de laiton de la grosseur et de la longueur qu'elles doivent être faites, et qui sert de mandrin. On fait souder, ou on attache bien chaque bout de ce fil tourné en spirale et fort serré, et on le couvre d'une petite bandelette trempée dans l'emplâtre n°. 44, pag. 200, comme une toile ou sparadrap, et on l'affermit de la même manière que les bougies pleines. On retire le mandrin, et on a une bougie creuse dont on ne fait guère usage que dans certains cas particuliers, comme, par exemple, lorsqu'un malade ne peut supporter les sondes ou algalies ordinaires. La manière dont les bougies creuses sont faites, permet aux malades de marcher sans craindre de se blesser ; il ne faut pas néanmoins les laisser long-temps dans la vessie, à cause

Bougies creuses.

de leur peu de solidité ; car il est à craindre que le linge enduit d'emplâtre ne se défasse et qu'on n'ait de la peine à les retirer. C'est pour cela, et par la difficulté qu'il y a souvent à les introduire, qu'on en fait si peu d'usage quoiqu'elles soient imaginées depuis fort long-temps. Néanmoins si on veut s'en servir, il faut les changer de deux jours en deux jours ; ce qui est encore souvent un très-grand inconvénient.

Les guérisons procurées par les bougies sont rarement constantes ; si on veut prévenir le retour de la maladie, il faut conseiller à ceux qui s'en sont servi, de recourir de temps en temps à leur usage, afin d'entretenir la liberté du canal.

Lorsqu'il faut dilater un sinus, une fistule, un ulcère, on y introduit un morceau d'éponge préparée, qui, s'imbibant des humidités de l'ulcère, se gonfle et en dilate l'ouverture.

Le bain. Il y a différentes espèces de bains ; les uns sont naturels, les autres artificiels ou domestiques, et d'autres de vapeurs.

Le naturel. Le bain naturel se prend l'été à la rivière, plus pour le plaisir que pour la santé ; à la mer, pour l'hydrophobie et pour la gale ; ou aux sources d'eaux minérales, pour relâcher les anciennes cicatrices, pour remédier aux suites des luxations et des grandes blessures, pour fortifier les parties foibles et tremblantes, pour guérir les paralysies, *etc.*

Le bain artificiel. Le bain artificiel ou domestique se prend dans un vaisseau qu'on appelle baignoire,

qui contient assez d'eau douce pour qu'on en ait jusqu'au cou.

Quand on est dans l'eau jusqu'à la ceinture, ou quand on ne baigne qu'une partie, comme le ventre et les fesses dans une grande cuvette appelée bain de fauteuil, ou que les jambes jusqu'aux genoux dans un grand seau, cela s'appelle demi-bain. Demi-bain.

Le bon effet du bain vient de ce que les petites parties fines et subtiles de l'eau ramollissent et relâchent les fibres nerveuses dont tout le corps est composé, et de ce qu'elles pénètrent et s'insinuent par les pores dont la peau est percée, dans les vaisseaux où elles délayent et détrempent les humeurs épaisses et salines du sang.

La chaleur douce de l'eau la raréfie un peu, et augmente par conséquent sa circulation; ce qui procure une transpiration d'autant plus abondante, que les fibres et les pores de la peau sont amollis et relâchés.

Ainsi le bain convient fort dans toutes les maladies de la peau; par exemple, dans la gale, dans les dartres où il faut adoucir l'humeur et ouvrir les pores pour la faire transpirer, et dans les maladies qui viennent de ce que les fibres sont trop serrées et trop tendues par le spasme ou la convulsion; car il détend les fibres et donne plus de liberté aux liqueurs. C'est aussi pour cet effet qu'on le fait prendre avant que de donner certains spécifiques, par exemple, le mercure, ou de faire certaines opéra- Dans quel cas il convient.

tions, comme la taille, l'extirpation d'une mamelle. Après le bain, ces spécifiques font plus doucement leurs effets, et les suites de ces opérations sont moins dangereuses.

Dans quel cas on emploie le demi-bain.

On emploie le demi-bain pour les maladies des parties renfermées dans le ventre. Son usage est très-efficace dans les coliques hépatiques et néphrétiques, où il faut relâcher les parties pour faire sortir une pierre; dans toutes les rétentions d'urine, excepté dans celle qui a pour cause la paralysie de la vessie; dans les hémorroïdes douloureuses, dans les skirres simples ou compliqués de la matrice; enfin, dans les inflammations de quelques-uns des viscères du bas-ventre.

Le bain des jambes diminue la roideur des parties inférieures; il rappelle les règles et les hémorroïdes supprimées ou diminuées; il soulage les douleurs de tête, calme les fluxions des yeux.

De quelle eau on doit se servir, et quel doit être son degré de chaleur.

L'eau dont on se sert pour le bain est de pluie, ou de fontaine, ou de rivière, et doit être d'une chaleur douce et tempérée. Si elle étoit trop chaude, elle raréfieroit trop le sang, et causeroit plus de mal que de bien.

Dans quel temps on doit le prendre.

On doit prendre le bain le matin à jeun, ou long-temps après le repas, de sorte que la digestion soit faite. On y doit rester une heure, une heure et demie, ou même deux, si les forces le permettent.

Bain composé.

Lorsqu'on ajoute à l'eau quelques plantes, soit émollientes pour ramollir davan-

tage les parties, soit aromatiques pour les fortifier, *etc.* on appelle cette espèce de bain, bain artificiel composé.

Bain sec.

Le marc de vin dans lequel on met quelque partie, peut être regardé aussi comme un bain sec. On en fait quelquefois usage pour fortifier des membres affoiblis à la suite de la paralysie ou d'une grande blessure *etc.*

A qui le bain convient.

Le bain ne convient qu'aux personnes robustes; il est contraire aux vieillards, à ceux qui ont quelque maladie de la poitrine, à ceux qui sont sujets à l'hémorrhagie, aux personnes replètes, cacochymes, *etc.*

La douche.

La douche est une espèce de fomentation faite avec de l'eau versée d'un lieu élevé sur une partie malade.

L'eau versée fort haut pénètre mieux dans les parties, et atténue plus facilement les humeurs épaisses.

On prépare un malade à prendre le bain, par la saignée, par la purgation et par les bouillons altérans; on lui en fait prendre un en le mettant dans le lit où il doit rester une demi-heure au moins.

Le bain de vapeur n'est autre chose que la vapeur de quelque liqueur très-chaude, soit simple, soit composée, à laquelle on expose pendant quelque temps une partie malade.

On se sert, par exemple, de la vapeur du lait et du petit-lait, ou de celle de l'eau, dans les ophthalmies, dans les hé-

morroïdes, *etc.* ; de la vapeur d'une décoction de plantes émollientes dans les accouchemens laborieux, pour relâcher, ramollir et détendre les parties souffrantes, et faciliter ainsi la sortie de l'enfant.

On se sert aussi de la vapeur d'une décoction d'herbes aromatiques, lorsqu'il s'agit de fortifier quelques parties, *etc.*

Les eaux minérales.

Les eaux minérales sont des eaux qui, en passant par de certaines terres, sont chargées de quelques parties salines, sulfureuses, terrestres ou métalliques.

Comment on les distingue.

On les distingue en froides ou acidulées, comme les eaux de Forges, de Sainte-Reine, de Passy, *etc.* ; et en chaudes ou thermales, comme celles de Bourbonne, de Plombières, de Bagnols, de Spa, du Mont-d'Or, d'Aix-la-Chapelle, de Barèges, *etc.*

La vertu des eaux minérales vient principalement du principe aqueux que les différens mixtes qu'il contient rendent plus actif, soit qu'on prenne intérieurement ces eaux, soit qu'on les emploie extérieurement en bain, en demi-bain, en fomentation, en douche ou en injection.

Les eaux de Forges et de Vals sont propres pour les hémorroïdes supprimées, pour fondre les glaires des urines, pour déterger les ulcères de la vessie, et pour dissiper les fleurs-blanches.

Les eaux de Spa et de Passy conviennent à la fin des gonorrhées, pour lever les obstructions des glandes, et dans les maladies des yeux.

Les eaux de Vichy, de Balaruc, en bains ou en douches, sont bonnes pour la paralysie, pour le rhumatisme, *etc.*

On se sert des eaux de Plombières, de Bourbon-Lancy, de Bagnols, en bain pour guérir la gale, les dartres et l'érysipèle.

Les eaux de Balaruc, de Vichy, du Mont-d'Or, de Bourbon-l'Archambault, de Barèges, conviennent en bains, en douches ou en injections, dans les affoiblissemens et les engourdissemens des membres; à la suite des grandes blessures, des fractures, des luxations et des entorses; dans les ankiloses, dans la paralysie de la vessie, dans les tumeurs skirrheuses, et dans les fistules.

Les eaux de Bagnols en bains sont propres pour les tremblemens de membres, leur contraction et le rachitis *.

§. III.

Des opérations.

Ce que c'est qu'opération

Opération est l'application méthodique de quelque instrument, ou de la main seule du Chirurgien sur le corps humain pour réparer les désordres qui y sont survenus.

Comme la plupart des opérations se font avec certains instrumens, et qu'après les avoir faites, on a besoin encore, pour parvenir à la guérison, d'employer certains moyens qui sont renfermés sous le nom gé-

* Voyez Précis des Eaux minérales, dans les Mélanges de Physique et de Médecine, par M. Le Roi, Professeur à Montpellier; chez le même Libraire.

néral d'appareil ; nous parlerons, 1°. des instrumens, 2°. des différentes espèces d'opérations, et 3°. des appareils.

1°. *Des instrumens.*

Division des instrumens.

On distingue les instrumens chirurgicaux en naturels et en artificiels.

Instrumens naturels.

Les naturels sont les doigts et les mains du Chirurgien, et généralement toutes les parties de son corps qui peuvent lui être utiles pour opérer. Les qualités qu'on exige de la main du Chirurgien et de ses doigts sont leur netteté, leur fermeté, leur adresse, la souplesse des articulations et du poignet, et la délicatesse du tact qui suppose la finesse de l'épiderme. Ainsi le Chirurgien doit s'abstenir de tout ouvrage qui pourroit rendre ses mains tremblantes et malpropres, diminuer leur adresse et la souplesse de leurs articulations, et rendre l'épiderme dur et épais.

Leurs qualités.

Instrumens artificiels.

Les instrumens artificiels sont des moyens auxiliaires dont le Chirurgien se sert pour faire ses opérations, lorsque les mains ne suffisent pas.

Leur matière.

L'or, l'argent, l'acier, le plomb, le cuivre, le bois, *etc.* sont les différentes matières avec lesquelles on fait les instrumens.

Ceux qui sont destinés à couper, à diviser et à piquer, par exemple, le rasoir, le bistouri, les ciseaux, les trépans, les scies, les lancettes, les aiguilles, *etc.* ; et ceux qui doivent avoir de la résistance, par

exemple, les élévatoires, les spéculum, les tire-tête, les sondes à tailler, doivent être d'acier.

Ceux qui doivent être très-flexibles, tels que certaines sondes et certaines canules, doivent être de plomb.

Ceux qu'on introduit dans le corps ne doivent point être de cuivre, mais de quelque métal propre, tel que l'or, l'argent et le plomb : par exemple, les algalies, les sondes flexibles, *etc.* doivent être d'argent.

Division des instrumens artificiels.

On peut ranger les instrumens en trois classes, et mettre dans la première ceux qui servent à préparer les appareils ; dans la seconde, ceux qui servent aux pansemens ; et dans la troisième, ceux qui servent aux opérations.

L'aiguille, le fil, les ciseaux et la spatule sont de la première classe.

Ceux qui servent à préparer les appareils.

On peut subdiviser en deux espèces les instrumens de la seconde classe. Les uns sont destinés à panser l'extérieur des plaies; tels sont la feuille-de-myrthe, le rasoir, *etc.* Les autres sont destinés à panser l'intérieur ; tels sont la sonde, les pincettes à anneaux, la canule et la seringue.

Ceux qui servent à panser.

Ceux qui servent aux opérations.

On peut distinguer ceux de la troisième classe en communs et en propres.

Les communs.

Les communs sont ceux dont on se sert pour différentes opérations ; tels sont les ciseaux à incision, les lancettes, les bistouris, les stylets, *etc.*

Les propres.

Les propres sont ceux dont on se sert

pour une seule espèce d'opération : tels sont les pièces d'instrumens qui servent au trépan, celles qui servent à la lithotomie, celles qui servent aux amputations ; le bistouri caché, le pharyngotome, l'aiguille à cataracte, les trois-quarts, *etc.*

Ceux qui servent à la dissection.

Il faut mettre dans cette dernière classe les scalpels, les érigues, les ciseaux, la scie, les seringues, les instrumens avec lesquels on fait la dissection des cadavres et les machines dont on se sert dans une infinité de cas.

2°. *Des différentes espèces d'opérations.*

Division des opérations de chirurgie.

Toutes les opérations de Chirurgie ses réduisent à réunir ce qui est divisé, à diviser ce qui est uni, à extraire des corps étrangers, et à ajouter au corps humain ce qui lui est utile : c'est pourquoi on distingue quatre genres d'opération que les Grecs expriment par ces mots, synthèse, diérèse, exérèse et prothèse ; et les François par ceux-ci qui sont la traduction de premiers, réunion, division, extraction et addition.

De la Synthèse ou Réunion.

Ce que c'est que synthèse

La Synthèse est une opération par laquelle on réunit ou l'on rapproche les parties divisées ou éloignées les unes des autres : ainsi on divise la synthèse en synthèse de continuité et en synthèse de contiguité.

La synthèse de continuité réunit ce qui est divisé. La synthèse de contiguité rap-

proche ce qui est éloigné, et remet les parties du corps dans leur situation naturelle.

Objet de la synthèse de continuité.

Les divisions contre nature qui font l'objet de la synthèse de continuité, sont de deux espèces, savoir, les plaies et les fractures. Les Anciens distinguoient la synthèse de continuité, en *épagogue*, *raphé*, et *synthétisme*. L'épagogue est la réunion des plaies sans faire de division; le raphé est cette réunion par le moyen de quelques points de suture qui sont de petites divisions; le synthérisme est la réunion des parties des os fracturés.

Objet de la synthèse de contiguité.

Les parties déplacées qui font l'objet de la synthèse de contiguité, sont de deux espèces; les unes sont molles, et les autres sont dures.. Les Anciens appeloient *arthrombole* la synthèse qui remet les parties dures dans leur situation naturelle : ils appeloient *taxis* celle qui produit le même effet par rapport aux parties molles.

Les moyens dont on se sert pour exécuter ces différentes espèces de synthèse, sont la situation, les bandages, la suture sèche, les laqs, les attelles, les fanons, les boîtes, les machines et les sutures.

De la Diérèse ou Division.

Ce que c'est que diérèse.

La diérèse est une opération par laquelle on sépare les parties dont l'union est contre nature, et l'on divise celles dont la continuité est un obstacle à la guérison de certaines maladies.

Division de la diérèse.

Cette définition de la diérèse renferme en même temps sa division en deux espèces

dont la première est appelée diérèse particulière, et la seconde diérèse commune.

La diérèse particulière sépare les parties dont l'union est contre-nature; elle remédie, par exemple à l'imperforation de l'anus, à celle du vagin dans les femmes, à celle du gland dans les hommes, *etc.*

La diérèse commune renferme toutes les opérations où l'on ne divise les parties que pour parvenir à quelque fin : elle comprend, par exemple, l'incision que l'on fait pour tirer les pierres hors de la vessie; celle que l'on fait à la poitrine pour évacuer les fluides épanchés sur le diaphragme, *etc.*

Ses divisions par rapport à la manière dont elle se fait.

Les Anciens ont divisé la diérèse, par rapport à la manière dont elle se faisoit, en entamure, piqûre, arrachement et brûlure.

L'entamure sur les parties dures.

1°. L'entamure se fait avec les instrumens tranchans. Ils ont distingué cinq manières de faire une entamure sur les parties dures; savoir, trouer, racler, scier, limer, couper.

Trouer.

On troue, on trépane avec un instrument tranchant en forme de scie ronde, appelé trépan. On pratique cette opération principalement aux fractures du crâne, pour relever les pièces d'os enfoncées, pour procurer l'issue du sang épanché sur la dure-mère ou sous cette membrane, pour tirer les corps étrangers, *etc.* On la pratique encore en deux autres occasions : 1°. lorsqu'un abcès s'est formé dans

la moëlle d'un os long, par exemple, dans le tibia; on procure par ce moyen l'issue du pus, l'on découvre l'étendue du mal intérieur, et l'on y applique les remèdes convenables. 2°. Quand quelque corps étranger s'est engagé sous un os plat, par exemple, sous l'omoplate ou derrière les os des iles, et qu'on ne peut le tirer sans faire une ouverture à l'os. Les Anciens pratiquoient encore cette opération sur le sternum, quand quelque matière s'étoit répandue dans le médiastin : l'Anatomie fait connoître dans quel cas cette opération est utile.

Racler. On racle avec un instrument nommé rugine : cette opération emporte la superficie des os corrompus, ce qui rend plus prompt l'effet des remèdes appliqués; on ne la pratique plus pour découvrir les fractures.

Scier. On scie les os des membres qu'on veut emporter.

Limer. On lime les dents pour les séparer, pour les rendre égales, et pour en emporter la carie.

Couper. On coupe avec des tenailles incisives les extrémités des os cassés, dont les pointes peuvent piquer certaines parties; on coupe les os même dans leur continuité, lorsqu'on ne peut les scier ou les séparer dans leur contiguité.

Entamure sur les parties molles. Les Anciens ont distingué douze manières de faire une entamure aux parties molles l'aplotomie, la phlébotomie, l'arté-

riotomie, l'oncotomie, le catachasmos, la périérèse, l'hypospatisme, le périscyphisme, l'encopé, l'acrotériasme, l'angéïotomie et la lithotomie.

L'aplotomie est une simple ouverture faite à une partie molle; la phlébotomie est l'ouverture d'une veine; l'artériotomie, celle d'une artère, et l'oncotomie; celle d'un abcès. Le catachasmos est ce qu'on appelle en françois scarification. Il y en a de trois sortes; savoir; la moucheture qui ne va pas au-delà de la peau, l'incision qui pénètre jusqu'aux muscles, et la taillade qui va jusqu'aux os. La périérèse est une espèce d'incision que les Anciens faisoient autour des grands abcès. L'hypospatisme est une incision qu'ils pratiquoient au devant de la tête et qui pénétroit jusqu'à l'os. Le périscyphisme est une incision circulaire qu'ils continuoient depuis une tempe jusqu'à l'autre et qui pénétroit jusqu'à l'os : la cruauté de ces trois espèces d'opération et leur peu de succès les ont proscrites. L'encopé est l'amputation d'une petite partie, par exemple, d'un doigt. L'acrotériasme est l'amputation d'un membre considérable, par exemple d'une jambe. L'angeïotomie est l'ouverture d'un vaisseau. La lithotomie est une ouverture qu'on fait à la vessie, pour en tirer une pierre.

La piqûre. 2°. La piqûre est une division des parties molles, faite avec un instrument piquant : telle est la division que l'on fait

à l'œil avec une aiguille pour abattre le cristallin, lorsqu'il est devenu opaque; et la ponction que l'on fait avec un trois-quarts, pour évacuer les eaux épanchées dans le ventre, dans la poitrine ou dans un kiste particulier.

3°. L'arrachement est une division que l'on fait sur les parties molles et sur les parties dures, lorsqu'il faut en retrancher quelque portion : c'est par elle qu'on ôte, par exemple, les dents gâtées. Arrachement.

Les Anciens regardoient comme un arrachement l'effet des ventouses. Ce sentiment supposoit que cet effet est une espèce d'attraction; mais il n'est autre chose que la compression de l'air sur les parties qui sont hors de la ventouse : compression qui force les parties qui sont sous la ventouse à s'y engager, parce que l'air contenu dans cet instrument, y est plus raréfié que l'air extérieur.

4°. La brûlure est une opération par laquelle on consume quelques parties molles ou dures. Il y a deux sortes de corps dont on se sert pour brûler les parties : les uns sont des métaux rougis au feu, on les appelle cautères actuels : les autres sont des médicamens composés de différentes substances qui produisent le même effet que les métaux rougis; on les appelle cautères potentiels. Les premiers ne s'appliquent que sur les os cariés; les autres s'appliquent sur les parties molles, pour y faire une ouverture ou issue extérieure. Brûlure

par laquelle puisse sortir une humeur qui se porte vers une partie essentielle.

De l'Exérèse ou Extraction.

L'exérèse, ce que c'est.

L'exérèse est une opération par le moyen de laquelle on tire hors du corps toute substance étrangère qui peut lui nuire : telle est l'extraction d'une pierre formée dans la vessie.

De la Prothèse ou Addition.

Ce que c'est que prothèse.

La prothèse est une opération par le moyen de laquelle on ajoute au corps quelque instrument, pour suppléer au défaut d'une partie qui lui manque naturellement ou accidentellement.

Pour combien de raisons on ajoute quelque chose au corps.

On ajoute au corps ce qui lui manque, pour quatre raisons.

1°. Pour faciliter ses fonctions : on ajoute, par exemple, des dents artificielles, l'obturateur du palais, pour faciliter la prononciation *etc.*

2°. Pour rétablir quelque fonction : on met par exemple, une jambe de bois à une personne qui ne pourroit marcher sans ce secours.

3°. Pour diminuer une difformité : on met, par exemple, des yeux de verre, un nez d'argent et un menton à ceux que la perte des yeux, du nez, du menton naturels rend difformes.

4°. Pour corriger une mauvaise conformation : on fait faire usage de l'escarpollette aux personnes dont l'épine se courbe,

ou on leur met un corcelet et des bottines à celles dont les jambes se courbent.

Tous les genres d'opérations, c'est-à-dire, la synthèse, la diérèse, l'exérèse, et la prothèse concourent quelquefois tous quatre à la cure d'une maladie. Par exemple, lorsqu'il s'agit de guérir une personne de la pierre, on fait une incision, on tire la pierre, on procure la consolidation de la plaie; et si les urines ont pris leur cours par l'ouverture qu'on a faite, on applique un instrument qui en empêche la sortie. Remarque.

3°. *Des Appareils.*

Appareil est l'assemblage de plusieurs choses nécessaires pour quelque pansement. Appareils.

Les pièces d'appareil sont les compresses, les emplâtres, les canules, les attelles, la charpie, et les bandes ou bandages. De quoi sont composés les appareils.

1°. Les compresses sont des morceaux de linge pliés en plusieurs doubles, dont on couvre quelque partie : on les nomme compresses, parce qu'elles compriment un peu la partie; elles s'appliquent sèches ou trempées dans quelques médicamens. Leur figure et leur grandeur varient, suivant la figure et la grandeur de la plaie sur laquelle on les applique, et suivant d'autres circonstances. Le linge dont on les fait doit être blanc de lessive, un peu usé, sans couture, sans ourlets ni lisières, de peur qu'il ne blesse. Les différentes figures des compresses, et les différens usages aux- Compresses.

quels on les emploie, leur ont fait donner différens noms : ainsi il y en a de triangulaires, de carrées : il y en a d'expulsives, *etc.*

L'usage des compresses est de remplir les vides, afin que la partie se trouve bandée également et fermement ; de défendre des injures de l'air la partie malade, et de lui conserver sa chaleur : d'y tenir les remèdes appliqués, et de prévenir les douleurs que les bandes y pourroient causer.

Emplâtre. 2°. Nous ne considérons ici les emplâtres que par rapport à la figure et à la grandeur qu'on leur doit donner pour les appliquer sur quelque partie ; car ce n'est que parce qu'il faut les appliquer sur le corps humain, qu'ils font partie des appareils. On en fait de grands, de moyens et de petits, selon l'étendue de la plaie ou de la tumeur. On en fait d'ovales, de ronds, de carrés, de triangulaires, de semi-lunaires, de fenêtrés et en T, ou en croix. On étend les emplâtres sur du linge, sur du cuir ou sur du taffetas ; il faut raser la partie sur laquelle on doit les appliquer Les emplâtres ont différens usages ; ils sont ordinairement des remèdes, et quelquefois ils ne servent qu'à contenir les plumaceaux ou les bords d'une plaie.

Canules. 3°. Les canules sont de petits tuyaux qu'on met dans une plaie pour en entretenir l'ouverture, et donner issue aux liqueurs qui se trouvent répandues dans une cavité ; on les fait d'or, d'argent ou de plomb : elles sont rondes ou plates.

4°. Les attelles sont de petits morceaux de bois minces, plus longs que larges, qui servent à soutenir et à maintenir une partie. Attelles.

5°. La charpie n'est autre chose que du linge coupé en petits morceaux, et qu'on a effilé ; dans cet état on l'appelle brute. Si on rape le linge avec un couteau, on nomme le duvet qui en provient, charpie rapée. Charpie. Et rapée.

Le linge dont on fait la charpie doit être blanc de lessive, ni fin, ni gros, ni trop neuf, ni trop usé. On emploie quelquefois la charpie brute et telle qu'elle est, dans les premiers pansemens : on en fait les plumaceaux, les bourdonnets, les tentes et les mèches.

Le mot de plumaceau vient de ce que les Anciens se servoient de plumes cousues entre deux linges.

Les plumaceaux sont plusieurs brins de charpie unis les uns aux autres, repliés par leurs extrémités, et applatis entre le dos d'une main et la paume de l'autre. Plumaceaux

La figure des plumaceaux est ronde ou ovale, et leur grandeur varie selon celle de la plaie. Les plumaceaux ne doivent pas être trop épais, parce qu'ils chargeroient la partie ; ni trop minces, parce qu'ils ne s'imbiberoient pas d'une grande quantité de pus. L'usage des plumaceaux est d'arrêter les hémorrhagies légères ; de tenir les plaies et les ulcères ouverts, de peur qu'il ne se recollent avant que le

fond soit détergé ; de les consolider par le moyen des onguens, des digestifs ou du baume dont on les couvre ; de s'imbiber des humidités âcres et du pus qui en sortent, et de les défendre des injures de l'air.

Bourdonnets. Les bourdonnets sont des tampons plus ou moins gros de charpie roulée entre les mains.

Les uns sont ronds, les autres sont un peu applatis ; quelques-uns sont liés avec un fil par le milieu. L'usage des bourdonnets est le même que celui des plumaceaux.

Tentes. Les tentes sont des espèces de bourdonnets un peu durs, qui ont une tête à une de leurs extrémités, ce qui leur donne la figure d'un clou : on les fait non-seulement de charpie, mais encore de linge, d'éponge préparée et de racine de gentiane ; leur figure est ronde ou plate, et leur grandeur est proportionnée à celle de la plaie. L'usage des tentes est de dilater une plaie, ou du moins de l'entretenir ouverte.

Mèches. Les mèches sont faites de plusieurs brins de charpie, plus ou moins longs, unis ensemble, on en fait encore avec du coton, tel que celui qu'on emploie pour les lampes, et avec une bande de linge effilée, ou non, par les côtés. L'usage des mèches est de déterger et mondifier les sinus au travers desquels on les a fait passer par le moyen d'une aiguille à séton : elles doivent être plus longues que n'est le sinus où on les distingue ; on couvre d'onguent la

la portion qui doit entrer dans le sinus, et on tire la mèche du côté inférieur du sinus.

3°. Il faut distinguer les bandes d'avec les bandages. La bande est un linge d'une certaine grandeur, plus ordinairement long que large, qui sert à entourer quelque partie. La bande.

Le mot de bandage est équivoque ; quelquefois il ne signifie que la circonvolution d'une ou de plusieurs bandes, faite autour d'une partie pour la maintenir en une situation convenable, ou pour contenir un appareil : en ce cas, le bandage n'est que l'application de la bande ; d'autres fois ce mot signifie un instrument qui contient une partie en l'entourant. Le bandage.

Le linge avec lequel on fait les bandes doit être un peu usé, ni trop gros, ni trop fin, coupé à droit fil, et blanc de lessive. On distingue trois parties dans une bande ; savoir, le corps qui en est le milieu, et les deux chefs qui en sont les extrémités. La bande qui est roulée par ses deux extrémités ou par une, est appelée bande roulée à deux ou à un chef.

Pour bien appliquer une bande, on doit mettre la partie en situation, tenir le globe de la bande dans sa main, n'en dérouler que ce qu'il en faut appliquer sur une partie, et prendre garde de la serrer trop ou trop peu. Comment il faut faire et défaire un bandage.

Pour bien lever la bande, il faut mettre la partie en situation, décoller les endroits Lorsqu'on le lève.

que le pus ou le sang a collés, recevoir d'une main ce que l'autre aura défait, et ne point ébranler la partie par des secousses.

Différens instrumens qu'on appelle bandage.

Les bandages pris pour des instrumens se font de différentes matières, de linge, de fer, de cuir, *etc.* Il y en a de longs et de courts, de larges et d'étroits : ils ont différens noms, suivant leur figure et les parties auxquelles on les applique. On en fait d'unissans ou incarnatifs, pour réunir les parties divisées ; de divisifs, pour empêcher les parties de se réunir ; d'expulsifs pour empêcher le séjour de la matière dans un sinus ; et de contentifs pour contenir un appareil. Il y en a de simples et de composés. Le bandage simple est égal ou inégal : l'égal est circulaire ; l'inégal est de cinq espèces, le doloir, le mousse, l'espacé, le rampant et le renversé.

Les bandages composés sont formés de plusieurs bandages simples.

L'utilité des bandages est de contenir dans une situation naturelle les parties dérangées, de faire compression sur quelque vaisseau, de maintenir un appareil. Un seul bandage produit quelquefois ces trois effets en même temps.

CHAPITRE III.

Des règles générales qu'il faut suivre dans la pratique des moyens de guérir.

APRÈS avoir exposé les moyens de guérir, on va donner les règles générales

qu'il faut suivre en les employant : c'est proprement ce qu'on appelle *methodus faciendi*.

On a divisé les moyens de guérir en trois espèces, qui sont le régime, les médicamens et les opérations.

Régime dans les maladies aiguës.

§. I. Dans les maladies graves et aiguës, on prescrit au malade une diète très-exacte ; on ne lui fait prendre, dans l'espace de trois ou quatre heures, qu'un bouillon plus ou moins nourrissant, selon l'espèce de sa maladie et la plénitude de ses vaisseaux : dans les intervalles, on lui donne pour boisson une tisane convenable à sa maladie, de l'eau de poulet, *etc.*

Quand les symptômes diminuent.

Lorsque les symptômes diminuent, on doit se relâcher sur l'exactitude de la diète, les bouillons doivent être plus nourrissans : on peut aussi faire prendre dans les intervalles quelques cuillerées de gelée, un jaune d'œuf frais délayé dans de l'eau, ou de la crème de riz dans un bouillon.

Quand ils cessent.

Lorsque les symptômes et les accidens cessent, et qu'on reconnoît que l'estomac commence à faire ses fonctions, on augmente peu à peu la quantité des alimens, pour accoutumer insensiblement le malade à la nourriture ordinaire.

Régime dans les maladies chroniques.

Dans les maladies légères et dans celles qui sont chroniques, on ne prescrit point une diète si régulière : on permet quelques alimens plus solides que le bouillon, comme les potages, les œufs frais, *etc.* D'ailleurs, les causes de la maladie, les forces, l'âge, le tempérament et le sexe sont

autant de circonstances qui doivent déterminer sur l'espèce de régime qu'il faut faire observer.

§. II. On ne peut guère donner de règles générales pour l'administration des médicamens : la connoissance de leur vertu, celle des maladies et de leur temps, doivent conduire dans leur application.

Règles qu'il faut observer dans toutes les opérations.

§. III. Il n'en est point de même des opérations ; il y a des règles générales qu'il faut observer en les faisant. Les unes regardent les préparations ; les autres regardent l'opération même ; d'autres enfin regardent les suites de l'opération même.

Ce dont il fauts'assurer avant l'opération.

1°. Avant l'opération, il faut s'assurer de la nécessité de la faire, du temps et du lieu où il convient de la faire, et prévoir tout ce dont on aura besoin en la faisant.

Ce qui prouve la nécessité de faire une opération.

Par rapport à la nécessité, c'est la nature de la maladie et l'inutilité des autres remèdes qui prouvent qu'on ne peut se dispenser de faire une opération. On remarquera néanmoins qu'il est des cas où ces motifs ne doivent point engager à la faire, parce qu'il se trouve quelques obstales qui en empêcheroient l'exécution ou le succès : par exemple, la foiblesse du malade, son âge, la complication de quelque autre maladie, *etc.* peuvent rendre une opération impossible ou inutile.

Remarque.

Temps de nécessité.

Par rapport aux temps, on en distingue deux, l'un de nécessité, et l'autre d'élection. Le temps de nécessite est celui où il faut faire l'opération sans différer, parce que

le malade est dans un danger évident. L'opération du trépan, celle de l'empième, *etc.* se font toujours dans un temps de nécessité, parce qu'on ne peut les différer.

Le temps d'élection est celui qu'un Chirurgien choisit pour faire plus avantageusement une opération : tel est, par exemple, le printemps et l'automne qu'on choisit pour l'opération de la taille, pour celle de la cataracte, *etc.* Et d'élection

Par rapport aux lieux, on en distingue aussi deux, l'un de nécessité, et l'autre d'election. Le lieu de nécessité est celui où la maladie indique absolument que l'opération doit être faite : par exemple, le lieu où une tumeur se trouve, est toujours un lieu de nécessité par rapport à l'opération, parce qu'il faut toujours ouvrir les tumeurs dans les endroits où elles se forment. Le lieu d'élection est celui que le Chirurgien peut choisir : par exemple, le lieu de l'opération de la taille est ordinairement un lieu d'election, parce que le Chirurgien, entre plusieurs différens endroits qu'il peut ouvrir pour tirer la pierre, en choisit un où il fait cette opération. Lieux.

Les choses que le Chirurgien, doit prévoir, parcequ'elles lui sont ou utiles pour le succès de l'opération, ou nécessaires pour l'opération même, sont les remèdes généraux, l'appareil, les instrumens, l'air, la lumière, la situation du malade et celle des aides. Quelles sont les choses nécessaires dans l'opération.

La disposition de l'esprit du malade.

La préparation par des remèdes généraux.

Après avoir disposé l'esprit du malade en lui faisant connoître la nécessité de l'opération et en gagnant sa confiance, on prépare son corps par certains remèdes généraux, qui sont les saignées, les bouillons altérans, les bains, *etc.*

L'appareil.

On arrange l'appareil convenable à l'opération, sur un plat où on met toutes les pièces dans l'ordre qu'on doit les employer.

Les instrumens.

On arrange pareillement les instrumens sur un autre plat qu'on a soin de couvrir pour en dérober la vue au malade.

L'air.

Si l'air a quelque mauvaise qualité, on tâche de le corriger, ou on change le malade de lieu.

On distingue deux espèces de lumière ; la naturelle qui est celle du jour, et l'artificielle qui est celle des bougies et des chandelles. Dans certaines opérations, par exemple, dans celle de la lithotomie et dans celle de la cataracte, on préfère la lumière naturelle : dans d'autres, par exemple, dans celle du bubonocèle, on choisit l'artificielle.

Il vaut mieux se servir de chandelle que de bougie ordinaire, parce qu'une goutte de suif qui tomberoit par hasard sur la peau, ne brûleroit pas tant qu'une goutte de cire. Cependant la bougie appelée de Saint-Côme, vaut mieux que la chandelle, parce qu'elle ne coule point, et qu'elle éclaire mieux.

La situation.

La situation des malades pendant les opérations, est différente suivant les dif-

férentes espèces d'opérations. Cette situation, que les Auteurs appellent tractative, doit être en général telle que le Chirurgien puisse découvrir toute la maladie, et opérer commodément.

Le choix des aides.

On doit choisir, pour aider, des personnes attentives, entendues, discrètes, et s'il est possible, des confrères, parcequ'étant instruits, ils préviennent et exécutent mieux ce qu'ils ont à faire.

2°. Chaque opération a ses règles particulières ; mais il y a des règles générales dont il ne faut jamais s'écarter, et que les Anciens ont renfermées en ces trois mots latins, *cito*, *tuto*, *et jucunde* ; promptement, sûrement et agréablement.

Ce que signifie promptement.

Il faut faire les opérations avec promptitude, afin de ne point prolonger les douleurs. Le Chirurgien, pour acquérir cette qualité, doit s'être exercé sur les cadavres et avoir vu opérer les grands Maîtres, car c'est par ces moyens qu'on apprend à faire choix des instrumens convenables, à les tenir adroitement, à ne les point multiplier, et à ne point couper à plusieurs fois ce qu'on peut couper en une. Il faut outre cela que la cure soit aussi prompte qu'il est possible. Le Chirurgien, en prolongeant, blesse sa conscience, risque sa réputation, même quelquefois la vie du malade.

Ce que signifie sûrement.

Il faut faire les opérations avec sûreté, c'est-à-dire, que le Chirurgien doit être assuré de la nécessité de l'opération ; connoître parfaitement la structure des parties

sur lesquelles il doit opérer, et prendre en conséquence toutes les précautions nécessaires pour éviter les dangers de l'opération et en assurer le succès.

Ce que signifie agréablement.

Le mot *jucunde*, que l'on a rendu par celui d'agréablement, signifie que le Chirurgien doit encourager le malade, lui cacher en partie les douleurs de l'opération, et les lui épargner, autant qu'il est possible, en agissant avec dextérité et avec promptitude.

Ce qu'on doit faire apres l'opération.

3°. Après avoir fait l'opération et avoir appliqué l'appareil convenable, le Chirurgien doit mettre le malade en situation, prescrire le régime de vivre et les remèdes, faire un pronostic, et pourvoir aux choses nécessaires pour les pansemens suivans.

Situation.

Il faut placer le malade commodément et à son aise. Il faut situer la partie malade hautement, pour faciliter le retour des liqueurs ; mollement, de peur qu'elle ne soit blessée ; et sûrement, de peur qu'elle ne soit exposée à quelque mouvement. Les Auteurs appellent cette situation positive.

La nature de la maladie, l'espèce d'opération, l'âge, les forces du malade, *etc.* doivent déterminer sur l'espèce du régime et de remède qu'on lui prescrit.

Pronostic.

On fait au malade un pronostic qui le console sur son état, et qui lui donne beaucoup plus d'espérance que de crainte ; mais il ne faut fonder cette espérance que sur l'exactitude avec laquelle il observera tout ce qu'on lui ordonne.

Enfin on pourvoit aux choses nécessaires pour les pansemens suivans, c'est-à-dire, qu'on prépare l'appareil convenable et les remèdes topiques propres à la maladie. L'appareil et les remèdes topiques.

Il est à propos de s'étendre un peu sur les pansemens.

Le pansement est l'application d'un appareil propre à maintenir une partie en situation, et des remèdes convenables dont l'appareil est imbu ou couvert. Ce que c'est que le pansement.

L'utilité des pansemens, les pièces d'appareil, les médicamens dont les pièces sont imbues, les règles qu'on doit observer en appliqnant ou en levant l'appareil, enfin les intervalles qu'il faut mettre entre les pansemens, sont autant de choses qu'il faut considérer à ce sujet. Ce qu'il faut considérer au sujet des pansemens.

Les pansemens se font par différens motifs : savoir, pour contenir une partie malade dans une situation convenable, pour aider la nature à se rétablir, et pour faire sortir les matières nuisibles amassées dans la partie. Utilité des pansemens.

On met, par exemple, un appareil sur une fracture, sur une hernie, ou sur une plaie simple pour maintenir les parties dans une situation naturelle et convenable. Pour contenir une partie en situation.

On applique des remèdes sur les tumeurs, sur les plaies compliquées et sur les ulcères, pour faciliter le cours des liqueurs arrêtées, et la consolidation des chairs.

On lève l'appareil appliqué sur une plaie ou sur un ulcère, pour débarrasser la par- Pour faire sortir les matières nuisibles.

tie chargée de sang, de pus, ou de quelqu'autre matière qui y séjourne.

Les pièces d'appareils.

On a parlé ailleurs des pièces qui composent les appareils, et des médicamens dont on les imbibe, et dont on les couvre.

Règles qu'on doit observer en levant et en appliquant un appareil.

Quant aux règles générales qu'il faut observer en appliquant les appareils, les voici en trois mots ; il faut panser *doucement*, *mollement, et promptement.*

Doucement, c'est-à-dire, en excitant le moins de douleur qu'il est possible.

Mollement, c'est-à-dire, en n'introduisant point sans nécessité dans les plaies des tentes, des bourdonnets, des canules dont l'application cause de la douleur, empêche la consolidation, et occasionne l'inflammation.

Le premier pansement qui suit une opération, est cependant excepté de la deuxième règle. Comme on est ordinairement obligé d'arrêter l'hémorrhagie qui vient de la division des petits vaisseaux, et quelquefois même de celle d'une artère, il faut souvent, pour l'arrêter et pour empêcher les lèvres de la plaie de se rapprocher, la remplir de petits linges fins et déchirés, et de la charpie brute ou formée en bourdonnets. Il faut encore, pour appaiser la douleur que l'instrument tranchant a faite, tremper dans un mélange de jaune d'œufs frais et d'huile d'hypéricum battus ensemble, cette charpie et ces lambeaux, avant que de les appliquer. Pour calmer l'irritation causée par l'opération de la taille, et pré-

venir les accidens, sur-tout lorsque cette opération a été laborieuse, on fait, aussitôt après, dans la vessie des injections émollientes et adoucissantes.

Promptement, pour ne pas laisser la partie trop long-temps exposée aux injures de l'air, dont l'impression peut coaguler les sucs, et rétrécir le diamètre des vaisseaux. Il faut, pour cette même raison, fermer les rideaux du lit du malade, pendant qu'on le panse, et tenir auprès de lui du feu dans un réchaud.

Comment on doit agir pour exécuter ces règles.

Pour exécuter ces règles, on met d'abord le malade et la partie malade dans une situation commode pour lui et pour le Chirurgien; on léve les bandes ou bandages et les compresses, sans remuer la partie; quand le pus ou le sang les ont collés à la partie ou ensemble, on les imbibe d'eau tiède ou de quelqu'autre liqueur pour les détacher; si c'est une plaie qu'on panse, on en nettoie les bords avec la feuille de myrthe, et avec un petit linge; ensuite on ôte les plumaceaux, les bourdonnets et les tentes avec les pincettes; on essuie légérement la plaie avec une fausse tente ou un bourdonnet mollet, ou du linge fin, pour ne causer que le moins de douleur qu'il est possible, et pour ne point emporter les sucs nourriciers; on a toujours soin de tenir sur la plaie ou sur l'ulcère un linge, pour les garantir des impressions de l'air; on fait les injections, les lotions, les fomentations nécessaires; on applique

ensuite le plus doucement, le plus mollement et le plus promptement qu'il est possible, un appareil nouveau, couvert ou imbu de médicamens convenables qu'on a eu soin de faire chauffer. Il faut remarau sujet des bandes ou bandages, qu'elles ne servent quelquefois qu'à tenir les remèdes appliqués à la partie, et qu'elles servent aussi quelquefois à maintenir sa partie en situation. Dans le premier cas, elles ne doivent être que peu serrées, dans le second, elles doivent l'être d'avantage.

Intervalles qu'on doit mettre entre les pansemens.

On ne fait ordinairement le premier pansement à la suite de quelque opération qu'au bout de quarante-huit heures, à moins que quelque accident, comme par exemple, une hémorrhagie, n'oblige à lever plus tôt le premier appareil : comme ce premier pansement est ordinairement le plus douloureux, on laisse ce long intervalle, afin que l'appareil s'humecte et puisse tomber aisément. A l'égard des autres pansemens, on ne peut pas déterminer en général l'intervalle qu'il faut mettre entre eux. L'espèce de la maladie, son état, les accidens auxquels il faut remédier, la nature des médicamens appliqués, sont autant de motifs différens qui doivent engager à panser plus ou moins fréquemment.

Par rapport à l'espèce de maladie.

Il y a des espèces de maladies qui demandent des pansemens fréquens ; il y en a d'autres où il ne faut panser que rarement. Les mortifications promptes, les dépôts inflammatoires dans les parties graisseuses,

les anthrax et toutes les autres espèces de maladies dont les progrès sont fort rapides demandent beaucoup d'attention de la part du Chirurgien. Il faut les examiner souvent pour en découvrir et en prévenir les progrès ; il faut renouveler fréquemment les remèdes qu'on y applique, parceque leur vertu et l'action de ces remèdes se perdent assez promptement.

Les plaies simples, les fractures, les luxations, les hernies et les autres maladies qui demandent du repos pour leur guérison, de même que les tumeurs froides ou chroniques, doivent être pansées rarement. Par exemple, quand on a rapproché les bords d'une plaie, quan on a réduit une fracture, une luxation ou une hernie, il faut laisser agir la nature ; une curiosité mal placée la troubleroit dans ses opérations. Quand on a appliqué des médicamens sur quelque tumeur formée par une humeur lente, visqueuse, et située profondément, il faut donner aux remèdes le temps de faire leur effet. Ainsi on panse rarement dans toutes ces maladies.

Par rapport au temps.

Il faut encore avoir égard à l'état ou au temps d'une maladie ; au commencement et à la fin des maladies, les symptômes sont moins violens que dans le second ou les troisième temps. Or il faut panser plus fréquemment, quand les symptômes sont violens, que quand ils ne sont pas considérables, parceque la violence des symptômes diminue promptement la vertu des

médicamens. Ainsi les pansemens doivent être pour l'ordinaire plus fréquens vers le milieu d'une maladie, que vers son commencement ou vers sa fin. Les pansemens des plaies doivent être fréquens à leur second temps, où elles sont en suppuration. La multiplicité des pansemens seroit inutile dans le premier temps où la suppuration n'est point établie; elle seroit nuisible dans le troisième temps où se fait un développement des substances de la partie, et dans le quatrième où se forme la cicatrice. Car il est dangereux alors d'exposer souvent une plaie à l'air; d'ailleurs on ne peut guère lever les plumaceaux, les bourdonnets ou un emplâtre, sans déchirer quelques petits vaisseaux, et par conséquent sans retarder la consolidation de la plaie ou de l'ulcère, et la formation de la cicatrice.

Par rapport aux accidens.

Les accidens qui surviennent, obligent à panser plus souvent qu'on n'auroit fait, s'il n'en étoit point survenu. Par exemple, dans certaines fractures, compliquées ou simples, une douleur violente, des abcès, le prurit, des excoriations, déterminent à lever l'appareil qu'on auroit laissé plus long-temps. Car il faut examiner la cause de ces accidens, débarrasser la partie des matières qui les occasionnent, et appliquer les remèdes convenables. La sortie des excrémens à la suite des opérations du bubonocèle, de la fistule à l'anus, de la taille *etc.* obligent de même à lever l'appareil plus souvent qu'on ne le feroit, si on n'étoit

point obligé de donner issue à ces matières. Il faut dire la même chose d'une suppuration putride, corrosive, maligne ou vermineuse dans certains ulcères ; d'une suppuration trop abondante, dans d'autres ulcères et dans certaines plaies ; d'un amas de pus, de sang ou de sérosité dans quelque cavité, comme dans la poitrine, et de la rétention de l'urine dans la vessie. Car tous ces accidens, si l'on n'y remédioit, retarderoient la guérison des maladies : ils demandent par conséquent qu'on multiplie les pansemens.

Par rapport à la nature des médicamens.

Enfin la nature des médicamens détermine en partie sur la multiplicité des pansemens. Il y a des médicamens qui se dissipent fort promptement, tels sont les liquides et les spiritueux ; il y en a qui perdent promptement leur vertu, tels sont les digestifs, les onguens, les embrocations, *etc.* ; il y en a qui s'altèrent et qui se corrompent en peu de temps, tels sont les cataplasmes faits avec du lait ; il y en a dont l'effet est fort prompt, et qui peuvent, par un séjour trop long, endommager certaines parties, tels sont les dilatans et les caustiques prompts, *etc.* Il faut donc, lorsqu'on se sert de ces sortes de remèdes, les renouveler souvent. Il n'en est pas de même de ces remèdes dont l'action est lente, parce que leurs parties ne se développent et ne pénètrent qu'avec peine, tels sont les emplâtres et la plupart des cataplasmes ; il faut leur donner le temps de faire leur effet.

Toutes ces considérations font voir qu'on

ne peut point prescrire, par rapport à chaque espèce de maladie, la longueur des intervalles qu'il faut mettre entre les pansemens. Ce qu'on peut dire en général, à ce sujet, c'est que le Chirurgien n'étant que le ministre et l'aide de la nature, doit lui prêter son secours toutes les fois qu'elle en a besoin, prendre garde de la déranger dans ses opérations par un zèle inconsidéré, ou par des pansemens trop fréquens.

CHAPITRE IV.

Des différentes Méthodes curatives.

QUOIQUE l'intention du Chirurgien soit de procurer le rétablissement des fonctions naturelles qui sont lésées, ce qu'on appelle guérison; il y a cependant certaines maladies qu'on peut prévenir, et d'autres dont la guérison parfaite est dangereuse ou impossible, c'est pourquoi les Auteurs ont distingué trois méthodes générales de guérir. La première s'appelle cure préservative ou prophylactique; la seconde, cure palliative; et la troisième, cure radicale.

Combien il y a de méthodes curatives

§. I. La cure préservative ou prophylactique est celle qui préserve de certaines maladies, ou qui en empêche le retour.

La cure préservative.

On prévient l'engorgement des vaisseaux hémorrhoïdaux, l'hémorrhagie, l'engorgement des glandes, et les désordres que certaines évacuations naturelles ou habi-

Les cas où elle a lieu.

tuelles supprimées peuvent causer, par la saignée, les sangsues, les ventouses scarifiées, l'exercice, l'abstinence et l'usage des lavemens.

La saignée faite au printemps ou en automne, le bain pris dans l'une de ces saisons, le petit-lait, l'usage du lait ou du petit-lait, même pour toute nourriture, un régime doux et délayant, conviennent pour retarder et même empêcher le retour des accès de la néphrétique, ou de la goutte, *etc.*

On empêche le retour de certaines gales, dartres ou érysipèles, qui viennent soit au printemps ou en automne, soit en été ou en hyver, en employant des remèdes capables de détruire ou d'évacuer l'humeur qui cause ces espèces de maladies, ou d'en détourner le cours. Tels que le bain, les bouillons altérans, le petit-lait, la diète lactée, enfin les cautères, le séton, l'emplâtre de vésicatoires, ou l'écorce fine de la plante appelée garou, *etc.*

La saignée, le bain, la purgation, *etc.* dont nombre de personnes font usage au printemps, doivent être encore regardés comme des remèdes préservatifs. Car on ne les fait que dans la vue de diminuer le volume du sang, de le rafraichir et d'évacuer les humeurs superflues.

Les règles que prescrit l'Hygiène pour conserver la santé et prolonger la vie, font encore partie de la cure préservative,

La cure palliative.

§. II. La cure palliative n'appaise et ne calme que les symptômes et les accidens, sans détruire la cause du mal.

Quand elle convient.

On met en usage cette espèce de cure dans plusieurs occasions.

1°. Quand on ne court aucun danger pour la vie du malade, ni pour l'augmentation du mal, en retardant le traitement parfait d'une maladie; on peut se servir des remèdes palliatifs. Par exemple, on remplit le trou d'une dent cariée, de feuilles de plomb, d'or ou d'argent, pour conserver la dent et empêcher la douleur dans une hydrocèle par épanchement, on y fait la ponction de temps en temps, ce qui soulage le malade, mais ne le guérit pas; on peut différer d'emporter les skirrhes simples et bornés des testicules, des mamelles et des autres parties, pourvu qu'on soutienne la partie skirrheuse, qu'on la tienne chaudement, et qu'on purge de temps en temps le malade.

Quand elle est nécessaire.

2o. Si la guérison d'une maladie pouvoit causer un mal plus grand, on doit se contenter des remèdes palliatifs. Par exemple, les vieux ulcères, les hémorrhoïdes anciennes, les dartres et les gales habituelles, et certaines évacuations périodiques causeroient un très grand désordre dans l'économie animale, et même la mort, si on guérissoit ces sortes de maladies. C'est pourquoi on se contente d'adoucir le mal par quelques topiques convenables, d'empêcher qu'il ne fasse du progrès, et d'é-

vacuer de temps en temps par la saignée et par la purgation une partie de l'humeur.

3°. S'il est impossible d'emporter tout le vice local, ou de détruire la cause d'un mal ; il faut employer les remèdes palliatifs, propres à calmer les accidens ou à empêcher le progrès de la maladie.

Les fistules à l'anus qu'on ne peut emporter totalement ; celles de la poitrine, et d'autres endroits où l'on ne peut opérer, sans intéresser certaines parties essentielles, sont de cette espèce. On se contente d'y faire quelques injections adoucissantes et détersives, pour empêcher le séjour du pus, et d'y appliquer un emplâtre de Nuremberg et de triapharmacum de Mésué, fondus ensemble.

Les tumeurs et les ulcères cancéreux ou carcinomateux, dont le vice est dans le sang, ou qui sont adhérens à des parties qu'on doit respecter, ne demandent encore qu'une cure palliative. On met sur la tumeur un cataplasme anodin, qu'on fait avec les feuilles de morelle, de joubarbe, *etc.* et on panse souvent les ulcères avec des linges trempés dans de l'eau, ou dans le suc de ces plantes ou avec une des compositions, n°s. 33, 35.

On panse les scrophules invetérées, la gangrène qui vient d'une cause interne qu'on ne peut détruire, les unes avec l'onguent de la Mère, l'emplâtre de Nuremberg, de Manus Dei, *etc.*; et l'autre avec le styrax, les spiritueux, *etc.*

Par tous ces différens moyens on enléve toujours quelques portions de la cause, on calme les accidens urgens, on s'oppose au progrès du mal ; et comme il n'est pas possible de guérir le malade, on prolonge au moins ses jours.

Cure radicale.

§. I I I. La cure radicale est celle où l'on se propose de dissiper tous les symptômes et tous les accidens d'une maladie, en détruisant entièrement leur cause. On parvient à cette cure par les différens remèdes qu'indique chaque maladie en particulier.

Fin de la Thérapeutique.

CINQUIÈME PARTIE.

LES MALADIES EN PARTICULIER.

IL sembleroit qu'en faisant la division des maladies, l'on devroit suivre celle qu'on a faite des substances qui composent le corps humain.

On a remarqué qu'il y avoit deux sortes de substances qui composent le corps humain, les solides et les fluides. Il paroîtroit donc naturel de diviser les maladies en deux classes, dont la première renfermeroit celles qui dérangent les solides, et la seconde celles qui attaquent les fluides. Mais cette division jetteroit dans un très-long détail, et obligeroit à des répétitions inutiles. Car il y a un très-grand nombre de maladies, qui attaquent en même temps les solides et les fluides ; il n'y en a même aucune qui attaque les fluides, sans influer sur les solides. C'est pourquoi on regardera toutes les maladies comme des dérangemens des solides. Cela n'empêchera pas que l'on ne parle des vices des fluides, parce que, en parlant des effets de ces vices, on remontera jusqu'aux causes de ces effets.

Les parties solides du corps humain sont de deux espèces, molles et dures. On parlera séparément des maladies de ces deux parties.

Des Maladies des Parties molles.

Si on vouloit ranger sous différentes classes les maladies des parties molles, et dans cet arrangement avoir égard à la nature des maladies ; cette division renfermeroit un très grand nombre de membres, parceque ces espèces de maladies se multiplient à l'infini. Pour faire donc une division plus aisée à retenir, on aura moins égard à leur nature, qu'à ce qu'elles présentent d'abord à la vue.

Toutes les maladies considérées de cette manière, sont ou des tumeurs, ou des solutions de continuité.

SECTION PREMIÈRE.

Des Tumeurs des parties molles.

Ce que c'est que tumeur.

ON appelle tumeur contre nature toute éminence qui se forme sur quelque partie de notre corps.

Division des tumeurs en trois classes.

Les tumeurs des parties molles sont faites ou par des liqueurs, ou par un déplacement des parties, ou par des corps étrangers.

CHAPITRE I.

Des Tumeurs causées par les liqueurs.

CES espèces de tumeurs sont connues ordinairement sous le nom d'apostêmes.

Apostême est une tumeur contre nature, faite de matière humorale, ou réduisible à humeur. Ce que c'est qu'apostême

§. I.

Des différences des Apostêmes.

Les différences des apostêmes se divisent en essentielles et en accidentelles. Les essentielles viennent de l'espèce de fluide qui produit la tumeur. Les accidentelles viennent du désordre ou dérangement que ces mêmes humeurs peuvent produire.

Comme les apostêmes sont formés par les liqueurs renfermées dans le corps humain, il y a autant de différentes espèces d'apostêmes qu'il y a de ces différentes liqueurs. Les liqueurs, comme on l'a dit dans la Physiologie, sont le chyle, le sang, et celles qui émanent du sang.

Apostêmes formés par le chyle.

Le chyle forme des apostêmes, soit en s'engorgeant dans les glandes du mésentère, ou dans les veines lactées, ou dans le canal thorachique; soit en s'épanchant dans le ventre, ou dans la poitrine. Apostêmes formés par le Chyle.

La trop grande quantité du chyle, son épaisseur, *etc.* sont des causes de l'engorgement des glandes du mésentère; accident qui arrive plus communément aux enfans qu'aux adultes, et qui est quelquefois occasionné par les vives douleurs qu'ils ressentent, lorsque les dents commencent à pousser. En s'engorgeant.

Le dévoiement, les déjections chyleuses, l'amaigrissement, les duretés des glandes du mésentère, que l'on sent quelquefois en touchant le bas-ventre, sont les signes auxquels on connoit cette maladie. Elle conduit insensiblement les enfans au marasme universel, et à l'hydropisie, si l'on ne prévient le plutôt qu'il est possible, les désordres qu'elle peut causer.

En s'épanchant. Le chyle s'épanche dans le ventre ou dans la poitrine, parce que les vaisseaux qui le contiennent, sont ouverts, soit d'eux-mêmes, soit par quelque coup, par exemple, un coup d'épée qui a percé le canal thorachique ou le réservoir de Pequet.

Apostêmes formés par le sang.

Le sang, comme on l'a dit dans la physiologie, est composé de deux substances, l'une rouge, et l'autre blanche. Ces substances, lorsqu'elles sont séparées l'une de l'autre, forment différentes sortes d'apostêmes.

Espèces d'apostêmes formés par le sang. On distingue trois espèces d'apostêmes, qui viennent de la partie rouge.

La première est produite par cette partie extravasée; la seconde, par cette partie contenue dans ses vaisseaux; et la troisième, par cette partie, lorsqu'elle a passé dans des vaisseaux qui lui sont étrangers.

Extravasé. Par infiltration. Le sang s'extravase de trois manières. 1°. Il s'infiltre sans épanchement, comme dans le thrombus, dans l'ecchymose, dans les

les taches scorbutiques, dans les taches véroliques, *etc*

2°. Il s'épanche sans infiltration, comme dans les petites taches qu'on appelle pinçons : dans certains amas de sang qui se forment sous le tissu des parties; dans ceux qui se forment ou dans la tête, ou à son extérieur à la suite des coups, et qu'on appelle bosses; dans ceux qui surviennent à la poitrine, et qu'on nomme empyèmes; ou enfin dans ceux du bas-ventre, soit qu'ils viennent de quelques coups violens, ou de quelques instrumens piquans. Il faut remarquer, à l'occasion de ces amas, que le sang épanché dans le bas-ventre peut se glisser jusque dans le sac herniaire, lorsque le blessé a une hernie. On a vu quelquefois à la suite de la ponction faite à une hydrocèle le sang prendre la place de l'eau évacuée.

Par épanchement.

3°. Enfin le sang s'épanche et s'infiltre en même temps dans l'interstice des parties comme dans certains anévrysmes par division de toutes les tuniques de l'artère, à la suite de fortes ligatures ou de quelques coups, *etc.*

Par épanchement et infiltration.

La seconde espèce d'apostême, c'est-à-dire, celle qui est formée par le sang contenu dans ses vaisseaux, vient de ce que le sang a perdu entièrement sa fluidité, comme dans le dragonneau, dans les concrétions polypeuses; ou de ce qu'il l'a perdue en partie, comme dans les anévrysmes par la dilatation des tuniques des artères,

2. Espèce d'apostême formée par le sang contenu dans ses vaisseaux.

dant les varices, dans les hémorroïdes, dans les varicocèles, *etc.*

2. Espèce d'apostême formée par le sang.

La troisième espèce d'apostême formée par le sang, c'est-à-dire, celle où il a passé dans des vaisseaux étrangers, s'appelle inflammation.

Inflammation.

L'inflammation est une maladie fort commune, et qui en complique souvent d'autres. Il est donc très-important d'en connoître le siège, les causes et les effets.

Ce que c'est qu'inflammation.

Le nom d'inflammation annonce d'abord que cette maladie est accompagnée d'une augmentation de chaleur dans la partie où elle se trouve; augmentation qui ne peut venir que de la trop grande abondance des particules ignées, et qui est à-peu-près telle que celle qu'on éprouve en approchant plus ou moins près du feu quelque partie du corps.

Son siége.

Le tissu cellulaire de toutes les parties est le siège de cette maladie. En effet toutes les parties qui sont naturellement blanches,

Ses causes.

comme dans la peau, le blanc de l'œil, *etc.* et qui sont garnies d'une infinité de vaisseaux lymphatiques, d'où elles reçoivent cette couleur, sont sujettes à s'enflammer et à devenir rouges, parce que diverses causes peuvent faire passer les globules du sang dans les vaisseaux lymphatiques. Il faut remarquer à ce sujet, que l'engorgement des vaisseaux lymphatiques suppose l'engorgement des vaisseaux capillaires sanguins d'où ils partent.

Ses effets.

La rougeur, la douleur, la chaleur, et

la tension de la partie sont les effets ou les symptômes qui caractérisent en général l'inflammation ou les apostêmes, dont la cause immédiate est le sang contenu dans d'autres vaisseaux que les siens. En effet, la rougeur vient du sang qui a passé dans les vaisseaux lymphatiques, et de sa plus grande quantité dans les vaisseaux capillaires sanguins ; la douleur vient de la distension des fibrilles nerveuses qui les entourent ; la tension, de l'engorgement de ces mêmes vaisseaux ; et la chaleur, de la plus grande quantité de particules ignées.

Explication de ses effets.

Il y a plusieurs espèces d'inflammations, savoir, la phlogose, l'érysipèle, et le phlegmon. Elles ne diffèrent l'une d'avec l'autre, que par le plus ou le moins de globules de sang qui ont passé dans les vaisseaux lymphatiques, et par la différence spécifique de leurs sièges. La phlogose et l'érysipèle ont le leur dans le tissu de la peau ; et le phlegmon a le sien dans le tissu cellulaire de la graisse.

Espèces d'inflammations.

L'inflammation est quelquefois une maladie primitive, et quelquefois la suite d'une autre maladie, comme lorsqu'elle survient aux plaies et aux ulcères, *etc.*

Apostêmes formés par la partie blanche du sang.

La partie blanche du sang est composée, comme on l'a dit, de la lymphe et de la sérosité. C'est pourquoi on partage en deux classes les apostêmes causés par cette li-

Apostêmes formés par la partie blanche.

queur. La première est celle des apostêmes causés principalement par la lymphe. La seconde est celle des apostêmes formés principalement par la sérosité. On dit principalement, parce que dans tous les apostêmes formés par la partie blanche du sang, la lymphe et la sérosité se trouvent toujours mêlées ensemble, mais l'une s'y trouve en plus grande quantité que l'autre.

Apostêmes formés par la lymphe.

1°. La lymphe peut causer des apostêmes en s'extravasant, ou sans s'extravaser. La lymphe s'extravase en deux manières, par épanchement et par infiltration.

Par la lymphe épanchée.

Par épanchement, comme dans les tumeurs lymphatiques qui surviennent au tarse et au carpe, qu'on appelle ganglion; dans celles qui se forment au genou près du ligament de la rotule par de fortes compressions, et dans plusieurs autres parties.

Infiltrée.

Par infiltration, comme dans les fausses ankiloses, où la lymphe est engorgée dans les vaisseaux des parties qui environnent les articulations.

La lymphe sans s'extravaser peut causer des apostêmes dans les glandes, ou même hors des glandes, et circulant encore, ou en cessant de circuler.

Apostême formé par la lymphe circulant encore.

La lymphe circulant encore produit hors des glandes les gonflemens appelés fluxions; et par quelques Auteurs, inflammations blanches ou lymphatiques, les rhumatismes, les catarrhes, les fluxions des articles et des autres parties.

Par la lymphe ne circulant plus.

La lymphe hors des glandes, et ne circulant plus, produit les hydatides.

Ce que c'est que les hydatides.

Les hydatides sont des vésicules qui sont ordinairement rondes, et dont la grosseur est plus ou moins considérable, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'un œuf de dinde. Elles sont presque toujours séparées l'une de l'autre ; elles ont néanmoins quelquefois une tige commune, et forment une espèce de grappe.

Où elles se forment.

Ces vésicules se forment dans les parties intérieures, sous les premières enveloppes des viscères, ou dans certains viscères creux, comme la matrice, *etc.* On en trouve aussi extérieurement qui forment des tumeurs, et qu'on ne connoit qu'après qu'elles ont été ouvertes, ou naturellement, ou par le secours de l'art.

Ses enveloppes.

Plusieurs enveloppes, quelquefois jusqu'au nombre de six ou sept, forment ces vésicules. Ces enveloppes sont très-uniformes ; elles n'ont point de fibres comme les membranes ordinaires, et sont de la couleur de la liqueur qu'elles contiennent.

Comment elles se forment.

Les vaisseaux lymphatiques ont intérieurement, de distance en distance, des valvules qui permettent à la lymphe de passer, et qui l'empêchent de rétrograder. La lymphe amassée entre deux de ces valvules, forme une hydatide qui grossit à proportion de la distance des deux valvules, et de la dilatation de l'enveloppe. La membrane du vaisseau s'épaissit peut être par de nouvelles membranes que la lymphe stagnante produit en se coagulant à sa superficie.

La lymphe circulant encore, ou ne circulant plus dans les glandes.

La lymphe circulant encore, peut produire un gonflement dans les glandes, et n'y circulant plus, y former une obstruction.

Une glande simplement gonflée ne présente au tact qu'un corps mollet. Une glande obstruée est dure et rénitente.

Ce que produit une glande obstruée.

Le squirrhe, la loupe, le bubon, le goître, ont toujours pour principe une glande obstruée. Si l'humeur renfermée dans ces espèces de tumeurs ne se met pas en mouvement, ce sont des tumeurs indolentes qui durent long-temps, et même quelquefois toute la vie sans incommoder. Si elle s'échauffe, ces tumeurs s'abscèdent alors, et prennent des noms différens, selon la couleur et la consistance de l'humeur.

L'athérome.

On les appelle athéromes, quand la matière est blanchâtre et semblable à de la

Le Stéatome.

bouillie; stéatomes, quand la matière est épaisse et semblable à du suif ou de la graisse;

Le mélicéris.

et mélicéris, quand la matière est jaunâtre, et semblable à du miel. Dans ces trois espèces de tumeurs, la couleur de la peau n'est point ordinairement changée, la matière est renfermée dans un kiste, et il y a peu ou point de chaleur et de douleur.

Apostême formé par la sérosité.

Quand l'humeur qui forme l'obstruction de la glande, est infectée d'un virus vénérien, écrouelleux, scorbutique ou chancreux, la tumeur prend alors le nom du virus qu'elle renferme. Ces virus sont quelquefois la cause de ces obstructions, et quelquefois ils ne font que se développer

à l'occasion de l'engorgement. On ne peut donc pas, dès le commencement de l'obstruction d'une glande, décider du caractère d'une tumeur.

Apostême formé par la sérosité.

2°. Quand la sérosité forme des apostêmes, ou elle est contenue dans les vaisseaux lymphatiques dilatés, ou elle est extravasée, soit par infiltration, soit par épanchement.

Quand elle est contenue dans les vaisseaux, l'apostême s'appelle enflure œdémateuse : telle est l'enflure qui survient les soirs aux jambes des convalescens, et à celles des personnes qui ont beaucoup veillé, ou qui se sont tenues long-temps debout : telle est encore celle qu'on a aux paupières et au visage, pour avoir resté long-temps couché sur un même côté, *etc.*

Quand elle est extravasée par infiltration, ou elle remplit le tissu cellulaire de toutes les parties du corps, et l'enflure s'appelle anasarque, hydropisie universelle, leucophlegmatie ; ou elle n'occupe qu'une partie, et l'enflure se nomme œdême particulier ; et si elle se trouve au scrotum, hydrocèle par infiltration.

Quand elle est extravasée par épanchement ; si c'est à la tête, elle forme une hydrocéphale ; si c'est dans la poitrine, une hydropisie de poitrine ; si c'est entre la plèvre et les côtes, une hydropisie de la plèvre ; si c'est dans le ventre, une ascite ; si c'est entre le péritoine et les muscles du bas-ventre, une hydropisie du

péritoine ; si c'est dans la matrice ou dans les ovaires, une hydropisie de la matrice ou des ovaires ; si c'est sous la membrane péritestre, une hydrocèle; enfin si c'est dans une poche particulière, comme sous la membrane propre de quelque viscère, une hydropisie enkystée.

Apostêmes formés par les liqueurs émanées du sang.

Quelles sont les humeurs émanées du sang, qui forment des apostêmes.

Le suc nourricier, la graisse, la semence, la synovie, la bile, l'humeur des amygdales, la salive, le mucus du nez, les larmes, la chassie, l'humeur sébacée, celle des prostates et le lait, sont autant de liqueurs émanées de la masse du sang, et qui peuvent être cause d'apostêmes. On peut aussi ranger dans la classe de ces espèces de tumeurs, celles qui sont causées par les humeurs de l'œil, par le sang menstruel, et même par les matières stercorales.

Par le suc nourricier.

1°. Le suc nourricier, lorsqu'il est vicié, ou qu'il se porte en trop grande quantité dans un endroit, soit en s'amassant, soit en développant les vaisseaux, produit les callosités, les durillons, les cals difformes, et les excroissances de chairs appelées sarcomes. Les Auteurs ont donné des noms différens à ces excroissances, selon les différentes parties où elles se forment. Dans le nez, elles s'appellent polypes vasculaires ; dans les oreilles, fongus ou polypes; aux gencives, épulie; dans la matrice,

moles, fongus ou polypes de la matrice ; dans le vagin, fongus ou champignon ; dans le rectum, callosités ; au testicule, sarcocèles; au nombril, sarcomphales; au fondement, à la vulve, rhagades, condylomes ; à la verge, aux grandes lèvres, poireaux ; et aux mains, verrues. Lorsque ces excroissances surviennent aux plaies et aux ulcères, on les appelle hypersacoses, ou chairs fongueuses.

Toutes ces espèces d'excroissances peuvent être occasionnées par une trop grande quantité de suc nourricier, qui se porte dans une partie. Elles peuvent aussi venir d'un vice vénérien ou scorbutique, et quelquefois même d'un vice cancéreux.

Tumeurs formées par la graisse.

2°. La graisse amassée dans les cellules de la membrane adipeuse, forme des tumeurs appelées lipomes ou loupes graisseuses.

L'abondance du suc graisseux, et l'atonie des cellules où il se dépose, et des pores qui en prennent le superflu, sont les causes de cet amas extraordinaire.

Ces sortes de tumeurs sont blanches, parce que la graisse ne change point la couleur de la peau ; elles sont sans douleur, parce que la graisse relâche les fibres nerveuses ; elles ne resistent point au tact, comme les tumeurs squirrheuses, parce que la graisse est molle ; l'on n'y sent point de fluctuation, parcequ'il n'y a point de fluide épanché, mais on y sent quelquefois des inégalités formées par différentes grosseurs

des cellules que la graisse remplit, les unes plus, les autres moins.

Quand ces tumeurs sont petites, elles n'incommodent point ; mais elles grossissent quelquefois jusqu'à peser cinq ou six livres, et même plus. Elles gênent alors beaucoup, par leur poids, les fonctions de la partie où elles se sont formées.

Pour empêcher les progrès de ces sortes de tumeurs, on emploie les astringens qui resserrent et durcissent les membranes des cellules graisseuses, et la peau même, de manière que la graisse ne peut plus augmenter le volume de la tumeur.

Tumeurs formées par la semence.

3°. La semence retenue dans les canaux qu'elle parcourt, forme des tumeurs auxquelles on a donné différens noms, suivant les différens endroits où elle s'arrête. Ces tumeurs, dans les vésicules séminales, s'appellent les tumeurs séminales, dans l'épididyme, varicospermatocèles ; dans le lacis vasculaire des testicules, spermatocèles.

Les coups, les chûtes, une forte compression du testicule ; la rétention de la matière séminale dans les personnes extrêmement sages ; son épaississement, la constipation ; un dépôt d'humeurs, bénignes, véroliques ou chancreuses sur cette partie ; sont les causes differentes de ces espèces de tumeurs.

L'inflammation, la tension, une douleur qui s'étend presque toujours le long du cordon jusque dans le ventre, et la

fièvre, symptôme de la douleur, en sont les suites ordinaires. Les liqueurs s'épaississent quelquefois jusqu'à se confondre avec les vaisseaux, de sorte que le testicule n'est plus qu'un corps dur et squirrheux, qui peut rester toute la vie dans cet état, ou même dégénérer en cancer.

Des cataplasmes anodins, n°. 1, appliqués sur la tumeur, des saignées du bras réitérées, une diète exacte et humectante, des lavemens émolliens, sont les premiers remèdes que l'on doit employer.

Quand la douleur est calmée, et la tension diminuée, on ajoute aux cataplasmes anodins les émolliens. On emploie ensuite les cataplasmes seulement émolliens, n°. 4, et enfin celui décrit n°. 9. Si la cause de l'engorgement vient de la suppression de l'écoulement d'une chaude-pisse, ou que l'humeur ait de la peine à se résoudre, on fait sur la partie de petites frictions d'onguent mercuriel, n°. 36; on applique un emplâtre *de Virgo cum mercurio quadruplicato*, et on fait prendre intérieurement au malade des délayans, des fondans et des purgatifs.

Tumeurs formées par la synovie.

4°. Quand la synovie n'est pas repompée par les pores absorbans, elle produit la fausse ankylose, le gonflement des jointures, et l'hydropisie des articles. Pour résoudre ces sortes de tumeurs, on se sert de cataplasmes résolutifs et émolliens, n°. 7. Du plâtre, passé au travers d'un tamis fort fin, mis entre deux toiles très-fines,

et appliqué aussi chaud qu'il est possible sans brûler, autour de l'articulation malade, a fait quelquefois, après l'usage des cataplasmes précédens, un bon effet.

Si le mal provient de l'humeur d'une chaude-pisse qui a cessé de couler, et qui s'est portée sur l'article, ou d'une humeur goutteuse, il faut dabord borner ses soins à calmer par les anodins, les adoucissans, les bains, les vives douleurs qui accompagnent presque toujours ces sortes de dépôts. Ensuite on a recours aux frictions mercurielles, administrées avec prudence, si le mal est vénérien.

Tumeur formée par la bile.

5°. L'épaississement de la bile, ou une petite pierre qui, arrêtée dans le canal cholédoque, empêche l'écoulement de cette humeur dans le duodenum, occasionne dans la vésicule du fiel un amas qui en distend les parois, et forme souvent à l'hypochondre droit et au-dessous des cartilages des côtes, une tumeur où l'on apperçoit une fluctuation sensible. L'on peut prendre cette tumeur pour un abscès, d'autant plus aisément qu'elle paroît accompagnée d'inflammation, que la fièvre et la douleur diminuent, et que le malade a des frissons irréguliers. Pour éviter cette méprise, il faut se rappeler ce qui s'est passé dans le cours de maladie, faire attention aux symptômes qui ont précédé la tumeur, et qui l'accompagnent, observer si la tumeur a la même circonscription que la vésicule, et si la fluctuation se fait

sentir dans toute l'étendue de la tumeur, ce qui n'arrive pas quand c'est un abscès.

6°. L'humeur des amygdales épaissie et arrêtée dans les follicules de cette glande les distend, les gonfle, et y cause une inflammation qui se termine, tantôt par résolution, tantôt par suppuration, tantôt par induration, et quelquefois par pourriture. Cette humeur épaissie et arrêtée dans les petites ouvertures des follicules, forme sur la superficie de la glande des petits points blancs qu'il ne faut pas prendre pour des ulcères. Tumeur formée par l'humeur des amygdales.

7°. La salive retenue ou épaissie dans les glandes, soit parotides, soit maxillaires, soit sublinguales, ou arrêtée dans les canaux excrétoires de ces glandes, y forme des tumeurs. Si cette humeur est épaissie et arrêtée dans le canal de la glande parotide, on peut la faire sortir en introduisant dans ce canal une petite sonde, et en pressant légèrement la glande. Si elle est arrêtée dans le canal excrétoire de la glande maxillaire inférieure dilatée, la tumeur est plus longue que ronde, et placée à la partie inférieure et latérale de la langue. Si elle est arrêtée dans les vaisseaux excrétoires de la glande sublinguale, la tumeur est ronde, placée sous la langue, et s'appelle grenouillette. On y trouve quelquefois une petite pierre, ou une matière sabloneuse ou plâtreuse, qui s'y forme, comme le tartre s'amasse autour des dents. Tumeurs formées par la salive.

8°. Le mucus du nez filtré en trop grande quantité dans les glandes de la mem- Tumeur causée par le mucus du nez.

brane pituitaire, la relâche, et fait que cette membrane s'alonge petit à petit, et forme dans les narines une tumeur de couleur cendrée, sans douleur, et élastique; car, lorsqu'on la comprime, elle s'applatit et reprend aussi-tôt sa première forme. Cette tumeur s'appelle polype vésiculaire, pour la distinguer du polype vasculaire, qui est une excroissance charnue formée par les vaisseaux et par les glandes de la membrane pituitaire.

Tumeurs formées ou causées par l'humeur sébacée.

9°. L'humeur lacrymale, par sa mauvaise qualité ou par le vice des canaux lacrymaux, produit, en s'arrêtant dans le sac lacrymal ou dans le canal nasal, les tumeurs du sac lacrymal ou l'obstruction du canal nasal. Elle peut être, par son âcreté, la première cause des ophthalmies humides.

Tumeurs formées par l'urine.

10°. L'humeur sébacée, séparée par les glandes du même nom, s'amasse, en plus ou moindre quantité, dans les follicules ou canaux excrétoires, et forme dans la peau des tumeurs plus ou moins grosses, qui ont des noms différens, selon les parties où elles se forment. On les nomme loupes ou taupes à la tête; tubercules au scrotum; tanes au visage et ailleurs.

Le rétrécissement de l'ouverture extérieure des follicules, et l'épaississement de cette humeur grasse et naturellement épaisse, peuvent occasionner ces espèces de tumeurs. Celles qui viennent à la tête, aux épaules, au scrotum, acquièrent quelquefois un volume considérable. Celles du vi-

sage et de quelques autres endroits, restent ordinairement fort petites.

On appercoit à l'extérieur et au milieu de la plupart de ces tumeurs un petit point noirâtre, qui est à l'entrée de la follicule, et qui permet d'y introduire la pointe d'une épingle, avec laquelle on élargit cette ouverture, et on dissout l'humeur renfermée. On fait sortir ensuite l'humeur, et on vide la follicule en pressant la tumeur légèrement avec deux doigts, et à différentes prises, ensorte qu'il ne reste plus qu'un petit sac, qui quelquefois se remplit de nouveau au bout d'un certain temps. Quand cette humeur s'amasse en grande quantité et séjourne long-temps dans la follicule, elle contracte une odeur forte et désagréable.

Les glandes de Méibomius, qui sont placées aux bords intérieurs des paupières, filtrent aussi une espèce d'humeur sébacée qui, en s'épaississant, produit ce qu'on appelle chassie, et qui retenue dans les canaux excrétoires, forme les petites tumeurs des paupières, qu'on appelle orgeolets et grêles.

Le sèjour de cette humeur sébacée occasionne quelquefois une inflammation à la partie.

Il y a, dans l'oreille, une autre espèce d'humeur sébacée qui, en s'amassant et s'épaississant dans le conduit auditif externe, forme un corps plus ou moins gros, plus ou moins dur. Ce corps peut empêcher les vibrations de l'air de parvenir jusqu'au

tympan, et causer ainsi la surdité. Il est facile de le tirer de l'oreille avec une petite curette, après l'avoir amolli avec un peu d'huile d'amandes douces.

Tumeurs formées par la glande prostate.

110. L'urine filtrée par les reins, doit passer dans les uretères, et des uretères dans la vessie. Mais il survient quelquefois un obstacle qui, arrêtant son cours, la fait amasser dans les reins ou dans les uretères, et former une tumeur. Cet obstacle est pour l'ordinaire une pierre. La paralysie de la vessie, une pierre engagée dans son col, des brides dans le canal de l'urètre, le gonflement de la glande prostate occasionnent la rétention de cet excrément dans la vessie. Cette rétention dilate les parois de ce réservoir, cause avec de vives douleurs des envies fréquentes d'uriner, et produit au-dessus des os pubis une tumeur plus ou moins grosse, suivant la capacité de la vessie dont cette tumeur prend la forme.

Dans ce cas le secours le plus prompt est celui de la sonde, par le moyen de laquelle on évacue l'urine. L'introduction de la sonde ou algalie est une opération qu'on appelle cathétérisme. La méthode la plus sûre, la plus naturelle et la plus facile, est de faire cette introduction par-dessus le ventre.

L'urine, en perçant l'urèthre ou la vessie, forme encore des tumeurs au périnée, au scrotum et aux environs de ces parties. Elle s'arrête quelquefois dans le prépuce

des enfans, parce que l'ouverture en est trop petite. Elle distend alors le prépuce, et en forme une poche.

Tumeurs formées par la glande prostate.

12°. L'humeur, qui est filtrée dans la glande prostate, s'y amasse quelquefois, s'y épaissit, et la gonfle : ce qui occasionne tantôt inflammation, quelquefois suivie de suppuration, et tantôt une dureté squirrheuse. Dans ces deux cas, il survient ordinairement une difficulté d'uriner ou même une rétention d'urine avec les accidens qui en sont les suites.

Tumeurs formées par le lait.

13°. Il arrive quelquefois aux femmes grosses, et assez souvent aux femmes nouvellement accouchées, que leur lait se répand dans différentes parties de leur corps et y forme des tumeurs qu'on appelle dépôt laiteux, ou d'autres désordres qu'on nomme lait répandu.

Le sein, qui est l'organe par lequel le lait se sépare du sang, est le siège le plus ordinaire de ces sortes de tumeurs.

L'épaisseur du lait, sa grande quantité, la suppression de la sueur, l'exposition à un air froid, sont en général les causes de l'embarras de cette liqueur dans le sein, ou de son dépôt sur quelqu'autre partie.

C'est par la tension, la douleur, la dureté et l'inflammation qui surviennent au sein, et par la fièvre qui est la suite de ces accidens, qu'on reconnoit les dépôts laiteux formés dans cette partie.

On remédie à ces maux en appliquant sur la partie des cataplasmes anodins,

n°. 1, p. 186. Si les accidens sont violens, on fait à la malade quelques saignées du bras, en cas que le terme de l'accouchement le permette ; ou du pied, s'ils ne ne le permet pas. Par ces moyens, joints au régime et à quelques remèdes altérans et évacuans, on parvient souvent à procurer la résolution de l'humeur amassée. Il arrive néanmoins quelquefois que les dépôts laiteux se terminent par suppuration La rougeur et la mollesse de certains endroits, la douleur et les élancemens que la malade y ressent, sont les signes qui annoncent cette terminaison. Il faut alors appliquer sur tout le sein un emplâtre épais d'onguent de la Mère, mêlé avec celui de diachylum gommé dont la vertu est d'accélérer la suppuration, si la matière y est disposée, et d'en procurer la résolution, si l'engorgement n'est pas considérable.

Lorsque le dépôt a son siège dans une ou plusieurs glandes, la terminaison en est plus longue. Lorsqu'il est formé dans le tissu cellulaire qui environne les glandes ou dans le confluent que forment les canaux lactés, il se termine plus souvent par suppuration que par résolution, et l'abscès est plus considérable, mais il se guérit plus promptement.

L'abscès s'ouvre quelquefois de lui-même, et l'on est quelquefois obligé de l'ouvrir avec la lancette. Après l'évacuation de la matière, de quelque manière que le pus soit sorti, il faut appliquer sur la partie un

emplâtre d'onguent de la Mère, et cet emplâtre renouvelé tous les jours suffit ordinairement pour fondre le reste de l'humeur, et achever la cure.

L'humeur laiteuse ne s'engorge pas seulement dans le sein ; elle se dépose encore sur d'autres parties du corps, comme on l'a dit.

Quand elle se porte à la peau, elle y forme des pustules miliaires, tantôt blanchâtres, tantôt cristallines. La différence apparente, qui se trouve entre ces pustules et les autres pustules miliaires, consiste dans le cercle rouge qu'on apperçoit autour de celles-ci, et que les pustules laiteuses n'ont point.

Lorsque l'humeur se porte sur quelque partie, elle y cause des douleurs semblables à celles du rhumatisme, et qui durent jusqu'à ce que le sang soit dépuré de cette humeur par les remèdes convenables. Si elle se fixe, elle produit une enflure légère, mais très-douloureuse, qui ne conserve pas l'impression du doigt, et qui bientôt dégénère en œdême. Lorsque le dépôt se fait sur la cuisse, on y apperçoit une tumeur douloureuse, qui s'étend comme une corde depuis les glandes des aînes jusqu'aux vaisseaux de la jambe. Le gonflement s'étend bientôt à toute la cuisse, à la jambe et au pied ; et si l'on n'y remédie promptement par les altérans et les purgatifs propres à évacuer l'humeur, il dégénère en œdême, et il se forme quelquefois dans quelque

endroit de la partie gonflée, un dépôt particulier qui est fort long à se terminer par résolution ou par suppuration. On applique sur la partie des cataplasmes anodins, ou celui décrit n°. 5, p. 187, qu'on renouvelle souvent, et l'on fait prendre intérieurement à la malade des remèdes propres à dissiper l'humeur par la transpiration, et à l'évacuer par les selles.

Si l'humeur amassée, au lieu de se résoudre, vient à suppurer, on applique sur le lieu où la suppuration se forme, un emplâtre d'onguent de la Mère, et sur tout le reste de la partie un cataplasme anodin.

Tumeurs formées par les humeurs de l'œil.

14°. Les humeurs de l'œil peuvent former aussi des tumeurs, ou certaines maladies qu'on peut ranger dans la classe des tumeurs.

L'humeur vitrée, ainsi que l'aqueuse, en poussant l'uvée au travers de la cornée ou de la sclérotique divisée par quelque cause que ce soit, produisent ces espèces de tumeurs qu'on appelle staphylomes.

La trop grande abondance de l'humeur aqueuse fait grossir l'œil, et produit la maladie qu'on appelle hydropisie de l'œil.

Un suc visqueux, qui se porte en trop grande quantité dans le cristallin pour le nourrire, augmente quelquefois considérablement son volume, le rend plus solide qu'il ne doit être, et lui fait perdre sa transparence. Cette maladie s'appelle protubérance du cristallin : elle est opposée

en partie à celle qu'on nomme cataracte ; car celle-ci consiste dans la diminution, comme dans l'opacité du cristallin.

15°. Le sang menstruel, retenu dans le vagin des filles imperforées, y cause une tumeur à laquelle on remédie en ouvrant la membrane qui bouche l'entrée de ce conduit. Tumeur formée par le sang menstruel.

16°. Il se fait quelquefois dans les gros intestins un amas considérable d'excrémens ou de matières stercorales, qui peut causer beaucoup d'accidens, et même la mort. Tumeurs formées par les excrémens.

Cet amas se fait quelquefois au dessus du rectum, et il est causé alors par le rétrécissement de la partie supérieure de cet intestin. Il n'est guère possible de connoître la cause de ces étranglemens, ni d'y remédier ; heureusement ils arrivent fort rarement.

Les amas d'excrémens se font presque toujours dans le rectum, qui forme, comme l'on sait, une espèce de sac d'où il est aisé de les tirer. La cause de cet amas est quelquefois l'affoiblissement des membranes du rectum, qui souvent est une suite d'une paralysie ou de la vieillesse. Il vient aussi quelquefois de l'épaississement des matières stercorales, qui se durcissent jusqu'à résister à tous les efforts qu'on peut faire pour les rendre. Les lavemens et les purgatifs ne produisent presque jamais aucun effet sur ces amas ; il faut alors, pour empêcher que les intestins ne se remplissent, ce qui seroit mortel, tirer les excrémens avec la curette qui est à l'extrémité

de l'instrument qu'on appelle bouton, ou avec le doigt indicateur qu'on aura trempé dans de l'huile ou oint de pommade. Ce dernier moyen n'est pas si douloureux que le premier, et doit lui être préféré.

Remarque. Il faut remarquer ici que les tumeurs formées par la lymphe et par les liqueurs émanées du sang, deviennent souvent semblables, au moins à l'extérieur, à celles qui sont formées par le sang même, passé dans les vaisseaux étrangers. Elles se compliquent, par exemple, de phlegmon, d'érysipèle, d'œdème, par la compression qu'elles font sur les vaisseaux sanguins et sur les lymphatiques; mais il ne faut jamais perdre de vue leur première cause On s'est assez étendu sur les différences essentielles des apostêmes; on a peu de choses à dire des accidentelles.

Différences accidentelles Les différences accidentelles des apostêmes se tirent de leur volume, des accidens qui les accompagnent, des parties qu'ils attaquent, de la manière dont ils se forment, et des causes qui les produisent.

Il y en a qui occupent une grande étendue, et d'autres une petite.

Les uns sont accompagnés de douleur, et les autres ne le sont pas.

Les uns attaquent les parties internes, et les autres les externes; les derniers reçoivent différens noms, selon les parties où ils se rencontrent. Par exemple, à la conjonctive, ils s'appellent ophthalmies; à la gorge, esquinancie; aux glandes ma-

xillaires, parotides ; aux gencives, parulies et épulies ; à celles des aisselles et des aînes, bubons ; à l'extrémité des doigts, panaris.

Les uns se forment par fluxion, c'est-à-dire promptement ; les autres par congestion, c'est-à-dire, lentement. On appelle ordinairement apostêmes chauds ceux qui se forment par fluxion ; par exemple, l'érysipèle et le phlegmon. On appelle apostêmes froids ceux qui se forment par congestion ; par exemple, l'œdème et le skirrhe.

Quant à leur cause, les uns sont benins, les autres malins ; les uns critiques, les autres symptomatiques ; les uns viennent de causes externes, les autres de causes internes.

§. II.

Des causes des Apostêmes.

Le dérangement du cours des liqueurs est la cause immédiate de tous les apostêmes.

Ce désordre vient quelquefois de causes internes, quelquefois de causes externes, et souvent des unes et des autres en même temps.

1°. Les causes internes sont le vice des solides et celui des fluides. — Causes internes.

Le vice des solides consiste dans leur trop grande tension, ou dans leur contraction, dans la perte ou dans l'affoiblissement de leur ressort, et dans leur division. — Vice des solides.

Le vice des fluides consiste dans l'excès — Le vice des fluides.

ou dans le défaut de leur quantité, et dans leur mauvaise qualité.

Causes externes. 2°. Les causes externes des apostêmes sont les coups, les fortes ligatures, le contact, la piqûre des insectes, la morsure d'animaux venimeux, le mauvais usage des six choses non-naturelles.

Les coups. Les coups affoiblissent, et quelquefois détruisent le ressort des vaisseaux ou les divisent. Lorsque le ressort des vaisseaux est perdu ou diminué, le mouvement progressif des fluides qui y sont contenus, s'y fait lentement, ou ne s'y fait plus, parceque les solides n'ont plus la force de les pousser ; de-là viennent l'embarras, l'obstruction et quelquefois l'épanchement. Lorsque les vaisseaux sont divisés, les fluides s'épanchent dans le tissu cellulaire, ou dans quelque cavité.

Les fortes ligatures. Les fortes ligatures rapprochent les parois des vaisseaux ; elles interrompent par conséquent la circulation. La circulation ne peut être plus ou moins interrompue dans une partie, que les fluides qui y viennent continuellement ne remplissent plus qu'il ne faut les vaisseaux, et ne les dilatent plus que dans l'état naturel : les vaisseaux ne peuvent être ainsi dilatés, que leur ressort ne diminue, ou même ne se perde, ou qu'il n'arrive rupture, lorsque la compression est plus ou moins forte, ou subsiste plus ou moins long-temps ; ce qui produit l'embarras, l'obstruction, l'épanchement ; *etc.*

Le

Le contact des choses viciées est cause d'apostêmes. La respiration d'un air infecté produit les apostêmes pestilentiels : un léger attouchement d'un galeux communique sa maladie ; le congrès avec une personne gâtée donne des bubons vénériens. Le contact.

La piqûre des insectes et la morsure des animaux venimeux cause une irritation à la partie, et cette irritation rétrécit le diamètre des vaisseaux ; outre cela, la liqueur venimeuse de ces animaux, en s'insinuant dans la partie, coagule les humeurs. Du rétrécissement des vaisseaux et de l'épaississement des liqueurs viennent l'embarras et l'obstruction des vaisseaux. La piqûre et la morsure.

Quant aux six choses non-naturelles, l'air trop chaud raréfie beaucoup les liqueurs, et en augmente le mouvement ; L'air trop froid resserre les vaisseaux et coagule les liqueurs ; l'air trop humide relâche les vaisseaux et en affoiblit le ressort : par conséquent l'air trop chaud, trop froid, ou trop humide, cause l'embarras, l'engorgement des liqueurs, *etc.* Les six choses non naturelles. L'air.

Les alimens peuvent pécher par leur quantité et par leur qualité. La grande quantité d'alimens augmente le volume du sang, et dilate par conséquent les vaisseaux, ce qui force leur ressort. Les alimens.

Le défaut d'alimens diminue le volume du sang, ralentit la circulation dans les vaisseaux, sur-tout dans ceux qui sont éloignés du cœur, ce qui affoiblit leur ressort. Or, le ressort des vaisseaux ne peut

être augmenté ou diminué sans qu'il s'y fasse quelque embarras ; il s'ensuit donc que la trop grande quantité et le défaut des alimens causent également l'apostême. Les alimens qui pèchent par leur qualité, sont âcres ou irritans, trop épais ou trop fluides, *etc.*

Les alimens âcres et irritans font, mais plus lentement, le même effet que la piqûre des insectes, et la morsure des animaux venimeux. Les alimens trop épais fournissent au sang des humeurs visqueuses et épaisses, et par conséquent l'épaississement. Les alimens trop fluides produisent sur les vaisseaux les mêmes effets que l'air trop humide.

Le travail, les veilles et les passions.

Le grand travail, les grandes veilles et les passions de l'ame augmentent beaucoup la raréfaction et le mouvement des liqueurs, et dissipent les esprits animaux.

Le sommeil et le repos.

L'excès du sommeil et du repos diminue la force élastique des vaisseaux.

Les humeurs retenues ou évacuées.

La rétention ou la trop grande quantité des sécrétions produit l'épaississement de l'humeur qui doit être évacuée, ou l'atonie des vaisseaux. Toutes ces causes produisent par conséquent l'embarras, l'engorgement et l'obstruction.

§. III.

Des signes des Apostêmes.

Les signes.

Les signes des apostêmes se divisent en commémoratifs, en diagnostics et en prognostics.

1°. Les commémoratifs se tirent de tout ce qui a précédé l'apostême. Les commémoratifs.

2°. Les diagnostics se subdivisent en sensibles et en ceux qu'on tire par le raisonnement. Les sensibles s'apperçoivent par la vue et par le toucher, et c'est par eux qu'on reconnoît les apostêmes des parties extérieures. Par exemple, la rougeur est un signe sensible de l'inflammation, la dureté est un signe sensible du skirrhe, *etc.* Les signes rationnels se tirent de la lésion des fonctions, de la situation et de l'espèce de douleur, de la rétention et de la quantité ou des qualités des évacuations. C'est par eux qu'on reconnoît les apostêmes des parties internes. Les diagnostics.

3o. Les signes prognostics se tirent de toutes les différences des apostêmes. Les apostêmes chauds se terminent plus promptement que les froids. Les simples sont plus aisés à guérir que les composés ou les compliqués. Ceux qui attaquent les parties tendineuses, membraneuses et glanduleuses, ou qui se trouvent dans les os ou proche les gros vaisseaux sont plus dangereux que ceux qui surviennent aux autres parties. Ceux qui sont situés dans les parties internes, sont plus fâcheux que ceux qui attaquent les externes. Ceux qui passent des parties externes dans les internes, sont mortels ou très-dangereux : au contraire, ceux qui abandonnent les parties internes pour se porter aux externes, deviennent par là plus faciles à guérir ; ceux Les pronostics.

qui viennent de causes externes, sont moins fâcheux que ceux qui viennent des causes internes.

§. IV.

Des temps des Apostêmes.

Temps. On distingue quatre temps dans les apostêmes; le commencement, le progrès, l'état et la fin.

Le commencement est le premier point de l'obstruction qui arrive à une partie : on le reconnoît à une tumeur contre nature, et à quelques légers symptômes.

Le progrés est l'augmentation de cette même obstruction : on le reconnoît au progrès des symptômes.

L'état est celui où l'obstruction est à son plus haut point : on le reconnoît à la violence des symptômes.

Quant à la fin des apostêmes, il faut remarquer que l'apostême cesse par la résolution de l'humeur, mais qu'il arrive souvent que son caractère change.

Ce changement s'appelle terminaison.

§. V.

Des terminaisons des Apostêmes.

Comment se terminent les apostêmes. On entend par terminaison des apostêmes, leur fin et leur changement.

Les apostêmes se terminent de cinq manières, par résolution, par suppuration, par délitescence, par induration et par mortification. Toutes ces terminaisons peuvent être avantageuses ou désavantageuses,

relativement à la nature et aux circonstances de la maladie.

Ce que c'est que la résolution.

1°. La résolution est une dissipation de la matière qui forme l'apostème ; elle se fait peu à peu sans aucune solution de continuité, du moins apparente, de sorte que la tumeur diminue sensiblement et s'évanouit.

Dans quel cas la résolution est avantageuse, ou désavantageuse.

La résolution est avantageuse, lorsque l'humeur qui forme la tumeur, est benigne, telle qu'est celle, par exemple, qui forme l'érysipèle simple et le phlegmon : elle est désavantageuse, si l'humeur est maligne ; telle qu'est celle, par exemple, des tumeurs pestilentielles, critiques, vénériennes, *etc.* Si l'humeur qui forme l'apostême, est placée à la superficie de la peau, et exposée à l'action des médicamens, elle se dissipe par les pores. Si elle est éloignée de la peau, et placée dans une partie qui ait du ressort, elle se dissipe par les vaisseaux voisins, et reprend la voie de la circulation. Si elle n'est pas fort éloignée de la peau, et si elle est exposée à quelque action, elle se dissipe de l'une ou de l'autre manière.

Par où et quand l'humeur se résout.

Causes de la résolution.

La résolution a deux causes, l'une prochaine, et l'autre éloignée ; celle-ci ne fait que faciliter la résolution. La cause prochaine de la résolution est la contraction faite et répétée des vaisseaux de la partie malade : cette contraction rend la matière plus fluide, et par conséquent plus propre à sortir par les pores de la peau, ou à

reprendre la voie de la circulation. Les causes éloignées qui facilitent la résolution, sont l'application des émolliens, des résolutifs et des répercussifs, et l'usage intérieur des délayans, des fondans et des évacuans.

Signes de résolutions.

Il y a trois espèces de signes de résolution; les uns nous annoncent qu'elle se fera, les autres qu'elle se fait, et d'autres qu'elle est faite.

Si elle se fera

Si la matière de l'apostême est subtile, en petite quantité, peu éloignée de la peau, et placée dans une partie qui ait du ressort, ou qui soit exposée à quelque action, et si la peau est rare et déliée, on a lieu de croire que la résolution se fera promptement. Au contraire, si la matière est épaisse et compacte, éloignée de la peau, et placée dans un endroit où il y ait beaucoup de graisse; si la matière est en grande quantité, placée dans une partie qui ait peu de ressort, ou point du tout, comme proche l'anus; si enfin la peau est dure et épaisse, telle que celle des pieds et des mains, on a lieu de croire que la résolution ne se fera pas, ou ne se fera que très-difficilement.

Si elle se fait

La diminution des symptômes et le changement qui arrive aux emplâtres et aux cataplasmes appliqués sur la tumeur, font connoître qu'elle se fait. Quand elle se fait par les pores de la partie, les cataplasmes appliqués sur la partie, sont moites, et se lèvent facilement. Quand elle se

fait par les pores et les vaisseaux en même temps, les emplâtres et les cataplasmes sont médiocrement humides, et tiennent un peu à la peau.

Si elle est faite.

La cessation des symptômes et de la tumeur et la légéreté de la partie font connoître que la résolution est faite.

Ce que c'est que suppuration.

2°. La suppuration est un changement ou conversion de l'humeur qui forme l'apostême, en une autre appelée pus.

La suppuration se forme promptement, lorsqu'elle se fait aux apostêmes chauds : elle se forme lentement, lorsqu'elle se fait aux apostêmes froids.

Dans quel cas elle est avantageuse, ou désavantageuse.

La suppuration est avantageuse, lorsqu'elle survient aux bubons vénériens, aux pestilentiels et aux critiques. Elle est désavantageuse, lorsqu'elle survient aux inflammations des parties intérieures, à l'œdême, à l'érysipèle, au cancer, *etc.*

Cause éloignée de la suppuration.

La cause éloignée de la suppuration est la quantité d'humeur amassée dans la partie, et les remèdes maturatifs et suppuratifs qu'on applique sur la tumeur.

Cause prochaine.

La cause prochaine, suivant le sentiment commun, est la fermentation des humeurs apostémées, aidée de la chaleur de la partie. Quelques-uns prétendent que la forte oscillation des vaisseaux de la partie affectée, produit le changement d'humeur, et ce sentiment paroît vraisemblable. En effet, ceux des vaisseaux qui se trouvent rompus dans la partie malade, n'ayant plus de point d'appui, ne peuvent chasser le sang, ni le

transmettre aux autres parties. Au contraire, leurs fibres, en se retirant, contractent les ouvertures formées par la division de ces vaisseaux, et bouchent le passage au sang. Le sang s'arrête en partie, et l'autre partie est forcée d'entrer dans les vaisseaux entiers qu'elle dilate irrégulièrement. Les vaisseaux se contractent aussi irrégulièrement, dissipent les parties les plus subtiles du sang extravasé, séparent et brisent ces vaisseaux déchirés, agitent, atténuent et désunissent les parties globuleuses du sang arrêté, et produisent enfin cette liqueur blanche qu'on appelle pus. Ainsi la matière du pus n'est composée que de parties fibreuses et globuleuses du sang, et des débris des vaisseaux brisés par les oscillations des vaisseaux entiers; ce qui semble confirmer ce sentiment, c'est que la suppuration n'arrive point à l'anévrisme, à l'empyème du sang, aux hydatides, ni à l'œdême simple. Il faut donc que l'humeur soit exposée à l'action des vaisseaux, pour qu'elle se change en pus; il faut outre cela un certain mélange de lymphe et de sang dans la tumeur, et l'on remarque que le pus est plus ou moins bon selon que ce mélange est plus ou moins égal. Si la partie rouge domine sur la partie blanche, le pus est sanguinolent, ce qui est un défaut : si la partie blanche l'emporte sur la rouge, il est séreux, ce qui est un autre défaut.

Ce que c'est que le pus.

Il y a des signes qui annoncent que la suppuration pourra se faire; d'autres qui

Signes de la suppuration.

font connoître qu'elle se fait : et d'autres enfin qui marquent qu'elle est faite.

Une tension et une douleur violente, une grande douleur, une chaleur excessive, et un sentiment de pulsation avec de la fiévre, annoncent que la suppuration pourra se faire. Qu'elle pourra se faire.

L'augmentation de tous ces symptômes et des frissons irréguliers font connoître que la suppuration se fait. Qu'elle se fait.

La diminution de la tension, de la douleur, de la chaleur et de la fiévre, l'amollissement de la tumeur, la cessation de la pulsation, et la fluctuation de la matière, marquent que la suppuration est faite.

Néanmoins il faut remarquer que, lorsque la matière se trouve sur quelques parties aponévrotiques, dans la gaîne des tendons, dans les os, *etc.* la suppuration peut être faite, sans que les symptômes diminuent, parce que les parties aponévrotiques restant toujours tendues, font compression sur celles qu'elles entourent, ce qui arrive, par exemple, dans les panaris de la troisième et quatrième espéce, *etc.* Remarque.

Ce qui fait qu'une partie des accidens cesse, et que les autres diminuent quand la suppuration est faite, c'est que le pus étant formé, et les vaisseaux obstrués étant rompus, les humeurs s'épanchent et ne compriment plus les vaisseaux voisins ; par conséquent la pulsation cesse, et la liberté de la circulation est rétablie ; ce qui doit nécessairement produire la diminution de D'où vient la diminution et la cessation de certains accidens.

la tension, de la douleur, de la chaleur, de la fièvre. Alors les vaisseaux rompus étant dégorgés, s'affaissent et obligent la matière épanchée de s'amasser et de s'élever en pointe.

Ce que c'est que fluctuation.

La fluctuation que l'on a mise au nombre des signes qui marquent que la suppuration est faite, est un certain mouvement qu'on imprime à un fluide épanché, en mettant sur la tumeur un ou deux doigts de chaque main, à quelque distance les uns des autres, les appuyant alternativement, de manière que les uns pressent un peu, tandis que les autres sont posés légèrement. Cette pression oblige la colonne de la matière sur laqu'elle elle se fait, de frapper les doigts qui sont posés légèrement.

Abcès, ce que c'est.

Quand un apostême s'est terminé par suppuration, on l'appelle abscès. On distingue trois sortes d'abscès, de simples, de composés, et de compliqués : les simples sont ceux où le pus se trouve ramassé dans un seul foyer ; les composés sont ceux où le pus se trouve répandu dans plusieurs sinus ou cavités ; et les compliqués sont ceux qui sont accompagnés de carie, de virus, *etc.*

Combien on distingue de pus.

On distingue le pus en bon et en mauvais.

Le bon.

Le bon est celui qui est blanc, épais, bien lié, égal et sans odeur ; il se forme dans les chairs et dans les graisses.

Le mauvais.

Le mauvais est celui qui est liquide, sanieux, de diverses couleurs, d'une mauvaise odeur, et de consistance pareille à celle de

la bouillie, du suif ou du miel ; il se forme dans les parties membraneuses, glanduleuses ; dans les os, près des tendons et des articulations.

3°. Quand les parties les plus subtiles de l'humeur qui forme un apostême, se dissipent, l'apostême se termine alors par induration ou endurcissement. Ce que c'est que l'induration.

Cette terminaison est avantageuse aux apostêmes du foie, de la matrice et de plusieurs autres endroits : elle est désavantageuse au phlegmon et à l'érysipèle. Où elle est avantageuse, ou désavantageuse.

La cause prochaine de l'induration est l'indolence de la partie, et la disposition que certaines humeurs ont à s'endurcir. En effet, on remarque qu'elle arrive aux apostêmes situés dans les corps glanduleux et dans le voisinage des articulations, parce que ces apostêmes ne sont guère formés que de la partie blanche du sang. Au contraire, on observera que les apostêmes formés dans les parties sanguines, s'endurcissent rarement, parce qu'ils sont formés dans la partie rouge du sang. Ses causes prochaines.

Les causes éloignées de l'induration sont l'application indue des remèdes répercussifs, résolutifs et fondans, et l'usage des remèdes spiritueux, des tentes et des bourdonnets dans les pansemens des plaies et des ulcères. Eloignées.

Il y a des signes qui annoncent que l'induration pourra se faire ; d'autres qui font connoître qu'elle se fait ; et d'autres enfin qui nous marquent qu'elle est faite. Signes de l'induration.

Qu'elle se fera. Si la tumeur est dure dès son commencement, et si elle a commencé à se circonscrire ; si la douleur n'est point vive, ou s'il n'y en a point ; s'il y a peu d'inflammation et de pulsation ; ce sont autant de signes qui annoncent que l'induration pourra se faire.

Qu'elle se fait. La diminution de la douleur, du gonflement, de la rougeur, de la pulsation, de la fièvre, et l'augmentation de la dureté de la tumeur, font connoître que l'induration se fait.

Qu'elle est faite. La cessation de la douleur, de la rougeur et de la pulsation, et la circonscription de la tumeur et sa résistance au toucher, marquent que l'apostême est terminé par induration.

Ce que c'est que la délitescence. 4°. La délitescence est un retour subit de la matière de l'apostême dans les vaisseaux.

La délitescence est avantageuse au malade, quand la matière rentrée dans les vaisseaux, prend son cours par les urines, par les selles, ou par la transpiration ; il n'arrive alors aucun accident au malade. Elle est désavantageuse, quand l'humeur se dépose dans quelques parties ; mais elle l'est plus ou moins selon que l'humeur est benigne ou maligne, et que les parties où elle se dépose, sont externes ou internes.

Parmi les internes, il y en a certaines où il est plus dangereux qu'elle se fasse, que dans d'autres. Par exemple, il est plus

dangereux qu'elle se fasse dans le cerveau, que dans le foie; il est plus dangereux qu'elle se fasse dans le foie que dans la poitrine.

Les causes de la délitescence sont la fluidité de l'humeur, le mauvais usage des répercussifs, l'exposition de la tumeur à l'air froid, un régime mal observé, la fièvre, l'usage des narcotiques, les passions de l'ame, *etc.* On peut prévenir la délitescence en éloignant ces causes autant qu'il est possible. Ses causes.

La diminution de la tumeur, les frissons irréguliers, la fièvre, les douleurs dans une partie différente de celle ou est la maladie annoncent la délitescence ou la métastase. Ses signes.

La phrenésie, l'assoupissement, l'accablement, *etc.* font connoître que la matière s'est déposée dans le cerveau. La difficulté de respirer, la douleur de côté, *etc.* marquent qu'elle s'est faite à la poitrine.

La douleur et la tension de la région épigastrique droite, les hoquets, les vomissemens, *etc.* font connoître qu'elle s'est faite au foie.

5o. La pourriture ou la mortification est la destruction des parties molles, causée par une entière interruption du cours des liqueurs. Ce que c'est que pourriture.

Les différences de la mortification se tirent de ses degrés, et de son caractère. Ses différences.

La mortification a deux degrès; le pre-

mier se nomme gangrène, et le second sphacèle.

La gangrène. La gangrène est la mortification incomplète qui n'attaque que l'extérieur d'une partie.

Le sphacèle. Le sphacèle est une mortification complète ou parfaite qui attaque les chairs, et pénètre jusqu'aux os de la partie qui devient insensible, sans mouvement.

La mortification se divise en deux espèces par rapport à son caractère; l'une est sèche ou lente, et l'autre est humide et prompte.

La mortification sèche. La mortification sèche est une destruction des parties molles, causée par un sang appauvri et arrêté dans de petits vaisseaux.

L'humide. La mortification humide est causée par une abondance excessive des liqueurs retenues dans de petits vaisseaux.

Cause de la mortification. La cause prochaine de la mortification sèche et humide, est l'interruption totale du cours du sang et des esprits dans une partie.

Cette interruption est occasionnée, ou par le vice des solides, ou par celui des fluides.

Humide par le vice des solides. L'ouverture d'un principal tronc d'artère, un anévrisme, la compression faite par des bandages ou par des ligatures trop serrées, par la tête d'un os sorti de sa cavité, par une tumeur considérable au voisinage des gros vaisseaux, par le poids du corps dans de longues maladies, et par des

membranes aponévrotiques enflammées, qui compriment les parties qu'elles environnent; la destruction des vaisseaux d'une partie par le feu; les grandes contusions et les grands fracas d'os; le froid excessif et l'affoiblissement du ressort des vaisseaux, comme dans l'hydropisie, sont les causes de la mortification humide, qui dépendent du vice des solides.

Par celui des fluides.

L'abondance des liqueurs dans une partie, comme dans les tumeurs inflammatoires, où la tension et le gonflement sont considérables, la douleur violente, la rougeur et la chaleur excessive sont la cause de la mortification humide qui vient du vice des fluides.

On peut joindre à cette cause la gelée qui condense les liqueurs, les décompose, et en interrompt le cours.

Cause de la mortification sèche.

La mortification sèche a pour cause l'appauvrissement du sang; et cet appauvrissement est occasionné par quelque virus vénérien ou scorbutique, par l'affoiblissement du ressort des vaisseaux qui n'agissent point assez sur les fluides, par la disette d'alimens, par les passions de l'ame, par l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, et par l'application trop grande aux sciences abstraites. Toutes ces causes privent le sang des liqueurs nourricières, et des esprits animaux nécessaires pour l'entretien de l'économie animale, le rendent grossier et épais, et par conséquent peu propre à se filtrer, à réparer les substances

perdues, et à circuler dans les plus petits vaisseaux des parties éloignées du cœur.

Signes de la mortification

On divise les signes de la mortification en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font distinguer son espèce.

Humide.

La mortification humide se manifeste par une grande douleur, une tension et une rougeur considérable à la partie ; par la séparation de l'épiderme, lorsqu'on touche la peau ; par des phlyctaines remplies d'une sérosité rougeâtre. Bientôt la couleur devient pâle, livide et noire ; le sentiment, le mouvement se perdent ; le membre devient pesant ; la partie répand une odeur cadavéreuse ; il en sort une liqueur puante ; un cercle semble borner la mortification, et séparer ce qui est sain d'avec ce qui est mort ; enfin les muscles de la partie deviennent pâles, livides et sans ressort : c'est alors que la mortification est à son dernier degré, qu'on appelle sphacèle.

Et sèche.

La mortification sèche se manifeste par un grand froid à la partie, qui paroît pâle et comme affaissée ; l'épiderme ne se sépare point, il n'y a pas de phlyctaines ; le sentiment et le mouvement se perdent ; il y a peu de rougeur, et, s'il y en a, elle est d'une très-petite étendue, et dégénère bientôt en une tache noire qui s'étend peu à peu ; enfin le pouls est languissant, dur et concentré.

Signes pronostics.

Les signes pronostics de la mortification

se tirent de son progrès, de son caractère, de ses causes, et de l'âge du malade.

Le sphacèle est beaucoup plus fâcheux que la gangrène, et il n'y a pas d'autres remèdes que l'amputation. La mortification sèche est beaucoup plus fâcheuse que l'humide, et ne laisse pas grande espérance de guérison. La mortification qui vient de cause interne, est toujours très-fâcheuse. Celle qui est occasionnée par une cause externe, l'est beaucoup moins; enfin la mortification est presque toujours mortelle dans les vieillards.

Remarque.

On voit par ce qu'on vient de dire de la cause de la pourriture, qu'elle n'est pas toujours une suite des apostêmes. On auroit pu ne parler que de celle qui en est une terminaison; mais on a cru devoir, pour éviter la longueur et les redites, traiter cette matière en général.

§. VI.

De la cure des Apostêmes.

En quoi consiste la cure des apostêmes.

Les apostêmes sont causés par l'abondance des fluides qui s'amassent dans quelque partie. Il faut donc, pour les guérir, empêcher que les fluides ne se portent vers les parties déjà engorgées, et en débarrasser ces parties.

Le régime, les médicamens et l'opération sont les moyens dont on se sert pour cet effet; mais dans leur usage, il faut avoir égard aux temps, à l'espèce et aux causes des apostêmes.

Au commencement.

Dans le commencement d'un apostême, c'est-à-dire, lorsque la matière est encore en mouvement et contenue dans les vaisseaux, on emploie les répercussifs ; mais il ne faut point les appliquer sur les tumeurs critiques, ou fort douloureuses, ou malignes ou pestilentielles, ni sur celles qui sont causées par la crispation des vaisseaux, ou par quelque agent extérieur, ou par la pléthore du malade, ou enfin par l'épaississement ou la grossièreté de l'humeur ; car les répercursifs feroient rentrer l'humeur maligne, ou critique, ou pestilentielle, augmenteroient la douleur, la crispation des vaisseaux et l'épaississement de l'humeur, et ne feroient aucun effet sur celles qui viendroient d'une cause externe.

Dans l'augmentation.

Dans l'augmentation, on emploie les anodins et les émolliens, si l'apostême est causé par la crispation des vaisseaux, ou par la tension des solides ; et les résolutifs, s'il est formé par l'abondance de la sérosité, ou occasionné par la diminution du ressort des vaisseaux.

Dans l'état,

Dans l'état, on tâche, par un examen sérieux, de préssentir quelle sera la terminaison de l'apostême. Si l'apostême se dispose à la résolution, on emploie les résolutifs : s'il tend à la suppuration, on applique des suppurans sur son milieu, et des résolutifs sur ses bords.

A la fin.

Quand on reconnoît que la suppuration est faite, on donne issue à la matière ; on fait à l'endroit où le pus est amassé une

ouverture proportionnée à la quantité de la matière : cette ouverture se fait avec l'instrument tranchant, ou avec le cautère potentiel. Lorsqu'il ne s'agit que de diviser les tégumens, et d'évacuer le pus amassé, comme dans les tumeurs inflammatoires, on donne la préférence à l'instrument tranchant. En ouvrant les tumeurs avec cet instrument, il faut avoir soin de suivre la rectitude des fibres, des muscles et des plis de la peau ; d'éviter les gros vaisseaux, les tendons et les nerfs ; de ne pas faire sortir toute la matière à-la-fois, lorsque l'abscès est considérable, afin que les parties puissent reprendre leur ressort ; et de mondifier et de cicatriser ensuite l'ulcère, comme on le dira en parlant de la cure des ulcères.

Dans les tumeurs où la suppuration est lente à se faire, par exemple, dans celles qui sont formées par la lymphe, et dans celles où l'on craint le retour de la matière dans le sang, c'est-à-dire, dans les tumeurs critiques, malignes et pestilentielles, on préfère le cautère potentiel. Ce moyen est préférable à l'instrument tranchant dans ce cas, parce qu'en donnant issue à la matière déjà formée, il cuit et aide à former celle qui reste, et l'empêche de rentrer dans la masse du sang.

Si l'apostême se termine par induration, on y applique les émolliens ; et lorsqu'ils ont commencé à faire leur effet, on y joint les résolutifs, mais par degré.

S'il se termine par pourriture, on en empêche le progrès par des remèdes spiritueux, et par des incisions qui séparent les parties mortes d'avec celles qui sont vivantes.

Enfin, s'il se termine par délitescence, on examine les accidens dont elle est suivie, et l'on suit les indications qui se présentent. On applique sur la tumeur les remèdes suppuratifs les plus forts, pour attirer et fixer l'humeur dans la partie, et pour empêcher qu'elle ne rentre dans la masse du sang.

Remèdes intérieurs.

Pendant qu'on applique sur la partie où s'est formé l'apostême, des remèdes topiques propres à la débarrasser de la quantité d'humeur qui s'y est amassée, on diminue le volume de cette humeur, et on en change la déterminaison par un régime de vivre convenable, par les saignées et par les remèdes évacuans, les sang-sues, les vésicatoires, les ventouses, les sétons, les cautères; mais il faut avoir auparavant préparé l'humeur à ce changement et à l'évacuation, par des remèdes altérans qui la délaient, la divisent, l'atténuent et la fondent.

Ce que produit ce régime.

Le régime que l'on prescrit, soit par rapport à la qualité, soit par rapport à la quantité des alimens, diminue la mauvaise qualité et l'abondance des liqueurs, et contribue par là à la guérison des apostêmes.

La saignée.

La saignée désemplit les vaisseaux, détourne le sang de se porter à la partie,

rappelle dans les grands vaisseaux les humeurs engorgées dans les capillaires, diminue la partie rouge, et augmente la partie blanche du sang : elle est par conséquent fort utile dans la cure des apostêmes chauds.

Temps d'employer les évacuans.

Les évacuans ne doivent être employés qu'à la fin des apostêmes chauds : lorsqu'on les emploie dans les apostêmes froids, on doit avoir auparavant préparé et disposé l'humeur par les délayans et par les atténuans.

Entre les évacuans, les purgatifs, les diurétiques et les sudorifiques sont ceux dont on fait un plus fréquent usage. Pour se déterminer sur le choix de ces trois espèces de remèdes, on examine quelle voie l'humeur est disposée à prendre.

Lorsque l'apostême est accompagné de douleur très-vive, il faut commencer par remédier à ce symptôme, en faisant prendre intérieurement des calmans, et en appliquant sur l'apostême des anodins.

Espèce d'apostêmes qu'il faut amener à suppuration.

Il faut amener à suppuration les apostêmes accompagnés de fièvres malignes ou pestilentielles, et ceux qui sont les suites de ces maladies. Il faut tenter la résolution de ceux qui sont causés par un virus vérolique, scrophuleux ou scorbutique, et employer pendant ce temps les spécifiques propres à détruire ces espèces de virus.

Espèce qu'il faut résoudre

Ce qu'il faut faire à ceux qui viennent de quelque suppression.

Quant aux apostêmes qui viennent de la suppression de quelque évacuation ordinaire, par exemple, des hémorrhoïdes, des lochies, des menstrues, d'un saignement de

nez périodique, *etc* Il faut, pour les guérir, rétablir ces évacuations, ou y suppléer par quelque autre évacuation qu'on procure par les purgatifs, les sangsues, les vésicatoires, les cautères, *etc.*

§. VII.

Des Apostêmes en particulier.

On ne parlera point ici de tous les apostêmes, mais seulement de quatre qui sont les plus fréquens : ces quatre sont l'érysipèle, le phlegmon, l'œdême et le skirrhe.

Ce que c'est qu'érysipèles

1°. L'érysipèle est une légère tumeur de la peau avec inflammation et douleur médiocre et pongitive ou piquante.

Les Auteurs ont donné différens noms à cette espèce de maladie ; ils l'ont appelée rose, feu sacré, et feu S. Antoine.

Différence des érysipèles.

L'érysipèle est distingué en simple et en composé, en malin et en benin, en fixe et en ambulant, en symptomatique et en périodique. La superficie de la peau peut être aux uns et aux autres unie, et reluisante ou boutonnée; dans ce dernier cas, l'érysipèle s'appelle miliaire.

Le simple ou le benin est celui dont la cause est légère et extérieure, et qui n'est accompagné d'aucun accident considérable.

Le compliqué est celui qui se trouve joint avec un phlegmon, ou avec un œdême, ou avec un skirrhe. On appelle cette tumeur érysipèle, parce qu'elle est plus érysipèle que tout autre apostême ; cependant, pour désigner sa complication, on l'appelle

érysipèle phlegmoneux ou érysipèle œdémateux, ou érysipèle skirrheux.

Le malin est celui qui est occasionné par une cause maligne, comme la fièvre maligne.

L'érysipèle fixe est celui qui ne change point de place.

L'ambulant est celui qui va d'une partie à l'autre.

Le symptomatique est celui qui dépend du vice d'une partie.

Le périodique est celui qui revient de temps en temps. Les personnes d'un tempérament bilieux y sont fort sujettes.

L'érysipèle miliaire est celui, comme on l'a dit, où la peau est boutonnée. On croit qu'il provient de la lymphe, qui ayant détaché l'épiderme de la peau, soit par son âcreté, soit par son abondance, s'est épanchée entre la peau et l'épiderme, et forme sur la surface de la peau de petites élévations plus ou moins considérables.

La cause prochaîne de l'érysipèle, suivant l'opinion des Modernes, est le passage des globules rouges du sang dans les vaisseaux lymphatiques de la peau, sur-tout dans ceux qui composent le lacis lymphatique. Ainsi la peau est le siège de cette maladie. Cause de l'érysipèle.

Les causes éloignées se divisent en internes et en externes. Causes éloignées.

Les causes internes sont, 1°. un sang chargé d'une humeur âcre et subtile, provenant de la bile, de l'humeur de la transpiration, ou de celle de la sueur. 2°. L'ir- Internes.

ritation des fibres de la peau, soit qu'elle vienne de l'âcreté de la lymphe, soit qu'elle ait été occasionnée par quelque cause extérieure.

Externes. Les causes externes sont la compression des vaisseaux de la peau, l'attouchement de quelque corps très-chaud ou très-froid, celui des insectes, l'application des huiles ou des emplâtres, l'ardeur du soleil et du feu, le mauvais régime de vivre, la suppression de quelque évacuation périodique, les exercices violens, les excoriations de la peau, *etc.*

Ses temps. Dans le commencement de l'érysipèle, les parties globuleuses du sang commencent à passer dans les vaisseaux lymphatiques; et comme il en passe peu d'abord, la peau est alors médiocrement rouge, et très-peu élevée sans circonscription; la rougeur s'évanouit, lorsqu'on la presse, et revient promptement, dès qu'on cesse de la presser. La maladie est alors appelée phlogose. Quand la cause est légère, la résolution s'en fait promptement.

Dans l'augmentation, le sang se trouve en plus grande quantité dans les vaisseaux lymphatiques; l'engorgement, la rougeur, l'élévation de la peau et les autres symptômes paroissent par conséquent plus sensibles.

Dans l'état, les symptômes sont dans leur plus grande force.

A la fin ou déclinaison, les symptômes commencent à diminuer, parce que l'humeur

meur étant assez atténuée et délayée, se dissipe peu-à-peu par la voie de la circulation, ou par les pores. La superficie de la peau reprend peu à peu sa couleur naturelle, et il s'y forme des écailles farineuses.

La résolution n'est pas la seule terminaison de l'érysipèle, il se termine encore par quelques-unes de celles dont nous avons parlé. On dira seulement que la pulsation qui survient à l'érysipèle, y annonce ordinairement la suppuration. Terminaison

Les signes de l'érysipèle se divisent en diagnostics et en pronostics. Signes de l'érysipèle.

Les diagnostics font distinguer son espèce. Le diagnostic.

La rougeur de la peau tirant sur la couleur d'orange et sur celle de rose, et qui s'évanouit lorsqu'on la comprime avec le doigt, et revient dès qu'on cesse de la comprimer ; l'élévation légère de la peau, la chaleur brûlante ; la douleur piquante et la fièvre sont les signes par lesquels on connoît en général l'érysipèle ; à quoi on doit ajouter qu'il n'y a ni tension, ni circonscription à la tumeur.

Tous ces signes ou une partie se rencontrent dans l'érysipèle simple ou benin.

Les signes de l'érysipèle compliqué sont ceux qu'on vient de rapporter, et ceux des apostèmes avec lesquels il est joint. On ne rapportera point ici ces derniers, parce qu'on en parlera ailleurs.

Une fièvre considérable, des veilles, des

agitations, le délire, sont des symptômes qui accompagnent l'érysipèle malin.

La définition de l'érysipèle fixe, celle de l'ambulant et miliaire, font assez connoître les signes auxquels on peut les appercevoir.

Le pronostic

Le pronostic de l'érysipèle se tire de son espèce, de sa cause, de la partie qu'il attaque et des accidens.

L'érysipèle fixe, le symptomatique et le simple sont moins fâcheux que le composé.

Le malin, l'ambulant et le périodique, dont la cause est interne, sont très-dangereux.

Celui qui arrive aux parties externes, est moins fâcheux que celui qui vient aux internes. Celui qui vient aux parties tendineuses, membraneuses et aponévrotiques, et aux endroits des articulations, est plus dangereux que celui qui arrive aux autres parties.

Celui qui attaque la tête ou le cou, est fort à craindre, à cause de l'engorgement des vaisseaux extérieurs, qui ont une communication intime avec les intérieurs; de-là embarras et engorgement dans les parties intérieures.

Celui qui est accompagné de douleur violente, de fièvre considérable, d'agitation, de veille, de délire et de dévoiement, est beaucoup plus fâcheux que celui qui est sans aucun de ces accidens.

Cure de l'érysipèle.

L'érysipèle, comme on l'a dit, est for-

mé par la partie rouge du sang qui a passé dans les vaisseaux lymphatiques de la peau. On doit donc, suivant les principes généraux, empêcher le sang de se porter à cette partie, et dissiper celui qui y est entré. Mais il faut, pour réussir, avoir égard aux différences de cette maladie, à ses causes et à ses temps.

Simple et benin.

L'érysipèle simple, benin et occasionné par une cause extérieure ou légère, se dissipe assez promptement. On y applique des compresses trempées dans de l'eau, ou dans une infusion de fleurs de sureau, et une cinquième partie d'eau-de-vie : on bassine souvent la partie avec le même remède, on saigne une fois ou deux le malade ; on lui tient le ventre libre par quelques lavemens, et ceci suffit ordinairement pour sa guérison.

Et des autres érysipèles dans le premier tems.

On emploie les mêmes moyens pour les autres érysipèles, qui sont encore dans le premier temps.

Dans l'augmentation.

Dans l'augmentation, c'est-à-dire, lorsque l'engorgement et l'embarras des vaisseaux se trouvent plus considérables, rien ne convient mieux que l'eau de fleurs de sureau mêlée avec une quatrième partie d'eau-de-vie ; on en bassine la partie malade, et on y applique des compresses imbues de cette eau, qui est en même temps résolutive et anodine, et que l'eau-de-vie rend plus pénétrante qu'elle ne l'est par elle-même.

Dans l'état.

Dans l'état, c'est-à-dire, lorsque l'éry-

sipèle est à son dernier degré, et que ses douleurs sont plus vives, on y applique de trois heures en trois heures un cataplasme anodin n°. 1, et on a soin, à chaque fois qu'on le change, de laver la partie avec la fomentation dont on vient de parler.

Lorsqu'ils se terminent par suppuration.

Ces topiques, aidés des autres remèdes dont on parlera bientôt, dissipent assez souvent l'érysipèle, mais quelquefois ils ne l'empêchent pas de se terminer par suppuration ou par mortification. Dans le premier cas, ce ne sont ordinairement que deux ou trois endroits qui n'ayant pu se résoudre, suppurent. On y applique un peu de suppuratif ou d'onguent de la Mère, pour accélérer la suppuration, et on met sur le reste de la tumeur un cataplasme anodin. Lorsque le pus est fait, on lui donne issue en faisant une ouverture avec la lancette, et on panse l'incision avec un emplâtre d'onguent de la Mère. Dans le second cas, on applique des spiritueux au lieu d'anodins et de résolutifs; et si ces remèdes n'arrêtent pas les progrès de la mortification, on fait des scarifications pour dégorger la partie, et faire pénétrer les remèdes. On panse d'abord ces ouvertures avec le digestif animé; et lorsque la pourriture est tombée, on déterge, on mondifie, et on cicatrise l'ulcère de la manière qu'on dira en parlant des ulcères.

Ou par mortification.

Mauvais effets des médicamens gras.

Il faut observer ici que les médicamens gras et onctueux ne conviennent point à l'érysipèle, parce qu'ils relâchent les vais-

seaux, et par conséquent les empêchent de résister à l'impétuosité des liqueurs qui se portent à la partie, et qu'outre cela ils bouchent les pores, et empêchent par conséquent la transpiration.

Remèdes inférieurs.

Pour aider les remèdes topiques à faire leur effet, il faut diminuer la quantité du sang, le détourner de se porter à la partie, et appaiser les symptômes par des saignées évacuatives et révulsives, et par des remèdes délayaus, calmans et évacuans.

Dans quel cas il faut saigner.

Lorsque la fiévre est considérable, et que l'érysipèle est malin, les saignées doivent être fréquentes, mais à proportion de la constitution du malade, et de la violence des symptômes.

Effets de la saignée.

Les saignées diminuent l'effervescence du sang, le détournent de la partie malade, et préviennent la rupture des vaisseaux. Les

Les délayans

délayans donnent aux humeurs plus de fluidité, et lavent le sang; les calmans appaisent la douleur, et tempèrent les symptômes.

Des calmans.

Des évacuans.

Pour évacuer les humeurs, on emploie les diaphorétiques et les purgatifs. Les diaphorétiques ramollissent la transpiration supprimée, et conviennent par conséquent aux érysipèles occasionnés par la suppression de la transpiration. Les purgatifs déterminent les humeurs à prendre leur cours par l'anus, et conviennent par conséquent aux érysipèles occasionnés par l'abondance de certaines humeurs, par exemple, par une humeur bilieuse qui enflamme le sang, et

le détermine à passer dans les vaisseaux lymphatiques.

Phlegmon, ce que c'est.

2°. Le phlegmon est une tumeur inflammatoire, dure, élevée, circonscrite, accompagnée de douleur et de pulsation, et qui s'étend autant en largeur qu'en profondeur.

Ses différences.

On le divise en simple ou vrai, et en compliqué ou faux. Le phlegmon simple ou vrai est celui qui n'est point joint avec aucun autre apostême. Le compliqué ou faux est celui qui se trouve joint avec un érysipèle, avec un œdême ou avec un skirrhe ; auquel cas il s'appelle phlegmon érysipélateux, phlegmon œdémateux, ou phlegmon skirrheux.

Ses causes prochaines.

La cause prochaine du phlegmon est l'engorgement du sang dans les vaisseaux capillaires sanguins de la peau, dans ceux du tissu cellulaire de la graisse, et même dans ceux des chairs, et son passage dans les vaisseaux lymphatiques de ces mêmes parties.

Eloignées.

Les causes éloignées se divisent en internes et en externes.

Les internes.

L'abondance du sang, sa trop grande raréfaction et sa grande agitation, qui dilatent les vaisseaux capillaires sanguins et les embouchures des vaisseaux lymphatiques dans lesquels il s'introduit, sont les causes internes.

Les externes

Les coups, les chûtes, les exercices violens, capables de troubler le cours des liqueurs, le mauvais régime de vivre, la brûlure, l'ardeur du soleil, le grand froid,

certaines douleurs, comme celle des dents, *etc.* sont les causes externes.

Dans le commencement du phlegmon, l'engorgement des vaisseaux est léger, et les symptômes ne sont pas par conséquent considérables. Dans l'augmentation, cet engorgement devient plus grand, et les symptômes sont à leur dernier degré. Ses temps.

A la fin, si les liqueurs ont été suffisamment atténuées, délayées, évacuées et détournées à propos, la résolution qui est sa terminaison naturelle, se fait, et les symptômes diminuent alors peu à peu.

Outre cette espèce de terminaison, le phlegmon peut encore, selon des circonstances particulières, se terminer par quelques-unes de celles dont on a parlé au sujet des apostêmes en général. Terminaison du phlegmon

Les signes du phlegmon se divisent en diagnostics et en pronostics. Les signes.

Les diagnostics font distinguer leur espèce.

On connoît le phlegmon simple ou vrai, à la rougeur, à la chaleur, et à la circonscription, à la tension et à la dureté de la tumeur, à la douleur, à la pulsation, à la fièvre et à l'insomnie. Lorsqu'on applique le doigt sur la tumeur, la rougeur ne s'évanouit pas, et ne revient pas comme dans l'érysipèle. Du phlegmon simple.

Les signes du phlegmon compliqué ou faux sont, outre ceux du phlegmon simple, ceux de l'apostême avec lequel il est joint. Composé.

Les signes pronostics se tirent de la partie qu'il attaque, des causes qui l'ont Les signes pronostics.

produit et des accidens; celui qui vient aux parties internes, est plus fâcheux que celui qui arrive à l'extérieur. Le phlegmon qui attaque les parties charnues, est moins fâcheux que celui qui vient autour des articulations, auprès des ligamens, des tendons et des gros vaisseaux. Celui qui vient de cause interne, est plus fâcheux que celui qui vient de cause externe. Celui qui est accompagné de grande douleur, de fièvre, d'insomnie et de dévoiement, est plus fâcheux que celui où ces accidens ne se rencontrent pas.

Le furoncle, l'anthrax et le charbon; ce que c'est.

Le furoncle, qu'on nomme vulgairement clou, l'anthrax et le charbon, sont des espèces de phlegmon qui ne diffèrent du vrai, qu'en ce que dans le furoncule et l'anthrax, les cellules des graisses s'abcèdent chacune dans leur particulier, au lieu que dans le phlegmon il n'y a qu'un seul foyer où la matière se ramasse. Le charbon n'est que le furoncule ou l'anthrax tombé en pourriture.

Cure du phlegmon.

Pour guérir le phlegmon, il faut procurer la résolution de l'humeur arrêtée dans la partie, et prévenir la rupture des vaisseaux.

Au commencement.

Dans le commencement, on applique les anodins pour calmer la douleur, pour relâcher les vaisseaux, et pour disposer la partie à l'action des résolutifs.

Dans l'augmentation.

Dans l'augmentation, c'est-à-dire, lorsque l'engorgement et la tension sont plus considérables, on ajoute aux anodins les

émolliens, les résolutifs légers, tels que le safran, l'huile de lis, de camomille, l'eau végéto-minérale, *etc.*

Dans l'état, on examine de quelle manière la tumeur veut se terminer. Quand elle se dissipe à la résolution, on augmente les résolutifs à mesure que la douleur diminue, et ensuite on les applique seuls. Quand le phlegmon se dispose à la suppuration, on applique les suppurans sur le centre de la tumeur qui est le lieu le plus engorgé, et on met sur les bords les anodins et les résolutifs. Lorsque le pus est formé, on ouvre la tumeur avec un instrument tranchant, en observant les règles générales qu'on a données au sujet des incisions. Dans l'état.

Quand le phlegmon se dispose à l'induration, on y applique les émolliens.

Quand il se dispose à la pourriture, on y met des remèdes capables de s'y opposer, tels que les spiritueux, l'onguent de styrax, l'égyptiac, et l'on fait des incisions qui, en dégorgeant la partie, empêchent le progrès de la mortification, et facilitent la pénétration des remèdes.

Pour prévenir la rupture des vaisseaux, sur-tout lorsque la pléthore est la cause du phlegmon, il faut les désemplir par des saignées plus ou moins fréquentes, à proportion de la violence des symptômes et de la constitution du malade. En désemplissant promptement les vaisseaux, on diminue non-seulement la tumeur et la tension, mais encore la douleur. Pour donner de la fluidité

aux humeurs, on fait prendre au malade des délayans, et on le fait boire beaucoup : on a soin de lui tenir le ventre libre par des lavemens.

Œdème; ce que c'est.

3°. L'œdème est une tumeur molle, blanche, sans douleur, et qui ne résiste point au toucher.

Ses différences.

On divise l'œdème en simple et en compliqué, en primitif et en consécutif, en particulier et en universel.

Le simple est celui qui est formé par la sérosité seule, et qui n'est accompagné d'aucun accident, ni d'autre espèce de tumeur. Le compliqué est celui qui est joint avec un érysipèle, un phlegmon ou un skirrhe; auquel cas il s'appelle œdème érysipélateux, œdème phlegmoneux, ou œdème skirrheux. L'œdème primitif est celui qui arrive, sans qu'aucune autre indisposition l'ait précédé. Le consécutif est celui qui est causé par une autre maladie; telle que l'enflure des pieds, causée par l'ascite, et celle des mains, causée par l'hydropisie de poitrine. Le particulier est celui qui arrive à une ou à plusieurs parties. L'universel est celui qui occupe toute l'étendue du corps.

Causes prochaines.

La cause prochaine de l'œdème est l'abondance de la sérosité dans les vaisseaux lymphatiques, ou son infiltration dans tout le tissu cellulaire de la peau.

Eloignées.

Les causes éloignées se divisent en internes et en externes.

Internes.

L'abondance de la sérosité, la lenteur de la circulation du sang, et l'affoiblissement

du ressort des vaisseaux, sont les causes internes. La lenteur de la circulation est causée par l'épaississement du sang, par sa dissolution, ou par la compression des vaisseaux, qui empêche le cours facile des liqueurs.

Cette compression peut venir d'un enfant dans la matrice, d'une tumeur au voisinage des vaisseaux, d'une obstruction au bas-ventre ou aux glandes conglobées. L'affoiblissement du ressort des vaisseaux est la suite de quelque tumeur, de quelque grande maladie, d'une hémorrhagie considérable, de trop fréquentes saignées, et en général de toutes les choses qui peuvent donner l'avantage à la partie blanche du sang sur la partie rouge.

Externes.

L'humidité des endroits qu'on a habités, une vie sédentaire, un air trop froid et trop humide, le grand sommeil, les grandes veilles, l'usage des alimens visqueux et glutineux, et des boissons ou trop aqueuses, ou trop spiritueuses, la tristesse, *etc.* sont les causes externes de l'œdême.

Le commencement.

Les vaisseaux lymphatiques ne sont dans le commencement de l'œdême qu'un peu plus remplis de sérosité que dans l'état naturel, et l'impression faite sur la partie avec le doigt s'évanouit assez promptement, parce que la lymphe est encore libre dans les vaisseaux, et qu'elle ne les a pas encore trop dilatés.

L'augmentation.

Dans l'augmentation, la sérosité est en plus grande quantité dans les vaisseaux lymphatiques, et l'impression faite avec le doigt

demeure plus long-temps : dans l'un et l'autre temps, l'œdême se dissipe pendant le sommeil, pourvu que la situation favorise le retour de la partie blanche du sang, et que d'ailleurs il n'y ait pas d'obstacles qui retiennent cette liqueur.

L'état. Dans l'état, ses vaisseaux sont extrêmement distendus et souvent crevés, de sorte que la lymphe s'infiltre dans le tissu cellulaire de la peau, et la distend, de manière qu'elle la rend reluisante. L'impression faite avec le doigt se dissipe très-difficilement, ce qui marque le peu de mouvement de l'humeur.

La fin. A la fin, la résolution, qui est la terminaison la plus ordinaire et la plus avantageuse, se fait ; les symptômes disparoissent alors peu à peu, et la partie devient ridée.

Ses terminaisons. L'œdême, au lieu de se résoudre, se termine quelquefois par suppuration ou par pourriture, et quelquefois, mais très-rarement, par induration et par délitescence.

Signes. Les signes de l'œdême se divisent en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font connoître son espèce.

Du simple. La mollesse de la tumeur, sa blancheur, son peu de résistance au toucher, la facilité avec laquelle elle retient et conserve l'impression des doigts, la pesanteur de la partie, la tension de la peau qui devient luisante, et l'absence de la douleur, sont les signes de l'œdême simple.

Du compliqué. Les signes de l'œdême compliqué sont, outre ceux du simple, ceux de l'apostême avec lequel il est joint.

La définition de l'œdême primitif, du consécutif, du particulier et de l'universel, fait assez connoître quels en peuvent être les signes. Du primitif, etc.

Le pronostic se tire des causes de l'œdême, de l'âge du malade, de ses temps et de sa terminaison. Celui qui vient de cause interne, est plus à craindre que celui qui vient de cause externe. Celui qui arrive aux vieillards, est plus fâcheux que celui qui attaque les jeunes gens. Celui qui est dans son commencement et dans son augmentation, est moins fâcheux que celui qui est dans son état. Celui qui suppure est plus mauvais que celui qui se termine par résolution. Pronostic.

On guérit l'œdême en rétablissant le ressort des vaisseaux, en évacuant la sérosité dont la partie est inondée, ou en lui rendant son mouvement et en empêchant qu'il ne s'y en amasse davantage. Il faut, dans la cure de cette maladie, avoir égard à ses causes et à ses temps. Cure de l'œdême.

Lorsqu'elle dépend de quelque autre maladie, ce n'est qu'en détruisant cette cause, qu'on peut guérir l'œdême qui en est l'effet.

Dans le commencement de l'œdême primitif, on emploie les remèdes propres à rétablir le ressort des vaisseaux et le mouvement de la sérosité ; tels que l'eau de chaux animée d'un peu d'eau-de-vie, dans laquelle on trempe des compresses. Au commencement.

Dans l'augmentation, on se sert de vin Dans l'augmentation.

aromatique, dans lequel on aura fait fondre du sel ammoniac, de lessive de cendres de sarment, ou de cataplasme fait avec des feuilles de sureau, d'yèble ou de persicaire.

Remèdes intérieurs.

Cependant on fera observer au malade un régime, mais moins sévère que dans le phlegmon et l'érysipèle. Pour évacuer la sérosité superflue, on purge le malade avec les remèdes hydragogues, et on lui fait prendre des apéritifs diurétiques, si l'humeur est disposée à prendre son cours par la voie des urines; ou des sudorifiques, si elle paroît disposée à sortir par les pores de la peau.

Comme le ressort des vaisseaux est affoibli dans cette maladie, la crainte de l'affoiblir encore davantage fait qu'on ne saigne point, à moins que l'œdême ne vienne d'une trop grande plénitude de vaisseaux, ou qu'il ne soit accompagné d'inflammation. Quand la sérosité est épanchée, on lui donne une issue par des scarifications qui pénètrent d'environ deux lignes dans le corps graisseux.

Ce que c'est que le skirrhe.

4°. Le skirrhe est une tumeur dure, indolente, circonscrite, sans douleur, sans chaleur, et sans changement de couleur à la peau.

Les différences du skirrhe.

On distingue le skirrhe en simple, en composé et en compliqué, en primitif et en consécutif. Le simple est celui qui n'est joint à aucun autre apostême, et dont aucun virus n'est la cause. Le composé est

celui qui est joint avec nn érysipèle ou un phlegmon ou un œdême : on l'appelle skirrhe érysipélateux, skirrhe phlegmoneux, ou skirrhe œdémateux. Le compliqué est celui qui est entretenu par un vice particulier, ou scrophuleux, ou scorbutique, ou vérolique, ou cancéreux. Le primitif est celui qui, en se formant, a pris le caractère de skirrhe. Le consécutif n'est que la terminaison de quelque autre apostême. Le primitif et le consécutif peuvent être simples, ou composés, ou compliqués.

Les glandes sont ordinairement le siège du skirrhe ; et la lymphe trop épaisse, trop visqueuse, et arrêtée dans les vaisseaux de ces corps, en est la cause prochaine. Ses causes prochaines.

L'épaississement, la viscosité et le séjour de cette liqueur dans les glandes, sont occasionnés par des causes éloignées internes ou externes. Causes éloignées.

La pléthore et toutes les maladies qui peuvent épaissir la lymphe, comme les différens virus, vénérien, scrophuleux, scorbutique ou cancéreux, sont les causes internes, auxquelles on peut joindre un tempérament mélancolique dans lequel les humeurs sont disposées à s'épaissir. L'usage des eaux bourbeuses et croupies, et celui des alimens grossiers, austères ou trop acides, capables de fournir un chyle de même qualité ; les chûtes, les coups et la compression sur les corps glanduleux, et en général tout ce qui peut affoiblir le ressort Internes.

des vaisseaux de ces parties ; nn air trop chaud qui dissipe les parties les plus fluides de la lymphe , ou un air trop froid qui la condense et rétrécit le diamètre des vaisseaux ; le chagrin, la tristesse, *etc.* sont les causes externes.

Ses temps. Dans le commencement du skirrhe, l'engorgement est léger , et par conséquent la tumeur n'est pas fort dure : on l'appelle alors gonflement de la glande. Dans l'augmentation , l'engorgement et l'obstruction sont plus considérables , et la tumeur est plus dure ; dans l'état , l'engorgement et l'obstruction de la glande , et par conséqnent la dureté de la tumeur sont à leur dernier degré. Quant à la fin du skirrhe , la résolution est la terminaison la plus avantageuse; mais elle n'arrive point , lorsque l'engorgement et l'obstruction ont été si considérables , que les vaisseaux ont perdu leur ressort, et se sont confondus avec la lymphe épaissie. Dans le skirrhe simple , quand l'humeur obstruée s'échauffe et se met en mouvement par quelque cause que ce soit , le skirrhe suppure en partie ou totalement ; en ce cas, il prend, comme on l'a dit, différens noms, suivant la qualité du pus formé. Si le pus ressemble à de la bouillie , on appelle la tumeur athérome ; s'il ressemble à du suif, elle prend le nom de statéome ; s'il ressemble à du miel, on la nomme mélicéris. Le skirrhe, lorsqu'il est fort gros , se termine quelquefois par pourriture.

Signes diagnostics. On divise les signes du skirrhe en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font distinguer les différentes espèces de skirrhe.

La dureté, l'indolence et la circonscription de la tumeur, l'absence de la douleur et de la chaleur, et la couleur de la peau dans son état naturel, sont les signes du skirrhe simple : ces mêmes signes, joints à ceux d'un autre apostême, font connoître le skirhe composé. La complication du skirrhe se manifeste par les symptômes qui caractérisent les virus qui peuvent en être la cause, et dont on parlera en traitant des ulcères. La définition du skirrhe primitif et celle du consécutif suffisent pour la faire distinguer.

Pronostic.

Le pronostic du skirrhe se tire de ses causes, de ses terminaisons, et de la partie où il se trouve. Celui qui survient à la suite de quelque évacuation supprimée, et dont un virus est la cause, est plus à craindre que celui qui survient à la suite d'un coup ou d'une chûte. Celui qui suppure ou qui devient cancéreux, est beaucoup plus mauvais que celui qui s'endurcit. Celui qui se trouve aux parties internes, est plus dangereux que celui qui affecte les parties externes.

Cure du skirrhe.

Le skirrhe est formé par une humeur épaisse, visqueuse, retenue et engorgée dans les vaisseaux. Ainsi, pour guérir cette maladie, Il faut délayer, atténuer cette humeur, et lui rendre sa fluidité, de manière qu'elle puisse rentrer dans les voies de la circulation, ou sortir par les pores.

Au commencement.

Dans le commencement du skirrhe simple et primitif, c'est-à-dire, lorsque la glande n'est que gonflée, on applique sur la tumeur les résolutifs et les émolliens en même temps, parce qu'alors l'épaississement et l'engorgement de l'humeur ne sont point considérables, et qu'en augmentant un peu son mouvement, elle rentre aisément dans les voies de la circulation, ou sort par les pores. On met donc sur la tumeur des cataplasmes anodins, n°. 1, auxquels on mêle le safran, l'huile de lis, de camomille ou de vers. Pour faciliter la résolution, on saigne le malade à proportion de la plénitude de ses vaisseaux.

Dans l'augmentation et dans l'état.

Dans l'augmentation et dans l'état du skirrhe, c'est-à-dire, lorsque l'obstruction de la glande est considérable, que l'humeur est très-épaisse et très-visqueuse, et par conséquent la tumeur très-dure, on emploie d'abord les émolliens seuls, et on fait prendre au malade intérieurement des délayans; on lui prescrit un régime de vivre mais moins exact que dans l'érysipèle et dans le phlegmon.

Quand les émolliens ont disposé la tumeur à se résoudre, on ajoute à ces médicamens les résolutifs; l'on diminue ensuite la dose des émolliens, mais peu à peu, et l'on augmente celle des résolutifs; enfin l'on vient par degrès à n'employer que les résolutifs seuls et les plus forts, tels que l'emplâtre de diachylum, de diabotanum, de ciguë, de savon, de Virgo cum mer-

curio, l'onguent mercuriel, n°. 36, en petites frictions, *etc.*

Cependant on fait prendre intérieurement au malade les remèdes qui divisent, atténuent et fondent l'humeur, et on le purge de temps en temps pour évacuer la portion de l'humeur qui a été fondue.

Ce qu'il faut faire dans ses différentes terminaisons

Si le skirrhe se détermine à la suppuration, on applique sur le centre de la tumeur les suppurans, et sur les bords les résolutifs. Il ne faut pas se presser d'ouvrir ces sortes de tumeurs, dès qu'on y sent de la fluctuation. Il faut s'assurer auparavant qu'elles sont parfaitement fondues; ce qui ne peut se faire qu'au bout d'un temps assez long, parce que l'humeur qui les forme est, comme on l'a dit, fort épaisse et fort visqueuse, et par conséquent fort difficile à mettre en mouvement. On préfère pour ouvrir ces espèces de tumeurs, le cautère à l'instrument tranchant.

Quand le skirrhe paroît vouloir se déterminer par la pourriture, on s'y oppose en y appliquant les remèdes spiritueux, si la tumeur est proche des tendons, des articles, et dans le voisinage des gros vaisseaux; mais si elle en est éloignée, petite et étroite à sa base, on emploie les suppurans pour accélérer la pourriture, et l'on met à ses environs des spiritueux pour servir de défensifs, et empêcher que la pourriture ne s'étende au-delà.

Le skirrhe, malgré les remèdes, reste quelquefois dans un même état de dureté

et de grosseur sans changer de caractère. Dans ce cas, s'il ne gêne aucune action, il faut le laisser ; on a vu des personnes en porter toute leur vie. Mais il faut l'extirper avec l'instrument tranchant, lorsqu'il augmente et qu'il change de caractère, c'est-à-dire, qu'il devient douloureux, lorsqu'il est la suite de quelque évacuation périodique supprimée, ou qu'il gêne quelque action.

Quant aux skirrhes composés et compliqués, les remèdes topiques ne peuvent les détruire, si l'on n'emploie en même temps tous ceux qui conviennent à la maladie, ou au vice dont ils sont composés ou compliqués.

CHAPITRE II.

Des Tumeurs faites par le déplacement des parties molles.

Les parties molles, en se déplaçant par quelque cause que ce soit, forment des tumeurs de différentes espèces, qui prennent différens noms, suivant la différence des parties déplacées. Les unes s'appellent hernies, les autres renversement ou chûte de matrice ; d'autres, chûtes du vagin, chûtes du rectum, luette relâchée, *etc.* On se contentera de parler des hernies en général, parce que cette espèce de maladie est la plus commune de celles qui arrivent par le déplacement des parties molles.

Des Hernies.

Quoique le mot de hernie, selon son origine grecque, signifie toute tumeur qui incommode, on le restreint cependant à signifier l'issue de quelque partie hors du ventre : c'est ce que les François appellent *descente*, et les Latins *ramex* ou *ruptura*.

Hernies, ce que c'est.

Hernie ou descente est une tumeur contre nature, produite par le déplacement de quelques-unes des parties molles qui sont contenues dans la capacité du bas-ventre.

La structure des parties du bas-ventre, les différences des hernies, leurs causes, leurs signes et leur cure, sont cinq choses qu'on va exposer, pour donner une idée générale des hernies.

§. I.

Structure des Parties.

Ce qu'on doit examiner par rapport aux parties contenues.

Par rapport aux parties contenantes.

Des parties qui peuvent être interessées dans les hernies, les unes sont contenantes, et les autres contenues. On doit examiner particulièrement, par rapport à celles-ci, leurs attaches plus ou moins mobiles, leur situation, leur connexion avec les autres parties, leur disposition à s'étendre et à s'allonger ; *etc.* Par rapport aux parties contenantes, on doit considérer principalement les prolongemens du tissu cellulaire du péritoine, et la facilité avec laquelle cette membrane s'étend, la position et l'action des muscles, enfin les ouvertures naturelles du bas-ventre qui ne sont fermées intérieurement que par de la graisse, par quelques

glandes et par les tégumens. Ces ouvertures sont le trou ombilical, les deux arcades des muscles du bas-ventre, formées par le ligament de Fallope, celles qu'on appelle communément anneaux des deux muscles obliques internes. On peut ajouter à ces ouvertures les deux trous ovalaires.

§. II.

Différences des Hernies.

Comme certaines parties contenues du bas-ventre peuvent, en se déplaçant, former une hernie dans tous les endroits de la circonférence de cette capacité, on a donné différens noms aux hernies, selon les endroits par où les parties s'échappent, et le lieu où la tumeur se manifeste.

Différences des hernies par rapport aux endroits où la tumeur se manifeste.

Les hernies qui sont situées à la région intérieure ou à la région postérieure de l'abdomen, depuis les fausses côtes jusqu'à l'ombilic, et depuis l'ombilic jusqu'aux os des îles, s'appellent en général hernies ventrales.

Celles qui sont à l'ombilic, soit que les parties aient passé par cette ouverture où j'en ai vu plusieurs fois, soit qu'elles se soient faites une issue à côté, s'appellent hernies ombilicales ou exomphales.

Celles qui se manifestent dans le pli de l'aîne, parce que les parties ont passé par l'anneau de l'oblique externe, s'appellent bubonocèles, hernies inguinales ou incomplètes. Si les parties qui forment la tumeur dans le pli de l'aîne, descendent aux hom-

mes jusque dans le scrotum, et aux femmes jusque dans les grandes lèvres, la hernie s'appelle complète. Celle des hommes s'appelle aussi oschéocèle.

Les hernies qui paroissent au pli de la cuisse, le long des vaisseaux cruraux, parce que les parties ont passé par-dessous le ligament de Fallope, s'appellent hernies crurales.

Enfin celles qui se manifestent au-dessous du pubis, proche des attaches des muscles *triceps* supérieurs, et *pectineus*, s'appellent hernies du trou ovalaire, parce que les parties ont passé par cette ouverture.

Par rapport aux parties qui la forment.

On donne encore aux descentes quelques noms particuliers, par rapport aux parties qui les forment.

Celles qui se manifestent à la ligne blanche, ou proche la ligne blanche, au-dessous du cartilage xiphoïde, ou au-dessous des fausses côtes du côté gauche, et qui sont fortifiées par l'estomac, s'appellent hernies de l'estomac.

Les exomphales formées par l'épiploon seul, se nomment épiplomphales; celles qui sont formées par l'intestin, se nomment entéromphales; celles qui sont formées par l'intestin et l'épiploon, se nomment entéro-épiplomphales.

Les hernies inguinales formées par l'intestin seul, s'appellent entérocèles; celles qui sont formées par l'épiploon, s'appellent épiplocèles; enfin celles qui sont formées par la vessie, s'appellent hernies de vessie.

Parties qui forment les hernies.

On voit par ce qu'on vient de dire, que l'estomac, l'épiploon, la vessie et les intestins sont les parties qui, en se déplaçant, forment les tumeurs herniaires à la circonférence du ventre. Il est encore nécessaire de savoir quels intestins forment le plus souvent ces sortes de tumeurs.

L'intestin iléon est celui qui s'échappe le plus souvent; le cœcum, son appendice et le colon s'échappent quelquefois, le rectum rarement, et jamais le duodénum. Le mésentère accompagne l'intestin, quand le diamètre du canal intestinal est en double; mais quand il n'y a qu'une partie de son diamètre prise ou pincée, le mésentère ne se trouve pas compris dans la tumeur. Lorsque les parties du bas-ventre sortent de sa capacité, il faut supposer alors que le péritoine se rompt, ou qu'il étoit déjà rompu, ou du moins qu'il s'étend et s'allonge. C'est ce qui a donné lieu de distinguer les hernies en celles qui se font par rupture, et celles qui se font par dilatation.

Ce que c'est que le sac herniaire.

Dans le premier cas, les parties passent au travers du péritoine divisé. Dans le second, il les enveloppe et forme ce qu'on appelle sac herniaire. On ne trouve point de sac aux hernies de vessie, parce que la vessie est hors du péritoine.

Hernie simple.

On croit qu'il seroit à propos de distinguer les hernies en simples, en composées et en compliquées. On peut appeler hernie simple celle qui n'est formée que d'une seule partie, et qui rentre aisément et totalement.

On

On appelle hernie composée celle qui est formée de plusieurs parties à la fois, et qui rentre aisément et totalement. Composée.

On peut appeler hernie compliquée celle qui est accompagnée de quelque accident particulier, ou de quelque maladie des parties voisines. Compliquée.

On peut encore appeler hernies compliquées celles qui sont considérables. J'en ai vu une à un homme de trente ans, qui descendoit presque au genou. Son ventre étoit si plat, que l'on sentoit avec la main, l'épine au travers des tégumens. Après avoir tenté inutilement la réduction, le malade, qui l'avoit déjà essayé plusieurs fois, y parvint en croisant fortement sur la tumeur, la jambe du côté opposé. Mais le lendemain je le trouvai avec beaucoup de fiévre, et rendant par l'anus une grande quantité de sang, que j'attribuai en partie aux efforts qu'il avoit faits pour réduire sa hernie, et à la rupture de beaucoup de vaisseaux. J'en fus persuadé deux ou trois jours après par la cessation de l'hémorrhagie et de la fiévre. Quand il fut bien rétabli, je lui fis appliquer un bandage convenable. Cet homme, qui étoit domestique, fit derrière une chaise de poste un voyage avec son maître; les secousses de la voiture lui firent, malgré le bandage, tomber les parties qui avoit été contenues près de deux ans. Comme il étoit à deux lieues d'un endroit où il pouvoit avoir du secours, et qu'on perdit beaucoup de tems

à trouver un Chirurgien, on ne put remettre les parties sorties, ensorte que le pauvre malade mourut le troisième jour de cet accident.

D'accidens. L'adhérence des parties sorties, le sac collé à l'intestin, leur étranglement par l'anneau ou par l'entrée du sac herniaire, l'engouement de matières fécales dans l'intestin, l'inflammation des parties et leur pourriture sont les accidens qui peuvent accompagner les hernies.

De maladie. Les abscès, le varicocèle, le pneumatocèle, le sarcocèle, l'hydrocèle aux hernies inguinales, l'hydromphale, le pneumatomphale, le sarcomphale, le varicomphale aux hernies ombilicales, sont autant de maladies qui les compliquent quelquefois.

§. III.

Causes des Hernies.

Disposition à former les hernies. La structure des parties contenantes et le mouvement mécanique des muscles peuvent être regardés comme des dispositions naturelles à la formation des hernies.

Causes. Le relâchement et l'affoiblissement des parties qui composent le bas-ventre, et tout ce qui est capable de rétrécir sa capacité, sont des causes de cette espèce de maladie.

Ce qui est cause du relâchement. Le relâchement et l'affoiblissement des parties, sont occasionnés par l'usage habituel d'alimens gras et huileux, par une sérosité abondante, par l'hydropisie, par la grossesse; par la rétention d'urine, par les vents, *etc.*

Les fortes pressions faites sur le ventre par des corps étrangers, et même par un habit trop étroit, les chûtes, les coups violens, les efforts et les secousses considérables, les toux et les cris continuels, les exercices du cheval et des instrumens à vent, les respirations violentes et forcées, en rétrécissant la capacité du bas-ventre, et en comprimant les parties qui y sont contenues, peuvent les obliger à s'échapper, soit tout-à-coup, soit petit à petit, par quelque endroit de la circonférence du bas-ventre où elles trouvent moins de résistance.

Ce qui peut resserrer et rétrécir la capacité du ventre.

A ces causes on doit ajouter les plaies du bas-ventre, principalement les pénétrantes. Car le péritoine divisé ne se consolide que par recollement, et par conséquent les parties peuvent facilement s'échapper par l'endroit qui a été percé.

Autres causes des hernies.

§. IV.

Signes des Hernies.

On divise les signes des hernies en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font connoître quelle est l'espèce de hernie.

Les yeux font connoître assez les différences des hernies par rapport à leur situation; il n'y a de difficulté qu'à juger si elles sont simples, composées ou compliquées.

La hernie simple forme une tumeur molle, sans inflammation ni épanchement de couleur à la peau, et qui disparoît, lorsque le malade est couché de manière que les muscles

Signes de la hernie simple.

de l'abdomen sont dans le relâchement ou lorsqu'on la comprime légèrement, après avoir mis le malade dans une situation convenable. Si l'on applique le doigt sur l'ouverture qui donne passage aux parties, on sent leurs impulsions, quand le malade tousse.

Toutes ces circonstances désignent en général une hernie simple.

Par l'intestin. La tumeur formée par l'intestin est ronde, molle, égale, et rentre assez promptement, en faisant un petit bruit.

Par l'épiploon. La tumeur formée par l'épiploon n'est pas si ronde, ni si égale, ni si molle, et ne rentre que peu à peu sans faire de bruit.

Par la vessie. La tumeur formée par une portion de la vessie déplacée, disparoît toutes les fois que le malade a uriné, ou qu'on la comprime en l'élevant légèrement, parce que l'urine contenue dans la portion déplacée tombe dans l'autre.

Signes des hernies composées. On conçoit facilement que les tumeurs herniaires composées, c'est-à-dire, formées de deux ou trois sortes de parties en même temps, doivent présenter les signes de différentes espèces de hernie simple.

Compliquées d'adhérence. Lorsque les hernies sont compliquées d'adhérence seulement, ce qui les forme ne rentre pas du tout, ou ne rentre qu'en partie.

D'étranglement. Lorsqu'elles sont compliquées d'étranglement, les parties sorties ne rentrent point, l'inflammation survient à l'ouverture par laquelle les parties se sont échappées, la ré-

trécit, occasionne par conséquent la compression de ces parties, et empêche la circulation des liqueurs. De-là viennent successivement la tension, l'inflammation, et la douleur de la tumeur et de tout le ventre ; le hoquet, le vomissement d'abord de ce qui est contenu dans l'estomac, et puis des matières chyleuses, et d'excrémens, et enfin de tout ce que le malade prend ; la fièvre, les agitations, les mouvemens convulsifs du corps, l'affoiblissement et la concentration du pouls, le froid des extrémités, *etc.* Accident d'étranglement.

Lorsque les hernies sont compliquées de la pourriture des parties sorties, tous les symptômes d'étranglement, dont on vient de parler, diminuent; le malade paroît dans une espèce de calme, et l'impression du doigt, faite sur la tumeur, y reste comme dans de la pâte. Signes de pourriture.

Lorsqu'elles sont compliquées des différentes maladies dont on a parlé, on les reconnoît aux signes de ces maladies, joints à ceux de la hernie simple ou composée. Signes des hernies compliquées.

Les signes pronostics des hernies se tirent de leur volume, de l'âge du malade, du temps que la hernie a été à se former, des causes qui l'ont produite, du lieu qu'elle occupe, de sa simplicité, de sa composition ou de sa complication.

§. V.

Cure des Hernies.

Pour guérir les hernies, il faut faire rentrer les parties sorties, et empêcher qu'elles Cure des hernies.

ne sortent de nouveau. Il est aisé de réduire les parties qui forment les hernies simples et composées. La seule situation horizontale suffit quelquefois pour qu'elles se remettent d'elles-mêmes ; mais quand cette situation ne suffit pas, on place le malade de manière que la tête soit appuyée et plus haute que la poitrine ; que la poitrine soit plus haute que le ventre, que les fesses soient un peu élevées, et les genoux pliés. Cette situation met les muscles du bas-ventre dans le relâchement, et fait qu'ils n'opposent point de résistance à la rentrée des parties. Le malade ainsi placé, on fait rentrer les parties sorties, en les pressant peu à peu avec la main, et les poussant doucement dans le ventre par le même chemin qu'elles en sont sorties. Cette opération s'appelle *taxis*. On applique ensuite sur le lieu qui a donné passage aux parties, un bandage appelé Brayer ; ce bandage doit être propre à la partie sur laquelle on le met. On doit le faire garder, autant qu'il est possible la nuit et le jour.

Simples et composées.

La pelote, qui est la principale pièce de ce bandage, se doit trouver sur l'ouverture qui a donné issue aux parties, et les empêcher par conséquent de sortir. Il arrive quelquefois, après l'application du bandage, que l'ouverture se resserre peu à peu, et se rétablit dans son état naturel, et que les parties reprennent leur ressort. On remédie pendant ce temps-là aux différentes causes qui ont pu occasionner la descente des hernies.

Comment on remédie aux différentes causes des hernies.

nies ; on fait prendre au malade des alimens différens de ceux qui peuvent contribuer à cette maladie ; on éloigne tout ce qui peut, en rétrécissant la capacité du bas-ventre, forcer les parties à sortir ; on recommande au malade de se coucher sur le côté opposé à la tumeur, d'avoir la tête un peu basse, et les pieds un peu élevés.

Par tous ces différens moyens, on parvient quelquefois à guérir les hernies faites par dilatation ; ce qui arrive même assez souvent, lorsque le malade est fort jeune, mais fort rarement lorsqu'il est dans un âge avancé. On ne guérit jamais celles qui sont formées par rupture. Ainsi pour empêcher que les parties ne tombent, ce qui pourroit produire leur adhérence, leur inflammation et leur étranglement, le malade doit porter un Brayer pendant toute sa vie.

Cure des hernies compliquées.

Dans les hernies compliquées on doit agir différemment, suivant la différence des complications. Lorsque la hernie est compliquée de l'adhérence des parties en certains points, si ce qu'on n'a pu faire rentrer à cause de l'adhérence, n'est point considérable, on fait porter au malade un Brayer qui ait un enfoncement, capable de contenir seulement les parties adhérentes, et dont les rebords puissent empêcher les autres parties de s'échapper. Mais quand ce qui reste au-dehors est fort considérable, on se contente de mettre un bandage suspensoire, qui soutienne les parties.

D'adhérence.

Quant aux hernies compliquées d'étran-

D'étranglement.

glement et des accidens qui le suivent, les saignées fréquentes, les cataplasmes anodins et émolliens appliqués sur la tumeur, les lavemens émolliens, les potions huileuses et la situation dissipent quelquefois l'inflammation, et diminuent l'étranglement, de manière qu'on peut faire rentrer les parties par le taxis ; mais si ces remèdes sont inutiles et si les accidens subsistent toujours, on fait une opération par le moyen de laquelle on coupe ce qui forme un obstacle à la rentrée des parties. On peut lire dans le Traité des Opérations de Dionis, le détail de celle-ci.

CHAPITRE III.

Des Tumeurs faites par les corps étrangers.

Ce que c'est que corps étrangers. Combien on en distingue d'espèces.

ON entend par corps étrangers, toutes les choses qui n'entrent point dans la composition de notre corps. On partage les corps étrangers en deux classes ; on met dans la première ceux qui se sont formés au-dedans de nous ; dans la seconde, ceux qui sont venus du dehors. Les uns et les autres peuvent être animés ou inanimés.

Les corps étrangers formés chez nous sont de deux espèces.

Ceux qui se sont formés chez nous, sont de deux espèces. Les uns se sont formés d'eux-mêmes. Tels sont la pierre dans les reins, ou dans les uretères, ou dans la vessie, ou dans le canal de l'urèthre, ou entre le prépuce et le gland, ou dans la vésicule du fiel, ou dans tout autre endroit

du corps, la môle dans la matrice, les vers et d'autres insectes dans les intestins ou dans quelque autre partie du corps. Les autres sont devenus corps étrangers, parce qu'ils ont séjourné trop long-temps dans le corps, tel est un enfant mort dans la matrice ; ou parce qu'ils se sont séparés du tout, telles sont les squilles d'os, une escarre, *etc.*

Venus de dehors.

Les corps étrangers venus de dehors sont entrés dans le corps, en faisant une division, ou sans faire de division. Ceux qui entrent en faisant une division, sont tous les corps portés avec violence, tels qu'un dard, une balle de fusil, un éclat de bombe, de la bourre, *etc.* Ceux qui entrent sans faire de division, sont de toutes espèces, et s'introduisent dans les ouvertures naturelles, dans les yeux, dans le nez, dans le gosier, dans les oreilles, dans l'anus, dans l'urèthre et dans la vessie.

Ce qui empêche de donner des règles précises pour l'extraction des corps étrangers.

La diversité des corps étrangers qui peuvent entrer ou s'engendrer dans le corps humain, les différens endroits où ils se placent, les moyens singuliers qu'il faut quelquefois imaginer pour en faire l'extraction ; enfin les accidens graves et extraordinaires que les corps étrangers occasionnent souvent, ne permettent pas de donner des règles bien précises sur les différentes manières d'en faire l'extraction. Toutes ces choses demandent beaucoup plus d'expérience, d'adresse et de génie, que de pré-

ceptes. Il y en a cependant de généraux qu'il ne faut pas négliger.

Premier précepte général

1°. On doit faire l'extraction des corps étrangers le plutôt qu'il est possible. Le délai peut exposer le malade à de fâcheux accidens, parce que les corps étrangers gênent les fonctions des parties où ils se trouvent. Il peut même augmenter la difficulté de l'opération, sur-tout par rapport à ceux qui se sont formés au-dedans, ceux ci augmentant pour l'ordinaire en volume.

Second précepte.

2o. Il y a différentes manières d'extraire les corps étrangers. On ne peut tirer les uns qu'en faisant une ouverture, ou qu'en augmentant celle qui a été faite par les corps même : on peut tirer les autres sans faire aucune division. Quand on fait sortir un corps étranger par le même chemin qu'il s'est ouvert, cette manière s'appelle attraction. Quand au contraire on le fait sortir par un endroit opposé à celui par lequel il est entré, cette manière s'appelle impulsion.

Troisième précepte.

3°. Pour faire l'extraction d'un corps étranger de quelque espèce que se soit, il faut se rappeler la structure de la partie dans laquelle il a été introduit ou dans laquelle il s'est engendré ; s'informer de l'espèce du corps étranger, de sa grosseur, de sa consistance, et de la force avec laquelle il a été poussé dans le corps, supposé qu'il soit venu de dehors ; enfin tâcher de découvrir sa situation. Il faut ensuite mettre le malade et la partie dans une

posture commode, et telle que les muscles soient dans un état de relâchement; choisir les moyens les plus convenables à l'espèce du corps étranger, pour en faire l'extraction, et faire des injections d'huile d'amandes douces dans les ouvertures naturelles où il est entré, afin d'en faciliter la sortie, en lubrifiant le passage.

Quatrième précepte.

4°. Quand on ne peut tirer les corps étrangers que par le moyen d'une division, ou de l'agrandissement d'une ouverture déjà faite par le corps, il faut, en faisant l'incision, éviter les gros vaisseaux, les tendons et les nerfs; la faire suivant la rectitude des fibres des muscles, et la proportionner au volume du corps étranger. Il est mieux de la faire plus grande que plus petite, sur-tout lorsque la partie qu'on incise est membraneuse et aponévrotique, car les petites divisions dans les parties de cette nature, sont presque toujours suivies d'accidens.

Quels sont les moyens pour faire l'extraction des corps étrangers.

Quant aux moyens dont on se sert pour faire l'extraction des corps étrangers, ils sont différens suivant les différentes espèces de corps étrangers, et celles des parties dans lesquelles ils sont engagés, ou dans lesquelles ils se sont formés. Il vaut mieux, quand on le peut, les tirer avec les doigts ou avec la main, qu'avec un instrument.

Pour tirer les balles de fusil, les éclats de bombes, de grenades, *etc.* on se sert

de tire-balles, et de pinces ou de pincettes de différentes espèces, *etc.*

On tire les pierres de la vessie avec des tenettes; et celles de l'urèthre avec des curettes, *etc.*

On a imaginé des instrumens pour tirer de la matrice, ou l'enfant mort, ou sa tête qui y seroit restée après l'extraction du corps. Tels sont les instrumens appelés tire-têtes, crochets, *forceps*, *etc.* que plusieurs Auteurs ont imaginés pour cet effet.

Moyens pour faire l'extraction des corps étrangers entrés dans l'œil

I. Quand la poussière ou quelques autres petits corps, tels que la poudre à canon, quelques grains de plomb, ou quelques autres parcelles de métaux sont entrés dans l'œil, et ne sont point engagés dans les tuniques, on les tire avec l'extrémité d'un petit morceau de papier roulé; quand ils sont engagés dans les tuniques, on les fait sortir avec la pointe d'une aiguille.

Dans l'oreille

II. On tire, avec une curette, les corps étrangers qui sont entrés dans les oreilles, tels que des insectes, noyau de cerise, *etc.*

Dans le nez.

III. On tire avec des pincettes ceux qui sont dans le nez, ou on les pousse dans le gosier pour les faire sortir par la bouche.

Des corps étrangers engagés dans l'œsophage.

IV. Il n'y a guère d'endroits où des corps étrangers s'engagent plus souvent que dans l'œsophage. L'usage de cet organe en fait sentir la raison, et sa grande sensibilité donne lieu de craindre beaucoup

d'accidens, qu'ils peuvent occasionner en s'arrêtant dans cette partie.

Quels sont les corps étrangers qui peuvent s'engager dans l'œsophage.

Les corps étrangers, qui peuvent s'engager dans l'œsophage, ne sont pas seulement des alimens, tels que les morceaux de croûte de pain ou de chair mal mâchés, mais encore des corps de différentes espèces que le hasard, pour l'ordinaire, fait avaler seuls ou avec les alimens, tels que des arêtes de poisson, des petits os, des noyaux, des épingles, des aiguilles, des pièces de monnoie d'or, d'argent ou de cuivre, *etc.*

Les corps étrangers, en séjournant dans le pharynx ou dans l'œsophage, peuvent causer de grands accidens : si on les pousse dans l'estomac, ils en peuvent causer d'autres plus considérables ; ainsi il faut tâcher de les retirer au plus tôt. On se sert pour cela des doigts, et si les doigts ne peuvent les atteindre, on se sert de pincettes, de crochets en forme d'hameçon, *etc.* Lorsque ces moyens ne réussissent point, on provoque la toux ou le vomisssement qui réussissent quelquefois.

Moyens dont on doit se servir d'abord, pour les tirer.

Quand on ne peut pas faire sortir ces corps étrangers, on les pousse dans l'estomac par le moyen d'un poireau, d'une sonde de plomb, du tire-artère, d'une grosse bougie, ou de la canule décrite dans la Chirurgie de Fabrice de Hildanus, p. 31 ann. 1646, ou même d'une algalie un peu grosse, comme il le dit, ou du mercure cru que l'on fait avaler. On se sert aussi de petits morceaux d'éponge attachés à des

Ce qu'on doit faire quand on ne peut les tirer.

bouts de fil. On fait avaler ces éponges et boire le malade : les morceaux d'éponges gonflées par l'eau dilatent le canal et facilitent la descente des corps étrangers dans l'estomac.

Quand il les faut faire tomber dans l'estomac.

Ces corps étrangers y produisent quelquefois des accidens, comme on a dit ; aussi ne faut-il les faire tomber, que lorsqu'il est impossible de les tirer au dehors, et qu'on voit que leur séjour dans l'œsophage seroit plus funeste que dans l'estomac.

Accidens qu'ils causent quelquefois, en parcourant le canal intestinal.

Quand ces corps étrangers sont gros, raboteux, angulaires ou pointus, *etc.* ils peuvent, en passant par le pylore, par la valvule du cœcum, et même dans tout le trajet du canal intestinal jusqu'à l'anus, causer des douleurs et des coliques quelquefois très dangereuses.

Ce qu'on doit faire pour les calmer et faciliter le passage de ces corps.

Pour calmer ces accidens, et pour faciliter promptement le passage de ces corps par les intestins, et leur sortie par l'anus, il faut faire en ce cas prendre au malade de l'huile d'amandes douces, ou lui faire avaler du mercure cru, comme on l'a fait avec succès, et lui recommander de se donner en même temps beaucoup de mouvement.

Ce qui peut arriver, s'ils s'arrêtent en quelque endroit.

Il arrive quelquefois que, malgré ces secours, les corps étrangers s'arrêtent dans quelque endroit du trajet qu'ils parcourent, et par leur séjour y occasionnent un dépôt qui suppure, et qui étant ouvert donne une issue par laquelle le corps étranger peut être tiré, ou sortir de lui-même.

Lorsqu'un corps étranger est parvenu jusqu'au rectum, et que sa grosseur ou l'irrégularité de sa figure l'empêche de sortir par l'anus, il faut le tirer avec des pinces, ou faire même pour cela une incision à cette ouverture naturelle, si elle est trop petite pour le laisser passer.

Ce qu'on doit faire quand il n'est pas possible de les retirer, ni de les pousser dans l'estomac.

Quand les corps étrangers résistent aux différens moyens qu'on emploie pour les tirer au-dehors, ou pour les pousser dans l'estomac, il est de la prudence de ne point s'obstiner à réitérer les tentatives qu'on a faites pour les déplacer, mais de les abandonner à la nature, en se contentant de faire quelques saignées au malade, de lui donner souvent de l'huile d'amandes douces de le faire gargariser, et de lui faire prendre des lavemens.

La nature les rejette quelquefois

On a vu quelquefois la nature rejeter, au bout d'un certain temps, des corps étrangers d'une forme irrégulière. Une petite suppuration formée dans les endroits où ces corps étoient retenus, a relâché ces parties, de manière que ces corps étrangers se sont dégagés, et que les malades les ont rendus, soit en toussant, soit en vomissant.

Si les corps étrangers empêchoient la respiration, moyen qu'il faut employer alors.

Si cependant les corps étrangers arrêtés dans le pharynx privoient, par la compression qu'ils font sur le larynx, les malades de respirer, au point qu'ils suffoqueroient bientôt, il faudroit, ne pouvant pas ni en faire l'extraction, ni les pousser dans l'estomac, faire promptement à la trachée-artère une ouverture qui pût suppléer pour

quelque temps au passage naturel de l'air. Cette opération s'appelle bronchotomie, et a été faite en pareil cas avec succès. Les parties très gonflées par la pression du corps étranger, et par le défaut de respiration, se dégonflent, dès que l'air a un passage libre dans les poumons, et permettent alors de tirer le corps étranger ; ou de le pousser dans l'estomac.

Conseil que l'on donne pour tirer les corps étrangers engagés dans l'œsophage.

Quelques Auteurs ayant égard à la structure des parties et à la situation de l'œsophage, par rapport à la trachée-artère, prétendent que l'on peut faire sans risque à l'œsophage, dans le lieu où le corps est arrêté, et du côté gauche, une ouverture pour tirer ce corps au dehors, ou pour le pousser dans l'estomac. Cette opération s'apppelle pharyngotomie.

Corps étrangers passés dans la trachée-artère.

V. Les corps étrangers que l'on avale, au lieu de s'engager dans l'œsophage, passent quelquefois, mais rarement, dans la trachée-artère; et dans ce cas ils tombent dans les bronches, ou s'arrêtent à l'entrée ou même dans les sinus du larynx. Les accidens qu'ils occasionnent sont fort dangeceux, parce qu'on n'a pas, pour tirer les corps étrangers engagés dans le larynx, les mêmes ressources que l'on a pour tirer ceux qui sont engagés dans l'œsophage.

Il est pour l'ordinaire assez aisé de distinguer dans lequel des deux canaux se trouve un corps étranger.

Signes qui le font distinguer.

S'il est dans l'œsophage, les malades ne peuvent pas avaler, ou n'avalent qu'après

beaucoup de peine les alimens ; les fluides même passent par le nez : une sonde de plomb, ou une bougie introduite dans ce canal, ou même la vue seule, la bouche étant ouverte, fait découvrir le corps étranger; au lieu que s'il est entré dans le larynx, le malade peut quelquefois avaler des alimens, mais il ne respire qu'avec peine ; sa voix est rauque, l'on ne peut en aucune manière appercevoir le corps étranger ; et si l'on presse le nœud de la gorge, le malade ressent une vive douleur.

Ce qu'il faut faire.

Quand on est sûr que le corps étranger est engagé dans le larynx, il faut provoquer le vomissement, soit avec l'émétique, ou par le moyen de la barbe d'une plume portée dans le gosier. Les efforts du malade en vomissant, peuvent faire sortir le corps étranger, principalement s'il n'est pas tombé dans les bronches.

Quand le vomissement est inutile ; il faut se borner à quelques saignées, et attendre que la nature se débarrasse ; ce qui peut arriver quelquefois, lorsque le corps étranger est engagé dans le larynx. On pourroit, sans avoir recours à l'incertitude des efforts de la nature, faire à la trachée-artère une ouverture assez grande en coupant trois ou quatre anneaux en travers, par laquelle on tireroit avec de petites pinces le corps étranger, ou on le pousseroit en dehors par la glotte.

Corps étrangers qui se trouvent dans la vessie.

VI. Les corps étrangers qui peuvent se trouver dans la vessie, sont de deux es-

pèces. Les uns se forment dans le corps, telles sont les pierres ; les autres sont introduits dans la vessie, tels sont un cure-oreille, une aiguille d'ivoire, une sonde de plomb, une bougie, *etc.*

Pourquoi on ne peut en faire trop tôt l'extraction.

On ne peut faire trop tôt l'extraction de ces corps étrangers : des pierres, parce que plus elles séjournent dans la vessie, plus elles augmentent en volume : des autres corps étrangers, parce que s'incrustant plus ou moins promptement, selon la qalité des urines, d'une matière sabloneuse, ils deviennent ainsi le noyau d'une pierre ; auquel cas on ne pourroit les extraire que comme on tire une pierre, c'est-à-dire, par l'opération appelée vulgairement lithotomie, et que quelques Auteurs appellent kystotomie.

Ce que l'on essaie pour tirer les corps étrangers, tombés dans la vessie.

Il est plus aisé de retirer ceux-ci de la vessie des femmes, que de celle des hommes : l'urèthre des femmes est plus court et plus large. Ainsi on essaie, en portant un doigt ou deux dans le vagin et du côté de la vessie, de pousser le corps étranger vers le col, pour l'engager dans l'urèthre, de manière que l'on puisse le saisir avec une petite pince.

Quoiqu'il soit extrêmement difficile de tirer par l'urèthre un corps étranger engagé dans la vessie d'un homme, néanmoins on tâche, en portant un doigt dans le rectum, le plus avant qu'il est possible, et du côté de la vessie, de pousser le corps étranger, et de l'engager dans l'urèthre. Si on réussit

à le faire entrer dans l'urèthre, il se peut faire encore qu'on ne puisse pas parvenir à l'en faire sortir par le gland ; en ce cas il faut faire à l'urèthre, sur l'extrémité du corps étranger, une ouverture par laquelle on puisse le tirer avec des pinces ; ensuite on panse la plaie, comme celle qu'on auroit faite pour tirer une petite pierre angagée dans l'urèthre.

Les corps étrangers de la matrice.

VII. Pour donner une idée des corps qui sont devenus étrangers dans la matrice, par quelque cause que ce soit, et de ceux qui le sont dès le premier instant qu'ils y sont formés, on est obligé de parler ici des différentes espèces de grossesses en général.

Ce que c'est que la grossesse.

La grossesse est une distension passive de la matrice, causée par un corps quelconque qui s'est formé dans sa cavité, à l'occasion de la conception.

Combien il y en a.

On peut distinguer la grossesse en bonne ou naturelle, en mauvaise ou non-naturelle, et en fausse ou contre-nature.

La bonne grossesse.

La bonne grossesse ou la naturelle est celle ou la matrice renferme un fœtus avec son placenta, son cordon, ses membranes et ses eaux, lequel est disposé à y rester selon les lois de la nature, pendant neuf mois, et à parvenir à son dernier terme sans inconvénient.

Quoique le fœtus soit bien disposé dans la matrice, il peut néanmoins y périr par quelque accident, soit avant, soit pendant l'accouchement ; si, dans l'accouchemens

la tête ou le corps est resté dans la matrice; si, après la sortie de l'enfant, le placenta et les membranes n'en ont pas été tirés au temps convenable : toutes ces choses sont regardées comme des corps étrangers, dont il faut délivrer promptement la mère pour lui conserver la vie, et qui demandent autant d'adresse que de sagacité de la part du Chirurgien.

La mauvaise grossesse.

La mauvaise grossesse, ou la grossesse non-naturelle, est celle qui originairement a été bonne, et qui est devenue mauvaise, parce que l'embryon a péri par accident peu de temps après la conception, quoiqu'un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Quand elle se termine.

Cette espèce de grossesse se termine toujours au deuxième et au troisième mois, par la sortie du corps étranger renfermé dans la matrice.

Comment la nature ou l'art se débarrasse.

Une perte de sang plus ou moins considérable, causée par le détachement de l'embryon, et des douleurs dans les reins, en précèdent la sortie. Le corps étranger, dont la nature se débarrasse, ne paroît pas toujours de même forme ; il est quelquefois semblable au gésier d'une volaille, et de la grosseur d'un petit œuf de poule, ayant une cavité qui contient un peu d'eau.

Faux germe.

On l'appelle alors faux germe.

Le germe avorté.

Quelquefois ce corps renferme avec de l'eau un petit embryon de la grosseur d'une petite fève : on l'appelle alors germe avorté. Enfin ce corps n'est quelquefois qu'une masse charnue, informe, plus ou moins

grosse, à laquelle on donne le nom de môle. Ces différences ne sont point essentielles, et ne se connoissent qu'après la sortie du corps étranger, qui doit son origine à une conception, et qui a péri plus tôt ou plus tard, mais dont les membranes ont pris de la nourriture plus ou moins long-temps.

La môle.

La nature détache ces corps étrangers, et la matrice tend à les jeter au-dehors; mais la petitesse de son orifice s'y oppose quelquefois. Il faut alors recourir à l'art, qui, dès que le corps est engagé dans cette orifice, l'en tire par le moyen des doigts ou des pincettes. L'opération de la nature s'appelle expulsion; on nomme extraction celle de l'art.

Comment ils sont expulsés.

La fausse grossesse ou la grossesse contre nature est la suite d'une conception inutile, dont le seul effet est la production de quelque substance étrangère, telle que de l'eau, des vents, des hydatides, ou du sang amassé.

La grossesse contre nature.

La matrice se délivre plus tôt ou plus tard de ces sortes de substances, et quelquefois même après un temps plus long que le terme ordinaire; ce qui peut tromper les femmes, et leur faire prendre une fausse grossesse pour une vraie. Il faut néanmoins observer ici que la matrice rejette presque toujours les amas de sang un mois ou deux après qu'ils ont été formés.

Comment la matrice se délivre de ces corps étrangers.

Il seroit à désirer, dans certains cas, que les différentes espèces de grossesse se

Les symptômes de la grossesse.

manifestassent dès leur commencement par des symptômes certains ; mais les premiers symptômes qui les accompagnent sont très-équivoques. Les uns sont communs à la suppression des règles, et aux trois espéces de grossesse; les autres sont regardés comme propres à chaque espèce, et sont aussi douteux que les autres.

Les communs à toutes les grossesses.

Les symptômes communs à toutes les espèces de grossesse, sont la suppression ou le dérangement des règles, sans cause apparente ; les dégouts pour les nourritures communes ; les envies de manger des choses extraordinaires ; les caprices, les nausées, les vomissemens, le ptyalisme et le gonflement des mamelles.

Les femmes n'ont pas toutes ces symptômes.

Les femmes grosses n'ont pas cependant toutes également ces symptômes : ils sont très sensibles dans plusieurs, et le sont très peu dans d'autres ; il y en a même dans lesquelles ils ne paroissent point, et celá vient de la mollesse plus ou moins grande de la matrice, de la plénitude des vaisseaux sanguins, de la disposition qu'a le sang à devenir couenneux, et de la sensibilité plus ou moins grande du genre nerveux.

Symptômes particuliers aux bonnes grossesses.

Les symptômes particuliers aux bonnes grossesses sont aussi douteux que les communs, à moins que l'on n'y joigne les signes sensibles.

Les femmes ont dans la bonne grossesse, outre les symptômes communs, le ventre plat, un tiraillement dans les aînes, des

douleurs dans les reins, le nombril plus élevé, les mamelles plus remplies et plus dures, le mamelon plus ferme et plus gros, le cercle qui est autour du mamelon plus grand et plus brun.

Signes sensibles de bonne grossesse.

Tous ces symptômes sont comme on vient de le dire, insuffisans pour caractériser une bonne grossesse; et pour s'en assurer, il faut recourir aux deux signes sensibles, qui sont l'introduction du doigt dans le vagin, et le mouvement de l'enfant; encore ces signes-là ne sont-ils certains que vers le quatrième mois de la grossesse. On commence alors à trouver le corps de la matrice plein et tendu, son col très-court, et son orifice fort serré. Ce changement devient plus ou moins sensible, à mesure que la femme grosse approche de son terme; de sorte qu'au dernier mois le col et le corps de la matrice ne forment plus qu'un globe parfait. On juge à peu près, par ces différens états de la matrice, à quel terme peut être une femme grosse d'enfant.

L'enfant fait deux sortes de mouvemens.

L'enfant fait dans la matrice deux sortes de mouvemens; l'un de totalité, lorsqu'il remue tout son corps; et l'autre de partialité, quand il n'en remue qu'une partie. Celui-ci est un vrai signe, et le second est un signe sensible qui fait connoître la grossesse d'enfant: car le mouvement de totalité peut ressembler au mouvement d'un corps étranger renfermé dans la matrice, et n'est par conséquent qu'un signe fort douteux d'une vraie grossesse.

Symptômes de la mauvaise grossesse.

Dans la mauvaise grossesse, les symptômes communs sont moins apparens que dans la bonne. Quant aux symptômes particuliers, le ventre, au lieu d'être plat, comme dans la bonne grossesse, paroît plus gros et plus mollet dans sa totalité ; la femme a de temps en temps de petites pertes de sang, que le repos et la saignée n'arrêtent point ; l'appétit lui revient plus tôt que dans la vraie grossesse. Tout cela se termine par une débacle de sang, de vents, d'eau ou d'hydatides formées en grappe, dont la matrice se débarrasse.

Avortement.

La sortie d'un fœtus hors de la matrice, entre le terme de trois ou six mois, s'appelle avortement ou fausse-couche, noms dont quelques-uns se servent pour exprimer aussi l'expulsion des corps formés dans la matrice. La fausse couche est d'autant plus dangereuse, que la grossesse est avancée.

L'accouchement prématuré.

La sortie d'un fœtus entre le terme de six et neuf mois, s'appelle accouchement prématuré. Plus le terme de l'accouchement approche du terme ordinaire, plus on a lieu d'espérer pour la vie de l'enfant.

Définition de l'accouchement.

On entend par le mot d'accouchement, la sortie ou l'extraction d'un enfant, et de ses dépendances hors de la matrice.

L'accouchement est naturel, ou difficile, ou contre nature.

Accouchement naturel

L'accouchement naturel est celui qui arrive au terme de neuf mois, qui se fait promptement, sans accident considérable, et où l'enfant présentant d'abord la tête, la face

face tournée du côté du coccyx de la mère, vient au monde vivant sans autre secours que celui de la nature.

L'accouchement difficile ou laborieux est celui où la mère souffre beaucoup, quoique la tête de l'enfant se présente la première, et dont la fin est retardée par quelque accident considérable. Le difficile.

L'accouchement contre nature est celui où l'enfant mal situé dans la matrice, présente toute autre partie que la tête. Il ne peut être jamais terminé que par le secours de la main. Le contre nature.

VIII. On peut mettre au nombre des corps étrangers, l'air qui, par sa fluidité, s'insinue dans le tissu cellulaire de toutes nos parties, le gonfle, et produit des tumeurs dont les noms sont différens, suivant les parties où elles se forment. L'air peut être regardé comme un corps étranger.

La tumeur faite d'air renfermé dans le ventre, s'appelle hydropisie sèche ou tympanite, parce que si l'on frappe le ventre, il rend le bruit d'un tambour : dans cette maladie, le ventre est tendu comme dans l'hydropisie ascite; mais on n'y sent point comme dans l'ascite, la fluctuation des eaux. Il est important, comme l'on voit, de distinguer ces deux espèces de maladies, et de ne pas les confondre, pour ne point s'exposer à faire la ponction à une tympanite qu'on prendroit pour une ascite. La tympanite.

Quand l'air s'est insinué dans tout le tissu cellulaire de la peau, le gonflement universel qui en provient se nomme emphy- Emphysème universel.

sème universel : quand l'air ne s'est insinué que dans une petite étendue, la tumeur s'appelle emphysème particulier; mais si c'est dans le scrotum, on le nomme pneumatocèle ; dans l'ombilic, pneumatomphale.

Particulier.

D'où est produit l'emphysème universel.

L'emphysème universel est toujours la suite des plaies du cou ou de celles de la poitrine ; car il ne peut venir que d'une ouverture faite à la trachée-artère, ou d'une ouverture faite au poumon. Dans ce cas, une partie de l'air que l'on respire continuellement, passant par la plaie, et trouvant de la résistance pour sortir librement au-dehors, s'insinue dans tout le tissu cellulaire, et forme quelquefois de tout le corps une espèce de ballon. Les exemples que l'on a de ces accidens, et la pratique des Bouchers, qui, par le moyen d'un soufflet ajusté à une petite ouverture faite aux tégumens externes, font gonfler les corps des animaux, prouvent que toutes les parties du tissu cellulaire ont une communication entre elles.

Comment on peut y remédier

L'emphysème universel est fort dangereux. On peut néanmoins le guérir lorsqu'il vient de l'ouverture de la trachée-artère. Il faut pour cela, en réunissant les lèvres de la plaie, empêcher que de nouvel air puisse s'insinuer dans le tissu cellulaire et faire dans différentes parties du corps des incisions, pour donner issue à celui qui est infiltré dans ce tissu. On a des exemples de personnes guéries de cette manière.

Où surviennent les emphysèmes particuliers.

Les emphysèmes particuliers ne sont point dangereux ; il en survient quelquefois aux environs des plaies simplement pénétrantes de la poitrine, et ils sont formés par l'air extérieur qui, étant entré dans la poitrine par la plaie, n'en sort pas avec la même facilité, et s'insinue dans le tissu cellulaire.

Un emphysème particulier peut être la suite d'un coup ou d'une chûte. On le reconnoît en touchant la tumeur emphysémateuse qui rend un bruit semblable à celui qu'un morceau de parchemin desseché rendroit lorsqu'on le touche. Il faut remarquer, à l'occasion de ce bruit, qu'en examinant une partie blessée, il faut, pour ne se pas tromper, savoir distinguer ce bruit d'avec celui qu'on appelle crépitation, et que font les os fracturés lorsqu'on les touche.

SECTION II.

De la solution de continuité des parties molles.

LA solution de continuité est une division des parties de notre corps qui naturellement doivent être unies.

On divise naturellement celle des parties molles, en deux espèces, qui sont les plaies et les ulcères.

CHAPITRE I.

§. I.

Des plaies en général.

Ce que c'est que plaie.

LA plaie est une solution de continuité faite aux parties molles par quelque cause externe.

Ses causes.

Toutes les choses extérieures capables de faire quelque division, peuvent être cause de plaie : les unes piquent, d'autres tranchent, d'autres contondent et déchirent, d'autres enfin cautérisent. Par exemple, une épée, une baïonnette, *etc.* piquent ; un sabre, un couteau, *etc.* tranchent ; les efforts violens, les corps durs, ronds, *etc.* les balles de fusil ; les éclats de grenades, de mortiers, de bombes, *etc.* contondent

et déchirent : le feu et toutes les espèces d'eau-forte cautérisent.

Différence des plaies. Par rapport à leur cause.

Les plaies faites par les instrumens piquans sont appelées piqûres ; celles qui sont faites par les instrumens tranchans, sont appelées incisions ; celles qui sont faites par les instrumens contondans, sont appelées en général plaies contuses ; celles qui sont faites par les armes à feu, se nomment plaies d'arquebuse ; celles qui sont faites par la morsure d'animaux venimeux, se nomment plaies venimeuses, celles enfin qui sont faites par le feu, par la poudre à canon, ou par quelque eau-forte, se nomment brûlure.

Par rapport à leur figure et à leur grandeur.

La figure d'une plaie en T, en X, ou à lambeau ; son étendue en longueur, en largeur et en profondeur ; sa direction droite ou oblique, ou transversale par rapports à la ligne verticale du corps, ou par rapport à la rectitude des fibres des muscles, enfin la perte de substances, sont des différences qui demandent quelque considération lorsqu'on la traite.

Par rapport aux parties où elles se trouvent.

Des plaies qui diffèrent, suivant les parties où elles sont faites, les unes se trouvent aux extrémités, les autres au tronc ; celles-ci peuvent arriver à la tête, ou au cou, ou à la poitrine, ou au bas-ventre; elles peuvent pénétrer jusqu'aux parties intérieures, ou se borner aux parties extérieures. Celles des extrémités, ou celles du tronc qui sont à son extérieur, peuvent se trouver aux tégumens, aux muscles, aux ten-

dons, aux vaisseaux, aux endroits des articulations, *etc.*

Différences essentielles des plaies.

Toutes ces différences ne sont qu'accidentelles. Celles qui sont essentielles consistent dans la simplicité des plaies, dans leur composition et dans leur complication.

Plaie simple.

La plaie simple n'est qu'une solution de continuité des parties molles, faite par quelques causes externes, et qui ne demande que la réunion.

Plaie composée.

La plaie composée est celle qui se trouve jointe à quelque autre indisposition, qui ne demande pas d'autre traitement particulier que la plaie simple : telle est, par exemple, une plaie simple faite aux parties molles par un instrument tranchant qui en les divisant, a divisé aussi les os.

Plaie compliquée.

La plaie compliquée est celle qui se trouve jointe avec quelqu'autre indisposition qui demande un traitement différent de celui de la plaie simple.

Ce qui rend une plaie compliquée.

Une plaie est compliquée avec sa cause ou avec quelque maladie, ou avec quelque symptôme ou accident.

Lorsque l'instrument qui a fait la plaie est resté dans la partie blessée, la plaie est compliquée avec sa cause. Si quelque apostême survient à la partie blessée, ou qu'il y ait plaie et fracture en même temps, la plaie est compliquée avec la maladie. Si la douleur, l'hémorrhagie, la convulsion, la paralysie, l'inflammation, la fièvre, le dévoiement, le reflux de matière purulante surviennent à une plaie, elle est compliquée avec ces accidens.

1°. La douleur survient de deux manières aux plaies : 1°. par la division imparfaite de quelques parties aponévrotiques, nerveuses et tendineuses ; 2°. par la présence de quelque corps étranger, comme d'une balle, *etc.* ou par l'épanchement de quelques liqueurs sous une partie membraneuse. La douleur.

2°. L'hémorrhagie est d'autant plus à craindre que l'ouverture est faite à une veine ou à une artère considérable, et qu'elle est située dans un lieu où il est plus difficile de porter du secours. On doit à ce sujet se rappeler la distribution des vaisseaux. L'hémorrhagie.

3°. Deux sortes de convulsions surviennent aux plaies ; l'une est produite par l'irritation des fibres nerveuses, ou par la section de quelques muscles antagonistes ; et l'autre est la suite de quelque grande hémorrhagie. La convulsion.

4°. Deux sortes de paralysie surviennent aux plaies ; l'une vient de ce qu'un nerf dont les branches se distribuent dans une partie, est totalement coupé ; et l'autre, de ce qu'un muscle principal d'une partie est coupé totalement ou imparfaitement, ou son tendon. La paralysie.

5°. La compression faite par quelques corps étrangers, ou par des escarres, l'obstruction des embouchures des petits vaisseaux capillaires, et le rétrécissement de leur extrémité empêchent la circulation libre et facile du sang, et occasionnent par-là l'inflammation aux environs des plaies. L'inflammation.

La fièvre. 6°. La fièvre est une suite de la douleur vive, ou un symptôme de la suppuration qui se prépare.

Le dévoiement. 7°. Le dévoiement est un accident qui change le bon état d'une plaie, trouble la suppuration et la génération des chairs.

Reflux de matière purulente. 8°. Ce qu'on appelle reflux de matière purulente, est un accident très-dangereux pour les plaies.

On dit ce qu'on appelle reflux de matière purulente, parce que plusieurs pensent que cet accident n'est pas le retour de la matière de la suppuration des plaies dans l'intérieur, mais un éréthisme qui survient aux vaisseaux de la plaie; c'est-à-dire, un rétrécissement des petits vaisseaux divisés, et de leur diamètre, qui empêche les sucs de s'épancher. Ils croyoient que cet éréthisme peut se communiquer à quelques parties internes, et y causer plus ou moins promptement un dépôt purulent.

Que ce soit l'éréthisme, ou un vrai retour de la matière dans l'intérieur qui change le bon état d'une plaie, les causes de cet accident sont toujours les mêmes.

L'exposition d'une plaie à l'air, le mauvais régime, les passions de l'ame, la fièvre, l'application des remèdes qui ne conviennent pas, à l'état de la plaie, un pansement peu méthodique, *etc.* sont les choses qui peuvent l'occasionner.

Les signes. La diminution de la suppuration, l'affaissement des bords de la plaie, sa pâleur, la qualité du pus trop liquide ou trop épais,

jaune et de mauvaise odeur ; les frissons irréguliers suivis de fièvre et de sueur froide; la petitesse du pouls ; enfin les symptômes d'un dépôt à la tête, à la poitrine ou au foie, en sont les signes.

Signes des plaies.

Les signes des plaies peuvent être divisés en commémoratifs, en diagnostics et en pronostics.

Les commémoratifs.

Les signes commémoratifs des plaies sont les circonstances qui ont accompagné la blessure lorsqu'elle a été faite : par exemple, la situation du blessé et celle de la personne ou de la chose qui l'a blessé, la grosseur et la figure de l'instrument qui a fait la plaie, qu'il faut avoir soin de comparer avec celle de la plaie.

Diagnostics.

Les signes diagnostics des plaies s'aperçoivent par les sens et par la raison.

Signes connus par les sens.

Par la vue on reconnoît la grandeur extérieure d'une plaie, et si elle est avec perte ou sans perte de substance. Par le toucher, soit avec le doigt, soit avec la sonde, on en découvre la direction, la profondeur et la pénétration. Par l'odorat, on sent les excrémens qui peuvent sortir par les plaies de certaines parties.

Par le raisonnement.

La raison juge qu'une plaie s'étend jusqu'à certains endroits, par la lésion de l'action d'une certaine partie, par la situation de la plaie et de la douleur, par les excrémens qui sortent de la plaie, ou qui ne s'évacuent pas comme à l'ordinaire. En se rappelant les idées générales de l'Anato-

mie, on trouvera facilement dans les plaies l'application de toutes ces choses.

Pronostics. Les signes pronostics des plaies se tirent des parties où elles sont situées, de leur cause et de leur différence essentielle. Celles des tégumens et des parties charnues sont moins fâcheuses que celles des parties membraneuses, aponévrotiques, tendineuses et nerveuses; telles que sont, par exemple, celles des articulations; celle des parties externes sont moins dangereuses que celles des parties internes. Celles des principaux troncs de vaisseaux sont beaucoup plus fâcheuses que celles de leurs ramifications, où il est facile d'appliquer les moyens propres à arrêter l'hémorrhagie. Celles des parties internes sont très dangereuses.

En considérant les parties où les plaies se trouvent, on les regarde comme légères, ou comme mortelles. Les plaies légères sont celles de la peau, de la graisse et des muscles; car elles ne demandent que la consolidation, lorsque d'ailleurs elles ne sont point compliquées d'accidens.

Les plaies graves sont celles des parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, et en particulier des articulations. Le succès de leur cure est quelquefois douteux, à cause des accidens dont elles sont souvent accompagnées.

On appelle plaies mortelles celles des gros vaisseaux et des parties intérieures, quoique certaines puissent se guérir. Celles

du cœur sont presque toujours mortelles, celles des poumons se guérissent quelquefois. On entrera dans un plus grand détail du pronostic des plaies des parties intérieures, lorsqu'on traitera des plaies en particulier.

Les plaies faites par un instrument tranchant sont moins fâcheuses que celles qui sont faites par un instrument piquant ; celles qui sont faites par un instrument contondant, sont plus fâcheuses que celles qui sont faites par un instrument tranchant ou piquant. Les plaies simples ne sont point dangereuses, les composées le sont davantage, mais les compliquées sont toujours très fâcheuses.

Temps des plaies.

On distingue quatre états ou temps dans la durée des plaies. Le premier est celui où elle saigne ; le second est celui où elle suppure, le troisième est celui où se fait la consolidation des chairs ; et le quatrième est celui où se fait la cicatrice.

Dans le premier état, lorsque les parties ont été divisées, les bords de la division tendent, par leur propre ressort, à s'écarter les uns des autres ; de-là viennent l'hémorrhagie et la douleur. Il y a cependant certaines plaies d'arquebuse, où les parties divisées ne rendent point de sang. Si la division est simple et sans perte de substance, on arrête la perte de sang, on appaise la douleur, et on procure la réunion des lèvres de la plaie en les rapprochant, et en les maintenant rapprochées

pendant quelque temps : ainsi ces espèces de plaies n'ont qu'un seul état. La plaie qui est avec la perte de substance, cesse au bout de quelques heures de saigner, soit d'elle-même, soit par l'application de l'appareil ; il se forme à chaque embouchure des vaisseaux divisés, un petit caillot qui empêche le sang de sortir, et occasionne par-là un petit gonflement autour de la plaie.

Pendant les quatre ou cinq premiers jours elle s'humecte peu à peu, et il en sort une sérosité moins rougeâtre, mais plus abondante, à mesure qu'elle approche de son second état.

Deuxième état. Dans le second état, la suppuration est annoncée par la fièvre, qui est d'autant plus considérable, que la plaie est plus grande, mais qui diminue avec le gonflement à mesure que la suppuration augmente, et cesse dès que la suppuration est parfaitement établie ; ce qui arrive plus ou moins promptement, suivant la nature de la plaie, l'âge et le tempérament du malade, et les accidens qui surviennent.

Les débris des vaisseaux divisés, les escarres, et les sucs arrêtés aux environs de la plaie, font la matière de la suppuration.

Troisième temps. Dans le troisième état, les sucs nourriciers de la partie parviennent facilement jusqu'aux lèvres de la plaie, et se répandent sur les extrémités des vaisseaux divisés, pour séparer la perte de substance,

que la partie a faites. Quelques personnes néanmoins pensent que cette perte n'est pas réparée par les sucs nouriciers, mais par l'extension des fibres et le développement insensible des vaisseaux de la partie.

Quatrième temps.

Dans le quatrième état, les sucs, après avoir réparé la perte de substance, se répandent, se dessèchent sur la superficie de la plaie, et forment une petite pellicule, appelée cicatrice, qui, sans être de la même espèce que les tégumens emportés, supplée à leur défaut.

Bonne qualité de la cicatrice.

Une cicatrice est bien faite, quand elle est blanche, unie, un peu plus enfoncée que les tégumens. Une cicatrice est mauvaise, quand elle est violente, molle, inégale, élevée et croûteuse; ce qui prouve qu'il y a quelque vice au-dessous.

En quoi consiste la cure des plaies.

Comme les plaies sont des divisions des parties, qui, selon l'ordre naturel, doivens être consolidées, leur cure consiste dans la consolidation de ces parties divisées.

La nature et l'art concourent à procurer cette consolidation.

Ce qui la procure.

La nature consolide les lèvres de la plaies qui ne consistent que dans la simple division, par le moyen des sucs nourriciers qui sont portés à la partie, et qui circulent librement. Elle répare même les pertes de substance qui accompagnent les autres plaies, soit par le moyen des autres sucs qui se répandent sur les extrémités des vaisseaux divisés, soit par le développement de ces vaisseaux, et l'alongement des fibres de la partie.

La nature.

L'art.

L'art met la nature en état d'opérer, et l'aide dans les opérations, en levant les obstacles qui pourroient s'opposer à la consolidation, en rapprochant et en tenant rapprochées les lèvres de certaines plaies par quelque moyen, en faisant suppurer légèrement, en éloignant ce qui pourroit empêcher la régénération des chairs, ou le développement des vaisseaux et la formation de la cicatrice, et en prévenant les accidens qui pourroient s'opposer au succès de la cure, ou en y remédiant.

On ôte les corps étrangers.

On commence par ôter les corps étangers, tels que du sang caillé, de la terre, du sable, *etc.* qui, interposés entre les deux lèvres d'une plaie, empêcheroient les vaisseaux de se toucher, et par conséquent de se consolider.

Plaies sans perte de substance.

On rapproche avec les doigts les lèvres d'une plaie sans perte de substance, et on les maintient rapprochées par différens moyens, qui sont la situation, le bandage unissant, l'agglutination et la suture. Ce dernier moyen ne doit être employé que lorsque les autres ne peuvent pas réussir : précepte donné il y a long-temps dans les remarques sur les Opérations de Dionis.

Dans quel cas on se sert de la situation.

Lorsque la plaie est transversale, qu'elle n'intéresse que la peau seule, ou la peau et le corps graisseux, et qu'en tenant la partie dans l'inflexion ou dans l'extension, les lèvres se trouvent rapprochées, on doit se servir de la situation par préférence à tout autre moyen.

Lorsque la plaie est peu profonde et longitudinale, on se sert du bandage unissant, ou d'un autre fait selon le génie du Chirurgien, pourvu qu'il puisse produire le même effet que le bandage unissant. Du bandage.

Lorsque le plaie est superficielle; c'est-à-dire, qu'elle ne passe pas le corps graisseux, et est située au visage et ailleurs, où il faut éviter la difformité le plus qu'il sera possible, et où l'on ne peut pas toujours appliquer le bandage unissant, on se sert de l'agglutination appelée suture sèche. De l'agglutination. De la suture.

Enfin lorsque la plaie est profonde, oblique, transversale, et pénétrante sur-tout jusqu'aux muscles, ou qu'elle est à lambeaux, et que les autres moyens ne peuvent réussir, la suture est pour l'ordinaire l'unique moyen d'en procurer la consolidation.

La suture est une opération qui, par le moyen des aiguilles et du fil, ou des deux ensemble, maintient les lèvres d'une plaie rapprochées, jusqu'à ce quelles soient parfaitement et solidement consolidées. Ce que c'est que la suture.

Les aiguilles, le fil et les chevilles sont les instrumens qu'on emploie pour faire les sutures.

Les Anciens en pratiquoient un très-grand nombre de différentes espèces, qu'ils divisoient en incarnatives, restrinctives et conservatives. Plusieurs Auteurs se sont élevés contre l'abus qu'on en faisoit, sans Avec quoi on la fait.

l'avoir corrigé *. Les Modernes se sont particulièrement appliqués à perfectionner cette opération, à cause de la cruauté de certaines sutures, et de l'inutilité de quelques autres : il les ont réduites à quatre espèces ; savoir, l'entrecoupée, l'entortillée, celle du pelletier, et l'enchevillée ; encore le cas où il faut pratiquer ces deux dernières sont très-rares. Malgré cette réforme, on a encore voulu presque les abolir, prétendant qu'elles sont dangereuses, qu'elles causent de la douleur, et que les fils et les aiguilles déchirent les parties qu'ils traversent. On ne peut disconvenir qu'une aiguille ne laisse un peu de douleur en passant au travers des chairs très-saines et très-sensibles ; mais quand un Chirurgien a des aiguilles dont la pointe est bien fine, les côtés bien tranchans, et qu'il y a à leur tête une rainure pour loger le fil, la douleur qu'elles font n'est point considérable, ni d'une longue durée. Quels sont donc les inconvéniens attribués à la suture? La vie du malade est-elle menacée ? C'est ce qu'on n'a jamais vu. Le déchiremeut des parties par le fil ou par les aiguilles est-il dangereux ? Cet accident est fâcheux, à la vérité, mais on y remédie. D'ailleurs, qu'elle est la cause de cet accident, si ce n'est la faute de l'opérateur qui a mal fait la suture, comme il est prouvé par nombre de faits connus ? C'est à quoi les Anciens

* Voy. Felix Wurtzius, édition de 1672; Fabrice d'Aqua-pendente, etc.

et les Modernes n'ont pas fait attention. Cependant il faut être vrai ; il est certain qu'on les a prodiguées dans des cas où elles étoient absolument inutiles ; et malgré cet abus, elles n'ont pas moins bien réussi toutes les fois qu'elles ont été faites selon les règles de l'art. Comme dans l'art de guérir tout est extrêmement important, il est aussi de l'humanité de chercher toujours les moyens les plus doux, et en même temps les plus sûrs, *tutò*, disoient les Anciens.

Le bec-de-lièvre de naissance, simple ou compliqué et l'opération césarienne, sont deux cas où l'on est obligé d'employer, au premier, la suture entortillée, et à l'autre, l'entrecoupée. (Quoique ces deux espèces de sutures soient celles qui ont le plus souvent manqué, je ne parlerai que de la première ; les principes sur lesquels j'établis le procédé qu'il faut observer pour bien faire la suture entortillée, serviront de guide pour faire les autres espèces.)

Si le bec-de-lièvre qu'on veut opérer est simple, on commence par couper les brides qui attachent quelquefois la lèvre à la gencive ; ensuite on pince avec le doigt indicateur et le pouce le petit bord inférieur de la lèvre, qu'on tire à soi pour le bien tendre ; on coupe avec de bons ciseaux environ deux bonnes lignes de chaque bord, afin que le muscle de la lèvre soit aussi coupé, et qu'il ne reste pas une espèce de rigole longitudinale après la

consolidation des deux portions de la lèvre qu'on a rapprochées; d'ailleurs, si on n'en coupoit pas suffisamment, il seroit à craindre que la suture ne manquât. Il y a des personnes qui se servent de bistouri, au lieu de ciseaux; mais ils mettent sous la lèvre une plaque de plomb (1), ou une carte, pour servir de point d'appui, au moyen de la gencive et des dents. Comme on coupe une artère, il survient une hémorrhagie qui ne doit pas inquiéter; elle s'arrête dès que les deux lèvres de la plaie sont rapprochées l'une de l'autre. Un aide placé derrière le malade, rapproche avec les mains les deux joues vers la division. L'opérateur fait passer les deux épingles le plus près de la membrane interne de la lèvre, la première près du nez, et on l'entortille avec deux ou trois brins de fil ciré pris ensemble, pour avoir plus de facilité de passer la seconde épingle près du rebord de la lèvre. Les anciens se servoient d'une canule (2) qu'on mettoit à l'endroit où l'épingle devoit passer; mais il vaut mieux y mettre le doigt indicateur et le pouce, qui, rapprochés l'un contre l'autre, en reçoivent la pointe. On entortille séparément les épingles, afin de pouvoir les ôter ainsi que les fils séparément. Si on craint, en passant les épingles d'un côté de la lèvre à l'autre, de ne pas les passer sur la même ligne, on marque avec du

(1) Voyez Palfin, dans son Anatomie.
(2) Voyez les Opérations de Dionis, page 67.

crayon ou de l'encre, l'endroit par où l'épingle doit entrer ou sortir. Les épingles d'Allemagne sont flexibles, longues, menues, blanchies avec de l'étain, qui les garantit de la rouille ; ainsi on ne doit pas en craindre l'effet. D'ailleurs comme elles sont minces, la cicatrice qu'elles laissent paroît bien moins qne celle que font toutes les espèces d'aigui'les. On observera de ne serrer les fils que ce qu'il faut pour tenir les deux lèvres de la plaie rapprochées. On conçoit bien que si on les serroit trop, le gonflement qui survient alors naturellement aux parties, augmenteroit promptement, et feroit manquer la suture. On met sous les extrémités des épingles et sur la plaie, de petites compresses, on les assujétit avec le bandage unissant que tout le monde connoît, qui aide aussi à contenir les lèvres rapprochées, et à empêcher leur rétraction. Ensuite on place sur les joues des compresses épaissies, que l'on soutient par le moyen d'une bande dont on applique le milieu à la nuque du cou, et dont on fait venir chaque chef sur chaque compresse, en croisant sous le nez, pour être attachée au bonnet avec des épingles. Comme le mouvement de la mâchoire inférieure peut causer quelques désordres, on applique sous le menton une fronde, bandage connu de tout le monde, dont on attache les chefs en bonnet, ce qui ne permet au malade de l'abaisser qu'autant qu'il le faut pour qu'il puisse prendre du bouillon ;

de la tisane et de la gelée. *Voyez* le premier volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, pag. 605 ; et les notes sur les Opérations de Dionis, pag. 64, 65, 67, et 68.

Plaie avec perte de substance.

Lorsqu'une plaie est avec une perte de substance si considérable, qu'on ne peut en rapprocher les lèvres qu'avec peine ; on fait suppurer légèrement cette plaie dans le premier et le second temps, avec de légers suppuratifs, que l'on n'étend que très-légèrement sur un plumaceau de la grandeur de la plaie. Dans le troisième temps, on l'incarne avec les sarcotiques, ou plutôt on éloigne, par les moyens convenables, les choses qui pourroient empêcher la régénération des chairs, ou le développement des vaisseaux. Enfin, dans le quatrième temps on la dessèche, et on la cicatrise avec les déssicatifs et les cicatrisans, tels que l'emplâtre n°. 40.

Ce qu'on fait pour éloigner les accidens.

Pour éloigner les accidens qui pourroient empêcher la nature de procurer la guérison de la plaie, on met la partie dans une situation qui favorise le retour des liqueurs et l'on garantit la plaie et la partie des impressions de l'air, par des plumaceaux couverts ou imbus de médicamens propres à l'espèce de la plaie et à ses temps et par des compresses maintenues avec un tour ou deux de bandes.

Pour empêcher l'engorgement et l'embarras des liqueurs aux environs de la plaie, on désemplira les vaiseaux par la saignée

et par le régime, et l'on entretient le mouvement du sang par des vulnéraires qu'on fait prendre au malade, en cas qu'il n'ait point de fiévre.

Par tous ces moyens, on garantit la plaie des impressions de l'air, et l'on conserve le bon état des solides, et la bonne qualité des sucs. Pour y remédier.

Enfin, on remédie aux accidens par des remèdes convenables à leur espèce.

On a distingué les plaies en trois espèces, savoir, en simples, en composées, en compliquées.

Les plaies simples sont avec perte ou sans perte de substance. On procure la consolidation des plaies sans perte de substance en rapprochant les bords de la plaie, et en les maintenant rapprochés par quelques-uns des moyens que nous venons d'indiquer. Cure des plaies simples et sans perte de substance.

Quant aux plaies simples et avec perte de substance, on y applique en premier appareil de la charpie, soit sèche, ou imbue de vin ou d'eau-de-vie. On les panse ensuite avec de légers suppuratifs ; tels que les digestifs simples. Dans le troisième temps, on y met les sarcotiques, tels que le baume d'Arcéus, le baume verd, *etc.* et dans le quatrième on y applique de la charpie sèche, de l'onguent pompholix, ou l'onguent blanc de Rhasis, ou l'emplâtre n°. 40. Des plaies simples, avec perte de substance.

Les environs de la plaie demandent quelques médicamens particuliers, sur-tout si elle est faite par un corps contondant. Dans Ce qu'on doit faire aux environs.

le premier et le second temps, on y applique des résolutifs spiritueux ; tels que le vin chaud mêlé avec un peu d'eau-de-vie, ou même l'eau-de-vie camphrée, si la contusion est considérable.

Cure des plaies composées.

Les plaies composées, c'est-à-dire, celles qui se trouvent aux parties molles et aux os en même temps, exigent le même traitement que les plaies simples. Lorsque l'instrument qui a fait la plaie, a divisé un tendon totalement ou imparfaitement, on met la partie en flexion, si le tendon divisé est fléchisseur; et en extension, s'il est extenseur ; on la maintient dans l'une de ces deux situations par un bandage convenable. Comme ces deux situations, qui rapprochent presque toujours les extrémités des tendons divisés, ne rapprochent pas toujours les lèvres de la plaie des tégumens, sur-tout lorsque la plaie est oblique, on est obligé quelquefois de joindre la suture à la situation, pour procurer la consolidation des tégumens.

Cure des plaies compliquées.

Il faut traiter les plaies compliquées, selon les espèces d'indispositions qui les compliquent.

De leur cause.

Quand une plaie est compliquée avec sa cause, c'est-à-dire, que le corps qui a fait la plaie est resté dans la partie, il faut le tirer suivant les règles que nous avons données en parlant de l'extraction des corps étrangers.

On ajoutera ici qu'on ne doit presque jamais tirer un corps étranger sans agran-

dir l'ouverture de la plaie. Il faut aussi remarquer que les corps pointus, qui pour l'ordinaire ne font que des ouvertures fort petites, causent souvent des accidens considérables, sur-tout lorsqu'ils rencontrent des parties tendineuses, ligamenteuses et aponévrotiques ; et que les corps contondans déchirent ces mêmes parties, divisent les vaisseaux, occasionnent l'épanchement des liqueurs, et forment des escarres.

Pour prévenir les accidens que cause la piqûre des parties tendineuses et apenévrotiques, et pour y remédier, on saigne fréquemment le malade, on lui fait garder un régime très-exact, on applique des émolliens, ou en fomentation, ou en cataplasme ; et si ces remèdes ne font point cesser les accidens, on agrandit la petite ouverture, et l'on divise les parties tendineuses et aponévrotiques tendues.

Pour remédier à l'épanchement des liqueurs, prévenir les dépôts, et procurer la chûte des escarres, on fait des incisions qui agrandissent la plaie et qui débrident les parties aponévrotiques.

Quand une plaie est compliquée avec maladie, par exemple, avec fracture, luxation, apostême, *etc.* il faut guérir ces indispositions, avant que de procurer la réunion de la plaie. De maladie.

Les plaies compliquées avec accidens ou symptômes demandent des traitemens différens, suivant la différence des accidens ou des symptômes. Ces accidens sont, Et d'accidens ou symptômes.

comme nous l'avons dit, la douleur, l'hémorrhagie, la convulsion, la paralysie, l'inflammation, la fièvre, le dévoiement, et les reflux de matière purulente.

Cures des plaies accompagnées de vives douleurs.

1o. Les vives douleurs qui accompagnent les plaies sont occasionnées par des corps étrangers, ou par la division imparfaite des parties tendineuses, membraneuses, ligamenteuses, ou aponévrotiques. On vient de dire ce qu'il faut à ce sujet, en parlant de la cure des plaies compliquées et de leur cause.

2°. Un caillot de sang formé dans l'artère, et le resserrement des tuniques du vaisseau, sont deux choses qui peuvent arrêter pour quelque temps l'hémorrhagie.

Le cautère actuel, l'agaric de chêne, la saignée, l'eau froide ou la glace, le froissement entre les doigts, la compression, les styptiques et la ligature, sont autant de moyens par lesquels on peut parvenir à ce but et entre lesquels on choisit suivant l'espèce d'hémorrhagie.

Le cautère actuel, en absorbant à la manière du feu, fronce et resserre suffisamment les parois d'une artère, en arrête l'hémorrhagie lorsqu'on ne peut faire que difficilement une compression.

La substance de l'agaric, d'un tissu fort fin et spongieux, appliquée immédiatement sur l'ouverture d'un vaisseau, et maintenue par la compression, ou en absorbant peut-être la sérosité, agace, ou en se gonflant, comprime et bouche cette ouverture.

En

En pinçant ou froissant entre les deux doigts certaines petites artères, comme celle du filet de la langue, ou de la verge, soit qu'on les coupe avec des ciseaux, soit qu'on les déchire, on en arrête aisément l'hémorrhagie.

La saignée diminue la quantité et le mouvement du sang, et procure l'affaissement des parois des vaisseaux, ce qui occasionne quelquefois la consolidation d'un petit vaisseau. Le régime très-exact, joint à la saignée et à quelqu'astringent pris intérieurement, comme l'eau de Rabel, les pilules d'alun, *etc.* sont les principaux secours qu'on puisse employer pour arrêter les hémorrhagies intérieures.

L'eau froide ou la glace appliquée sur une partie, resserre les vaisseaux, condense les liqueurs et arrête l'hémorrhagie, par exemple, celle de la verge, du nez, *etc.* où on ne peut faire ni ligature ni compression.

Les trois autres moyens agissent sur l'ouverture du vaisseau divisé, et le font changer de figure; la compression l'applatit, les styptiques le crispent, et la ligature le fronce comme l'ouverture d'une bourse. Tous trois arrêtent le sang, qui par son séjour se coagule et forme le caillot qui doit boucher l'ouverture, en prenant la figure du vaisseau, suivant quelques Auteurs. Les styptiques ne crispent le vaisseau qu'avec lenteur, et ont besoin toujours du secours de la compression,

La ligature seule et la compression, quand il se trouve un point d'appui, sont les plus certains de ces trois moyens.

Pour arrêter une hémorrhagie considérable, il faut d'abord suspendre le cours du sang par le moyen d'un tourniquet; il faut ensuite reconnoître le vaisseau qui est ouvert, c'est-à-dire, son espèce, sa situation, sa grosseur, et l'endroit où il est ouvert, enfin employer l'un des moyens dont nous venons de parler.

Quant aux choix qu'on en doit faire, c'est la situation du vaisseau ouvert, le lieu de son ouverture, et son diamètre, qui doivent déterminer à préférer l'un à l'autre.

Mais enfin, le meilleur moyen pour arrêter une hémorrhagie d'une artère ouverte par un instrument piquant, et en procurer la consolidation, c'est la compression. J'ai fait l'opération de l'anévrisme à l'artère brachiale, qui me l'a bien prouvé. Je m'étois servi de l'agaric de chêne pour arrêter l'hémorrhagie; au premier pansement je remarquai autour de la plaie de l'artère un bourrelet très-sensible, et au suivant je le trouvai diminué. Je ne levois l'appareil que tous les quatre jours. Au sixième pansement, fait le seizième jour de l'opération, je n'apperçus plus le bourrelet, mais j'y trouvai beaucoup de grains charnus et rouges. La plaie fut parfaitement cicatrisée le quarante-deuxième jour de l'opération. Ce n'est donc pas un caillot

de sang qui a arrêté pour toujours l'hémorrhagie de cette artère ; ce n'est pas non plus l'agaric, mais la compression qui seule, en arrêtant l'hémorrhagie, a procuré la consolidation de la plaie.

Myngelouseau rapporte dans ses Remarques sur Guy de Chauliac, un fait très-intéressant qui prouve ce que je viens d'avancer.

» Une dame âgée de quatre-vingts ans » étant tombée malade très-dangereuse- » ment, eut, en se faisant saigner du bras, » le malheur d'avoir l'artère brachiale ou- » verte. On tenta inutilement différens » moyens pour l'arrêter. On s'étoit servi » de compresses ordinaires, et de ligature » serrée avec un bon astringent pendant » près de vingt jours ; et on le lui conti- » nuoit, lorsqu'une nuit il lui survint une » si grande démangeaison au-dessus de l'ap- » pareil, qu'elle fut à demie éveillée, » qu'elle s'y gratta par-dessus, et s'en- » dormit ; mais ayant remué les compresses » sans le vouloir, de dessus l'orifice de la » blessure, l'artère ayant un espace plus » libre, fit ouvrir l'incision, par laquelle » il coula, pour le moins, seize à dix-huit » onces de sang. Elle s'éveilla heureuse- » ment, porta les doigts sur la piqûre, et » envoya chercher Myngelouseau et un » Chirurgien. Nous la trouvâmes disent- » ils (dans son sang, une fille sur son » artère ouverte, et ses forces étant un « peu abattues. On refit la ligature, ayant

» appliqué un fort astringent, et par dessus les compresses, avec un denier dedans la première. Mais le jour suivant, » Myngelouseau avant apperçu que le » bras et la main etoient livides et froids, » craignit, attendu son grand âge, et la » grande hémorrhagie du jour précédent, » que la mortification ne survint à la partie, et par conséquent la mort; il lui fit » ôter la ligature, et pour travailler utilement et assurément à sa guérison, » Myngelouseau ordonna que des serviteurs Chirurgiens des plus entendus dans » leur art, tiendroient jour et nuit sur » l'ouverture de l'artère, en la comprimant aussi fort qu'ils pourroient, et se » relevant les uns et les autres, quand » celui qui étoit en faction se trouvoit » lassé; ce qui fut continué durant vingt » jours, pendant lesquels son artère commença à se reprendre, et la tumeur » s'abattit; alors, lui faisant faire des ligatures un peu moins serrées par-dessus » l'astringent et les compresses, elle guérit entièrement, et se porte, aujourd'hui » que j'écris ceci, parfaitement bien, quoique dans un âge très-avancé. «

Du temps de Myngelouseau, on ne connoissoit ni le garot, ni le tourniquet, ni l'agaric; son génie seul lui a suggéré un moyen qu'on peut employer dans une infinité de cas, avec d'autant plus de succès, que le tourniquet facilitera l'application du doigt sur une artère, pourvu qu'elle soit à portée d'être comprimée.

3°. La convulsion qui accompagne les plaies, vient des mêmes causes que la douleur, et demande le même traitement. De la convulsion.

4°. La paralysie qui accompagne les plaies, demande différens traitemens, suivant l'espèce de cause qui l'a produite. On ne peut guérir celle qui vient de la division d'un nerf principal ; mais on guérit celle qui vient de la section parfaite d'un tendon ; car il suffit pour cela de procurer la consolidation des parties du tendon. De la paralysie.

5°. L'inflammation qui accompagne les plaies, demande de fréquentes saignées, un régime très-exact, et les autres remèdes qu'on a indiqués en traitant de la cure des apostêmes chauds. De l'inflammation.

6°. La fiévre qui accompagne les plaies, vient de quelque corps étranger, ou de l'irritation causée aux parties tendineuses, aponévrotiques, *etc.* ou d'inflammation, ou enfin de la suppuration qui se prépare. Quand elle vient de la suppuration, elle ne demande point de traitement particulier; car elle cesse d'elle-même, dès que la suppuration est établie. Quand elle vient des autres causes, elle oblige à saigner le malade plus fréquemment qu'on n'auroit fait. De la fiévre.

7°. Le dévoiement qui accompagne les plaies, vient ordinairement de quelque vice dans la digestion, ou de la foiblesse de l'estomac, et se guérit par des purgatifs doux, par de doux astringens, et par un régime convenable. Du dévoiement.

Du reflux de matière.

8°. Lorsque l'on craint le reflux de matière purulente, on emploie pour le prévenir, les suppuratifs les plus forts. Si néanmoins le reflux se fait sur quelque partie externe, on donne le plus tôt qu'il est possible, issue à la matière déposée. S'il se fait sur quelque partie interne, on agit différemment suivant la différence des accidens.

Lorsqu'on a remédié à toutes les indispositions qui compliquent une plaie, on doit la regarder comme simple, et la traiter de la manière que l'on a dit au commencement de ce Chapitre.

---

§. II.

Des Plaies en particulier.

ON a divisé les plaies par rapport aux parties où elles peuvent se trouver; et par rapport aux causes qui peuvent les produire. En suivant cette division générale, on va exposer ce qu'on doit considérer et pratiquer dans leur traitement, tant par rapport à leur situation, que par rapport aux agens qui les ont faites.

I.

Des plaies de la face.

Plaies de la face.

La délicatesse des parties dont la face est composée, et les fonctions des organes qu'elle renferme, présentent des indications particulières à remplir, lorsqu'il y a une

plaie. La principale doit être de prévenir la difformité ; c'est pourquoi on ne doit faire de suture à la face que dans une nécessité absolue; et ce cas est rare, parce que la peau du visage s'étend avec beaucoup de facilité.

Les paupières, les yeux, les joues, le nez, la langue, les oreilles, le front, les lèvres et le menton, sont les parties de la face. Les plaies qui surviennent à quelques-unes de ces parties, méritent une attention particulière.

1°. Si une plaie faite aux paupières est bornée à la peau et au muscle orbiculaire, la consolidation s'en fait aisément. Mais si le cartilage est aussi divisé, ainsi que la membrane intérieure de la paupière ; il n'est pas aisé de maintenir les bords de la plaie rapprochés, et il est difficile de procurer la consolidation du cartilage. On y parvient néanmoins par le moyen de petits emplâtres agglutinatifs, n°. 40, de quelques compresses appliquées dessus, et d'un bandage qui, sans faire de compression gênante sur l'œil, maintient les bords de la plaie et ceux du cartilage rapprochés. Si le cartilage ne se consolide point, il reste une petite division, et quand la plaie est du côté du grand angle, un éraillement à la paupière.

On ne doit se servir d'aucun baume au visage : ces sortes de remèdes occasionnent souvent l'érysipèle. Un mélange de deux tiers d'eau-de-vie camphrée avec un tiers d'eau simple, dans lequel on trempe les

compresses, suffit, soit que la plaie ait été faite par un instrument tranchant, soit qu'elle ait été faite par un instrument contondant.

Plaies de l'œil.

2°. Il suffit de faire attention à la structure et à la délicatesse de l'œil, pour comprendre combien les blessures de cet organe peuvent devenir dangereuses, sans être pourtant mortelles, à moins que l'instrument, en perçant l'œil n'ait pénétré dans le cerveau. Les accidens qui accompagnent quelquefois les plaies de cet organe, sont l'inflammation, la douleur, les fluxions, les dépôts, d'où s'ensuit souvent la perte de la vue, par la fonte ou par la contusion des humeurs qui servent à la vision. Les plaies faites par des instrumens piquans ou tranchans qui attaquent légèrement certaines tuniques de l'œil, ne sont pas toujours suivies de l'aveuglement. L'opération de la cataracte, faite par l'abaissement du crystallin ou par son extraction, en est une preuve; mais lorsqu'un instrument a pénétré jusqu'au corps vitré, et a touché le crystallin, il est à craindre que la blessure ne soit suivie d'accidens, et même de la perte de la vue.

Les instrumens contondans, comme une balle de paume ou quelqu'autre corps semblable, portés sur l'œil avec violence, y causent le plus grand désordre par le déchirement des membranes, par les accidens qui y surviennent presque toujours, et par la confusion des humeurs qui en est la suite.

Si la cornée a été divisée par un instrument tranchant ou piquant, quoique l'humeur aqueuse se soit écoulée, la vue ne se perd pas, parce que cette humeur se régénère bien-tôt, et que la consolidation de la plaie de la cornée se fait aisément. Il faut remarquer néanmoins que si la plaie de la cornée se trouve vis-à-vis la pupille, il est à craindre que la cicatrice n'intercepte les rayons de lumière. Quand quelqu'autre partie de l'œil a été blessée par quelqu'un de ces instrumens, il survient ordinairement des accidens, auxquels il faut remédier avec des collyres anodins, s'il y a douleur; ou avec le sang tout chaud d'un pigeon que l'on saigne sous l'aile, et que l'on présente à l'œil malade. Lorsque la douleur est dissipée, on se sert du collyre résolutif, n°. 53.

Les corps contondans produisent des désordres plus ou moins considérables, selon la violence du coup. Les paupières sont toujours alors si gonflées, qu'on ne peut pas, ou qu'on ne peut qu'avec peine découvrir le globe de l'œil, pour reconnoître le désordre. A ce gonflement se joint la tension, la douleur, l'inflammation, la fièvre, *etc.* On emploie, pour résoudre le sang épanché, pour calmer les accidens, et pour empêcher la suppuration, les saignées du pied, une diéte très-exacte, et des résolutifs spiritueux, tels que de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on trempe une compresse fort épaisse qu'on applique

sur l'œil. Quand le gonflement est diminué, de manière que l'on peut ouvrir les paupières, si la douleur subsiste, on fait entrer dans l'œil, quelques gouttes du collyre anodin, tel que celui qui est décrit no. 51 ; du lait de femme, ou du sang de pigeon tout chaud. S'il n'y a point eu de douleur, ou si elle est dissipée, on laisse tomber dans l'œil, quelques gouttes d'eau-de-vie, dans laquelle on a fait infuser des fleurs de macis, ou du collyre résolutif, n°. 53, et l'on couvre l'œil avec une compresse trempée dans de l'eau-de-vie.

Les accidens sont quelquefois long-temps à se dissiper, et ce n'est qu'après qu'ils ont disparu que l'on peut reconnoître l'état du globe de l'œil. On est encore fort heureux, quand il reste assez de ce globe pour soutenir un œil d'émail, et que l'on met pour réparer, autant qu'il est possible, la difformité, et lorsque les parties peuvent en permettre l'application. Si, après la sortie de l'humeur aqueuse et du crystallin, la cornée s'est rapprochée et s'est cicatrisée, l'œil artificiel imite, autant qu'on peut, le naturel ; mais si le globe de l'œil s'est vidé entièrement à la suite du coup, ou d'une suppuration de l'œil, les tuniques de cet organe etant cicatrisées, ne forment plus, dans le fond de l'orbite, qu'un petit corps qui ne peut assez bien soutenir l'œil artificiel, pour qu'il imite l'œil naturel.

Des plaies des joues.

3°. Une plaie faite à la joue diffère peu

d'une plaie située dans une autre partie. Mais qu'elle qu'en soit la cause, et qu'il y ait perte de substance ou non, il faut procurer la cicatrice la moins difforme qu'il est possible ; arrêter le sang, en cas qu'une artère ait été ouverte ; procurer la consolidation du canal salivaire supérieur, s'il a été divisé ; en cas qu'il n'y ait point de perte de substance, rapprocher exactement les lèvres de la plaie, afin que la consolidation se fasse également dans l'intérieur de la bouche et à l'extérieur ; enfin recommander au blessé de ne faire aucun mouvement qui puisse déranger les bords de la plaie qu'on a rapprochés.

Quoique la suture ajoute encore à la difformité que laisse une plaie après sa guérison, néanmoins si la division de la joue s'étend jusqu'à une des commissures des lèvres, ensorte que la plaie et la bouche ne fassent plus qu'un, il est sûr, pour maintenir au niveau les lèvres de la plaie, de faire un point de suture du côté de la commissure divisée ; après quoi on appliquera un emplâtre agglutinatif, n°. 40, et un bandage pour tenir en état le reste de la division.

Plaie du conduit salivaire de Stenon.

Le conduit salivaire supérieur a une ligne de diamètre. Il vient de la glande parotide. Il passe sur le muscle masseter dans le tissu graisseux qui le recouvre. Il perce en formant un petit coude, le muscle buccinateur, et ensuite la membrane interne de la bouche, vis-à-vis la troisième dent

molaire, par un trou en forme d'aiguière. Lorsque le canal a été divisé, si on ne le consolide pas, la salive que la glande filtre, au lieu d'être portée dans la bouche, tombe au-dehors sur la joue en grande quantité, principalement lorsque le blessé remue la mâchoire, soit en parlant, soit en mâchant, et forme nne petite fistule par son écoulement. Il faut éviter avec soin cet accident. On doit d'abord s'assurer de la division de ce canal, en faisant parler ou mâcher le blessé. Quand on est certain, si la plaie pénètre jusque dans la bouche, à quelque endroit du canal que ce soit, il faut introduire dans le canal un des deux bouts de deux ou trois brins de fil cirés ensemble, le faire entrer du côté qui répond à la glande, et laisser pendre l'autre bout dans la bouche. Ensuite on rapprochera les lèvres de toute la plaie, et on les maintiendra avec un emplâtre agglutinatif, n°. 40, ou avec deux points de suture entrecoupée ou entortillée, un au-dessus et un autre au-dessous de la division du canal, en cas que l'emplâtre agglutinatif ne puisse pas contenir les lèvres rapprochées. On soutient le tout avec quelques compresses et avec un bandage. La consolidation d'une plaie nouvelle n'est pas long temps à se faire. Ainsi la plaie se consolidera en trois ou quatre jours, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, excepté que les deux brins de fil, qu'on aura laissé pendre dans la bouche, conserveront une

petite ouverture par laquelle la salive qui y aura coulé pendant l'application de l'appareil, continuera d'y passer. Après s'être bien assuré de ce nouveau conduit et de la parfaite consolidation de la plaie, on otera le fil ; et la salive, en coulant par ce nouveau canal, achevera d'en consolider les bords.

Si la plaie ne pénètre point dans la bouche, on tâchera, en étendant un peu la joue, d'introduire par l'orifice de ce canal, dans l'une et l'autre portion, une bougie de cire d'un calibre un peu plus petit que son diamètre ; ensuite on rapprochera le plus exactement qu'il sera possible, les deux parties divisées de ce canal, et les lèvres de la plaie que l'on maintiendra par l'un des moyens proposés plus haut, et par un bandage convenable. Au bout de quelques jours, on retirera la bougie, sans ôter le reste de l'appareil, et on laissera affermir la consolidation.

En cas que l'ouverture soit à l'endroit du canal, qui répond au muscle buccinateur, et que ce moyen ne réussisse pas (ce qu'il est aisé de connoître par l'épanchement de la salive à l'extérieur), il faut percer avec une lancette la joue d'outre en outre dans l'endroit où le canal salivaire a été divisé, et employer le même moyen qu'on vient de proposer plus haut, au sujet des plaies qui pénètrent dans la bouche.

On a fort ingénieusement imaginé à ce

sujet, et à l'occasion des fistules du canal salivaire, une autre méthode. On prend un stylet d'un calibre plus petit que celui du canal salivaire, et terminé à l'une de ses extrémités comme la tête d'une aiguille. On y passe deux ou trois fils, on l'introduit par l'ouverture extérieure dans le canal, et on le fait sortir par l'orifice intérieur. Par ce moyen on fait prendre les brins de fil à l'intérieur et à l'extérieur de la joue, après quoi on ôte le stylet. Il y a deux manières d'assujettir les brins de fil; la première est de nouer sur la joue les extrémités qui sont dans la bouche avec celles qui pendent à l'extérieur; la seconde est d'attacher celles-ci avec une ou deux épingles au bonnet du malade, et de coller les autres à la joue avec une mouche de taffetas gommé. Lorsque la salive cesse de couler, ou qu'elle ne coule plus qu'en petite quantité par l'ouverture extérieure, et que les fils paroissent lâches; on coupe les bouts qui sortent de la plaie, le plus près qu'il est possible de l'ouverture du canal. On couvre la plaie avec un emplâtre n°. 40, et quelques jours après, on retire les fils qui pendent dans la bouche.

Il part de la glande parotide plusieurs petits canaux qui se rapprochent à une certaine distance, et portent la salive dans le grand canal salivaire. Quand la plaie est proche de la glande parotide, il se peut faire qu'il n'y ait qu'un ou deux de ces petits canaux qui se trouvent divisés. On

peut en tenant les lèvres de la plaie rapprochées, procurer la consolidation de ces petits canaux. S'ils ne consolident pas, il reste une petite fistule par laquelle la salive s'écoule à l'extérieur, et dont il faut procurer la guérison en mettant sur la petite ouverture fistuleuse un peu de charpie rapée, et ensuite un emplâtre agglutinatif n°. 40. Ce moyen m'a réussi plusieurs fois. Le petit canal ou les petits canaux divisés étant consolidés, les autres petits canaux qui n'ont pas été offensés, suppléent aisément à celui ou à ceux qui sont bouchés.

Plaies du nez.

4°. On procure la consolidation d'une plaie faite au nez par un instrument tranchant, ou même avec les dents; en rajustant la partie coupée le plus exactement qu'il est possible, et en la maintenant rapprochée par le moyen d'un ou de plusieurs petits emplâtres agglutinatifs de l'espèce qui est décrite n°. 40, que l'on soutient avec quelques petites compresses, et avec le bandage propre à cette partie, qu'on appelle bandage nazal. Quelque grande que soit la division, pourvu que le nez tienne encore à la partie, soit par la colonne, soit par les aîles; la consolidation s'en fait aisément.

Quelques Auteurs disent qu'un nez, après avoir été séparé entièrement du corps, peut se reprendre, si on l'applique exactemant sur l'endroit où il a été séparé, et allèguent en preuve quelques observations auxquelles il n'est pas aisé d'ajouter foi.

J'ai coupé totalement à des chiens des morceaux de peau et de chair et je les ai remis de mon mieux sur la plaie : au lieu de se consolider, ils se sont desséchés, et sont tombés. Dans le temps que je faisois ces expériences sur des chiens, un particulier se coupa, avec un couteau, entre le pouce et l'index, un morceau de chair de la grandeur d'une pièce de douze sols. Je vins à propos pour trouver encore le morceau de chair qui étoit tombé à terre, et auquel on ne faisoit point attention. Je l'appliquai le mieux qu'il me fut possible sur la plaie, pour voir s'il reprendroit. Il changea en peu de temps de couleur, il tomba par *écailles*, et laissa voir une cicatrice qui me prouva l'inutilité de ma tentative. On peut néanmoins, si l'occasion s'en présente, éprouver si ce que j'ai essayé sur une main, réussiroit mieux sur un nez. Cette épreuve n'exposera le blessé à aucuns accidens.

Quelques Anciens avoient imaginé une opération singulière, pour réparer la perte presque totale du nez. Ils faisoient au bras une incision dans laquelle ils mettoient ce qui restoit du nez coupé, après en avoir rafraîchi la plaie, en cas qu'elle fût cicatrisée. Lorsque le reste du nez étoit bien consolidé à la plaie du bras, ils coupoient du bras ce qu'il en falloit pour réparer en quelque façon ce qui manquoit au nez. Ils remédioient ainsi par un moyen cruel, à une difformité qu'un nez artificiel couvre

fort bien, sans qu'il en coute de douleur au blessé.

5°. Quand une personne s'est coupé la langue avec les dents, et que la partie coupée tient encore au reste, on en procure la consolidation, en y faisant en dessus et en dessous, un ou deux points de suture entrecoupée, dont on coupe les fils le plus court qu'il est possible, et en faisant de temps en temps laver la bouche du blessé avec une eau d'orge, dans laquelle on dissout du miel rosat. Plaies de la langue.

Quoique la suture ait réussi dans ces sortes de plaies, il vaut mieux néanmoins se servir d'un petit instrument qui a été depuis peu fort ingénieusement imaginé, et employé avec succès; Il est composé d'un fil d'argent ou de laiton blanchi, et d'un petit sac de toile de la grandeur et de la figure de l'extrémité de la langue. Le fil de laiton ou d'argent est courbé en deux à son milieu qu'on met au-dessous du menton; les deux branches s'avancent vers le menton, et montent toutes deux aux deux côtés de la bouche; là elles se recourbent, entrent dans la bouche même et tiennent assujetti le petit sac qui y est attaché, et dans lequel on fait entrer la langue : un ruban cousu à ce fil de laiton, aux endroits où il commence à monter vers les lèvres, et qui entoure la tête, soutient le tout.

6°. On peut aisément, par le moyen d'un bandage unissant, ou par de petites bandes de linges couvertes d'emplâtre ag- Plaies des lèvres.

glutinatif n°. 40, et sans le secours de la suture entortillée, procurer la consolidation des plaies perpendiculaires des lèvres, mais pour tenir réuni un bec de lièvre naturel, ou une plaie faite par l'extirpation d'une tumeur chancreuse survenue à une des lèvres, le bandage unissant ne suffit pas seul, il faut employer la suture entortillée, pour en procurer la consolidation.

II.

Des Plaies de la tête.

Différences des plaies de la tête.

Les plaies de la tête diffèrent entre elles, en ce que les unes sont faites aux parties contenantes, et les autres aux parties contenues.

Celles des parties contenantes.

Celles de la peau du crâne seulement sont avec division, lorsqu'elles sont faites par un instrument tranchant ou piquant; mais lorsqu'elles sont faites avec un instrument contondant, elles peuvent être sans division; dans ce cas, il paroît une tumeur qu'on appelle vulgairement bosse.

Les plaies faites au péricrâne par les instrumens tranchans simples, sont simples, comme celles qui sont faites à la peau par les mêmes instrumens. Mais celles qui sont faites par un instrument contondant ou piquant, sont quelquefois suivies d'accidens plus ou moins violens.

Plaies du crâne, de trois espèces.

Les blessures faites au crâne par un instrument piquant, de quelque façon qu'elles aient été faites, n'ont pas de noms particuliers; mais celles qui sont faites par

un instrument tranchant, ont trois noms différens, selon la manière dont l'instrument a été porté sur cette partie. S'il a été porté perpendiculairement, la division s'appelle *Eccopé*; s'il a été porté obliquement ou horisontalement, sans que la pièce ait été emportée, la division s'appelle *Diacopé;* si la pièce a été emportée, la division s'appelle *Aposképarnismos.* Les divisions faites par les instrumens tranchans et piquans, peuvent endommager une seule table ou toutes les deux à la fois avec fracture ou sans fracture, et peuvent pénétrer jusqu'à la dure-mère, à la pie-mère, et même jusqu'au cerveau.

L'Eccopé.

Diacopé.

Aposkeparnismos.

Les instrumens contondans, portés avec violence sur le crâne, peuvent produire la contusion, l'enfoncement, la fente et l'enfonçure.

Effets des instrumens contondans.

La contusion proprement dite, est l'affaissement de fibres osseuses qui par la violence du coup, ont été obligées de s'approcher.

Lacontusion.

L'enfoncement est l'affaissement de la première table sur la seconde, ou de toutes les deux. Il ne peut guère arriver qu'au crâne des enfans qui ont encore les os mous; il produit sur les deux tables le même effet qu'un coup violent produit sur un pot d'étain en l'enfonçant. On appelle la contusion et l'enfoncement *Tlasis* ou *Phlasis.*

L'enfoncement.

La fente n'est qu'une simple division de l'os, dont les parties se sont désunies dans

La fente.

le mouvement que leur a communiqué le coup. Elle s'étend toujours au-delà du lieu qui a été frappé. Si elle est apparente, on l'appelle *Rhogmé* en grec, et fente ou fêlure en françois; si elle est insensible, on l'appelle *Trichismos* en grec, et fente capillaire en françois.

Fêlure.

Capillaire.

Contre-coup de quatre espèces.

On la nomme contre-fente ou contre-coup en françois, et *Apekima* en grec, quand la première table n'est point endommagée par le coup, et que la seconde est fracturée; quand l'os, frappé à sa partie moyenne, s'est cassé à la supérieure ou à l'inférieure; quand l'os frappé a résisté à l'effort du coup, et que celui qui lui est voisin est rompu; enfin quand le coup est porté à une certaine partie de la tête, et que la fracture se trouve à la partie opposée, ou qu'il s'y est fait un épanchement de sang.

Enfonçure.

L'enfonçure est un affaissement de plusieurs pièces du crâne qui a été fracassé.

Ses espèces.

On en distingue trois, savoir : l'*Ecpiesma*, l'*engissoma*, et le *Camarosis*.

Ecpiesma.

L'Ecpiesma est une enfonçure du crâne, où les esquilles piquent et pressent la dure-mère.

Engissoma.

L'Engissoma, que les françois appellent embarrure, est une enfonçure de quelques esquilles détachées, qui s'insinuent entre le crâne et la dure-mère.

Camarosis.

Le Camarosis, que les François appellent voûture, est une enfonçure de quelque pièce d'os, dont le milieu s'élève et forme une espèce de voûte.

L'ordre qu'on s'est proposé, sembleroit exiger qu'on ne parlât ici que des plaies des parties molles de la tête ; mais ces plaies ont une si grande connexion avec les fractures du crâne, qu'il n'est pas possible de parler des unes et des autres séparément. Remarque.

Les méninges, le cerveau et le cervelet, qui sont les parties contenues de la tête, peuvent être blessés par les différentes espèces d'instrument dont nous venons de parler. On n'entrera pas dans le détail des plaies que ces instrumens peuvent faire. On se contentera de donner une idée de la commotion du cerveau et de sa compression, qui sont les deux principaux effets que les coups violens peuvent produire sur cette partie.

La commotion est un ébranlement plus ou moins grand du cerveau, occasionné par la violence d'un coup porté à la tête. Ce que c'est que commotion.

Plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus le degré du mouvement qui communique au cerveau est considérable, c'est-à-dire, que s'il se fait une grande fracture au crâne, la commotion du cerveau peut être légère, mais que s'il demeure entier, ou se trouve peu fracturé, la commotion du cerveau sera proportionnée à la violence du coup. Cette commotion faite au cerveau peut être cause, ou de la perte du ressort de ses fibres, ce qui produit l'affaissement du cerveau sur lui-même, celle du cervelet qui cause souvent la mort du blessé ; Comment elle arrive. Ses effets.

ou de la rupture de quelque vaisseau sanguin, et épanchement de sang dans la partie opposée à celle où le coup a été donné.

Compression

La compression du cerveau peut arriver de différentes manières.

Du sang ou quelqu'autre liqueur épanchée sur la dure-mère, entre cette membrane et la pie-mère, entre celle-ci et le cerveau, ou dans la propre substance du cerveau; quelque portion d'os déplacée en partie ou entièrement; une pointe d'os qui pique la dure-mère; le corps qui a fait la plaie; l'inflammation des méninges occasionnée par une petite division, ou par la contusion du péricrâne, sont les causes de la compression du cerveau.

Signes.

Plusieurs signes diagnostics nous font connoître la contusion du péricrâne, les fractures du crâne, la commotion du cerveau et sa compression.

De la contusion du péricrâne.

Une douleur vive, mais extérieure; l'assoupissement du malade, qui se réveille néanmoins quand on lui touche à quelque endroit de la tête, et sur-tout à celui où il a reçu le coup; la rougeur de son visage; le gonflement et la tension œdémateuse, et quelquefois inflammatoire de toute la tête, qui s'étendent jusqu'aux paupières, mais qui se bornent aux attaches des muscles frontaux et occipitaux, et dont les oreilles sont exemptes, la fièvre, *etc.* sont les signes de la contusion du péricrâne.

Des fractures par les sens.

Les sens apperçoivent quelquefois les fractures du crâne, soit parce que ces frac-

tures se font voir, soit parce les os, lorsqu'on les frappe, rendent un son obcur, tel que celui d'un pot fêlé qu'on frappe, ce qui est néanmoins fort équivoque; soit enfin parce qu'on rencontre avec le doigt ou avec la sonde quelque inégalité qu'on juge bien n'avoir pas été formée par les artères, dans le temps que les os étoient encore mous.

Lorsque les sens n'apperçoivent aucune marque de fracture, la raison peut suppléer à leur défaut, en s'informant des circonstances qui ont accompagné la blessure; en examinant les endroits du crâne qui ont été frappés; et en faisant attention aux symptômes qui surviennent. Par la raison.

Les circonstances principales, dont on doit s'informer, regardent le malade, celui qui a frappé, et l'instrument qui a blessé.

Par rapport au malade, on doit s'informer de la situation où il étoit lorsqu'il a été blessé, demander s'il est tombé et comment, si sa tête étoit couverte ou nue, *etc.* On aura aussi égard à son âge, à son sexe, *etc.*

Par rapport à celui qui a blessé, il faut s'informer non-seulement de la situation où il étoit lorsqu'il a donné le coup, mais encore de sa force, de l'état de son esprit *etc.*

Par rapport à l'instrument, il faut s'informer de sa matière, de son poids, de sa figure, de sa grandeur, de la manière dont il a été porté, de la cause qui l'a mis en mouvement, *etc.*

Quant à l'endroit du crâne qui a été frappé, si le coup à été porté sur un os mince, comme le pariétal, on doit plutôt supposer (toutes choses égales d'ailleurs) une fracture, que s'il avoit été porté sur un os épais, tel que l'occipital.

A l'égard des symptômes, il ne faut pas les regarder comme un effet immédiat de la fracture des os du crâne, mais comme les suites de la compression ou de la commotion du cerveau ; compression ou commotion qui en dérange les fonctions.

Signes de la commotion.

L'affoiblissement du ressort des fibres du cerveau, et l'épanchement des liqueurs sont les suites de la commotion. Les symptômes de la commotion se divisent en primitifs et en consécutifs.

Les primitifs sont ceux qui arrivent au moment de la blessure. Le premier est une grande quantité de lumière ou de bluettes que le malade croit voir. Ce signe est causé par le trouble du mouvement du sang et des esprits animaux occasionné par ce coup. Il cesse aussi-tôt que la circulation s'est rétablie dans son état naturel. Les autres sont la perte de mouvement et de connoissance ; la chûte du blessé, causée par la paralysie momentanée des extrémités inférieures ; l'issue involontaire de toutes les déjections ; le vomissement des alimens ; le saignement du nez, des oreilles, des yeux et de la bouche. On juge de la grandeur de la commotion et du dérangement qu'elle cause, par la durée, la violence et

le

le nombre de ces symptômes. La commotion est quelquefois si violente qu'elle est suivie d'une mort subite, parce que les fibres du cerveau et du cervelet ne se relèvent point.

Signes consécutifs.

Les signes consécutifs sont ceux qui surviennent quelque temps après la blessure. Tels sont la léthargie, la fièvre, la phrénésie, et la plupart des signes primitifs que l'on regarde comme consécutifs, lorsqu'ils reviennent.

Signes de la compression.

L'assoupissement, la perte de connoissance, le saignement du nez, des oreilles; et principalement de celle qui est du côté du coup, celui des yeux, la dureté du pouls, la rougeur du visage, l'inflammation des yeux; le larmoiement, la paralysie, la convulsion, la douleur, le dévoiement, le vomissement bilieux et la fièvre sont les symptômes de la compression.

Tous ces symptômes, tant de la commotion que de la compression, viennent les uns du dérangement ou du désordre des esprits animaux, et les autres du trouble de la circulation du sang.

Pronostics.

Les signes pronostics des plaies de tête, se tirent de l'instrument qui a fait la blessure, de la partie blessée, des symptômes, et des accidens.

Ce qu'il y a de dangereux aux blessures de la tête.

Tous les praticiens conviennent en général que les blessures de la tête ne sont dangereuses qu'en conséquence de la commotion ou de la compression du cerveau. Aussi les grandes fractures des os du crâne

sont moins fâcheuses que les fortes contusions; les plaies qui sont accompagnées de commotion, sont plus dangereuses que celles qui n'en sont point accompagnées, quand même celles-ci seroient avec perte de substance.

Il résulte de-là, 1°. que les plaies de la tête, faites par un instrument contondant ou piquant, sont (toutes choses égales d'ailleurs) beaucoup plus fâcheuses que celles qui sont faites par les instrumens tranchans.

2°. Que les plaies des tégumens de la tête ne sont pas considérables; que les contusions du péricrâne, accompagnées d'accidens, sont plus fâcheuses que les fractures du crâne, lorsqu'elles ne sont pas compliquées de lésion du cerveau par compression ou par ébranlement, elles ne sont pas ordinairement fort dangereuses.

3°. Que les symptômes primitifs sont moins fâcheux que les consécutifs.

4°. Que le dévoiement, les vomissemens bilieux, la fièvre qui continue, quoique la suppuration soit établie, sont des accidens fâcheux, quand ils accompagnent les plaies de la tête.

Cure des plaies de la tête.

La lésion des tégumens de la tête, celle du péricrâne; celle du crâne, qui occasionne la compression et la commotion, demandent chacune un traitement différent.

Des tégumens.

La lésion des tégumens communs et celle du péricrâne faites par un instrument tranchant, n'exigent point d'autre traitement

que celui que nous avons indiqué au sujet des plaies en général.

Du péricrâne.

Lorsque le péricrâne a été blessé par un instrument contondant, il faut appliquer des remèdes spiritueux sur tout le péricrâne, des suppuratifs sur les bords de la plaie, et des résolutifs aux environs de la plaie.

On prévient les accidens par la saignée et par le régime, et l'on remédie à l'inflammation par une incision qu'on fait à cette membrane dans toute l'étendue de la contusion, en observant de couper plus de cette membrane que de la peau, pour éviter le tiraillement. Par ce moyen on dégorge les vaisseaux, on détend cette membrane, et on procure la circulation du sang.

Des fractures.

Les fractures des os du crâne occasionnent toujours la compression du cerveau et l'inflammation de la dure-mère. Pour remédier à ces accidens, on découvre toute l'étendue de la fracture, et on applique le trépan. Par ce moyen, on donne issue aux liqueurs épanchées qui causent la compression; et on facilite l'extraction des petites pièces d'os qui non-seulement occasionnent en partie la compression du cerveau, mais encore l'inflammation de la dure-mère qu'elles piquent.

De la commotion.

La commotion du cerveau est ce qu'il y a de plus à craindre dans les plaies de la tête, et on y remédie par le régime et par les saignées révulsives et dérivatives.

III.

Des Plaies du Cou.

Le cou est composé de parties dont les plaies méritent une attention particulière. Les blessures de quelques-unes de ces parties, et en particulier celles des artères carotides, sont mortelles : les autres ne le sont pas toujours. Quoique celles de l'œsophage et de la trachée-artère soient très-dangereuses, néanmoins on en guérit assez souvent, sur-tout quand ces deux parties n'ont pas été ouvertes en même temps.

Plaie du cou, pénétrante jusqu'au pharinx.

Un instrument tranchant porté en travers sur le cou, et vers sa partie supérieure, peut pénétrer, entre la langue et l'épiglotte, jusqu'au pharynx, sans endommager le larynx : l'Anatomie le démontre, et l'expérience le confirme. Dans les plaies de cette espèce, pour peu que la tête soit penchée en arrière, on apperçoit une fort grande profondeur, et même la paroi postérieure du pharynx. Une partie de l'air qu'on a respiré, et même les alimens, si on en fait avaler au blessé, sortent par l'ouverture.

Le blessé, dont la tête se porte plus en arrière qu'en devant, ne peut parler, et seroit bientôt suffoqué, si on ne le secouroit promptement.

Le moyen le plus naturel pour réunir cette espèce de plaie ; moyen qui a souvent réussi, est de fléchir la tête du malade en devant, de manière que les lèvres de

la plaie se trouvent rapprochées, et de la maintenir dans cette situation avec un bandage convenable.

Quelques Auteurs conseillent de faire plusieurs points de suture entrecoupée à la plaie. Mais si la situation de la tête est suffisante pour produire l'effet qu'on souhaite, il faut se contenter de mettre sur l'étendue de la plaie un petit linge étroit, couvert de baume d'Arcéus, ou un emplâtre agglutinatif, n°. 40. et quelques compresses trempées dans de l'eau-de-vie, et qu'il faut soutenir avec une bande.

Lorsque les lèvres de la plaie sont bien rapprochées, l'air ne passe plus par la plaie; la respiration devient libre, et le malade articulé. Cependant il ne faut donner d'alimens au blessé que quelques cuillerées de gelée ou de bouillon de temps en temps. Mais pour suppléer en quelque manière à d'autre nourriture, qu'on ne peut lui donner sans s'exposer à causer du désordre à la plaie, il faut lui faire prendre deux ou trois lavemens nourrissans par jour.

Plaie du larynx.

Lorsque les cartilages du larynx ont été coupés par un instrument tranchant, et que la plaie pénètre dans sa cavité, l'air avec le sang sort par la plaie. On peut encore, par la situation de la tête, c'est-à-dire, par sa flexion en devant, tenir les bords de la plaie rapprochés, et boucher ainsi l'issue de l'air : ce moyen suffit pour la

guérison. Mais si on ne le peut pas, il faut pratiquer la suture entrecoupée.

Plaie de la trachee-artère.

On procure aussi la réunion d'une plaie faite en travers à la trachée-artère au dessous du larynx, en fléchissant la tête du blessé, et en la maintenant dans cette situation; au lieu que si la plaie étoit faite selon la longueur du tuyau, de sorte que les anneaux cartilagineux fussent coupés, un bandage unissant suffiroit pour en procurer la consolidation.

Remarque.

Il est bon de remarquer, 1°. que si une personne avoit reçu, ou que si elle s'étoit fait avec un instrument tranchant porté en travers, une plaie qui pénétrât jusqu'à l'œsophage, elle mourroit infailliblement; car l'œsophage ne peut être divisé par le même coup, sans que les artères carotides et les veines jugulaires internes, qui sont parrallèles à la trachée-artère, soient ouvertes. Mais en supposant que, par un heureux hasard, ces vaisseaux n'eussent pas été atteints par l'instrument, il ne faudroit faire prendre au blessé pour alimens que des lavemens nourrissans. Si on le faisoit boire ou manger, il seroit à craindre qu'une partie de la nourriture ne tombât dans la trachée-artère, et ne le suffoquât.

Il faut remarquer en second lieu, que si la plaie des tégumens n'est pas vis-à-vis celle de la trachée-artère, l'air trouvant un obstacle à la sortie, s'insinue dans le tissu cellulaire de la peau, et produit un em-

physème qui peut devenir universel, et même causer la mort, comme il est arrivé quelquefois. Pour prévenir l'augmentation de cet accident, et le faire cesser, il faut rendre la plaie des tégumens parallèle à celle de la trachée-artère; et si l'on ne peut rapprocher les deux plaies, boucher avec un petit tampon de papier mouillé celle du tuyau, jusqu'à ce que la nature l'ait fermée.

IV.

Des plaies de la Poitrine.

Différence. Les causes des plaies de la poitrine sont les mêmes que celles des autres parties.

Les plaies de poitrine sont pénétrantes ou non pénétrantes.

On ne parlera point de ces dernières; ce qu'on a dit des plaies en général, en donne une idée assez suffisante.

Les pénétrantes. Au sujet des pénétrantes, il faut examiner si le coup qui les a faites, n'a percé qu'un côté, ou s'il a traversé jusqu'à l'autre. Elles peuvent être sans lésion des parties renfermées, auquel cas elles sont simples; ou avec lésion de quelques-unes de ces parties, auquel cas elles peuvent être compliquées d'épanchement ou d'inflammation. Il arrive quelquefois que le corps qui a fait la plaie, reste engagé dans les chairs ou dans les os, ou tombe dans la capacité de la poitrine: quelquefois aussi l'instrument perce le diaphragme, et pénètre dans le ventre. Les parties con-

tenues dans cette capacité peuvent alors passer par l'ouverture, et entrer dans la poitrine.

Signes. On divise les signes des plaies de poitrine en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font connoître si la plaie est pénétrante, si les parties contenues sont lésées, quelles sont les parties lésées; et s'il y a épanchement.

Les plaies pénétrantes. L'emphysème qui se forme autour d'une plaie, l'air et le sang qui en sortent, l'un avec un petit bruit, l'autre avec plus ou moins d'abondance; l'introduction de la sonde dans la poitrine, font connoître que cette plaie est pénétrante. L'impossibilité d'introduire une sonde dans une plaie, ne prouve pas toujours que cette plaie ne pénètre pas. Cette impossibilité peut venir de la direction oblique de la plaie, du changement de position des muscles, du gonflement des lèvres de la plaie, d'un sang caillé, d'un corps étranger, ou de quelque partie arrêtée dans le trajet de la plaie.

Remarque. Mais il importe peu qu'on sonde une plaie de poitrine, ou qu'on ne la sonde pas; car la sonde ne peut découvrir que la pénétration, sans faire connoître s'il y a quelque partie lésée. Or la simple pénétration d'une plaie ne la rend pas ordinairement fâcheuse. Le danger des plaies pénétrantes consiste dans la lésion des parties intérieures, qui occasionne l'épanchement ou l'inflammation, et ce ne sont que les symptômes qui font connoître cette lésion.

Quant aux signes, ils sont différens, suivant la différence de ces parties. La grande difficulté de respirer, la sortie d'un sang vermeil et écumeux, qui ne peut venir que de la lésion des poumons, soit dans le lieu de son adhérence à la plèvre, soit vis-à-vis la plaie externe, le crachement de sang, la douleur intérieure que le blessé sent en respirant; la fiévre, *etc.* sont les signes de la lésion du poumon. Signes des plaies du poumon.

Celle du cœur et des gros vaisseaux est toujours suivie d'une mort ordinairement subite, mais retardée quelquefois par quelques circonstances; car un petit caillot de sang, l'instrument resté dans la plaie derrière une des valvules du cœur, *etc.* ont quelquefois prolongé la vie des personnes blessées au cœur ou aux gros vaisseaux. On en a vu vivre quelques jours quoique les ventricules fussent percés de part en part. Du cœur.

Les signes des plaies du diaphragme sont différens, suivant la différence des endroits de cette partie qui peuvent être blessés. La difficulté de respirer, la toux, la douleur violente, la situation et la direction de la plaie, la fiévre, *etc.* sont les signes des plaies du corps charnu du diaphragme. La phrénésie, le ris sardonique, les défaillances, le hoquet, *etc.* sont les signes des plaies du centre nerveux de cette partie. Du corps charnu du diaphragme. Du centre nerveux.

On doit présumer qu'il y a épanchement, lorsque la plaie est à la partie supérieure. D'épanchement.

de la poitrine, lorsqu'elle est faite par un instrument étroit, qui a fait par son entrée et par sa sortie une très petite division, ou lorsque, dans l'intervalle d'un pansement à l'autre, il sort une certaine quantité de sang.

Dans un seul côté.

La tension de la poitrine, la difficulté de respirer qui est plus grande, lorsque le malade est debout, ou assis, ou couché sur le côté sain, que lorsqu'il est couché sur le côté blessé; l'inclination du malade à se courber en devant, lorsqu'il est debout ou assis, l'augmentation de l'étendue d'un des côtés de la poitrine; une sueur froide répandue par tout le corps; le froid des extrémités; la petitesse et la concentration du pouls; les syncopes fréquentes, *etc.* sont des signes d'épanchement de sang, ou de quelque liqueur dans un côté de la poitrine.

Dans les deux.

Quand le blessé ne peut se tenir ni sur l'un ni sur l'autre côté, et qu'un côté n'est pas plus élargi que l'autre, c'est une marque que l'épanchement s'est fait dans les deux côtés de la poitrine.

Pronostic.

Quant au pronostic des plaies de la poitrine, leur danger consiste dans l'épanchement ou dans l'inflammation.

Celles qui ne pénètrent pas, sont en général moins fâcheuses que celles qui pénètrent, et doivent être regardées comme simples.

Celles dont la pénétration est apparente, sont moins dangereuses que celles dont la

pénétration est cachée. Les plaies pénétrantes, accompagnées d'épanchement, sont moins fâcheuses lorsqu'elles sont situées à la partie supérieure. Les plaies de poitrine qui pénètrent d'un côté à l'autre ne sont pas plus dangereuses que celles qui ne pénètrent pas jusqu'au côté opposé, pourvu qu'il n'y ait point de gros vaisseaux, ni de parties considérables endommagées. Les plaies qui arrivent dans un lieu où le poumon est adhérent, sont suivies d'accidens moins fâcheux, que celles qui arrivent en tout autre endroit.

On distingue les plaies de poitrine en légères, en graves et en mortelles.

Les plaies légères, c'est-à-dire, celles qui ne penètrent point, ou qui pénètrent sans lésion des parties intérieures, ne demandent d'autre traitement que celui des plaies simples. S'il survient un emphysème, on le dissipe par les spiritueux. *Cure des plaies légères.*

Les plaies graves, c'est-à-dire, celles qui sont accompagnées de la lésion du poumon ou du médiastin, ou de l'ouverture de quelques vaisseaux, ne sont dangereuses qu'à cause de l'épanchement des liqueurs et de l'inflammation qui en sont les suites. On prévient l'une et l'autre, et on y remédie par de fréquentes saignées et par un régime exact. Lorsque les saignées ne détournent point l'épanchement, ou que l'épanchement a commencé au moment que la blessure a été faite, et que la plaie se trouve à la partie supé- *Graves.*

rieure de la poitrine, on introduit dans cette cavité une sonde creuse, et on met le malade dans une situation qui puisse procurer l'issue des liqueurs épanchées, c'est-à-dire, que la poitrine se trouve hors du lit, et la tête penchée du côté de la terre : si cette situation et la sonde à poitrine ne lui suffisent pas, on fait à la partie inférieure de la poitrine une ouverture qu'on appelle empyème, et qui donne issue à ces liqueurs épanchées. Lorsque la plaie se trouve à la partie inférieure de la poitrine, elle est située favorablement pour l'issue des liqueurs épanchées ; on ne fait que l'agrandir, en cas qu'elle soit trop petite.

Et mortelles. Quant aux plaies mortelles, c'est-à-dire, celles qui sont accompagnées de la blessure du cœur, de l'ouverture de quelques gros vaisseaux, et de la lésion du centre nerveux du diaphragme, il n'y a point d'autres remèdes que ceux qu'on vient d'indiquer pour les plaies graves ; mais la mort qui les suit ordinairement de fort près, dispense bientôt d'employer ces remèdes.

V.

Des Plaies du bas-ventre.

Différence des plaies du bas-ventre. Les causes des plaies du bas-ventre sont les mêmes que celles des plaies de la poitrine.

Les plaies du bas-ventre diffèrent les unes des autres par rapport aux régions et

aux parties où elles se trouvent. On les distingue encore en celles qui ne sont pas pénétrantes, et en celles qui le sont.

Les non-pénétrantes ne se trouvent qu'aux parties extérieures, à la peau, à la graisse, et aux muscles sans division du péritoine.

Différences des plaies pénétrantes.

Les plaies pénétrantes dans la capacité de l'abdomen, diffèrent entre elles en ce que les unes ne peuvent point endommager les parties contenues, et que les autres les endommagent : celles-ci diffèrent encore entre elles par plusieurs circonstances. Les unes se trouvent dans les lieux des adhérences des parties, et les autres ne s'y trouvent pas ; les unes sont accompagnées d'épanchement, d'issue des parties avec étranglement ou sans étranglement des parties sorties, et les autres ne le sont point. L'instrument perdu dans la capacité, engagé dans les chairs, ou enclavé dans les os, en complique certaines ; les autres ne sont point compliquées de cette manière.

Signes.

Les signes diagnostics des plaies du bas-ventre en font connoître la pénétration, et quelle est la partie lésée.

De la pénétration.

La sortie de l'épiploon, ou de l'intestin par la plaie, la différente largeur de l'instrument comparée avec celle de la plaie, l'introduction du doigt ou de la sonde, en font connoître la pénétration. L'introduction du doigt dans la plaie, suppose quelle est d'une certaine étendue. Pour

sonder le blessé, il faut le mettre dans une situation semblable à celle où il étoit quand il a reçu le coup.

Il faut se rappeler ici ce qu'on a dit au sujet de l'introduction de la sonde dans les plaies de la poitrine. Les mêmes obstacles qui se rencontrent quelquefois, lorsqu'on les veut sonder, s'opposent aussi quelquefois à l'entrée de la sonde dans la plaie pénétrante du bas-ventre. La sonde n'est pas plus utile pour la connoissance de ces plaies, que pour celle des plaies dans la poitrine ; c'est par les symptômes qu'on doit juger des unes et des autres.

Remarque.

Signes de la lésion des parties intérieures du bas-ventre.

La difficulté de respirer, la petitesse et la dureté du pouls, son intermission, la pâleur et la rougeur du visage, la tension et les douleurs du ventre, l'amertume et la sécheresse de la bouche, le froid des extrémités, la suppression de l'urine, les nausées, les vomissemens ; *etc.* sont les symptômes de la lésion de quelques parties intérieures du bas-ventre.

La situation et la direction de la plaie, la situation de la douleur, celle où étoit le blessé ou celui qui a blessé, lorsque la plaie a été faite, la distension de l'estomac et des intestins par les alimens, et celle de la vessie par l'urine, ou leur affaissement au moment de la blessure, donnent lieu de conjecturer quelle est la partie offensée.

La sortie d'une grande quantité de sang assez vermeil, et une douleur piquante

qui s'étend jusqu'au cartilage xiphoïde, font connoître la lésion du foie. La sortie d'une moindre quantité de sang plus noir fait connoître la lesion de la rate. Le hoquet, le vomissement, les sueurs, le froid des extrémités, principalement la sortie des alimens, font connoître la lésion de l'estomac. Le gonflement et la tension du ventre, le vomissement bilieux, et quelquefois de bile verte, la difficulté de respirer, les foiblesses, la concentration et la petitesse du pouls, le froid des extrémités, la disposition que le malade a de se pencher en devant, la fluctuation que l'on sent à la région de la vésicule du fiel, sont les signes de la lésion de cette vésicule. Des nausées, de fréquentes foiblesses, des inquiétudes continuelles, une douleur extrême, une soif insupportable, et principalement la sortie d'une substance blanchâtre et chyleuse, font connoître la lésion des intestins grêles. La sortie des matières fécales fait connoître la lésion des gros boyaux. La difficulté d'uriner, le mélange du sang avec l'urine, ou la sortie d'un sang pur par l'urèthre, et une douleur à la verge font connoître que les reins, ou les uretères, ou la vessie, sont attaqués.

Il faut remarquer que lorsque les intestins sont blessés, il sort quelquefois par l'anus un sang plus ou moins fluide et plus ou moins rouge.

S'il vient des intestins grêles, il est de la couleur du café ; s'il vient de la fin de

l'iléon, ou du commencement du colon, il est caillé; s'il vient de l'extrémité du colon ou du rectum, il est fluide.

Pronostic. Le pronostic des plaies du bas-ventre se tire de la partie blessée, de la grandeur de la division, des symptômes et des accidens qui surviennent.

Les plaies non pénétrantes et les pénétrantes, quand même le ventre seroit percé de part en part, sont regardées ordinairement comme simples, lorsque les parties intérieures ne sont point lésées : je dis ordinairement, parce que quelques-unes de ces plaies peuvent être compliquées d'hémorrhagie, d'inflammation, de gonflement, *etc.*

Les plaies des parties contenues ne sont fâcheuses, qu'en conséquence de l'inflammation et de l'épanchement; et c'est leur situation et leur grandeur qui donnent lieu de craindre ces accidens. Celles qui sont situées dans les endroits où ces parties sont adhérentes, sont moins fâcheuses que les autres.

Les grandes plaies du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, des reins, des uretères, de la vessie, de la matrice, sont mortelles; mais les petites, quoique fort dangereuses, ne le sont pas toujours.

Celles qui sont accompagnées de symptômes violens et d'accidens considérables, sont très fâcheuses.

Cure des plaies du bas-ventre. On distingue les plaies du bas-ventre, comme celles de la poitrine, en légères, en graves et en mortelles.

Des légères. Les plaies légères, c'est-à-dire, celles qui n'attaquent que la peau, les graisses et les muscles, ou qui pénètrent sans être accompagnées de la lésion, ni de la sortie des parties intérieures, ne demandent que la réunion. Pour la faciliter, on fait observer au malade un régime très-exact, et on le saigne pour prévenir l'inflammation, la tension et la douleur du ventre.

Des graves. Les plaies graves, c'est-à-dire, celles qui pénètrent et qui sont accompagnées de la lésion légère, et quelquefois même de l'issue des parties intérieures, se traitent de différentes manières, suivant la différence des parties qui sont lésées.

L'épiploon et les intestins sont pour l'ordinaire les seules parties intérieures du ventre qui sortent à la suite des plaies, quelquefois elles sortent séparément, quelquefois elles sortent ensemble. Quand l'épiploon sorti se trouve altéré, on en fait la ligature dans la partie saine; on retranche la partie gâtée, et on a soin de laisser pendre le bout de la ligature dehors. Lorsque l'épiploon et l'intestin sont sortis ensemble, et qu'ils ne sont point endommagés, on les réduit, en observant de faire rentrer le premier, celui qui est sorti le dernier.

Lorsque l'épiploon et l'intestin sont blessés, il faut examiner l'étendue et la situation de la lésion; si l'épiploon n'est que légèrement blessé, et dans sa partie membraneuse, il faut le réduire; s'il est blessé dans ses bandes graisseuses, et si quelqu'un

de ses vaisseaux sanguins est ouvert on fait la ligature de cette partie au-dessus de l'ouverture des vaisseaux, et on la coupe.

Si l'intestin n'est que légèrement blessé, on le réduit; si la blessure est grande, on y fait la suture du Pelletier, avant que de le réduire. Il faut observer de tenir le bout des fils qui ont servi à faire la suture au dehors, pour pouvoir approcher l'intestin du bord intérieur de la plaie, et retirer ces fils, après la réunion des parties divisées.

Quand il est impossible de faire la réduction des parties, parce que l'inflammation des bords de la plaie a formé un étranglement, ce qui feroit bientôt tomber ces parties en mortification, on dilate la plaie pour pouvoir faire rentrer les parties, et après la réduction, on fait la suture entrecoupée, appelée *Gastroraphie*.

Pour prévenir la douleur, la tension et l'inflammation, ou pour y remédier, on fait garder au malade un régime très-exact, on le saigne fréquemment, et l'on applique des fomentations émollientes sur le ventre, ou la pulpe des herbes de même vertu.

Quand l'estomac et les intestins grêles sont blessés, on ne fait prendre au malade des alimens qu'en très-petite quantité, et souvent même que des bouillons nourrissans qu'on lui donne en lavemens. Quand les gros intestins sont lésés, on ne doit point donner de lavemens.

Quant aux plaies mortelles, c'est-à-dire, celles des gros vaisseaux, des conduits chyleux, et les grandes plaies du foie, de la rate et du ventricule, il n'y a point de moyens capables d'en procurer la consolidation. La mort qui arrive pour l'ordinaire assez promptement, ne donne pas le temps d'en employer aucun. Des mortelles.

V I.

Des Plaies des extrémités.

On croit devoir joindre ici aux préceptes quelques instructions particulières sur quelques plaies des extrémités.

Pour procurer la consolidation d'une plaie profonde et transversale, qu'un instrument tranchant a faite aux muscles des extrémités, il suffit de rapprocher les deux parties de la plaie, et de les maintenir avec une compresse épaisse, placée à chaque côté de la plaie, et avec une bande. Il faut avoir grand soin que le fond de la division soit aussi exactement rapproché que l'extérieur; sans cela, le sang s'épancheroit dans l'intérieur de la plaie, et pourroit causer un abcès qu'il faudroit ouvrir après la consolidation de l'extérieur. Si l'on ne pouvoit pas rapprocher par ce moyen le fond de la plaie, aussi bien que l'extérieur, il faudroit employer la suture, de manière que les fils pussent tenir le fond de la plaie rapproché. Plaie profonde des muscles des extrémités.

Lorsqu'un sabre ou quelque instrument pareil a coupé la peau, les muscles et les

os d'une des extrémités du corps, sans la séparer entièrement, il ne faut achever la séparation, qu'après avoir tenté la consolidation, en maintenant la partie bien rapprochée. Si la portion de la peau ou de la chair, par laquelle l'extrémité tient encore, renferme les principaux vaisseaux, il y a tout lieu d'espérer que le commerce de la circulation qui reste, entretenant la vie de cette partie, en procurera la consolidation.

Division de quelques fibres des muscles.

Quelques fibres de certains muscles, par exemple, des muscles jumeaux, le muscle plantaire même, *etc.* peuvent sans qu'il paroisse de division à la peau, se rompre, lorsque l'on saute ou que l'on danse, *etc.* On sent dans le moment de la rupture une douleur vive, comme celle que causeroit un coup violent de baguette ou de fouet. Une grande difficulté de se tenir sur la jambe, et une douleur dans le lieu de la rupture, sont les signes de cet accident, qui dans la suite est pour l'ordinaire suivi d'une ecchymose plus ou moins considérable.

La saignée, la flexion du genou, et l'extension du pied, le repos, les résolutifs spiritueux, la lotion décrite n°. 45, et dans la suite les bains émolliens, sont les moyens qu'il faut employer contre ce mal, dont la cure est toujours fort longue.

Plaies des tendons.

II. Les tendons peuvent être divisés par un instrument tranchant, ou rompus par quelques efforts. Dans ce dernier cas où

les tégumens ne sont pas divisés, il est aisé de reconnoître la rupture du tendon d'Achille : un vide plus ou moins grand que le tendon laisse en se retirant, est un signe de sa division. Le blessé, qui n'a point senti les douleurs lors de l'accident, ne peut se soutenir sur la jambe; mais il peut fléchir et étendre le pied, quand il est couché. On conçoit la raison de tout ceci par l'Anatomie.

Moyens de prévenir la réunion des tendons.

On est convaincu depuis long-temps du danger et de l'inutilité de la suture, pour procurer la consolidation d'un tendon, lorsqu'il a été coupé ou rompu. En effet, la piqûre du tendon ou sa section en partie est suivie très-souvent d'accidens très funestes, et qu'on ne fait ordinairement cesser qu'en le divisant totalement.

Extenseurs et fléchisseurs des doigts.

Outre cela les tendons servent à tirer une partie mobile qu'on peut mettre et maintenir dans une extension qui rapproche les parties divisées, et en procure la consolidation. On remédie de cette manière à la division des tendons extenseurs des doigts de la main. On se sert pour cela d'une machine de fer-blanc, composée d'une espèce de goutière, dans laquelle on met l'avant-bras, et d'une plaque qui soutient la main; ou au lieu de cette plaque, d'une autre petite plaque qui soutient le pouce, si ce sont les tendons extenseurs du pouce qui ont été coupés. L'une ou l'autre plaque est attachée à la goutière par une goupille.

On suit la même méthode pour la rupture du tendon d'Achille, qui est le plus fort et le plus gros des tendons, mais on emploie une machine différente. On met le pied dans une pantoufle ; de cette pantoufle part une courroie de cuir de la largeur d'un pouce : cette courroie s'avance le long de la jambe par derrière jusqu'à la cuisse, et là elle est attachée par une boucle à une bande de cuir de la largeur de six à sept travers de doigts, laquelle enveloppe le bas de la cuisse au-dessus du genou, et y est maintenue par le moyen des trois boucles. Le malade est couché dans son lit ; la courroie qui s'étend le long de la jambe doit maintenir rapprochées les deux parties du tendon, et laisser néanmoins assez d'intervalle pour panser la plaie extérieure à l'ordinaire, ou pour entourer le lieu de la rupture du tendon, avec une compresse trempée dans de l'eau-de-vie.

Divisions des ligamens.

Le tendon d'Achille n'est pas la seule partie qu'un effort puisse rompre. Cet accident arrive quelquefois au ligament tendineux de la rotule, et quelquefois aux muscles extenseurs de la jambe, près de leur attache à la partie supérieure de la rotule. Pour procurer la consolidation de ces parties divisées, on met la jambe d'extension ; on rapproche les deux bouts de la partie divisée, et on maintient le tout dans cette situation, avec des compresses et une bande, ou par quelque autre moyen que le génie du Chirurgien peut lui suggérer.

VII.

Des plaies contuses et de la Contusion.

Plaies contuses et de la contusion.

De quelque façon qu'un corps dur et obtus touche une partie de notre corps, soit qu'étant mis en mouvement il la frappe, soit qu'une partie de notre corps tombe sur ce corps, soit enfin que par son poids il presse une partie de notre corps, il contond, déchire, brise et broie le tissu de la partie qu'il heurte ou qu'il presse avec une certaine force. Quand les tégumens sont divisés, cette blessure s'appelle plaie contuse : on l'appelle simplement contusion, quand il n'y a point de division apparente.

Conduite qu'il faut tenir dans le traitement des plaies contuses.

On a plusieurs indications à remplir dans une plaie contuse. Il faut d'abord la faire suppurer, pour la débarasser du sang extravasé et des fragmens des vaisseaux rompus et meurtris, et pour faciliter ensuite la consolidation, si la plaie est avec lambeau, ou sans lambeau, et sans perte de substance ; ou pour procurer la consolidation des parties et la cicatrice, s'il y a perte de substance. On panse ces sortes de plaies avec un plumaceau couvert d'un digestif simple, n°. 28, et on couvre toute la partie avec des compresses trempées dans une liqueur résolutive et spiritueuse, no. 43, ou dans un mélange égal d'eau-de-vie et de vin. Le gonflement qui accompagne presque toujours ces plaies, étant dissipé, on en rapproche les lèvres ou le

lambeau le plus exactement qu'il est possible ; et (s'il y a eu perte de substance), on se sert de baume d'Arceus, au lieu de digestif ; après quoi on emploie les dessicatifs pour procurer la cicatrice.

Contusion sans division apparente.

La contusion est toujours accompagnée d'extravasation de sang qui s'épanche ou qui s'infiltre dans le tissu de la partie, en plus ou moindre quantité, à proportion du nombre des parties qui ont été contuses, et de celui des vaisseaux qui ont été divisés par un coup ou par une chûte, ou par un effort. Cette extravasation ne paroît quelque fois point à l'extérieur, et quelque fois elle se manifeste plus ou moins promptement par le changement et la couleur de la peau qu'elle rend livide, brune, plombée, ou même noire dans ce cas-ci, on l'appelle *ecchymose*.

Lorsque l'extravasation n'est pas considérable, elle se dissipe peu à peu, et la peau revient par degré à sa couleur naturelle, en pressant par différentes nuances du livide au jaune, et du jaune au blanc. Mais quand l'extravasation est considérable, parce qu'il y a eu beaucoup de vaisseaux divisés, il arrive quelquefois que le sang, soit en se coagulant, soit en restant fluide, forme une tumeur qu'on ne peut résoudre, et qu'on ne guérit que par une ouverture qui donne issue à la liqueur épanchée. Dans les plaies contuses, le sang trouvant une issue libre par la division des tégumens, s'épanche sous la peau

ou

ou ailleurs, en beaucoup moins grande quantité que dans les contusions.

La raison pour laquelle les corps durs et obtus ne divisent pas toujours la peau, en divisant les parties qui sont au-dessous, c'est que la peau, par sa structure et par sa facilité à s'étendre, oppose au coup une résistance moindre que celle des parties internes qui sont plus fermes, et des vaisseaux qui sont plus tendus.

Les contusions, dont l'effet est borné au tissu cellulaire de la peau, et au tissu des parties voisines, sont ordinairement légères; néanmoins l'extravasation peut être assez considérable pour former l'espèce de tumeur dont on vient de parler.

On juge de la grandeur d'une contusion par l'étendue de l'ecchymose, et par la violence avec laquelle le coup a été porté : on juge de son danger par la nature des parties qui ont été blessées.

Une saignée ou deux, et les résolutifs spiritueux, tels que l'eau-de-vie camphrée, la lotion décrite no. 45. *etc.* suffisent presque toujours pour procurer la résolution du sang, et par conséquent la guérison des simples contusions. Il arrive pourtant quelquefois qu'il faut employer d'autres moyens. Du sang épanché en certaine quantité s'amasse dans le tissu cellulaire de la peau, et quelquefois même entre les muscles, et forme une tumeur qui paroît dès que l'ecchymose est dissipée. Ce sang reste sans se corrompre, quelquefois

fluide, et quelquefois coagulé. Comme on ne peut le résoudre par aucun topique, on doit y donner issue par le moyen d'une ouverture ; ce que j'ai été obligé de faire plusieurs fois.

Contusion des muscles.

La contusion des muscles occasionne une difficulté plus ou moins grande de remuer la partie, difficulté qui est presque toujours accompagnée de tension et de douleur. Il arrive quelquefois qu'un muscle contus est divisé en partie ou totalement, sans que les tégumens soient ouverts. Ce désordre se manifeste par un vide que l'écartement des parties divisées laisse, et qu'on reconnoît au toucher, par la perte de l'action du muscle blessé, par la fluctuation du sang épanché. On remédie à cet accident par une incision aux tégumens, proportionnée à la grandeur du mal. On procure ainsi la sortie du sang, et l'on traite la plaie comme les autres plaies contuses.

Contusion des tendons.

La contusion légère d'un tendon ou sa distension est pour l'ordinaire suivie de douleur que l'on calme par l'application de cataplasmes anodins, n°. 1. Les fortes contusions et la distension violente d'un tendon occasionnent souvent, non-seulement la douleur, mais encore la tension de la partie, l'inflammation, la suppuration, et quelquefois même la gangrène. En coupant le tendon, on fait ordinairement cesser ces accidens.

Contusion des artères.

La contusion d'une artère affoiblit la tunique de ce vaisseau, et peut par conséquent occasionner un anévrisme.

La contusion faite à une glande, affoiblit le ressort des vaisseaux qui la composent, ou même le leur fait perdre. La douleur et le gonflement causé par la stagnation de la lymphe surviennent ; la glande se durcit, et quelquefois même dégénère en cancer, si c'est une glande du sein qui a été contuse. La saignée répétée à proportion de la violence de ces accidens, et celle du pied, si c'est une glande du sein qui a été contuse, les cataplasmes anodins, no. 1, appliqués sur la partie, le régime et le repos, sont les moyens qu'on doit employer promptement pour dissiper la douleur, le gonflement, et pour prévenir les désordres qui en seroient les suites. Quand la douleur est dissipée, il faut se servir de résolutifs un peu spiritueux, pour achever de dissiper le gonflement, et rétablir le ton des vaisseaux. Lorsque la glande contuse dégénère en skirrhe ou en cancer, il faut employer les uns ou les autres des moyens convenables à chacun de ces deux cas.

Contusion des glandes.

Les coups portés, ou les chûtes faites sur la tête, la poitrine, ou le bas-ventre, contondent non-seulement les parois de ces cavités, mais quelquefois les viscères qui y sont renfermés.

Contusion faite à la tête, à la poitrine, et au bas-ventre.

On a dit, au sujet des plaies de la tête, comment on remédioit aux contusions externes de cette partie. Quant à celles des parties internes, il faut remarquer que la dure-mère, la pie-mère et le cerveau peu-

vent être contus, et leurs vaisseaux divisés, sans que le coup ait fait à l'extérieur un effet considérable. Pour résoudre la contusion et empêcher l'extravasation du sang, il faut, le plus tôt qu'il est possible, vider les vaisseaux par les saignées, et sur-tout par celle du pied, qu'on réitère plus ou moins à proportion des accidens. Il faut, outre cela, prescrire le régime et le repos.

Les corps qui frappent la poitrine et ceux sur lesquels on tombe, peuvent causer des contusions aux muscles qui recouvrent cette cavité, aux muscles intercostaux et à la plèvre; quelquefois même ils brisent les côtes. La difficulté de respirer, jointe à la douleur, le crachement de sang et la fièvre, sont souvent les suites de ces contusions. On remédie à ces accidens par les saignées du bras réitérées, par des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée, ou dans l'eau-de-vie de lavande, ou dans l'eau vulnéraire, et par un bandage de corps que l'on soutient avec une bande de quatre à cinq aunes, dont on entoure la poitrine, et que l'on serre un peu, pour diminuer le mouvement ordinaire que fait la poitrine en respirant; mouvement qui cause beaucoup de douleur à la suite des contusions dont on parle, quand l'on n'a pas pris cette précaution. Ce bandage, en soulageant le malade, accélère la guérison.

Si les viscères renfermés dans cette ca-

vité sont légèrement contus, les moyens qu'on vient d'indiquer sûffisent ; mais si leur contusion est violente, ou s'ils sont déchirés par une côte brisée, la blessure est très dangereuse et presque toujours mortelle, comme on l'a reconnu par beaucoup d'observations.

La contusion des enveloppes communes et propres du bas-ventre se guérit par les mêmes moyens que celle des autres parties. Mais la contusion des parties renfermées dans cette cavité, comme par exemple, du foie de la rate, de l'épiploon, *etc.* est fort dangereuse ; elle est même mortelle, lorsque ces viscères sont déchirés, ou que le coup a occasionné la rupture de quelque vaisseau considérable.

VIII.

Des Plaies d'Arquebuse.

Ce que c'est que plaie d'arquebuse.

On entend par plaie d'arquebuse, une solution de continuité qu'a faite un corps dur et contondant quelconque, mis en mouvement par le moyen de la poudre à canon.

Caractère.

Les plaies d'arquebuse sont fort différentes des autres espèces de plaie, tant par les désordres qu'on y observe, que par les accidens dont elles sont suivies. En effet, elles sont ordinairement accompagnées d'escarre, de contusion et d'attrition considérables, de déchirement même au-delà de l'endroit frappé, quelquefois d'apostême, d'ébranlement dans toute la machine, d'éréthisme,

de stupeur, et presque jamais d'hémorrhagie, à moins que le corps qui a fait la plaie n'ait ouvert un gros vaisseau.

Les autres espèces de plaies, tels que soient les instrumens qui les ont faites, piquans ou tranchans, ou même contondans, ces autres espèces de plaies, dis-je, sont au contraire accompagnées d'hémorrhagie, et rarement d'escarre; et dans celles qui sont faites par des instrumens contondans, la contusion, le déchirement, la perte de substance, *etc.* sont bien moins considérables que dans les plaies d'armes à feu. Celles-ci demandent donc une attention particulière, ainsi on en traitera séparément.

Les plaies d'armes à feu varient si fort entre elles, qu'il seroit difficile d'en trouver deux parfaitement semblables.

Leurs différences viennent principalement de celle des parties où elles sont situées, de celle des corps contondans qui les ont faites, du degré de force que la poudre a communiqué à ces corps, de la distance où le blessé étoit de l'endroit d'où le coup est parti, des différentes figures et dimensions de ces plaies et des différentes manières dont elles sont compliquées.

Comme toutes les parties du corps peuvent être exposées à ces sortes de plaies, ces plaies sont susceptibles d'autant de variétés qu'il y en a entre toutes les parties du corps.

Les balles, les boulets, les éclats de

bombes et de grenades, les pierres, le menu plomb, et généralement tous les corps qui peuvent être poussés par la poudre à canon, font sur les corps des effets aussi dissemblables qu'ils le sont entre eux. L'on fera quelque remarque sur ceux de ces corps dont on se sert communément.

Les balles de pistolets sont petites, celles des fusils et des carabines sont plus grosses. La superficie des balles est pour l'ordinaire lisse et unie ; il y en a cependant dont la superficie est inégale, soit parce qu'elles ont été mordues, ou coupées en carré ou autrement, soit parce qu'elles sont parties d'une carabine, soit parce qu'elles ont rencontré un corps dur avant que de toucher la partie. Il n'y a quelquefois qu'une balle dans une arme, quelquefois il y en a plusieurs ; et quand il y en a plusieurs, elles peuvent être ramées, c'est-à-dire, unies ensemble.

Par rapport au degré de force et à l'éloignement.

Les armes peuvent être plus ou moins chargées de poudre, et les coups peuvent être portés de plus près ou de plus loin.

Elles peuvent aussi faire entrer dans la plaie un morceau des vêtemens du blessé, ou une portion de quelqu'autre corps qui se trouve dans ses poches, d'une clef, par exemple, d'une montre, *etc.*

Les boulets, les éclats de bombes, de grenades, *etc.* causent plus ou moins de désordres, à raison de la grandeur de leur volume, et de la partie qu'ils blessent. Les coups que les boulets portent à la tête ou

au tronc sont ordinairement mortels. Lorsqu'un boulet frappe perpendiculairement un membre, il l'emporte pour l'ordinaire entièrement ou en partie. S'il ne l'emporte pas, il y forme une plaie considérable. Lorsqu'il atteint une partie charnue, telle que les épaules, les fesses, il peut emporter une portion considérable de substance sans causer la mort.

Les boulets sont très-dangereux, même à la fin de leur course, et lorsque la violence de leur mouvement est amortie ; car ils peuvent encore causer alors des contusions considérables, fracturer les os, et changer la texture des parties par le seul mouvement qui s'y communique.

Quant aux éclats de bombes et de grenades, il faut remarquer qu'ils peuvent frapper une partie par leur grande superficie, ou par un de leurs bords ; que dans le premier cas la plaie est plus large et irrégulière, et que dans le second elle est plus profonde.

Par rapport à la dimension et à la figure.

La dimension et la figure des plaies d'armes à feu varient selon les différentes espèces de ces corps chassés par la poudre, et selon les différentes directions qu'ils ont suivies dans leur mouvement, relativement aux parties qu'ils ont frappées.

Toutes les plaies d'armes à feu sont compliquées ; mais les unes le sont beaucoup plus que les autres, et celles-ci peuvent en quelque manière être regardées comme simples, par rapport aux premières.

Ainsi on peut appeler *simple* une plaie d'armes à feu faite dans les chairs, et qui n'est accompagnée que de perte de substance, d'escarre, de contusions, *d'érethisme dans le genre nerveux, et de stupeur, effets communs* à toutes les plaies d'arquebuse.

Par rapport à leur complication.

L'on peut appeler *compliquée* une plaie d'arquebuse, dans laquelle, outre ces effets communs, il y a contusion à l'os, fracture ou fracas à un ou plusieurs os; contusion ou déchirement des tendons, des aponévroses, des ligamens, hémorrhagie. On peut à plus forte raison regarder comme compliquée une plaie d'arme à feu, lorsque quelques corps étrangers y sont restés, ou que le coup a pénétré dans l'une des trois cavités du corps, et qu'il y a offensé quelques-uns des viscères qui y sont renfermés.

Remarques à faire sur ces sortes de plaies.

Avant que de parler des désordres des plaies d'arme à feu, on fera à leur sujet quelques remarques qui serviront à en donner une plus exacte connoissance.

1°. C'est a l'armée qu'on a communément occasion de voir et de traiter des plaies d'armes à feu, et il n'est presque jamais possible de s'instruire de certaines circonstances concernant les plaies de cette espèce, lorsqu'elles ont été faites, soit dans un siège, soit dans une action; circonstance qu'il est néanmoins avantageux de ne pas ignorer: lossque l'on peut en acquérir la connoissance, il ne faut pas la négliger.

Ainsi, toutes les fois qu'on le pourra, on s'informera de l'éloignement où étoit le blessé, du lieu d'où le coup a parti, de l'espèce d'armes qui a fait la blessure, et de la quantité de poudre qu'elle contenoit. En cas que la blessure vienne d'un coup de fusil ou de pistolet, on tâchera de savoir si l'un ou l'autre étoit chargé d'une ou de plusieurs balles, ou seulement de plomb, ou même s'il n'y avoit que de la bourre sur la poudre.

2°. Quand la plaie est située dans un endroit du corps qui étoit couvert, il faut examiner si quelque partie des vêtemens ou des choses qu'ils renfermoient, n'est point entrée dans la blessure ; car les balles entraînent souvent avec elles ce qu'elles rencontrent dans leur passage. Ainsi on observera si les habits sont simplement déchirés, ou si quelque pièce en a été emportée. Quand le coup a été porté dans les poches, on examinera avec soin, pour la même raison, les clefs, l'argent et les autres choses qui pouvoient y être.

Les corps poussés par la poudre à canon, ne brûlent point.

3°. L'escarre faite par la forte attrition et la contusion considérable que font sur nos parties les corps poussés par la poudre à canon, ressemble presque à une escarre faite par un caustique. Il ne s'ensuit pas néanmoins qu'on puisse regarder la plaie, en partie, comme une brûlure, car le degré de chaleur qu'une balle ou tout autre corps peut acquérir par la flamme de la poudre, ou par la collision de l'air est bien au-dessous de celui des corps brûlans.

4°. La poudre à canon, les balles, le menu plomb, les boulets, les éclats de grenades, *etc.* ne peuvent communiquer à nos parties aucun poison. Ainsi les grands accidens qui peuvent être les suites des plaies d'armes à feu, ne doivent point être attribués à aucune qualité venimeuse, comme le pensoient quelques Anciens. Ces accidens viennent de l'espèce des parties offensées, ou de la figure des corps poussés par la poudre à canon, ou de la mauvaise qualité des liqueurs du blessé, *etc.*

Ni ne communiquent aucun poison, si on ne les a pas empoisonnés.

Quand on a dit que les balles, *etc.* ne peuvent communiquer à nos parties aucun poison, on suppose qu'on ne les a point empoisonnées. Mais si on avoit affaire à des ennemis qu'on pût soupçonner d'une pareille barbarie, il faudroit employer les remèdes que *Dionis* prescrit pag 799. On a mal-à-propos, dans un livre * qui vient de paroître, attribué à cet Auteur l'opinion que les balles renfermoient naturellement du venin. *Dionis* croit les sauvages capables d'empoisonner leurs balles, et n'ose pas supposer une pareille cruauté en des peuples policés. Il ne croit donc pas que les balles soient venimeuses par elles-mêmes.

Les coups d'armes à feu causent deux espèces de désordres : les uns se passent dans la partie où le coup a été porté, et les autres dans toute la machine. Ces deux

* Examen de plusieurs parties de la Chirurgie, pag. 80.

espèces de désordres causent deux différentes espèces d'accidens.

Désordres qui se passent dans la partie.

1°. Un corps qui frappe une partie, et qui est à la fin de sa course, ne fait quelquefois point de plaie apparente ; mais il cause une contusion plus ou moins considérable, accompagnée d'épanchement de sang, soit fluide, soit en caillots, dans l'endroit frappé, et quelquefois même de fracture, selon la force avec laquelle le coup a été porté.

Lorsqu'il y a plaie extérieure, elle a la forme du corps qui a frappé, sur-tout quand le corps a été porté perpendiculairement. Une balle, par exemple, portée perpendiculairement, fait une plaie ronde ; et un éclat de grenade, qui frappe par un de ses bords, la fait longitudinale ou irrégulière. Néanmoins il peut arriver qu'une balle qui frappe, étant encore dans la force de sa course, ne fasse qu'une plaie petite et longue, et se perde dans la partie. Ce cas, qui est fort rare, vient de ce que la peau n'ayant point fait de résistance à la force et à la vitesse de la balle, s'est déchirée pour la laisser passer ; ensorte qu'en voyant la forme et la petitesse de la plaie, on pourroit l'attribuer à toute autre cause qu'à une balle.

Les environs d'une plaie d'arquebuse sont jaunâtres, bruns, violets, noirs, *etc.* parce que le sang des vaisseaux frappés par le corps qui a fait la blessure, ayant rompu les petits vaisseaux dans lesquels il a été poussé subitement, s'est infiltré.

Lorsqu'un corps a traversé une partie, si l'on examine la blessure peu de temps après qu'elle a été faite, l'entrée du corps paroît plus petite que la sortie ; la peau et les chairs du côté de l'entrée sont enfoncées ; et celles du côté de la sortie forment une saillie en dehors.

Il y a une déperdition de substance faite par la balle, et une forte contusion des chairs voisines, brisées et écrasées par l'attrition, de manière que les vaisseaux ont perdu leur structure et leur mouvement. Ces chairs écrasées qui tiennent encore aux vaisseaux vivans, forment ce qu'on appelle escarre. L'escarre est noire, à cause de la ruine totale des vaisseaux, des nerfs et des fibres : l'action organique et la vie y sont perdues. Elle s'étend dans tout le trajet que le corps frappant a parcouru, et empêche qu'il ne survienne d'hémorrhagie à ces sortes de plaies, comme aux autres plaies, à moins que quelque gros vaisseau ne soit ouvert.

Quand le corps, qui est chassé par la poudre, rencontre un os, il le contond, et souvent même le brise en un ou plusieurs éclats, ou il y reste enclavé. De-là vient le froissement, et presque toujours le déchirement du périoste interne et externe.

La contusion de l'os se connoît par le doigt ou par la sonde, et par l'applatissement de la balle ; il faut néanmoins se ressouvenir que la balle peut, avant que de frapper, avoir rencontré un corps dur qui

l'aura applatie. La fracture de l'os se fait sentir par la crépitation des pièces fracturées, par la sonde ou par le doigt introduit dans la plaie, *etc.*

Les aponévroses, les ligamens, les tendons, les nerfs, les gros vaisseaux, peuvent encore être contus, déchirés, lacérés par le corps qui a fait la blessure; ce qui se reconnoît par la direction de la plaie, par la pénétration du coup, par la structure de la partie, et par la sonde ou par le doigt. Si un gros vaisseau est ouvert dans une grande portion de son diamètre, l'hémorrhagie se manifeste sur le champ; au-lieu que s'il n'est que contus, elle ne vient qu'à la chûte de l'escarre, qui arrive ordinairement au bout de sept à huit jours.

Corps étrangers qui peuvent rester dans la plaie.

Trois sortes de corps étrangers restent ou peuvent rester dans la plaie : ceux qui l'ont faite; savoir, les balles, le plomb, la bourre; *etc* : ceux que ces premiers ont entraînés; par exemple, les morceaux d'étoffe, des portions de clef, des pièces de monnoie, *etc.* : et ceux qui ont été séparés de la partie par l'effet du corps frappant, c'est-à-dire, les esquilles d'os et le sang. L'escarre, quoiqu'attachée encore à la partie, peut être mise au nombre de ces derniers.

Lorsqu'une plaie ne traverse pas la partie, il y a tout lieu de croire que le corps qui l'a faite y est resté.

Il est néanmoins arrivé quelquefois que la balle ayant rencontré la chemise du

blessé dans un endroit fort lâche, ne l'a point déchirée en la faisant entrer dans la plaie et que le blessé ou un autre, en tirant la chemise de la plaie, a fait tomber la balle sans s'en appercevoir.

Lorsqu'une balle traverse une partie, elle perd de son mouvement, à proportion de la résistance qu'elle trouve. Lorsqu'elle rencontre un os, et que sa force est supérieure à la résistance de cet os, elle le brise. Lorsque la résistance de l'os est plus grande que la force du mouvement de la balle, celle-ci s'applatit et perd son mouvement, ou elle change sa ligne de direction, et suit celle à laquelle la résistance de l'os la détermine : elle se glisse alors dans l'intestin des muscles, ou s'engage dans leur substance. Il se peut faire qu'elle tourne autour d'un os cylindrique, et qu'elle reprenne sa première direction pour sortir par le côté opposé à celui par lequel elle est entrée. Il se peut faire encore qu'une balle écorne un os, ou même s'enclave dedans plus ou moins profondément, ou s'enclave entre deux os d'une partie, comme entre les deux os de l'avant-bras ou de la jambe, ou traverse seulement de part en part un os, et laisse un canal : ceci ne peut guère arriver qu'aux extrémités des os longs. Il est rare qu'une balle, en rencontrant des os plats, tels que les os du crâne, l'omoplate, ou les os ilium, change sa première direction. Pour l'ordinaire elle perce ces sortes d'os, et reste enclavée dans l'ou-

verture qu'elle a faite, ou passe au-delà, suivant le degré de sa force. L'ouverture qu'elle laisse alors est de la grandeur et de la forme du corps qui l'a faite, et quelquefois n'est accompagnée d'aucune autre fracture.

Toutes ces différentes variétés dépendent, comme l'on voit, de la force du mouvement de la balle, de celle de la résistance de l'os, de la structure de l'os, et de la ligne de direction suivant laquelle la balle est portée vers la partie.

Quand une balle n'a pas assez de mouvement pour traverser une partie, elle s'y arrête dans un endroit plus ou moins éloigné de celui par lequel elle seroit sortie, si elle avoit eu assez de force. Elle s'arrête quelquefois tout auprès, ou a peu de distance de la peau qu'elle auroit percée pour sortir. On la sent alors plus ou moins, et elle peut former sous la peau une espèce de saillie en dehors. Il faut donc bien examiner tous les environs de la partie blessée, et le côté opposé à la blessure, en observant de faire mettre le malade dans la situation où il étoit à peu près lorsqu'il a reçu le coup.

Deux plaies dans une même partie, et opposées diamétralement, ou à peu près diamétralement l'une à l'autre, indiquent pour l'ordinaire qu'une balle l'a traversée. Il ne faut pas néanmoins conclure de-là qu'il n'est demeuré dans la partie ni balle, ni portion de balle; car il s'est pu faire

que l'arme ayant été chargée de deux balles, l'une ait traversé la partie, et l'autre y soit restée ; ou que l'arme n'ayant été chargée que d'une seule balle, cette balle ait été divisée par la résistance d'un os, et qu'une partie de cette balle soit sortie sans l'autre.

Si un fusil ou un pistolet renferme deux ou trois balles, elles peuvent, en sortant de l'arme, s'écarter, et faire deux ou trois plaies, dans chacune desquelles on peut observer tout ce qui peut arriver dans une plaie unique faite par une seule balle. Il est possible que dans une action, trois balles parties de trois armes différentes, forment trois plaies semblables à celles que pourroient faire trois balles parties d'une même arme.

Une balle peut entraîner avec elle dans la plaie la bourre de l'arme et tout ce qu'elle rencontre dans sa course. Ces corps étrangers peuvent sortir avec elle : s'ils l'abandonnent dans le trajet de la plaie, ou si la balle n'est point sortie, ils restent dans la plaie et obligent à des recherches ; ils donnent même quelquefois beaucoup d'inquiétude, par rapport aux accidens qu'ils peuvent occasionner.

Il faut tâcher de retirer de la plaie, le plus tôt qu'il est possible, les balles et les corps étrangers qui peuvent y être restés. Il faut observer à ce sujet, qu'il arrive quelquefois que les changemens de direction d'une balle, sa pesanteur, l'action des

muscles et les mouvemens du blessé peuvent la déterminer à s'éloigner, et quelquefois fort loin de la plaie ; ce qui en rend la recherche difficile, et quelquefois même infructueuse.

Désordres qui se passent dans toute la machine.

2°. Le mal que les corps poussés par la poudre à canon peuvent faire, n'est pas toujours borné aux parties qu'ils frappent ni aux environs. Ils causent quelquefois dans toute la machine des désordres plus ou moins grands, relativement à la force qu'ils ont en frappant, aux parties qu'ils frappent, à la résistance qu'ils trouvent, et aux différens états où l'on peut être en recevant le coup.

Tout corps mis en mouvement, lorsqu'il frappe un autre corps, perd autant de son mouvement qu'il en communique à celui qu'il frappe. Plus le corps frappé oppose de résistance à celui qui le frappe, plus la portion du mouvement qu'il reçoit de celui-ci est considérable. Par conséquent une balle ou tout autre corps chassé par la poudre à canon, en frappant des parties du corps humain plus solides que les autres, telles que les tendons, les ligamens, les aponévroses et les os, leur communique un mouvement proportionné à sa force, à leur solidité et à la sensibilité des parties frappées. Ce mouvement ne peut être violent, sans passer non-seulement dans les parties voisines, mais même dans toute la machine. La contiguité des os, le rapport de tous les nerfs entre eux, le reflux des

liqueurs, lorsque leur cours est interrompu ou gêné subitement, doivent occasionner cette communication de mouvement jusqu'au cerveau, et par conséquent un ébranlement général, d'où peuvent venir des désordres plus ou moins considérables, à proportion de la commotion, et relativement aux parties lésées, et à l'état où le blessé se trouve en recevant le coup.

Ces désordres sont la perte de connoissance, la syncope, l'éréthisme dans le genre nerveux, et la stupeur; le changement de couleur du visage qui devient pâle, jaune, vert ou plombé; la concentration du pouls, la pesanteur et le froid universels; les mouvemens convulsifs, le hoquet et le vomissement. En effet, ceux qui reçoivent quelque coup violent dans les parties dont on vient de parler, éprouvent ces sortes de désordres, en tout ou en partie; désordres qui ne sont que momentanés, et qui peuvent être augmentés par la frayeur, et produire dans la suite des accidens très-dangereux.

On a dit que ces désordres sont plus ou moins grands, non seulement à proportion de l'ébranlement général, mais encore relativement aux parties et à l'état où le blessé se trouve en recevant le coup. Pour peu qu'on réfléchisse, on sent la vérité de cette proposition, et que des coups semblables ne peuvent pas produire au même degré les mêmes désordres dans une partie charnue, et dans une partie aponévrotique,

tendineuse, ligamenteuse, osseuse ; dans une homme robuste, et dans un cacochyme ; dans un homme sage, et dans un débauché ; dans un homme frais, et dans celui qui est épuisé de fatigue ; que la plénitude des vaisseaux, et que celle de l'estomac et la mauvaise nourriture contribuent aussi à l'augmentation de ces désordres.

3°. Les désordres dont on vient de parler sont momentanés, mais ils causent des accidens plus ou moins considérables, et plus ou moins multipliés, à raison de la partie blessée et de leur violence : d'où il résulte que la commotion générale et l'état du blessé, au moment du coup, étant la cause de ces désordres, concourent à multiplier les accidens qu'on observe dans le cours du traitement des plaies d'arquebuse.

Accidens consécutifs qui arrivent dans la partie blessée.

Ces accidens s'appellent consécutifs, parce qu'ils sont les suites des désordres qu'on pourroit regarder comme des accidens primitifs : ils se manifestent en des temps différens. Les uns surviennent peu de temps après la blessure ; d'autres ne paroissent que plusieurs jours après, mais toujours avant le quinzième ; quelques-uns enfin ne s'apperçoivent que dans la suite.

Les premiers peuvent être regardés comme les suites immédiates de la blessure, et sont plus ou moins violens, selon la nature des parties lésées. Ce sont la chaleur et la fièvre, l'écchymose, l'engourdissement, la pesanteur, et la douleur gravative de la partie blessée, qu'occasionnent

le défaut de circulation des liqueurs dans les vaisseaux, et la stupeur dans le genre nerveux; enfin le gonflement, la tension et l'inflammation causés par l'embarras des liqueurs, dont la contusion, l'escarre et l'éréthisme empêchent la circulation.

Les seconds accidens sont les suites des désordres des différentes parties séparément, ou de plusieurs en même temps.

Si la blessure est bornée aux parties charnues, la chaleur, la fièvre, l'insomnie, la tension, l'engorgement et le gonflement qui s'étoient manifestés d'abord, deviennent plus considérables: mais quand le désordre s'etend jusqu'aux parties membraneuses, aux tendons, aux ligamens; quand les os sont contus, brisés, ou seulement écornés; quand une esquille presse ou pique quelque partie irritable; quand les corps étrangers sont restés dans la partie, ou quand les dilatations n'ont pas été faites à temps, ou ont été faites imparfaitement; dans ces cas, les accidens dont on vient de parler augmentent, et il en peut survenir d'autres; savoir, les mouvemens convulsifs, les abcès, quelquefois même la mortification ou le reflux de matière purulente: alors la plaie est pâle, et peu ou point humectée. Le malade est agité, très-altéré, et tombe dans le délire; la chaleur de tout le corps est considérable; la peau devient sèche; les sécrétions sont retenues, la tête s'embarrasse de plus en plus, *etc.*

L'hémorrhagie survient dans l'instant du coup comme on l'a dit, quand le corps frappant a ouvert un vaisseau d'un certain diamètre : mais quand un gros vaisseau n'a été que simplement contus, elle n'arrive que vers le sept ou le huitième jour, c'est-à-dire, lorsque l'escarre de ce vaisseau se détache et tombe : ainsi elle est tantôt un des premiers accidens, et tantôt un des seconds.

Les troisièmes accidens sont les suites du désordre local, ou de celui de la machine; ou même des seconds accidens. Ces troisièmes accidens sont en assez grand nombre.

Depôts intérieurs.

L'inflammation générale peut occasionner des abcès intérieurs, en laissant dans quelques endroits cachés des points d'obstruction qui ne peuvent se résoudre, et qui augmentent au bout d'un certain temps. Ces abcès se manifestent par une douleur fixe, par le dérangement de la plaie, et par tous les symptômes qui annoncent une suppuration qui se fait, ou qui est faite. Heureux le malade, si les dépôts sont à la portée des remèdes et de l'opération !

Dépôts extérieurs.

Il se peut former aussi de la même manière des dépôts extérieurs aux environs de la plaie, ou même à une distance assez grande. Les dépôts éloignés ont quelquefois des sinus qui s'étendent jusqu'à la plaie, et par lesquels le pus s'y peut porter : ces sinus ne sont qu'une continuité des abcès.

L'insomnie qui continue quelquefois après la cessation des accidens, vient d'un mouvement dans le sang, qu'un mauvais levain dans les premières voies entretient, que l'on calme par les évacuans et par un bon régime. L'insomnie.

Le cours de ventre n'a, pour ce qui regarde cet article, d'autres causes que celles qui le produisent dans les autres plaies. Le cours de ventre.

Il arrive fort souvent dans le traitement des plaies d'armes à feu, comme dans celui des autres plaies, que quelque virus se développe. La fatigue et la mauvaise nourriture des soldats peuvent être cause que ce développement survient plus fréquemment et plus promptement dans le traitement de leurs blessures; ce qu'on connoît par les symptômes qui caractérisent le virus. Développement de quelque virus.

Les fistules qui suivent les blessures d'armes à feu, ont les mêmes causes que celles qui suivent les autres blessures; elles viennent de la carie de l'os, de la dénudation de son périoste, d'une esquille, d'un corps étranger resté dans la plaie, ou de ce que la plaie pénètre dans quelque cavité, dans quelque sinus, ou dans une articulation. Les fistules.

Une plaie d'arquebuse se cicatrise quelquefois avant l'exfoliation d'une partie d'os qui a été altéré, ou avant l'extraction d'un corps étranger resté dans la plaie. La portion d'os altéré, quand elle est séparée, ou le corps étranger, occasionnent pour Esquille, un corps étranger resté dans la plaie.

l'ordinaire un dépôt qu'il faut ouvrir, pour donner issue, non-seulement au pus, mais encore à la partie de l'os exfoliée, ou au corps étranger. On dit, *pour l'ordinaire*, parce qu'on a vu des blessés porter, toute leur vie, et sans incommodité, une balle restée dans l'intestice de quelque partie, ou enclavée dans un os. Les dépôts dont on vient de parler ne surviennent qu'au bout de six mois, d'un an plus tôt ou plus tard.

L'atrophie. L'atrophie est une suite ordinaire des grandes blessures : elle vient de la nécessité de faire tenir en repos, pendant le traitement, la partie blessée; elle vient aussi de la grande et longue suppuration d'une plaie, des accidens qui ont précédé cette suppuration, et du défaut d'organisation de la substance qui remplace celle que la blessure a fait perdre : elle doit par conséquent survenir plus communément après les plaies d'armes à feu, à cause de la grande commotion du genre nerveux, et des autres accidens qui sont plus considérables dans ces sortes de blessures.

Accidens consécutifs provenant du désordre général. 4°. La commotion générale que causent les corps poussés par la poudre à canon, ne produit quelquefois que des accidens momentanés; alors le cours du sang et des esprits animaux se rétablit, et l'attention doit se borner à la partie blessée; quelquefois aussi elle produit des accidens auxquels il est très-difficile de remédier. La durée de ces accidens vient non-seulement de la grandeur de la commotion, mais encore

core de l'état où étoit le blessé lorsqu'il a reçu le coup. S'il étoit cacochyme, si son sang étoit enflammé et plein d'humeurs, il peut se former des stases intérieures qui se manifestent par des dépôts. S'il avoit l'estomac plein, et s'il n'a pas rendu sur le champ des alimens, ces alimens dont la digestion a été troublée, doivent former un mauvais chyle, et entretenir la fièvre. Aussi est-ce un bonheur pour un malade d'avoir, pendant les premiers temps de sa blessure, un dévoiement qui emporte les humeurs viciées. L'affoiblissement de tout le genre nerveux, occasionné par la grande commotion, joint aux humeurs irritées du malade, peut le jeter insensiblement dans le marasme, et causer un dévoiement considérable. Quand la nature est ainsi accablée, il est difficile de remédier au désordre local, et pour en venir à bout, il faut tâcher de rétablir la machine dans son premier état.

Cure des Plaies d'armes à feu.

Les intentions qu'on doit se proposer en les traitant.

Ce qu'on doit se proposer dans la cure des plaies d'armes à feu, c'est de rendre simple une plaie compliquée. La complication vient de l'engorgement des liqueurs dans la partie frappée ; engorgement causé par l'escarre qui arrête la circulation du sang, par le tiraillement et le déchirement des parties qui produisent l'éréthisme, par le fracas des os, et par les corps étrangers qui ont fait la blessure. Ainsi il faut penser premièrement à faire cesser l'éréthisme, à tirer les corps étrangers qui

peuvent être restés dans la plaie, à procurer la chûte prompte de l'escarre, et arrêter l'hémorrhagie, s'il y en a. Il faut tâcher ensuite de prévenir ou de calmer les accidens par tout ce que l'art prescrit pour y parvenir.

Comment on remplit la première intention.

On remplit la première intention en dilatant la plaie dans tout ou presque tout le trajet qu'a parcouru le corps frappant.

On doit faire les dilatations ou les incisions le plutôt qu'il est possible. Si l'on diffère, le gonflement qui survient bientôt, rend l'opération et l'extraction des corps étrangers, s'il y en a, plus difficiles, et beaucoup plus douloureuses pour le malade.

D'où dépend le succès heureux de la cure.

Le succès heureux et prompt de la cure vient pour l'ordinaire, non-seulement de ce que l'on s'est bien conduit pendant le traitement, mais encore de ce que l'on a fait de bonne heure, et comme il convient, les incisions nécessaires.

Comment on doit faire les incisions.

On fait ces incisions avec le bistouri droit. Il n'est pas possible de donner un détail de toutes les manières de les faire, suivant les différentes circonstances, parce que ces circonstances varient à l'infini : ainsi je me contenterai de quelques règles générales. Le but de ces incisions est de changer la figure de la plaie, de détendre les parties, de faire d'une plaie contuse une plaie sanglante, et de procurer le dégorgement des vaisseaux, une prompte separation de l'escarre, et l'extraction des corps

étrangers. Pour y parvenir, il faut que les incisions se fassent des deux côtés de la plaie, qu'elles pénètrent jusqu'à la partie saine, que la dilatation soit plus grande au-dehors qu'au-dedans, et à l'incision inférieure qu'à la supérieure.

Cette forme favorise l'extraction des corps étrangers, la chûte de l'escarre, et l'écoulement des matières ; elle rend aussi les pansemens plus faciles et moins douloureux.

Ce qu'il faut observer avant que de faire une incision, et éviter en la faisant.

Pour faire ces incisions de la manière qu'on vient de dire, il faut d'abord connoître l'étendue et la direction de la plaie; ensuite introduire une sonde bien mousse, pour sentir le corps étranger, s'il y en a ; en dilater suffisamment l'extérieur ; enfin y porter le doigt indicateur de la main gauche, pour reconnoître les parties qu'on peut couper, et celles qu'il faut ménager. On glisse sur le doigt le bistouri, à qui il se sert de guide ; on évite de couper les tendons, les nerfs et les gros vaisseaux, car on ne peut pas éviter d'ouvrir quelquefois les petits : on divise les muscles suivant la direction de leurs fibres, à moins que quelques raisons particulières n'obligent de couper ces fibres transversalement. Lorsque les tendons, les ligamens, les muscles même ont été lacérés et déchirés, on ne les épargne pas plus que la peau et la graisse. On a seulement soin, par rapport aux muscles, et particulièrement à ceux qui sont gros, de conserver

le plus de portion de leur substance qu'il est possible. On débride en tous sens les membranes propres de ces organes et les aponévroses. Ces incisions non-seulement facilitent l'extraction des corps étrangers, mais elles détendent les parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, dont la tension comprimeroit les vaisseaux, et causeroit l'inflammation. Elles procurent l'issue des liqueurs infiltrées dans le tissu cellulaire, le dégorgement des vaisseaux, et le rétablissement de leur ressort : elles accélèrent par conséquent la suppuration de la plaie, et la séparation de l'escarre.

Effets que cause le corps frappant.

Le corps frappant, comme on l'a dit, cause dans la partie, et quelquefois dans toute la machine une commotion ou ébranlement. Cette commotion est plus ou moins étendue et plus ou moins grande, relativement au mouvement du corps frappant, à son volume, et à la résistance des parties frappées. En ébranlant les nerfs, elle diminue les principes de la vie, et occasionne ainsi la stupeur qui est plus ou moins considérable, et qui dure plus ou moins, à proportion de sa cause. Le froid de la partie, sa pesanteur, son engourdissement, les frissons universels sont les marques et les suites de cette stupeur. Quand la commotion a été peu violente, la stupeur dure peu de temps : mais lorsque la commotion a été plus grande, la stupeur dure long-temps, et le gonflement de la partie est plus considérable. Quand la

commotion a été à son dernier degré, elle est suivie de l'affaissement de la partie. L'on ne distingue ici que trois degrés de commotion ou d'ébranlement, mais entre ces trois degrés, il y en a une infinité d'autres qui en approchent plus ou moins.

La commotion violente affoiblissant la partie, oblige à faire les incisions avec beaucoup de prudence, et à ne les étendre qu'autant qu'il est nécessaire pour faciliter l'extraction ou la sortie des corps étrangers.

Ce qu'on doit faire lorsque le corps étranger a traversé la partie, ou qu'il y est resté.

Quand le corps frappant a traversé la partie, il faut pour faciliter l'écoulement de la suppuration, dilater l'endroit par où il est sorti. Lorsqu'une portion de ce corps étranger ou qu'un autre corps étranger est resté dans la plaie, il faut, pour en favoriser l'extraction ou la sortie, faire la dilatation plus grande qu'on ne l'auroit faite. Quand le corps qui a fait la blessure, n'a pas eu assez de force pour traverser entièrement la partie, et qu'il s'est arrêté près de la peau, ou aux deux tiers du chemin, il faut faire une contre-ouverture pour le tirer. Si l'endroit par lequel il seroit sorti, n'est point éloigné de celui par lequel il est entré, on peut prolonger l'ouverture de l'entrée jusqu'à l'endroit par où il seroit sorti. On peut de même, lorsque le corps frappant a traversé la partie, et que les deux ouvertures ne sont pas éloignées l'une de l'autre, n'en faire qu'une des deux.

Quant aux autres corps étrangers que

la balle a entraînés avec elle, il faut tâcher de les tirer, car ils sont plus tôt ou plus tard cause d'accidens, à moins que la suppuration n'en procure l'issue. C'est par la contre-ouverture, lorsqu'on en fait une, que sortent pour l'ordinaire ces corps étrangers, et les balles ou les portions de balles qui ont échappé aux premières recherches.

On proportionne les incisions à la grandeur du désordre.

Il faut proportionner la profondeur et l'étendue des dilatations, au désordre fait par le corps frappant, et aux parties blessées. Lorsque le désordre est borné aux parties charnues, et qu'il n'est point resté de corps étranger, les incisions doivent être moins grandes et moins profondes que quand la plaie est accompagnée de grand fracas d'os, ou que le corps étranger est resté.

Lorsque la plaie est aux articulations, il faut prendre garde de trop découvrir ces parties, et par conséquent ne les inciser qu'avec beaucoup de discrétion.

Comment on se conduit quand il y a des corps étrangers à extraire.

Après avoir fait les dilatations nécessaires, il faut extraire les corps étrangers, s'il y en a. Il est aisé d'ôter les caillots de sang qui peuvent être restés dans l'interstice des parties, et les esquisses qui sont entièrement séparées. Quant à celles qui tiennent encore aux chairs, si elles ne sont pas considérables, il faut les séparer avec le bistouri; si elles sont grosses et au voisinage des vaisseaux, on les remet en leur place, de manière qu'elles ne puissent plus piquer les chairs, ni les parties nerveuses,

tendineuses, *etc.* Quelquefois elles reprennent : si elles ne reprennent pas, la suppuration les détache, après quoi on les tire facilement.

Quand une balle seule, ou avec d'autres corps étrangers qu'elle a entraînés, ne s'est point enclavée dans un os, ni entre deux os, et qu'elle n'a point changé de direction dans son mouvement, il est aisé pour l'ordinaire de l'extraire, elle et les autres corps étrangers, avec les doigts ou avec les pinces. Mais quand elle s'est enclavée, ou qu'elle s'est glissée dans quelque endroit éloigné, qu'elle s'est cantonnée dans quelque partie, ou qu'elle s'est même cachée derrière un tendon, il est assez difficile de les découvrir. Elle cause alors pour l'ordinaire des accidens qui avertissent bientôt de son séjour, et obligent à faire des recherches.

Lorsqu'une balle est enclavée dans un os, ou entre deux os, on tâche de la tirer avec les pinces ou avec le tire-fond. Lorsqu'on ne peut pas y réussir de cette manière, et si l'os est plat, il faut se servir du trépan, et appliquer une couronne dont le diamètre soit plus large que celui de la balle, afin de scier l'os tout autour, et d'en ôter la portion dans laquelle la balle est enclavée. On est quelquefois obligé, pour retirer une balle enclavée entre deux os, de faire une contre-ouverture, dans la partie opposée, et de pousser la balle, par cette contre-ouverture, vers

l'endroit par lequel elle est entrée. Quand une balle s'est enclavée, il n'est pas possible que le ligament interosseux ne soit déchiré, ou du moins contus; ce qui donne lieu de craindre des accidens : ainsi il est prudent de les débrider pour les prévenir. De même, quand un os a été frappé, il faut que le périoste soit déchiré ou du moins contus; il est par conséquent nécessaire de le débrider aussi.

Quand on découvre qu'une balle est derrière un tendon, il ne faut pas, lorsqu'il est altéré, hésiter de le couper, afin de faire cesser les accidens.

Comment il faut se conduire quand on n'a pas pu tirer les corps étrangers.

Les corps étrangers sont quelquefois si cachés qu'ils échappent aux recherches les plus exactes. On est obligé alors d'en remettre l'extraction à un autre temps, ou de les abandonner à la nature, qui aidée des secours de l'art, les expulse quelquefois au-dehors avec la suppuration de la plaie, ou par le moyen d'un abcès qui se forme dans le lieu où ils sont arrêtés. Il ne faut pas même pousser trop loin les recherches, parce qu'elles peuvent être dangereuses.

Comment il faut arrêter l'hémorrhagie.

L'hémorrhagie demande un prompt secours, lorsque l'ouverture du vaisseau est cachée; il faut faire quelquefois des incisions pour le découvrir. Comme l'écoulement du sang empêche toujours de bien appercevoir cette ouverture, et que le blessé s'affoiblit en le perdant, il faut, si la partie blessée le permet, y appliquer

le tourniquet, qui, suspendant le cours du sang, facilite cette découverte et l'application d'un des moyens propres à arrêter le sang. S'il n'est pas possible de mettre le tourniquet, on cherche l'ouverture avec le doigt, et l'on est sûr de l'avoir trouvée, lorsque l'application du doigt arrête le sang.

Pour remédier à l'hémorrhagie, on choisit, entre les moyens dont on a parlé plus haut, celui qu'on juge le plus convenable. La ligature est préférable à la compression, à moins que celle-ci ne se puisse faire sur l'ouverture seule de l'artère : car si en choisissant la compression, il falloit tamponner toute la plaie, ce moyen augmenteroit le gonflement et la tension, qui sont une suite de ces sortes de blessures.

Si l'hémorrhagie vient d'un tronc d'artère, elle fait périr proptement le malade, à moins que ce tronc ne soit dans une partie dont on puisse faire l'amputation. Ainsi l'hémorrhagie qui vient de l'ouverture de l'artère carotide, ou de celle de la souclavière, est certainement mortelle ; celle qui vient de l'artère crurale, ne l'est pas toujours, parce que, si cette ouverture se trouve au-dessous d'un endroit où l'on puisse faire l'amputation de la partie, on sauve la vie du malade en faisant cette opération sans délai.

Lorsqu'on juge, par la direction du coup, qu'une balle a pu contondre un vaisseau, il faut être fort attentif, et prendre

ses mesures pour n'être pas surpris par l'hémorrhagie qui doit suivre la chûte de l'escarre. C'est pourquoi on doit, s'il est possible, poser sur la partie un tourniquet prêt à être serré ; ou si on ne le peut pas, il faut faire tenir toujours auprès du blessé un Aide entendu, qui puisse le secourir à propos.

Attention qu'on doit avoir dans le premier pansement.

Lorsqu'on a fait les dilatations nécessaires, qu'on a ôté les corps étrangers, qu'on a arrêté l'hémorrhagie, et fait la réduction des os, en cas qu'il y ait fracture, on panse la plaie. Le premier pansement demande une attention particulière. Si la plaie traverse une partie, comme la cuisse, *etc.* dans une grande étendue, on y passe un séton fait d'un linge fort fin, et on remplit la plaie de charpie mollette, sans la tamponner ; car la charpie, en s'imbibant de la sérosité, se gonfle considérablement ; et si elle étoit tamponnée, elle presseroit trop les parties, et en augmenteroit le gonflement, qui existe déjà ou qui doit survenir.

Pour la même raison, on ne doit pas serrer les compresses ni les bandes ; et si la blessure est à une des extrémités, on doit se servir du bandage à dix-huit chefs.

Boîte de fer-blanc, recommandée, et très-utile.

Il est bon d'observer, à l'occasion des plaies d'arquebuse compliquées de fractures, et situées aux extrémités, que la boîte de fer blanc à charnière et fenêtrée, lorsqu'il le faut, est d'une grande utilité pour toutes les espèces de fractures des

extrémités. Elle favorise le transport des blessés; elle rend les pansemens plus faciles et plus doux; enfin elle tient mieux et plus mollement assujettie la partie qu'elle renferme, de manière que les mouvemens que le blessé est obligé de faire dans ses besoins, ne peuvent rien déranger. Les avantages que j'en tire dans toutes sortes de fractures, soit pour transporter un malade d'un lieu dans un autre, soit pour le changer de lit, *etc.* m'en confirment journellement l'utilité. Elle est décrite et gravée dans le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Seconde attention dans la cure des plaies d'arquebuse.

La seconde attention générale qu'on a dit qu'il falloit avoir dans la cure des plaies d'armes à feu, est de prévenir ou de corriger les accidens.

Moyens qu'on employe pour remplir la seconde intention.

On la remplit par différens moyens. Comme les fonctions naturelles sont fort troublées dans ces sortes de blessures, on prescrit un régime doux, humectant, propre à soutenir les forces du blessé, et proportionné au désordre de la partie et aux accidens.

Le régime.

La saignée.

Pour prévenir ou dissiper la tension et le gonflement de la partie, faire cesser l'érethisme qui peut subsister, même après les dilatations, et calmer les douleurs, on saigne le blessé, et on réitère les saignées suivant ses forces, la plénitude de ses vaisseaux, le désordre que le corps frappant a fait, l'espèce de partie qui a été frappée, et les accidens qui sont survenus.

Les évacuans.

Si le blessé avoit l'estomac plein d'alimens lorsqu'il a reçu le coup, et s'il ne les a pas rendus sur le champ, il faut le faire vomir, pourvu que la partie blessée le permette. On prévient ainsi le mal que feroit un mauvais chyle, provenu d'une digestion qui n'est jamais bonne dans ces circonstances. On doit aussi saisir le moment favorable pour le purger avec un doux minoratif, ou avec de l'huile d'amandes douces, s'il est cacochyme, s'il a beaucoup d'humeurs, ou s'il a vécu de mauvais alimens. En évacuant les humeurs, on diminue les accidens, on facilite la suppuration qui en devient plus louable.

Les cordiaux.

Lorsque le blessé est affoibli, ou d'un tempérament délicat, ou que le genre nerveux est tombé dans la stupeur, l'on ranime et l'on soutient le principal vital par les cordiaux.

Quand il faut lever le premier appareil.

On ne lève ordinairement le premier appareil qu'au bout de deux ou trois jours. La charpie étant alors suffisament humectée, on peut l'ôter sans causer d'irritation. Une hémorrhagie, ou une inflammation considérable, ou un gonflement qui menace de gangrène, obligent quelquefois à le lever plutôt.

Dans l'intervalle du premier au second pansement, il faut lever deux fois par jour les compresses, et humecter la charpie avec de l'huile d'hypéricum qui en facilite la levée au deuxième pansement.

Pour choisir les remèdes convenables, qu'on doit appliquer sur la partie blessée soit dans le second pansement, soit dans les suivans, il faut se représenter la solution de continuité, comme une plaie très-contuse; et le gonflement, l'inflammation et la tension de la partie, comme venant de l'engorgement des liqueurs dans les vaisseaux, et par conséquent comme un apostême.

Comment on doit considérer les plaies d'armes à feu.

Une plaie d'arme à feu est accompagnée de contusion, d'éréthisme, de déchirement dans les parties voisines, de gonflement, d'escarre et quelquefois d'autres désordres comme on l'a dit plus haut. Il faut commencer par la faire suppurer. La suppuration emporte une partie des liqueurs engorgées dans les vaisseaux, et infiltrées dans le tissu des parties; l'escarre qui bouche les vaisseaux se détache et les parties se détendent et reprennent leur action.

Première intention à remplir.

C'est pour procurer cet effet; qu'on panse la plaie avec le digestif décrit n°. 28 ou 29, dans lequel on trempe des bourdonnets plats et très mollets, qu'on applique sans tamponner. S'il y a des os découverts, on les couvre avec un plumaceau trempé dans une liqueur spiritueuse. Lorsque des tendons sont contus ou découverts, et que des parties aponévrotiques se trouvent dans le même cas; on les couvre avec un plumaceau trempé dans l'esprit de térébenthine, ou dans l'esprit-de-vin, où l'on a fait infuser des fleurs d'hypéricum, et dissoudre un peu de camphre.

Après avoir fait suppurer la plaie, on la déterge, on l'incarne, et on la cicatrise par les mêmes moyens généraux qu'on a indiqués ailleurs.

Seconde intention.

Pendant que l'on procure la suppuration de la plaie par le moyen d'un digestif, on applique sur toute la partie un cataplasme anodin, n°. 1, s'il y a beaucoup de douleur ; ou un cataplasme émollient et résolutif, décrit no. 7, s'il y en a peu. Lorsque le gonflement et la tension sont diminués, on emploie un cataplasme seulement résolutif : ces cataplasmes concourent, avec le digestif, à détendre les parties, à résoudre les liqueurs, à procurer la suppuration, et à calmer les accidens.

Ce qui peut augmenter les accidens.

Lorsque les accidens augmentent au lieu de diminuer, cela peut venir d'un corps resté dans la partie, ou de quelques esquilles qui piquent les tendons ou les aponévroses, ou d'un abcès qui se forme soit dans l'interstice de quelques muscles, soit dans le corps graisseux. Dans les deux premiers cas, on est obligé de faire de nouvelles incisions pour tirer le corps étranger ou les esquilles ; dans le dernier, il faut, sitôt que le pus est formé, lui donner issue par une ouverture ou par une contre-ouverture, suivant la situation du pus.

Ce qui est cause de la mortification.

Un grand fracas d'os, un déchirement considérable de parties aponévrotiques ou tendineuses, la violence de la commotion, et la mauvaise qualité des liqueurs du blessé, occasionnent fort souvent la mortifi-

cation. L'augmentation de la tension, du gonflement, de l'inflammation, de la douleur, de la fièvre et des autres accidens, annonce qu'elle est prochaine. Il faut tâcher de la prévenir, ou du moins d'en borner le progrès. On panse pour cet effet la plaie avec un digestif animé, décrit n°. 29; on applique sur la partie un emplâtre d'onguent de styrax, et des compresses dans de l'eau-de-vie, où l'on a dissous du sel ammoniac et du camphre. On fait prendre intérieurement au blessé des remèdes antiputrides, tels que des cordiaux, le quinquina, *etc.* Si ces remèdes ne réussissent point, on étend les incisions, on en fait de nouvelles, selon le progrès qu'à fait la mortification.

Par ces incisions, on donne issue aux liqueurs qui, arrêtées dans des parties et des vaisseaux où la vie est presque éteinte, se pervertissent, et acquièrent par leur séjour une âcreté et une malignité pernicieuses.

Lorsque ces moyens sont inutiles, il n'y a d'autres ressources que l'amputation, qui n'a lieu qu'aux extrémités, avant que la mortification ait gagné l'endroit où l'on peut faire l'opération.

CHAPITRE II.

Des Ulcères en général.

Ce que c'est qu'ulcère.

L'ULCÈRE est une solution de continuité des parties molles, produite ou entretenue

par un vice intérieur ou par un vice local, avec perte de substance.

Différences des ulcères.

Les Anciens ont beaucoup multiplié les divisions des ulcères. On rangera ces maladies sous quelques classes générales : leurs différences se peuvent tirer de leur dimension, des parties où ils se trouvent, d'un vice local, des maladies qui peuvent les accompagner, de la matière qui en sort, et des causes qui les ont produites.

Par rapport à leur dimension.

Par rapport à leur dimension, il y en a de grands, de petits, de profonds, de superficiels, *etc.*

Aux parties.

Par rapport aux parties qu'ils attaquent, il y en a d'internes, et il y en a d'externes.

Au vice local.

Par rapport au vice local, on les appelle caverneux, lorsqu'ils sont profonds ; on les nomme ulcères avec hypersacose, lorsqu'ils sont accompagnés d'excroissance de chair ; on les nomme calleux, lorsqu'ils sont environnés de duretés et de callosités ; on les nomme fistuleux, lorsque les bords sont calleux, et que l'entrée est plus étroite que le fond ; on les nomme variqueux lorsqu'ils sont accompagnés de varices.

Aux maladies.

Par rapport aux maladies qui peuvent y être jointes, ou même les entretenir, il y en a de douloureux, d'enflammés, d'accompagnés d'apostèmes et de carie, et d'autres qui ne sont compliqués d'aucune maladie.

A la matière.

Par rapport à la matière qui en découle, il y en a de sanieux et de sordides, de virulens et de vermineux ; les sanieux ren-

dent beaucoup de serosités ; les sordides rendent une sanie épaisse, noire, livide, cendrée, ou de différentes couleurs ; les virulens rendent une matière limpide et corrosive ; les vermineux rendent des vers.

Aux causes distinguées.

Les causes des ulcères en font les différences les plus considérables, parce que c'est principalement aux causes qu'il faut faire attention dans la cure des maladies, et qu'il faut les détruire avant de remédier au vice local.

En benins.

Les ulcères qui succèdent aux plaies et aux abcès ouverts, dont la cause n'est qu'un vice local, sont benins.

En malins.

Ceux qui sont occasionnés ou entretenus par quelque vice du sang, sont malins.

On distingue ceux-ci par la nature du virus qui en est la cause : ainsi on les divise en vénériens, en scrophuleux, en scorbutiques, en cancéreux, en chancreux et en psoriques. Ces derniers renferment toutes les espèces de dartres et de gales, qui sont, à proprement parler, des ulcères, car elles rendent continuellement une humeur, quelquefois du pus. On doit néanmoins remarquer que les dartres et les gales peuvent avoir pour causes quelques-uns des différens virus dont on vient de parler ; alors la dartre et la gale prennent le nom du virus qui en est la cause.

Remarque.

Autres espèces d'ulcères malins.

On doit mettre au nombre des ulcères malins, ceux qui ne sont pas occasionnés par un virus, mais par la cacochymie des humeurs, ou par quelques évacuations sup-

primées, et ceux qui sont formés par des humeurs qui sortent depuis long-temps par les mêmes endroits.

Causes. Ce qu'on vient de dire des différences des ulcères, fait voir que ces maladies ont deux espèces de causes, l'une interne et l'autre externe. Quelques-unes de ces causes empêchent les sucs nourriciers de parvenir jusqu'à l'extrémité des vaisseaux divisés ; d'autres changent les bonnes qualités que les sucs doivent avoir pour réparer la perte des substances, et former une bonne cicatrice.

Causes externes. Certains médicamens, tels que les consomptifs continués trop long-temps, ou appliqués mal à propos aux plaies, ou après l'ouverture d'un abcès, les pansemens faits avec certaines pièces d'appareil, par exemple, des bourdonnets, des tentes, des canules, *etc.* soit que ces pansemens soient continués trop long-temps par nécessité, soit qu'on les ait employés mal-à-propos, sont les causes externes des ulcères qui n'ont souvent pour vice que des duretés, des callosités et des sinuosités.

Causes internes. La cacochymie des humeurs, certaines évacuations périodiques supprimées, une maladie locale, comme la carie, les varices, les différens virus, c'est-à-dire, le vénérien, le scrophuleux, le scorbutique, le sporique et le cancéreux, sont les causes internes des ulcères.

Signes. On divise les signes des ulcères en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics font distinguer si l'ulcère est benin ou malin.

Les signes de l'ulcère malin sont différens selon l'espèce de vice qui en est la cause, ou qui l'entretient. Ainsi il faut se rappeler ici les symptômes de chaque espèce de virus, parce que ce sont eux qui caractérisent les ulcères malins; leur absence fait connoître ordinairement que l'ulcère est benin.

De l'ulcère scorbutique.

Les bords de l'ulcère scorbutique sont durs; les environs sont bleuâtres, mêlés de petits points blancs; les chairs sont molles, livides, saigneuses; le pus qui en coule est sanieux, visqueux et de mauvaise odeur.

La puanteur de l'haleine, la sputation fréquente et fétide, la mobilité des dents, le gonflement des gencives, leur ulcération, leur couleur rouge, livide et noire, leur saignement, les coliques, les douleurs des hypocondres, celles des bras, des jambes, les duretés des gras de jambes, les taches jaunes, livides et noires, ressemblant à des ecchymoses ou à des morsures de puces; les ecchymoses de la conjonctive, des paupières, sont les symptômes qui caractérisent le scorbut; et si quelques-uns accompagnent un ulcère, tel que celui qu'on vient de décrire, on ne doit point douter de son caractère.

De l'ulcère vénérien.

L'ulcère vérolique est de figure ronde, et accompagné d'une très-grande dureté plus ou moins étendue en largeur et en

profondeur. Les chairs en sont pâles, le pus qui en découle est sanieux et limpide ; il résiste à tous les remèdes ordinaires, et semble céder aux remèdes mercuriels. Si un ulcère accompagné de ces symptômes a été précédé de quelque maladie vénérienne, comme chancre, bubon, chaudepisse, porreau, *etc.* on a lieu de croire qu'il est une suite de ces maladies, ou qu'il est entretenu par un vice vérolique, et par conséquent qu'il est vénérien.

De l'ulcère scrophuleux.

Si un ulcère paroît à la suite d'une tumeur dure, indolente et difficile à venir à suppuration ; si le malade ou ses parens ont été attaqués d'écrouelles ; et si les glandes conglobées du cou, des aisselles et des aînes sont gonflées et dures ; si le cou est court, et la mâchoire large ; si les yeux sont tendres et larmoyans ; si le nez et la lèvre supérieure sont enflés et gercés ; s'il coule du nez une humeur pituiteuse ; si le ventre est dur et gros ; enfin si le malade digère mal, on doit conjecturer que cet ulcère est scrophuleux.

De l'ulcère cancéreux.

L'ulcère cancéreux cause une douleur très-vive ; il a les bords durs, élevés et renversés ; il y croît en peu de temps des chairs baveuses et sanieuses ; il en sort une sanie puante et corrosive, et qui ronge peu-à-peu les chairs ; il s'y forme des sinus qui vont de tous côtés ; les veines de la tumeur sont dilatées et variqueuses, et le tout présente un spectacle fort affreux.

On a dit plus haut qu'on pouvoit re-

garder les gales et les dartres comme des ulcères. Les dartres n'attaquent que le corps de la peau : sa superficie est d'une couleur rouge-pâle : elle est un peu élevée, et parsemée d'une infinité de petits boutons qui rendent une humeur plus ou moins épaisse, excitant une démangeaison incommode, et en se desséchant, forment des espèces de croûtes et des écailles farineuses. Les dartres.

La gale se manifeste d'abord au poignet et entre les doigts par une démangeaison insupportable, et par des boutons en pustules qui se répandent bientôt sur toute la superficie du corps. Les pustules sont de deux espèces. Les unes sont grosses comme celles de la petite vérole, et rendent du pus. On les appelle grosse gale. Les autres sont petites, et de la grosseur d'un grain de millet, et rendent une sérosité roussâtre.

Il est aisé de reconnoître l'ulcère varique, à la dilatation des veines qui se trouvent aux environs. L'ulcère variqueux.

L'ulcère avec carie jette une grande quantité d'une sérosité sanieuse qui teint en noir les emplâtres et les compresses. Les chairs, lorsqu'elles recouvrent l'os carié, sont fongueuses et lisses ; elles rendent du sang dès qu'on les touche ; enfin on voit les inégalités de l'os, s'il n'est pas couvert de chair, et s'il en est couvert, on les reconnoît avec la sonde ou avec le doigt. Avec carie.

Causé par une évacuation supprimée.

Si un ulcère est causé par une évacuation supprimée, c'est du malade qu'on doit l'apprendre.

Par la cacochymie des humeurs.

Les ulcères anciens, où on ne distingue aucun des signes dont on vient de parler, sont causés par la cacochymie des humeurs.

L'ulcère fistuleux.

L'ulcère fistuleux a un fond large, une entrée étroite, les bords en sont durs et calleux.

Autre espèce d'ulcères.

Il est aisé de connoître les ulcères vermineux et ceux qui sont accompagnés de douleur, d'inflammation, d'apostême, ou d'excroissance de chair.

Pronostic.

Le pronostic des ulcères se tire de la cause qui les entretient, et des parties où ils sont situés.

Par rapport à la cause, plus elle est difficile à détruire, plus l'ulcère est dangereux. Ainsi l'ulcère vénérien est moins fâcheux que l'ulcère scrophuleux ; celui-ci l'est moins ordinairement que le scorbutique. Mais le cancéreux est le plus fâcheux de tous, parce qu'on n'a pas encore trouvé de spécifique capable d'en détruire le vice.

Les ulcères qui n'ont qu'un vice local pour cause, sont moins fâcheux que ceux qui sont entretenus par un vice intérieur.

Par rapport aux parties où ils sont situés, ceux des parties intérieures sont toujours très-dangereux, à cause de la difficulté d'y porter les remèdes.

Cure des ulcères.

Tous les ulcères viennent de quelque vice intérieur ou local. Il faut donc détruire ce vice pour pouvoir réussir à guérir la solution de continuité qui en est l'effet.

On prépare d'abord le malade par les remèdes généraux qui sont les saignées, les purgations, les bains et les remèdes altérans; et on lui fait observer un régime convenable à l'espèce d'ulcère et aux remèdes qu'il faut employer pour le guérir.

Cure des ulcères qui ont pour cause un vice intérieur.

Après ces préparations, si l'ulcère vient d'un vice interne, on emploie intérieurement les spécifiques et les remèdes propres à détruire ou à empêcher les progrès de ce vice, car on ne peut pas toujours le détruire totalement. Si le vice est scorbutique, on fait prendre au malade les anti-scorbutiques en apozéme, ou en bouillon, ou en sirop (*). S'il est vérolique, on lui prescrit les remèdes tirés du mercure, et sur-tout les frictions d'onguent mercuriel décrit n°. 36. S'il est scrophuleux, on lui

(*) Au lieu d'apozèmes, de bouillons ou de sirop anti-scorbutique, on peut lui donner le vin anti-scorbutique, dont voici la composition :

℞ Racines de Raifort sauvage . . . . ℥ viij.
de Bardanne . . . . . ℥ iij ß.
Feuilles de Cochléaria,
de Fumeterre,
de Cresson de fontaine, (de chacun) 2 poig.
de Beccabunga,
Graines de moutarde . . . . . ℥ iv.
Sel armoniac . . . . . ℥ ij.

Epluchez, lavez et coupez toutes les plantes; lavez, coupez par tranches les racines, et concassez la graine de moutarde. Mettez le tout dans un coquemar de terre vernissé, avec huit pintes de bon vin blanc. Lutez avec de la pate le couvercle du pot. Faites infuser le tout sur les cendres bien chaudes pendant vingt-quatre heures. Passez la liqueur quand elle sera froide, et

donne les remèdes tirés de l'antimoine et du mercure, le fondant de *Rotrou*, *etc.* S'il est vermineux, on le met à l'usage des amers et de quelqne préparation de mercure. S'il est psorique, on donne à prendre l'éthiops minéral, ou l'aquila alba en bol, et le petit lait, dans lequel on aura fait bouillir les feuilles de fumeterre et la racine de patience sauvage, *etc.* Quant aux cancéreux, tout ce que l'on peut faire, c'est de purger de temps en temps; d'adoucir les douleurs, et de retarder les progrès du mal par le moyen des différentes préparations du plomb et par l'eau de plantain, de morelle, de joubarbe, *etc.* dans lesquels on trempe de petits linges qu'on applique sur l'ulcère. Lorsque l'ulcère provient de quelques évacuations supprimées, on fait ensorte de les rétablir, ou d'y suppléer par d'autres évacuations, telles que la saignée, les sétons, les cautères, la purgation, *etc.* Lorsque l'ulcère est causé par la cacochimie des humeurs, ou qu'il est entretenu par des humeurs, qui depuis long-temps sortent par les mêmes endroits, il seroit dangereux d'en procurer la guérison; la cure en doit être palliative.

mettez-la dans des bouteilles de grès. Quand elle sera épurée, versez-la par inclinaison dans des bouteilles de verre. La dose de ce remède est d'un poisson ou d'un demi septier, selon l'âge du malade, ses forces et le degré du mal. On en fait prendre une prise au malade avant qu'il se couche, et une autre le matin, deux heures avant qu'il se lève. De quelque remède que l'on se serve, il faut purger tous les dix ou douze jours.

L'ulcère

Cure des ulcères qui viennent ou qui sont accompagnés d'un vice local.

L'ulcère qui vient ou qui est accompagné d'un vice local, doit être traité suivant la nature de ce vice. S'il y a carie, il faut faire exfolier l'os, en desséchant la portion d'os altérée, avec le cautère actuel, l'eau mercurielle, ou la pierre infernale, *etc.* appliquée de temps en temps dessus. S'il y a des duretés et des callosités, il faut les faire fondre avec les emplâtres fondans appliqués dessus, ou les scarifier avec un instrument tranchant, ou les consumer avec un caustique. S'il y a des excroissances de chair, il faut les détruire par le moyen de consomptifs, comme la pierre infernale, l'eau mercurielle, ou l'emporter avec un instrument tranchant. Si elles sont baveuses et mollasses, on les panse avec le digestif consomptif. S'il y a des sinus, il faut, s'ils sont fort étendus, faire une contre ouverture, et y passer une mèche pour les déterger; ou s'ils ne le sont pas, les ouvrir dans toute leur étendue, afin de découvrir tout le progrès du mal, et d'empêcher le séjour du pus. S'il est fistuleux, on emporte toutes les duretés ou les callosités avec un instrument tranchant, ou on les consume avec les caustiques, on le panse ensuite comme un ulcère simple. S'il y a des varices, on les ouvre avec la lancette, on les emporte ou on les cautérise avec le beurre d'antimoine. S'il est accompagné de douleur, d'inflammation et d'apostêmes, on emploie les remèdes qui conviennent à ces espèces de maladies.

Cure des ulcères par rapport à leur caractère.

Il ne suffit pas de combattre le vice intérieur et de détruire le vice local; il faut appliquer sur l'ulcère même les médicamens propres, non-seulement à la nature de chaque ulcère, mais encore ceux qui conviennent à chacun des temps de l'ulcère.

Dans quelque espèce d'ulcère que ce soit, s'il y a de la douleur et de l'inflammation, on doit toujours commencer par appaiser l'une en appliquant les adoucissans, et dissiper l'autre en faisant suppurer l'ulcère avec les digestifs et les suppuratifs : on applique ensuite sur l'ulcère les médicamens qu'exige la nature de chacun. Sur l'ulcère scorbutique, on applique l'onguent de styrax. Si les gencives sont ulcérées, on les touche avec un petit linge roulé au bout d'un petit baton, et trempé dans de l'esprit de vitriol. Elles sont souvent rouges, gonflées et tuméfiées par le sang et l'humeur qui s'y portent. Les dents se déchaussent, s'ébranlent, et l'haleine du malade devient fétide et puante. Les antiscorbutiqnes pris intérieurement ne suffisent pas pour remédier à ce vice local. Il faut scarifier les gencives avec la pointe d'une lancette garnie d'une bandelette, et les toucher avec un petit linge, dont on garnit l'extrémité d'un petit baton, et que l'on trempe dans une des deux lotions suivantes :

℔. Sel ammoniac, alun, camphre, de chacun, ... 3 ß.
Esprit de Cochléaria . . . . 3 ij.

Dissolvez le tout dans six onces d'esprit de vin.

℞ Camphre . . . . . 5 j.
Alun . . . . . 5 ij.
Sucre candi . . . . . ℥ ij.

Dissolvez le tout dans une chopine d'eau-de vie ; après quoi on fait rincer la bouche du malade avec de la même lotion. Mais le mal fait tant de progrès ou en a tant fait, malgré les secours qu'on vient d'indiquer, que les gencives forment un bourrelet, deviennent spongieuses, livides, noires et tombent en pourriture. Le levain scorbutique est quelquefois si actif, qu'il déchausse les dents au point qu'elles tombent et que les os se carient, qu'il gagne les joues et qu'il s'y forme des ulcères gangréneux. Dans ce cas, il ne suffit pas de scarifier ces gencives ; il faut les presser avec le doigt, ou les couper avec des ciseaux courbes sur leur plat, les faire saigner, les toucher avec de l'esprit de vitriol, et bien faire gargariser la bouche du malade avec une des lotions précédentes.

Il y a deux attentions à avoir pendant que l'on coupe ou que l'on scarifie les gencives, et pendant les pansemens que l'on doit réitérer trois ou quatre fois par jour avec une des deux lotions précédentes, et le petit linge dont on a garni l'extrémité d'un petit baton : c'est, 1°. de tenir la mâchoire inférieure abaissée par quelque moyen, afin que le malade ne puisse pas avaler l'humeur qui sort des gencives, qui se mê-

lant avec la salive, passeroit de l'estomac dans le sang et y entretiendroit toujours le mauvais levain qui y est déjà : 2°. de bien faire laver la bouche avec la lotion, chaque fois qu'on fait prendre quelque aliment au malade ; 3°. de ne point toucher les gencives deux fois avec le même linge qui est roulé autour du petit baton. On panse l'ulcère vénérien avec l'onguent mercuriel dont on couvre un plumaceau, par dessus lequel on met un emplâtre de *vigo cum mercurio*. On met sur le scrophuleux les digestifs, les suppuratifs, auxquels on mêle de temps en temps des consomptifs : et sur toute la partie, l'emplâtre de la Mère ; de *manus Dei*, ou de Nuremberg, *etc.* Pour la galle, on frotte les jointures avec une pommade faite avec le beurre et le soufre, ou avec l'onguent Néapolitanum. Sur le vermineux, on applique des plumaceaux trempés dans des fortes décoctions de plantes amères ou couverts d'onguent digestif, dans lequel entre du mercure ou de l'aloès, de la myrrhe et de l'assa fœtida, *etc.* Quant à celui qui est entretenu par une humeur cacochyme, ou par une humeur qui a pris son cours par cette ouverture, on le panse tous les jours avec les digestifs simples, ou l'onguent mondificatif d'ache, *etc.* et on a soin de le bien nettoyer.

Par rapport aux temps.

Pour le traitement de l'ulcère par rapport à ses temps, c'est de le faire suppurer, de le mondifier, de faciliter la consolidation, et de le cicatriser.

Ainsi il faut, dans le premier temps, employer les digestifs, les suppuratifs et les différens médicamens propres à la nature de chaque espèce d'ulcère entretenu par un vice intérieur. Dans le second, c'est-à-dire, quand l'ulcère a bien suppuré, on le mondifie avec l'onguent légèrement consomptif, si les chairs sont mollasses et baveuses ; ou avec l'onguent mondificatif d'ache, celui des Apôtres, la décoction des feuilles de noyer, ou le vin miellé, *etc.* Dans le troisième temps, on facilite la consolidation des chairs, en appliquant dessus l'ulcère des médicamens capables d'entretenir le bon état des chairs, tels que le baume d'*Arcæus*, ou le digestif simple, l'un ou l'autre très-légèrement étendu sur les plumaceaux, ou quelques-uns des mondificatifs. Par rapport aux temps.

Dans le quatrième temps enfin on dessèche l'ulcère, ce qu'on ne doit faire que quand les chairs ont rempli le vide, et qu'elles sont presque au niveau de la peau. On se sert pour cet effet de l'emplâtre de céruse, d'onguent pompholix, de celui de blanc Rhasis, d'eau de chaux, ou d'eau phagédénique, de charpie rapée, ou de charpie sèche, *etc.* Lorsque les chairs surpassent le niveau de la peau, ou sont un peu mollasses et baveuses, comme cela arrive quelquefois, la cicatrice ne peut, ou a beaucoup de peine à se former ; on y applique légèrement la pierre infernale ou l'eau mercurielle, pour les réprimer et

les raffermir. On peut aussi, pour cet effet, employer la lotion suivante, dans laquelle on trempe le plumaceau, qu'on applique sur l'ulcère, après l'avoir un peu exprimé : elle suffit pour le procurer.

℞ Eau de chaux seconde . . . . . ℥ iv.
Dissolvez-y,
Alun cru . . . . . ℈ ij.
Et Aloès. . . . . ℈ j.

SECTION III.

Des vices de la première conformation.

ON entend par vice de la première conformation, certains défauts contre nature avec lesquels naît un enfant. Ce que c'est que vice de la première conformation.

La nature qui pour l'ordinaire agit de même dans les productions de même espèce, s'éloigne quelquefois de cette uniformité; et quoiqu'elle soit admirable jusque dans ses écarts, on est souvent obligé, pour la conservation de l'homme ou pour rétablir des organes, de chercher des moyens de corriger les vices dans lesquels elle est tombée.

Ces vices viennent, selon quelques Philosophes, de l'imagination des mères, et suivant d'autres, de la mauvaise conformation du fœtus dans l'œuf. On n'entreprendra pas la discusion des divers sentimens des savans à ce sujet, parce qu'on peut corriger ces défauts sans en connoître la cause. On remarquera néanmoins, en passant, que la ressemblance qui se trouve entre la plupart des difformités naturelles, et que le petit nombre d'enfans qui naissent avec ces difformités, semblent contredire le sentiment de ceux qui en attribuent l'origine à l'imagination des mères. La cause de ces vices.

Les vices de conformation que l'art sait réparer, peuvent être renfermés en trois classes différentes. Les vices de conformation partagés en trois classes.

Dans la première, l'on peut mettre l'imperforation de certaines parties qui doivent être ouvertes, et l'union de quelques autres qui doivent être désunies. Telle est l'imperforation de l'anus, celle de l'urèthre, celle du vagin, *etc.* Telle est l'union des paupières, celle des doigts, *etc.*

Dans la seconde classe, l'on peut placer les vices d'augmentation ou de diminution; telles sont un sixième doigt à une main ou à un pied, le prolongement du prépuce et certaines excroissances; la mauvaise conformation du frein de la langue, et celle du frein du prépuce, qu'on appelle le filet, *etc.*

Dans la troisième classe, on peut renfermer les divisions des parties qui naturellement doivent être unies; tel est le bec-de-lièvre, *etc.*

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il ne faut pas toucher aux vices de conformation. Il y a néanmoins de ces vices qui troublent les fonctions naturelles dont la vie dépend. Ainsi l'opinion de ces personnes est un préjugé qu'il ne faut pas respecter.

§. I.

Imperforation de l'oreille.

1°. On a vu, mais rarement, des enfans sourds à cause d'une petite membrane placée dans le conduit de l'oreille. Il est facile de reconnoître cette espèce de membrane, et de la diviser avec la pointe d'une lancette. Il faut seulement observer de ne pas toucher au timpan, et de mettre en-

suite dans le conduit une petite tente de linge ou de charpie.

2°. Entre tous les vices de conformation de la première classe, l'inperforation de l'anus qui n'est pas fort rare, est un des plus dangereux. Imperforation de l'anus.

Un enfant, bientôt après sa naissance, rend du mœconium : lorsqu'on n'en voit pas sortir, cela ne vient ordinairement que de l'imperforation de l'anus. Il faut l'examiner et y remédier au plus tôt, pour prévenir les accidens et même la mort que pourroit causer le séjour des excrémens. Le vice de conformation dont il s'agit n'est pas toujours précisément le même dans tous les enfans.

Quelques-uns naissent avec une membrane dans le rectum, à deux, trois ou quatre lignes et même plus, de l'anus qui paroît bien formé. On sent cette membrane en portant dans l'anus une sonde bien mousse : pour la détruire, on introduit dans l'anus, selon la direction du rectum, la canule du pharyngotome; et quand elle est parvenue jusqu'à la membrane, on retire ensuite, et on glisse le doigt dans l'ouverture, pour l'agrandir. Le mœconium qui sort bientôt après, prouve le succès de l'opération.

D'autres enfans ont l'anus bouché par une membrane extérieure, au milieu de laquelle on apperçoit la marque de l'endroit où répond le rectum. On introduit dans cet endroit l'extrémité d'une lancette,

en suivant la direction de cet intestin, et on agrandit l'ouverture avec le tranchant de cet instrument. Le mœconium qui sort aussitôt annonce que le vice est corrigé.

Il y a des enfans dont l'anus est bouché, de manière qu'on n'apperçoit pas même de marque qui désigne l'endroit où aboutit l'intestin. Dans les uns, la portion inférieure du rectum aboutit au sphincter, et ne forme point de canal dans une étendue plus ou moins grande. Dans les autres, cet intestin ne va point jusqu'au sphincter; mais il est terminé à quelque distance de l'anus, où ses parois se rapprochent et le bouchent, en formant l'apparence d'une cicatrice semblable au nombril. Il est fort difficile de corriger ce vice de conformation, aussi la plupart des enfans qui naissent avec lui, en meurent bientôt. Il est cependant une opération qui peut leur sauver la vie : la voici. On plonge un trois-quarts entre le coccyx et la fin du raphé, dans l'endroit où naturellement l'anus devroit se trouver; on suit de sorte mieux la direction du *rectum*, et l'on glisse sur la crénelure de cet instrument un petit bistouri, pour faire avec circonspection une ouverture à la peau et à l'intestin. S'il a le bonheur de rencontrer l'extrémité de l'intestin, et de la diviser, on soulage certainement l'enfant par la sortie du mœconium, et quelquefois on lui sauve la vie.

Le rectum s'ouvre quelquefois dans la vessie aux garçons, et dans le vagin aux

filles. Le mœconium dans ce cas sort par la verge aux uns et par le vagin aux autres. Les excrémens ayant une issue par ces endroits, les enfans et sur-tout les filles peuvent vivre.

Je rapporterai, à l'occasion des vices de mauvaise conformation de l'intestin, que j'ai vu deux enfans nouveau-nés, dont l'anus n'étoit point bouché, mais dont l'os sacrum avoit dans son milieu une ouverture ronde et assez grande pour y mettre le bout du doigt. Dans l'un de ces enfans, une portion de l'intestin passoit par l'ouverture de l'os, et formoit une espèce de hernie : dans l'autre, les matières stercorales sortoient en partie par cet endroit, parce qu'il y avoit à l'intestin une ouverture qui répondoit à celle de l'os.

Imperforation de l'ouverture externe de l'urèthre.

3°. L'ouverture externe de l'urèthre est quelquefois fermée par une petite membrane. Alors il y a pour l'ordinaire une autre ouverture qui supplée à l'ouverture externe, et qui est située au-dessous du frein ou filet du gland, ou au milieu du canal, ou à l'endroit de l'union de la verge avec les bourses ; ou au périnée, ou même à l'ombilic. On peut, dans quelques-uns de ces cas, remédier à ce vice.

Quand l'ouverture est au-dessous du frein, il faut la laisser, parce que le canal manque, que la situation de l'ouverture non-naturelle n'est point éloignée de l'endroit où seroit l'ouverture naturelle, s'il n'y avoit point de vice, et que d'ailleurs

ce vice ne cause, ni mal-propreté, ni impuissance.

Si l'urèthre se trouve percé dans tout autre endroit, il faut tâcher de corriger ce défaut, parce qu'outre la mal-propreté qu'il occasionne il s'oppose à la génération. Mais l'on ne peut réussir que quand le canal subsiste dans toute son étendue, et se trouve seulement bouché à son extrémité par une membrane. On perce cette membrane avec la pointe d'une lancette ; on introduit dans la vessie une algalie, par laquelle les urines s'écoulent, et on la laisse jusqu'à ce que l'ouverture non-naturelle soit entièrement cicatrisée. Pour fermer celle-ci, on y met un peu de caustique décrit n° 46, ou un peu de trochisque de minimum. L'escarre qui survient, laisse en tombant, dans toute la circonférence de l'ouverture, une plaie que l'on réunit ensuite en rapprochant de son mieux les bords par le moyen d'un petit emplâtre de Nuremberg ; après quoi on retire l'algalie. Ce qu'on vient de dire de la manière de fermer les ouvertures non-naturelles par où les urines s'écoulent, ne regarde point l'ombilic. Quand après avoir divisé la membrane, on introduit l'algalie dans la vessie, les urines qui traversoient l'ouraque cessent d'y couler, et par conséquent de sortir par l'ouverture extraordinaire de l'ombilic, qui se cicatrise d'elle-même.

Imperforation du vagin.

4°. L'orifice du vagin est quelquefois fermé exactement par une membrane qui

n'est que le prolongement de l'*hymen*. Ce vice de conformation est fort rare, et s'oppose à la génération : on ne le reconnoît guère que lorsque le sujet est nubile. Le sang menstruel s'amasse alors dans le vagin, et cause des accidens à peu près semblables à ceux qui annoncent la venue des règles : outre cela, le ventre grossit, une pesanteur considérable se fait sentir au-dessus des os pubis, et il se forme entre les grandes lèvres une tumeur qui augmente chaque mois, et où l'on sent de la fluctuation.

On divise cette membrane avec une lancette ou avec un bistouri. Le sang qui a séjourné plus ou moins long-temps, sort par l'ouverture en caillot, ou comme de la lie de vin, et répand une odeur très-puante. Il faut, après cette évacuation, faire pendant quelques jours dans le vagin, des injections détersives, et empêcher la membrane de se réunir.

La membrane qui bouche l'orifice externe du vagin, ne le ferme pas toujours exactement. Il y a quelquefois à cette membrane un petit trou à y mettre l'extrémité du petit doigt, ou un tuyau de plume, par où les règles s'écoulent, et par où la semence peut s'introduire, de manière qu'une femme malgré ce défaut de conformation, devienne grosse. On est quelquefois obligé, pendant des accouchemens, de fendre de pareilles membranes, parce qu'elles s'opposent à la sortie des enfans.

L'union des paupières.

5°. L'union des paupières, celle des lèvres et celle des doigts, sont encore des vices de conformation fort rares, mais très-aisés à reconnoître.

Un auteur paroît douter que l'on ait jamais vu d'union parfaite des paupières : il en a vu d'imparfaites dans une étendue plus ou moins grande. Cette union est formée par une membrane fort mince et attachée au bord interne du tarse, de manière que les cils gardent leur ordre et que les trous ciliaires n'en sont point bouchés. Lorsqu'on élève la paupière supérieure et qu'on abaisse l'inférieure, on tend et on élargit un peu cette membrane. Il est facile de la détruire ; mais pour l'entreprendre, il faut attendre que le sujet soit parvenu à un âge raisonnable. On introduit entre le globe de l'œil et les paupières, une petite sonde cannelée, avec laquelle on écarte celles-ci du globe. On glisse le long de la cannelure de la seconde la pointe d'une lancette, avec laquelle on divise la membrane.

Quand les lèvres sont unies ensemble par une membrane, on fait à cette membrane, avec la pointe d'une lancette, une petite ouverture par laquelle on introduit une sonde cannelée ; l'on glisse le long de la cannelure la pointe d'un bistouri ou d'une lancette, et l'on divise ainsi la membrane que la sonde tient un peu tendue.

L'union des doigts.

Lorsque les doigts sont unis ensemble, on divise avec un bistouri ce qui fait cette

union. L'on a soin, pendant l'opération, de tenir les doigts un peu écartés, pour ne point endommager leurs parties latérales.

Dans ces trois cas, lorsqu'on a divisé ce qui formoit l'union des parties, on laisse saigner un peu les plaies, et on les panse comme simples, avec les médicamens convenables aux parties où l'on a fait l'opération.

§. II.

Vice de conformation par un sixième doigt.

1°. Il y a des enfans qui naissent avec un sixième doigt à une des mains ou à un des pieds, et quelquefois aux deux mains et aux deux pieds. Ce sixième doigt est difforme et souvent incommode. Il ne faut pas différer de corriger ce vice, à moins que la foiblesse de l'enfant ne s'y oppose.

Il est aisé d'extirper cette partie superflue, lorsqu'elle ne tient autour que par des chairs : mais lorsqu'elle y est unie par une articulation, l'amputation se doit faire comme celle d'un doigt ordinaire.

Vice du filet.

2°. Le prépuce est attaché à la partie inférieure du gland, par un petit ligament qu'on appelle frein ou filet. Ce filet est quelquefois si court, qu'il gêne et cause de la douleur, lorsque la verge se gonfle ; il faut pour cette raison le couper avec des ciseaux On laisse saigner un peu la petite plaie, et l'on arrête l'hémorrhagie avec de l'eau bien froide, ou en pinçant et en fronçant entre les deux doigts le filet divisé.

Vice du prépuce.

3°. Le prépuce est un prolongement de la peau de la verge. Il est quelquefois très-

long, et son ouverture est si resserrée, que les urines ont de la peine à sortir, et s'amassent entre lui et le gland. Il forme alors une espèce de poche. On remédie à ce vice par l'opération qu'on appelle circoncision.

Vices par des excroissances

4°. Des enfans naissent quelquefois avec des excroissances extérieures qui augmentent avec l'âge, et peuvent incommoder. On peut les faire tomber facilement, en les liant par leur base avec un fil ciré : leur base, pour l'ordinaire, forme un pédicule plus ou moins petit.

Vice du filet de la langue.

5°. La langue est attachée en devant par un petit ligament appelé frein ou filet. Ce ligament est une extension de la membrane qui tapisse cette partie et la bouche. Son usage est de borner les différens mouvemens de la langue, en permettant ceux qui sont nécessaires, comme de la porter vers le palais, d'en avancer la pointe sur les lèvres, et de sucer. Lorsqu'un enfant nouveau-né ne peut faire ces mouvemens, il ne peut pas non plus teter, cela vient ordinairement de la mauvaise conformation du filet, soit parce qu'il est trop court, soit par ce qu'il est trop alongé vers la pointe de la langue. Il faut en ce cas faire une opération qui remédie au défaut de ce ligament, et c'est ce qu'on appelle couper le filet. Mais avant de la faire, il est à propos de bien examiner si le vice du filet est réel ; car il est dangereux de s'y tromper, et ce vice est plus rare que le vulgaire ne le pense.

On a observé qu'un enfant peut n'avoir pas ce défaut, quoiqu'il ne puisse pas teter une nourrice, parce que l'impossibilité de teter peut venir de la nourrice qui a le mamelon du sein trop gros ou trop enfoncé; ou venir même de ce que la langue de l'enfant est trop fortement appliquée et comme collée au palais.

Il est bon par conséquent d'examiner le sein de la nourrice et si le mamelon est bien formé, de voir s'il n'y a point entre la langue et le palais, cette espèce d'adhérence dont on vient de parler. Dans ce cas-ci, on décolle la langue par le moyen d'une spatule portée entre elle et le palais.

Il faut observer que lorsqu'on est appelé au sujet d'un enfant qu'on dit ne pouvoir teter, la première chose qu'on doit faire, est de porter le doigt dans la bouche de cet enfant; s'il le suce, c'est une marque qu'il peut teter.

Quand on a reconnu qu'un enfant ne peut pas teter par le vice du filet, il faut en venir à l'opération. On place l'enfant au grand jour; on porte dans la bouche, pour soulever la langue, le doigt index et celui du milieu, le creux de la main tourné du côté du nez; et si la bouche est trop petite, on porte à leur place un petit instrument qui a la forme d'une fourche. La langue étant soulevée, et la mâchoire inférieure abaissée par un Aide, on introduit la pointe de ciseaux mousses, et l'on divise le filet en prenant bien garde de toucher aux vaisseaux qui sont aux environs.

On fait teter aussitôt l'enfant, et on recommande à la nourrice de passer de temps en temps le bout du doigt sous la langue de l'enfant pour empêcher la réunion du filet.

§. III.

Le bec-de-lièvre.

Le bec-de-lièvre est une division longitudinale d'une des lèvres ; division qui défigure beaucoup, et à laquelle on remédie par une opération qui procure la consolidation des deux portions de la lèvre qui est divisée.

DES MALADIES DES PARTIES DURES.

Quelles sont les maladies des parties dures.

Les parties dures sont sujettes, comme les parties molles, à des tumeurs ou gonflemens, à des divisions et à des déplacemens.

CHAPITRE I.

Des Tumeurs des parties dures.

Tumeurs des parties dures.

Il y a trois espèces de tumeurs des parties dures : l'Ankylose, le Rachitis et l'Exostose.

§. I. L'Ankylose est l'union de deux os d'une articulation, avec plus ou moins de perte de mouvement.

L'ankylose.

On distingue deux espèces d'ankylose, la vraie et la fausse.

La vraie ankylose est la soudure exacte des parties articulées ; d'où suit le défaut de mouvement aux articulations ; elle est par conséquent incurable.

La fausse ankilose est une difficulté du mouvement des articulations, causée par le gonflement des têtes des os, des ligamens et des capsules, et par l'épanchement de la sérosité ou de la synovie dans l'article.

On la guérit en procurant la résolution de l'humeur qui cause le gonflement, ou de celle qui est épanchée.

§. II. Le rachitis est une maladie particulière aux enfans, dans laquelle les épiphyses et les os spongieux se gonflent et forment des nœuds, pendant que le corps des os et l'épine s'amollissent et se courbent. Le rachitis.

§. III. L'exostose est le gonflement d'un os tout entier, ou d'une partie d'un os. L'exostose.

Le nodus qui est une petite élévation formée sur la superficie de l'os, et le *spina ventosa* qui est une exostose des os poreux, abcédée et accompagnée de vives douleurs, comme si c'étoit une épine qu'on ait fourrée dans l'article, sont proprement des exostoses qu'il ne faut pas confondre avec le périostose qui est un gonflement du périoste.

CHAPITRE II.

De la solution de continuité des parties dures.

Les solutions de continuité des parties Solution de continuité.

dures sont la carie, les plaies des os, les fractures et le *spina bifida*.

La carie. §. I. La carie est une érosion de la propre substance de l'os; elle provient ordinairement des causes internes, comme du virus vénérien, scorbutique, écrouelleux, cancéreux, *etc.* et quelquefois des causes externes, comme des coups, des chûtes, *etc.*

La plaie. §. II. On appelle plaie des parties dures, une solution qui leur est faîte par un instrument tranchant.

Remarque. Ces espèces de maladies des os, et celles dont on a parlé dans le chapitre précédent, demandent un détail si grand et si circonstancié, que les bornes de cet abrégé ne permettent pas de traiter cette matière avec plus d'étendue. Je me contenterai de parler en général des fractures et des luxations.

Fracture. §. III. Les fractures sont des solutions de continuité, faites par quelque corps extérieur et contondant.

Différences. On tire les différences des fractures de plusieurs choses; de l'os qui a été fracturé, et de la figure de la fracture; de l'éloignement des pièces osseuses, des maladies ou accidens qui les accompagnent, et de la cause qui a fait la fracture.

Par rapport aux os. 1°. Les fractures sont différentes, suivant la différence des os fracturés; celles, par exemple, des os de la tête sont différentes de celles des os de la jambe.

A la figure. 2°. Elles diffèrent presque toutes, par rapport à leur figure : cependant on peut

les diviser en général, en obliques, en transversales, et en celles où les os sont brisés en plusieurs pièces. Quelques Auteurs croient que les os longs et cylindriques ne peuvent point se fracturer en long.

A l'éloignement.

3°. Quant à l'éloignement des pièces osseuses brisées, il est quelquefois considérable, et quelquefois il ne l'est pas. Le déplacement des os peut se faire de différentes manières. Quand les bouts montent les uns sur les autres, on dit que le déplacement est suivant la longueur ; quand ils sont écartés, sans cesser de se toucher par quelques points de surfaces cassées, on dit que le déplacement est suivant l'épaisseur.

Aux accidens.

4°. On divise les fractures, par rapport à leurs accidens, en simples, en composées et en compliquées.

Fractures simples.

Les simples sont celles où il n'y a qu'un seul os de cassé.

Composées.

Les composées sont celles où deux ou trois os de la même partie se trouvent cassés en même temps.

Compliquées.

Les compliquées sont celles qui sont accompagnées de maladies, d'accidens, ou de la cause qui a fait la fracture.

Complètes.

On distingue encore les fractures en complètes et en incomplètes. Les complètes sont celle où l'os est entièrement cassé. Les incomplètes sont celles où il y a quelque portion osseuse encore dans son entier ; mais cette espèce de fracture ne se rencontre ordinairement qu'aux os plats,

tels que ceux du crâne, des hanches, de l'épaule. Si elle se trouve quelquefois aux autres os, ce n'est que dans les enfans très-jeunes, ou attaqués du rachitis.

Causes externes.

5°. Les causes des fractures sont toutes extérieures. Ce sont les coups, les chûtes sur quelques corps durs, les efforts violens, les armes à feu, enfin tous les instrumens contondans.

Occasionnelles.

Il y a cependant certaines maladies qui rendent les os plus fragiles, et qui peuvent par conséquent concourir avec les causes externes des fractures. Telles sont la vérole, le scorbut, les écrouelles, le vice cancéreux, le rachitis, la carie, la disette de la moëlle, *etc.*

Signes des fractures.

On divise les signes des fractures en diagnostics et en pronostics.

Les diagnostics se subdivisent en sensuels ou sensibles, et en rationnels.

La douleur et l'impuissance de remuer le membre, la mauvaise figure de la partie, les inégalités que font les piéces d'os déplacées, et le bruit qu'on entend lorsqu'on remue la partie fracturée, sont les signes sensibles de la fracture.

Signes équivoques.

La douleur et l'impuissance de remuer le membre, sont des signes fort équivoques; car une contusion un peu plus forte excite une douleur très vive, et la crainte d'augmenter cette douleur empêche le malade de remuer la partie blessée. D'ailleurs les luxations sont suivies de douleur et d'impuissance de remuer la partie.

Les autres signes sensibles s'apperçoivent par la vue, par l'ouïe et par le toucher. Par la vue.

La mauvaise figure d'une partie qui vient d'un déplacement considérable, suivant la longueur ou suivant l'épaisseur de l'os, fait connoître une fracture. Il faut remarquer ici que, dans l'examen d'une partie, on se peut tromper en attribuant à un déplacement la mauvaise figure d'un membre, qui peut n'être occasionné par aucun accident, mais venir de naissance. Remarque.

Quand la mauvaise figure d'une partie ne suffit pas pour faire connoître une fracture, on passe le pouce sur l'os dans l'endroit où il est moins recouvert des parties, afin qu'en cas de fracture on sente mieux les inégalités des pièces d'os déplacées. Par le toucher.

Le bruit que les pièces d'os fracturés font lorsqu'on les remue s'appelle crépitation. Il est presque semblable à celui que font les tumeurs emphysémateuses, lorsqu'on les touche : c'est pourquoi il faut prendre garde de les confondre l'un avec l'autre. Par l'ouïe.

Pour occasionner la crépitation des os, on tient ou on fait tenir la partie supérieure du membre cassé, tandis qu'on remue légèrement la partie inférieure. Ce mouvement, qu'on doit faire le plus doucement qu'il est possible, fait frotter les extrémités des os cassés les uns contre les autres, et par conséquent occasionne la crépitation. Il arrive quelquefois qu'on ne l'entend point; mais alors la main supplée à l'oreille,

car ce mouvement produit dans la main une sensation qu'il ne produiroit pas s'il n'y avoit point de fracture.

Le pronostic. Le pronostic des fractures se tire de leur différences.

Les fractures obliques qu'on appelle aussi en ongles ou en flûtes, et celles où les os sont brisés en plusieurs pièces, sont difficiles à contenir, sont suivies ordinairement d'accidens, et par conséquent plus fâcheuses que celles qui sont en travers.

Les fractures simples sont plus faciles à contenir que les composées. Les unes et les autres sont moins fâcheuses que les compliquées. Les fractures des articulations sont beaucoup plus dangereuses que celles des corps des os.

Accidens des fractures. Celles qui sont seulement faites par une cause externe, sont moins fâcheuses que celles qui sont encore occasionnées par un vice interne.

Les fractures ne sont pas en elles-mêmes dangereuses ni mortelles; elles ne le deviennent que par les accidens qui les accompagnent et qui les suivent.

Ce que produit la cure des fractures. La douleur, l'impuissance de mouvoir la partie, le prurit, l'inflammation, la fièvre, la gangrène, l'hémorrhagie, la convulsion, la paralysie, l'atrophie, l'ankylose, la difformité du canal, la courbure, l'alongement ou le raccourcissement de la partie fracturée, sont les principaux accidens qui surviennent aux fractures.

La nature et l'art concourent ensemble à la guérison des fractures.

La

La nature fournit des sucs nourriciers, qui, sortant des extrémités des vaisseaux du périoste rompus, s'épanchent, s'épaississent peu à peu, acquièrent insensiblement la dureté et la consistance de l'os, et forment une espèce de ciment qui rejoint les parties divisées. C'est ce ciment qu'on appelle cal. La nature.

L'art procure la guérison des fractures, en rapprochant les os rompus, en les maintenant rapprochés, et en prévenant ou corrigeant les accidens.

Pour remettre en place les os fracturés, il faut faire l'extension et la contre-extension, et la conformation. Ce qu'il faut faire pour replacer les os fracturés.

L'extension est un mouvement que l'on fait pour tirer la partie malade à soi. La contre-extension est un effort qu'on fait pour retenir fixe le côté de la partie opposé à celui qne l'on tire. Ce que c'est que l'extension et la contre-extension.

Pour faire ces deux opérations, on place d'abord le malade dans la situation et dans le lieu où il doit rester pendant toute la cure. Les forces qu'on emploie doivent être, autant qu'il est possible, appliquées au deux bouts de l'os cassé, et non aux parties voisines. Elles doivent être proportionnées à l'éloignement et au déplacement des parties divisées, et à la force des muscles de la partie. On doit encore les employer également des deux côtés, et par degrés.

Ces deux opérations se font avec les mains, des lacqs ; quelquefois avec des instrumens et des machines.

Ce que c'est que la conformation.

Après avoir fait suffisamment l'extension et la contre-extension, on rapproche les bouts des os rompus, en embrassant le membre avec les mains. S'il y a des esquilles, on les pousse doucement dans leur place avec les doigts : c'est ce qu'on appelle conformation.

Ce qui fait connoître que les os sont placés.

On reconnoît que l'on a placé les os dans leur situation, quand la douleur cesse ou diminue, quand le membre a sa longueur et sa rectitude naturelle, et lorsqu'en passant le doigt sur le lieu de la fracture, on ne sent point d'inégalité.

Comment on maintient les os en place.

On maintient les os en place par le moyen de l'appareil et de la situation.

L'apppareil consiste en compresse, bandes, attèles, cartons, boîtes, lacqs, fanons, écharpes, pelotons et médicamens.

Ce qu'il faut faire avant que d'appliquer l'appareil.

Avant que de l'appliquer, il faut faire raser le poil, et mettre la partie et les muscles dans leur situation naturelle.

En l'appliquant.

En l'appliquant, il faut observer de mettre la première compresse simple; d'appliquer la première bande, autant qu'il est possible, sur le lieu de la fracture, de lui faire faire trois tours; la faire finir en haut par des circonvolutions; d'appliquer la seconde au même endroit, en continuant par des circonvolutions vers le bas, et remontant ensuite vers le haut, et égaliser les parties avec des compresses, de manière que la troisième bande et les cartons, puissent faire une compression égale.

Après l'application de l'appareil, il faut situer le corps et la partie malade, suivant la différence des parties fracturées. La partie doit être élevée pour faciliter le retour des liqueurs, et placée mollement et sûrement.

A quoi on connoît que l'appareil est bien fait.

L'appareil est bien fait, c'est-à-dire, qu'il n'est ni trop, ni trop peu serré, lorsqu'on trouve aux parties voisines du membre fracturé, près du bandage, une tumeur rouge, mais molle, et d'un degré de chaleur modéré. L'appareil est trop peu serré lorsqu'il n'y a point de tumeur. L'appareil est trop serré, lorsque la tumeur est dure, noire, froide et douloureuse. Dans l'un et l'autre cas, il faut lever l'appareil, pour le serrer, ou pour le lâcher.

Quand aucun accident n'oblige à lever le premier appareil, on n'y touche qu'au bout de huit jours au moins.

Comment on prévient les accidens.

Pour prévenir les accidens, on prescrit dans les premiers jours un régime de vie fort exact, sur-tout si la fracture est considérable; l'on saigne le malade plus ou moins fréquemment, selon la plénitude de ses vaisseaux. On se relâche sur l'exactitude du régime, lorsque les premiers jours sont passés, et qu'il n'est point survenu d'accidens.

Et on les corrige.

La douleur.

On corrige les accidens suivant leurs espèces. La douleur que le malade sent, est ordinairement à l'endroit de la fracture; on la soulage en relâchant les lacqs, les fanons ou l'écharpe, et en faisant quelque

fomentation. Si elle continue, on lève l'appareil, on est même obligé de saigner quelquefois le malade, et de lui faire prendre quelques narcotiques.

Le prurit. On prévient le prurit en ne se servant point de remèdes onctueux. On le guérit avec l'esprit de vin et de l'eau tiède, ou d'autres fomentations aqueuses et spiritueuses.

La fièvre, etc. On guérit la fièvre et l'inflammation par les saignées, le régime et les autres remèdes convenables.

La gangrène. Si l'on craint la gangrène, on se sert du bandage à 18 chefs, et on applique les spiritueux. Si elle paroît, on fait des scarifications, des incisions et des taillades, suivant la nécessité ; et si elle ne cède point à ces moyens on emporte la partie.

L'hémorrhagie. S'il y a hémorrhagie, on découvre le vaisseau pour le comprimer, ou pour le lier ; on peut y appliquer les styptiques.

La convulsion. La convulsion est causée par l'irritation que font les esquilles sur les parties tendineuses. La réduction des parties fait cesser peu à peu cet accident ; quelquefois cependant il continue : en ce cas, on emploie les saignées, les sucs des plantes amères, avec le sel de nitre, la poudre de Guttète, le sel sédatif, *etc.*

La paralysie. On guérit la paralysie du membre et son atrophie ou maigreur, par les frictions de linges chauds et par des fomentations spiritueuses ou résolutives, comme le marc de vin, les eaux de Bourbon, de Bourbonne et leurs boues.

On prévient l'ankilose en remuant le membre. Elle est incurable, lorsque le suc nourricier s'est épaissi dans la cavité de l'articulation.

Lorsque les accidens sont passés, on serre d'avantage le bandage pour prévenir la difformité du cal. La difformité du cal.

Pour que le cal se forme bien et acquière le degré de solidité convenable, il faut un temps plus ou moins long, suivant l'espèce d'os fracturé, et suivant les accidens qui sont survenus, suivant l'âge, le tempérament du malade, et principalement suivant la bonne ou mauvaise disposition de la lymphe, son épaisseur et sa fluidité. Le virus vénérien, scorbutique, cancéreux, *etc.* dont la lymphe peut être empreinte, sont encore des obstacles à la formation du cal. On ne peut par conséquent déterminer précisément quand il faut ôter tout-à-fait l'appareil.

§. IV. Les enfans viennent quelquefois au monde avec une tumeur plus ou moins grosse placée aux lombes, et qui contient de la sérosité. Si on l'ouvre, on trouve les épiphyses du corps d'une ou de deux vertèbres inférieures des lombes divisées, séparées, et quelquefois en partie détruites ; ce qui a fait nommer cette maladie *spina bifida*, dont la cause n'est pas encore connue. Spina bifida.

Les uns la regardent comme une hydropisie du canal de l'épine ; d'autres comme une carie de ses vertèbres : il y en a aussi

qui l'attribuent à l'effet de l'imagination de la mère sur l'enfant, *etc.* Ce qui est certain, c'est que, si on ouvre la tumeur, l'enfant ne survit pas long-temps après l'ouverture. Ainsi on doit se contenter d'appliquer sur la tumeur des astringens seuls pour prolonger les jours à l'enfant.

CHAPITRE III.

Des Maladies des parties dures, causées par leur déplacement.

Les maladies que le déplacement des parties dures produit, sont le diastasis, les entorses, le cliquetis et les luxations.

§. I. Le diastasis est l'écartement de deux os d'une partie; c'est par conséquent une espèce de luxation ou de déplacement.

§. II. L'entorse est un désordre dans l'articulation, sans déplacement sensible des os articulés.

§. III. Le cliquetis ou la crépitation des os est un bruit que les os font en se frottant dans certains mouvemens, et dont la cause est la disette de la synovie.

§. IV. La luxation est le déplacement d'un ou de plusieurs os.

On doit, pour bien traiter les luxations, connoître parfaitement les articulations, leurs ligamens, les capsules, leurs glandes synoviales, la force et la quantité des muscles qui servent à leur mouvement,

le passage des principaux vaisseaux auprès d'elles, et même la graisse qui se trouve aux environs.

Différences des luxations.

On tire les différences des luxations de leur ancienneté, des différentes espèces d'articulations où elles arrivent, des lieux que les os occupent après le déplacement, des maladies et des accidens qui accompagnent les luxations, et des causes qui peuvent déplacer les os.

Par Rapport à l'ancienneté.

1°. L'ancienneté d'une luxation la rend ordinairement très-difficile à réduire, et souvent même incurable. Il y a par conséquent une grande différence entre les anciennes luxations et les nouvelles.

Aux espèces d'articulations.

2°. Il y a deux principales espèces d'articulations; les unes par genou, les autres par charnière. Il est aisé de concevoir que le dérangement d'une de ces espèces doit être différent de celui de l'autre : tous les os ne s'unissent pas ensemble par ces deux espèces d'articulations; il y en a qui se joignent par des sutures, d'autres par des cartilages et par gomphose. Les déplacemens de ces os doivent par conséquent différer les uns des autres.

Aux lieux que les os occupent.

3°. Par rapport aux lieux que les os occupent après leur déplacement; on distingue les luxations en complètes et en incomplètes. La luxation complète est celle où l'os est écarté totalement de l'endroit de l'articulation. L'incomplète est celle où la tête de l'os est restée sur le bord de l'articulation, ou s'est logée dans une cavité

voisine ; ce qui ne peut arriver qu'aux articulations par charnière : telle est la luxation du condyle externe du fémur, lorsqu'il est glissé dans la cavité interne du tibia.

Aux maladies. On divise encore les luxations en internes et en externes, en supérieures et en inférieures. La luxation interne est celle où l'os déplacé se trouve en dedans ; l'externe est celle où l'os se trouve en dehors : la supérieure est celle où l'os est monté en haut ; et l'inférieure est celle où il est descendu en bas.

4°. Par rapport aux maladies ou accidens qui les accompagnent, on les distingue en simples, en composées et en compliquées.

Luxation simple. La luxation simple est le déplacement d'un seul os sans aucune autre maladie, ni aucun accident considérable.

Composée. La luxation composée est le déplacement de plusieurs os.

Compliquée. La luxation compliquée est celle qui est accompagnée d'inflammation, d'apostême, de gangrène, de plaies, d'ulcère ; de fracture, de douleur insupportable, de fiévre, d'insomnie, de convulsion et de paralysie.

Par rapport aux causes. 5°. On divise les causes des luxations en internes et externes.

Causes internes. La convulsion des muscles, la foiblesse des ligamens, la paralysie aidée de la pesanteur du corps ou de celle du membre seulement, les sérosités qui abreuvent et relâchent les ligamens, la synovie qui chasse la tête de l'os de sa cavité, le gon-

flement de l'os même, comme il arrive dans le rachitis, et à ceux qui habitent les lieux marécageux, ou qui travaillent sur le plomb, le mercure, *etc.* sont les causes internes des luxations.

Externes.

Les efforts et les extensions violentes; les coups, les chûtes, *etc.* sont les causes externes de ces déplacemens.

Signes.

Les signes diagnostics des luxations se divisent en communs et en propres.

Signes communs.

Les communs se rencontrent dans toutes les luxations, les propres en font distinguer chaque espèce.

Une cavité à l'endroit où l'os devroit être placé, une éminence à l'endroit qu'il occupe, la diminution ou l'augmentation de la longueur du membre, la situation extraordinaire de la partie, son impuissance et la douleur, sont les signes communs à toutes les espèces de luxations. Il faut remarquer, comme on l'a déja fait au sujet des fractures, que la douleur et l'impuissance sont des signes fort équivoques.

Propres.

Les signes propres font distinguer en général les luxations complètes d'avec les incomplètes, les causes internes des luxations d'avec les externes, et désignent le lieu que l'os occupe.

Signes de la luxation incomplète.

1°. Une éminence contre nature dans le lieu de l'articulation, la figure et la longueur du membre peu changées, de vives douleurs, l'augmentation de la longueur de la partie, sont les signes de la luxation incomplète, auxquels il faut ajouter qu'il n'est pas plus difficile de

mouvoir la partie d'un côté que de l'autre.

Signes de la luxation complète.

2°. Les vives douleurs que ressent le malade lorsqu'on fléchit le membre, le changement de la partie, une cavité dans un endroit, une éminence dans un autre, sont les signes de la luxation complète.

Signes de la luxation de cause interne.

3°. Les signes des luxations qui viennent de causes internes, sont différens, suivant les espèces de causes qui les peuvent occasionner.

Causée par la paralysie.

Un vide qu'on sent autour de l'articulation entre la tête de l'os et la cavité, la facilité avec laquelle l'os se réduit et la difficulté que l'on trouve à le contenir réduit, l'augmentation de la partie en longueur, sa maigreur et le peu de douleur, sont les signes des luxations occasionnées par la paralysie de la partie.

Par le relâchement des ligamens.

La douleur, le gonflement de l'article, le raccourcissement du membre, la mauvaise conformation qu'il souffre par la contraction des muscles, comme dans les autres luxations, sont les signes des luxations causées par le relâchement des ligamens.

Il faut remarquer que dans cette espèce de luxation, la partie n'est point amaigrie, comme dans celle qui est produite par la paralysie, et que la difficulté de la réduire est aussi grande que celle qu'on trouve à réduire celles qui viennent de causes externes.

Par la convulsion.

La grande difficulté qu'on trouve à réduire une luxation; la douleur qui l'accompagne dès son commencement, sont

les signes des luxations causées par la convulsion.

Le bruit qu'on fait en voulant réduire un os luxé, la résistance qu'on trouve en voulant le réduire, et l'impossibilité de faire cette réduction, quoiqu'il soit aisé de porter la tête de l'os jusqu'aux rebords de la cavité, et même par-delà, sont les signes des luxations causées par l'abondance et par l'épaississement de la synovie. Le bruit que l'on fait en voulant remettre l'os dans sa cavité, est semblable à celui qu'on fait en pétrissant de la terre grasse.

Par l'abondance de la synovie.

L'augmentation du volume de l'articulation, et le peu de changement dans la position du membre, sont les signes des luxations causées par le gonflement de l'extrémité des os.

Par le gonflement des extrémités des os.

4°. Pour connoître le lieu qu'occupe la tête d'un os luxé, il suffit de faire réflexion que l'extrémité d'un os luxé est toujours tournée au côté opposé à celui où se trouve la tête de son autre extrémité qui est déplacée. Ainsi, lorsque l'extrémité de l'os se trouve en dehors, la luxation est en dedans; lorsqu'elle se trouve en dedans, la luxation est en dehors, quand le membre est plus court, la luxation est supérieure; et quand il est plus long, la luxation est inférieure.

Signes qui désignent le lieu que la tête de l'os occupe.

Le pronostic des luxations se tire de leurs différences.

Pronostic.

Les vieilles luxations sont plus difficiles à réduire que celles qui sont récentes.

Les luxations des os articulés par genou,

sont moins dangereuses que celles des os articulés par charnière.

Les luxations incomplètes sont moins fâcheuses que les complètes.

Les luxations simples, toutes choses égales d'ailleurs, sont moins dangereuses que les composées : les unes et les autres sont moins fâcheuses que les compliquées.

Les luxations qui viennent de causes internes, sont toujours très fâcheuses, et souvent même incurables, à cause de la difficulté ou de l'impossibilité d'en détruire les causes. Celles qui sont produites par l'amas de la synovie, se guérissent plus difficilement que celles qui sont causées par le relâchement des ligamens.

A quoi se réduit la cure des luxations.

La cure des luxations se réduit à mettre l'os luxé en place, à le maintenir dans sa situation naturelle, et à prévenir ou corriger les accidens.

Pour remettre l'os luxé en sa place, il faut faire ce qu'on appelle extension, contre-extension, et conduite de l'os dans sa cavité.

On peut faire l'extension ou la contre-extension seule, ou avec le secours des aides; avec les mains seules, ou avec des lacqs et des machines.

En faisant ces deux opérations, il faut que le corps soit retenu par des forces égales à celles avec lesquelles le membre est tiré à l'opposé; que les forces qui font l'extension soient appliquées sur la partie la plus éloignée de celle où est la luxation.

Si c'est la tête du fémur qui est luxée, c'est aux malléoles; si c'est la tête de l'humérus qui l'est, c'est au poignet; que les unes et les autres forces soient proportionnées à l'éloignement de la tête de l'os et à la force des muscles ; que la partie soit tellement située, que les muscles se trouvent également tendus, et que l'extension se fasse peu à peu et par degrés.

Quand l'effort de l'extension fait affaisser et alonger les muscles, c'est une marque que l'os se déplace, qu'il prend le chemin de la cavité d'où il est sorti, et qu'on n'a pas besoin de plus grands efforts. Il faut dès-lors conduire l'os dans sa boîte ou cavité avec les mains, en diminuant peu à peu le degré d'extension. C'est ce qu'on appelle conduire l'os dans sa cavité.

Signes que l'os est bien réduit.

Un bruit qui se fait entendre pour l'ordinaire lorsque l'os rentre dans sa cavité, la facilité qu'on a de remuer la partie et la cessation ou la grande diminution de la douleur, sont des signes que l'os est bien réduit.

Les moyens de tenir l'os dans sa place naturelle.

On maintient l'os dans sa situation naturelle, par l'application des bandages et par la situation.

L'application des bandages est plus nécessaire dans les luxations qui viennent de cause interne, et particulièrement dans celles qui sont causées par le relâchement des ligamens, ou par la paralysie, que dans celles qui viennent de cause externe.

La situation de la partie doit être telle,

que le membre ne soit ni trop lié, ni trop étendu, et que les liqueurs puissent circuler librement.

Après avoir fait la réduction, il faut penser à prévenir les accidens, ou à les corriger, et à remédier aux maladies dont la luxation peut être compliquée.

Comment on prévient ou l'on corrige les accidens.

Les contusions, l'inflammation, la fièvre, la gangrène, *etc.* se guérissent par les remèdes que nous avons indiqués dans la cure de ces maladies.

Lorsque le cliquetis vient du défaut de la synovie, il se guérit par l'application des huiles pénétrantes et par les fomentations émollientes. Lorsqu'il vient de l'excès de cette liqueur, il se guérit par les résolutifs spiritueux et par le mouvement de la partie.

Lorsque la luxation est compliquée de plaie, on se sert du bandage à 18 chefs.

Lorsque la luxation est compliquée de fracture, et que la fracture est si proche de l'articulation, qu'on ne peut trouver entre les deux une place suffisante pour faire l'extension et la contre-extension, il faut réduire d'abord la fracture, et laisser former le cal avant que de réduire la luxation. En attendant on applique, pour entretenir la fluidité de la synovie, des résolutifs et des fondans.

Quand la luxation vient du relâchement des ligamens, on remédie à ce relâchement par des fomentations spiritueuses et aromatiques.

Quand elle vient de convulsion ou de paralysie, on se sert des remèdes convenables à ces maladies.

Quand elle est causée par le gonflement des têtes des os, si ce gonflement vient d'un virus vérolique; les frictions mercurielles peuvent suffire pour le guérir en cas qu'elle ne soit point complète; si le gonflement vient d'un levain scrophuleux, on se sert des remèdes qui conviennent aux écrouelles; si c'est un rachitis, on se sert des remèdes propre à cette maladie; s'il vient d'un air marécageux, on emploie les hydragogues, les eaux minérales, et l'on fait changer le malade d'air.

DE LA SAIGNÉE.

LA saignée est la plus commune de toutes les opérations de la Chirurgie; les Étudians les moins instruits la pratiquent tous les jours : elle est néanmoins très-difficile en certaines circonstances; et si on la fait mal, elle peut avoir des suites funestes. Il est donc très-important à ceux qui se destinent à la Chirurgie, d'apprendre de bonne heure la manière de pratiquer cette opération, et les moyens d'éviter et de corriger les accidens qui en peuvent être les suites.

On partagera en trois Chapitres tout ce qu'on a à dire au sujet de la saignée. Dans le premier, on parlera de l'opération même;

dans le second, on exposera les effets ; dans le troisième, on fera voir les accidens qui la suivent quelquefois, et on donnera les moyens d'y remédier.

CHAPITRE I.

De l'opération de la saignée.

Ce que signifie le mot de saignée.

LE mot de saignée est équivoque. Il se prend quelquefois pour une opération, et quelquefois pour l'écoulement du sang qui est la suite de cette opération. Dans le premier sens, la saignée est une opération par laquelle on tire du sang d'un vaisseau, par le moyen d'une ouverture qu'on y fait avec un instrument tranchant.

Définition.

Origine.

L'origine de la saignée est très-obscure ; elle est plus ancienne qu'Hippocrate. Galien rapporte qu'une chèvre fort sujette à une inflammation de l'œil, ayant été blessée par une branche d'arbre qui lui fit répandre beaucoup de sang, se trouva guérie par ce moyen. Si l'on en croit Pline, le cheval marin, lorsqu'il se trouve trop plein de sang, va sur le fleuve du Nil se frotter le ventre contre les pointes de roseaux nouvellement coupés ; et lorsque ses vaisseaux sont suffisamment désemplis, il va se veautrer dans le limon pour boucher les plaies qu'il s'est faites.

Quoiqu'il en soit, il est peu important de savoir à qui l'on doit l'invention d'une opération si utile, et dont les effets sont

aussi admirables, que son origine est obscure.

Pour la pratiquer, il faut connoître; 1°. les vaisseaux que l'on doit ouvrir, 2°. les instrumens avec lesquels on doit les ouvrir; 3°. de quelle manière il faut les ouvrir; 4°. ce qu'on doit faire avant, pendant et aprés l'opération.

Ce qu'il faut connoître pour pratiquer la saignée.

§. I.

Des Vaisseaux qu'on doit ouvrir.

Il y a deux sortes de vaisseaux qu'on peut ouvrir, les artères et les veines. L'ouverture de l'artère s'appelle *Artériotomie*, celle de la veine, *Phlebotomie*.

Combien il y a en général de vaisseaux qu'on ouvre.

L'artériotomie se pratique fort rarement, et seulement à l'artère temporale, parce que ces vaisseaux s'ouvrent plus commodément que les autres artères, et qu'on y peut faire plus sûrement la compression, à cause des os du crâne qui fournissent un point d'appui.

A quelle artère se pratique l'artériotomie.

Les veines qu'on peut ouvrir sont en très-grand nombre. Les modernes n'ouvrent pour l'ordinaire que celles du cou, du bras et du pied; mais comme il se peut rencontrer des cas où il paroîtroit utile d'ouvrir les autres, on parlera non seulement des veines que les Modernes ont coutume d'ouvrir, mais encore de celles sur lesquelles les Anciens pratiquoient la saignee. Les Anciens comptoient à la tête cinq veines qu'on pouvoit ouvrir.

Quelles sont les veines qu'on peut ouvrir.

La frontale. La première est la *Frontale* ou *Préparate*, elle traverse le milieu du front ; c'est une branche de la veine angulaire : elle rapporte le sang des parties voisines et de la partie postérieure de la tête dans les angulaires. Hippocrate recommande l'ouverture de cette veine dans les douleurs de la partie postérieure de la tête.

La temporale. La deuxième est la *Temporale ;* elle accompagne l'artère du même nom ; elle rapporte dans la veine jugulaire externe dont elle est une branche, le sang des parties postérieures, latérales et antérieures de la tête. Il y a une veine temporale de chaque côté, et ces deux veines ont communication ensemble et avec la veine frontale. Les Anciens faisoient l'ouverture de ces veines temporales dans les douleurs vives et chroniques de la tête.

L'angulaire. La troisième est l'*Angulaire ;* elle est située dans le grand angle interne de l'œil : c'est la continuation du tronc de la veine jugulaire externe. Les Anciens l'ouvroient pour guérir les ophtalmies.

La nasale. La quatrième est la *Nasale ;* elle se trouve entre les cartilages latéraux du nez. On en faisoit autrefois l'ouverture dans les maladies de la peau du visage, comme dans la couperose.

La ranule. La dernière est la *Ranule* ou *Ranine ;* elle est située sous la langue, à côté du filet : c'est une branche de la veine jugulaire externe. Les Anciens l'ouvroient dans l'esquinancie.

Toutes ces veines portent le sang dans les jugulaires ; ainsi en ouvrant la jugulaire on produit le même effet qu'on produiroit en ouvrant une de ces autres veines, et on le produit plus facilement et plus promptement, parce que les jugulaires sont plus grosses, et par conséquent fournissent, par l'ouverture qu'on y fait, une bien plus grande quantité de sang : c'est pourquoi on a abandonné la pratique des Anciens, et l'on n'ouvre guère que les jugulaires.

Les jugulaires.

Il y a deux veines jugulaires externes, une de chaque côté du cou ; elles sont recouvertes du muscle peaucier et des tégumens ; elles reçoivent le sang de toute les parties extérieures de la face et de la tête, et communiquent avec les jugulaires internes.

Les veines du bras.

Il y a au pli du bras quatre veines qu'on a coutume d'ouvrir ; savoir, la *Céphalique*, la *Médiane*, la *Basilique* et la *Cubitale*.

La *Céphalique* est située à la partie supérieure et externe du pli du coude.

La *Médiane* se trouve un peu plus bas ; elle n'est autre chose qu'une branche de communication de la céphalique avec la basilique : elle est ordinairement placée sur le tendon du muscle biceps.

La *Basilique* est plus près de la partie interne du bras, et plus bas que la médiane. C'est sous cette veine que se rencontre ordinairement l'artère.

Enfin la *Cubitale* est située vers le condyle interne du bras.

Ces quatre veines s'étendent à l'avant-bras, au poignet, et jusque sur le dos de la main. On peut les ouvrir dans quelqu'un de ces endroits, lorsqu'on ne peut le faire au pli du bras.

Les veines du pied.

Il y a au pied deux veines qu'on peut ouvrir : la *Saphène* interne, et la *Saphène* externe. Le première est cette veine assez considérable qui se trouve couchée sur la malléole interne, et qui est formée par les rameaux qui sont sur le pied. On ouvre ces rameaux, lorsqu'on ne peut pas ouvrir la saphène sur la malléole. La saphène externe, que quelques-uns nomment sciatique, est placée vers le condyle externe.

§. II.

Des instrumens dont on se sert pour saigner.

Les instrumens dont on se sert ordinairement pour saigner, sont la ligature et la lancette.

La ligature.

La *Ligature* est une bande de drap rouge, longue d'une aune à peu près, et large de dix à onze lignes pour les adultes et de cinq à six pour les enfans. En comprimant la partie où l'on doit faire la saignée, elle fait gonfler les vaisseaux qu'on doit piquer.

La lancette.

La *Lancette* est un instrument de Chirurgie très-pointu, et tranchant sur les côtés. La ressemblance qu'elle a avec une lance, la fait appeller *Lancette*.

Plusieurs préfèrent le *Bistouri* à la lancette pour l'artériotomie.

Les lancettes ont deux parties, la lame et la châsse. La châsse ou le manche est composé de deux petites lames d'écaille assez minces, qui servent à conserver la lame. On distingue trois parties dans la lame, la pointe, le milieu et le talon.

Il y a trois espèces de lancettes ; la première est appelée à grains d'orge, la lame de celle-ci ne commence à perdre sa largeur que vers la pointe. Les commençans doivent se servir de cette lancette, parce qu'en la prolongeant, on fait avec elle une grande ouverture sans qu'on soit obligé de faire beaucoup d'élévation. Elles sont bonnes principalement pour les vaisseaux gros et superficiels. Les espèces.

La seconde est à grains d'avoine. La pointe de celle-ci est plus alongée.

La troisième espèce s'appelle lancette à pyramide, ou à langue de serpent ; elle a une pointe fort alongée, très fine et très aiguë qui représente une pyramide.

Il y a une autre espèce de petite lancette, qu'on appelle lancette à petit fer, que beaucoup de personnes préfèrent aux trois autres.

§. III.

De la manière d'ouvrir les vaisseaux.

On ouvre les artères à peu près de la même manière qu'on ouvre les veines. On marque avec l'ongle l'endroit où on sent Comment on ouvre les artères.

la pulsation, on tend la peau avec le doigt indice et le pouce de la main gauche, et l'on ouvre l'artère dans l'endroit marqué.

Et les veines. Pour les veines, on les ouvre de trois façons, en long, en travers, et obliquement. Les grosses veines s'ouvrent en long, les petites et profondes en travers, et les médiocres obliquement.

On distingue deux temps dans l'ouverture des veines, celui de la ponction, et celui de l'élévation. Le premier est celui qu'il faut employer pour faire le chemin de dehors en dedans le vaisseau; le second est le temps qu'il faut employer pour faire le chemin de dedans en dehors en retirant la lancette. Pendant le premier temps, on fait la ponction avec la pointe et les deux tranchans; et pendant le second, on agrandit l'ouverture du vaisseau et des tégumens avec le tranchant supérieur de la lancette.

§. IV.

Ce qu'on doit faire avant, pendant et après la Saignée.

Avant l'opération. Avant que de faire cette opération, il faut avoir une bougie ou une chandelle allumée, en cas qu'on ne puisse pas profiter de la lumière naturelle, et charger une personne de la tenir. Il faut avoir aussi un vaisseau pour recevoir le sang, une compresse et une bande.

La compresse doit être faite d'un linge fin, plié en quarré, en plusieurs doubles.

La bande doit être d'une toile fine et un peu usée, de la longueur d'environ un aune et demie, et de la largeur d'un pouce. Elle ne doit avoir ni ourlets, ni lisières, ainsi un ruban de fil ne convient pas. Car il y a des deux côtés une lisière qui comprimeroit plus fortement que son milieu. La bande doit être déroulée, lorsqu'on va faire une saignée du bras, et roulée, lorsqu'on en va faire une du pied ou de la jugulaire.

Il faut pour la saignée du pied, avoir un chaudron ou un seau de fayence plein d'eau d'une chaleur supportable, dans laquelle on met les pieds pour faire raréfier le sang, et gonfler les veines. On est quelqnefois obligé de s'en servir lorsqu'on saigne au bras, et que les vaisseaux ne se manifestent pas assez.

Pendant l'opération, le malade doit être placé dans une situation commode. S'il est sujet à se trouver mal, il doit être couché. On cherche l'endroit où est l'artère et le tendon ; on pose la ligature à la distance de trois ou quatre travers de doigt du lieu où l'on doit piquer ; on la serre par degré et très fort pour mieux faire gonfler la veine, et diminuer le mouvement de l'artère ; on fait sur l'avant-bras quelques frictions avec le doigt indice et du milieu. Après avoir choisi le vaisseau qu'on doit ouvrir, on tire une lancette, on l'ouvre et on la met à la bouche, de manière que la pointe soit tournée du côté du bras qu'on

Pendant l'opération.

doit piquer ; on assujéttit le vaisseau en mettant le pouce dessus, au-dessous et à la distance de trois ou quatre travers de doigt de l'endroit où l'on doit ouvrir le vaisseau. On prend ensuite la lancette par son talon, avec le doigt indicateur et le pouce; on fléchit ces deux doigts; on pose les extrémités des autres doigts sur le bras qu'on va piquer pour s'assurer la main ; on porte la lancette doucement, et plus ou moins à plomb jusques dans le vaisseau ; on aggrandit l'ouverture en retirant la lancette. Le sang rejaillit aussitôt. La personne chargée du vaisseau qui doit recevoir le sang, le présente, et on fait tourner le lancetier dans la main du bras piqué, pour faire passer plus vîte le sang des veines extérieures dans les intérieures, par le mouvement des muscles. Pendant que le sang sort, on pose la main dessous l'avant-bras pour le soutenir. Quand il ne fait point l'arcade, on lâche médiocrement la ligature, on met l'ouverture des tégumens vis-à-vis celle de la veine, ou on fait prendre différentes situations à cette ouverture.

Après l'opération.

Quand on a tiré la quantité suffisante de sang, on ôte la ligature ; on fait plier l'avant-bras ; on approche les deux lèvres de la petite plaie, en tirant un peu les tégumens avec le doigt ; on nettoie les endroits du bras que le sang a tachés ; on met la compresse sur l'ouverture, et on applique la bande.

Outre ce qu'on vient de dire, il y a encore

encore plusieurs remarques particulières à faire sur cette opération.

Remarques particulières pour la saignée du bras.

1°. Le vaisseau qu'on doit ouvrir, est quelquefois posé directement sur le tendon du muscle biceps, qui fait dans certains sujets une saillie. Il faut alors faire mettre le bras de la personne que l'on saigne en pronation, et ce tendon qui a son attache derrière la petite apophyse du radius, se cache, pour ainsi dire, et s'enfonce.

2°. Lorsqu'on a posé la ligature, si le vaisseau n'est pas bien apparent, on met le doigt indice ou le pouce d'une main sur la veine, et on fait de l'autre main avec le doigt du milieu et l'indice plusieurs frictions le long de l'avant-bras, et en commençant vers le poignet. Par ce moyen on renvoie vers le pouce ou le doigt indice, la colonne du sang qui est dans la veine; ce qui rend ce vaisseau plus ou moins sensible, et fait connoître s'il fournira une quantité suffisante de sang, et s'il est enfoncé bien avant. Le lieu où il l'est le moins, est celui où il faut l'ouvrir.

3°. Il ne faut jamais piquer à moins que le vaisseau ne soit sensible au tact, quand même quelque cicatrices l'indiqueroient; car on ne pourroit piquer qu'au hazard, ce qui seroit imprudent. Il y a des vaisseaux qui ne se font pas sentir aussitôt que la ligature est faite, mais quelque temps après.

4°. S'il y a du danger d'ouvrir les vais-

seaux au pli du bras, à cause de leur petitesse jointe à la proximité du tendon, il faut les ouvrir à l'avant-bras, au poignet ou même à la main.

5°. Lorsque les vaisseaux sont si enfoncés, qu'on ne les sent pas dans le pli du bras, ni même à l'avant-bras, on fait mettre l'avant-bras dans l'eau chaude, qui, en raréfiant le rang, fait gonfler les veines.

6°. Quand le Chirurgien a choisi le vaisseau il doit l'assujettir, soit en mettant le pouce dessus, soit en embrassant avec la main l'avant-bras par derrière, de sorte que la peau soit un peu tendue : cette dernière méthode a quelque avantage sur l'autre ; elle assujettit les vaisseaux avec plus de fermeté, on peut dire même qu'elle est nécessaire pour les vaisseaux roulans.

7°. Il faut porter la lancette perpendiculairement sur la peau, à proportion que le vaisseau est plus ou moins enfoncé. Cette règle est d'une grande importance.

8°. Si le vaisseau est très-enfoncé, il faut porter la pointe de la lancette presque à plomb, car si on la portoit obliquement, elle pourroit passer par-dessus. Si le vaisseau est si enfoncé qu'on ne le puisse appercevoir que par le tact ; il faut ne point perdre de vue l'endroit sous lequel on l'a senti, on y porte la pointe de la lancette, on l'enfonce doucement jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans le vaisseau ; ce qu'une légère résistance, pareille à celle que l'on sent lorsque l'on perce du canepin, et

quelques gouttes de sang font connoître ; alors on amplifie l'ouverture avec le tranchant de la lancette en la retirant.

9°. Ce sont ordinairement les personnes grasses qui ont les vaisseaux très-enfoncés, et par conséquent il n'y a pas tant à craindre de piquer l'artère, le tendon ou l'aponévrose, en ouvrant les vaisseaux enfoncés, qui sont presque toujours entourés de beaucoup de graisses, qu'en ouvrant des vaisseaux apparens.

10°. Ces derniers sont quelquefois collés sur le tendon, sur l'aponévrose ou sur l'artère ; c'est pourquoi il faut, pour les ouvrir, porter la pointe de la lancette presque horizontalement. Lorsqu'elle est dans la cavité du vaisseau, on élève le poignet, afin d'augmenter l'ouverture avec son tranchant. Si l'on portoit la lancette perpendiculairement, on risqueroit d'atteindre l'une de ces parties qu'il est dangereux de piquer.

11°. Pour éviter de piquer ou de toucher l'artère, le tendon ou l'aponévrose, lorsqu'on est obligé d'ouvrir une veine qui est proche de quelqu'une de ces parties, il faut aussi que la lancette soit bonne, et que la ligature soit bien serrée. On conduit mieux une lancette qui pique et qui coupe bien, qu'une mauvaise qui oblige à employer plus de force, et dont on n'est pas le maître quand on a vaincu la résistance. Lorsque la ligature est bien serrée, la veine se gonfle davantage, le mouvement

de l'artère diminue ; et le tissu qui enveloppe ces parties, en se gonflant proportionnellement, éloigne un peu la veine de ces parties qu'il faut ménager. Ainsi avec une bonne lancette et une ligature bien serrée, on ouvre plus sûrement une veine qui est comme collée au tendon, à l'aponévrose, ou posée sur une artère.

Remarques particulières pour la saignée de la jugulaire.

Il y a quelques observations particulières à faire sur la saignée de la jugulaire et sur celle du pied. Lorsqu'on veut ouvrir la veine jugulaire, on met le malade sur son séant, on garnit l'épaule et la poitrine d'une serviette en plusieurs doubles, et on applique la ligature de la manière qu'on va dire. On met vers les clavicules et sur la veine que l'on a dessein de piquer, une compresse épaisse, ou un petit tampon de papier brouillard mouillé et exprimé ; on fait ensuite deux tours autour du cou avec la ligature, de sorte qu'elle soutienne la compresse, on la serre un peu, et on la noue vers la nuque, à deux nœuds, l'un simple, et l'autre à rosette, après y avoir engagé un ruban, ou une autre ligature, dont les deux bouts tombent par devant et vis-à-vis la trachée-artère ; une personne tire les deux bouts du ruban, ou de cette dernière ligature, ce qui empêche que la ligature circulaire ne comprime la trachée-artère et fait comprimer les veines jugulaires externes, surtout celle sur laquelle est la compresse ; on applique le pouce sur cette compresse,

et le doigt indice au-dessus, afin d'assujettir le vaisseau et de tendre la peau; on prend la lancette qu'on a mise à la bouche, comme dans la saignée du bras, et l'on ouvre la veine qui se trouve gonflée entre ces deux doigts. Si le sang ne sort pas bien, on fait mâcher au malade un morceau de papier, et s'il coule le long de la peau, on se sert d'une carte en forme de gouttière, qui s'applique au-dessous de l'ouverture par un bout, et qui de l'autre côté conduit le sang dans la palette. Après avoir tiré la quantité nécessaire de sang, et ôté la ligature, on applique la compresse, et on met un bandage circulaire autour du col.

Pour la saignée du pied.

Pour faire la saignée du pied, on place le malade sur le bord de son lit; on lui fait tremper pendant quelque temps les pieds dans l'eau chaude; on pose un des pieds sur un genou, qu'on a garni d'un linge en plusieurs doubles; on applique la ligature; on la met ordinairement au-dessus des malléoles, mais il vaut mieux la mettre au-dessous du genou, dans l'endroit où quelques personnes mettent leurs jarretières. Quand on la pose au-dessus des malléoles, le tibia, le péroné et le tendon d'Achille empêchent qu'elle ne comprime les veines internes; d'ailleurs elle se mouille et se lâche aisément. Au contraire, quand on la met au-dessous du genou, rien ne s'oppose à la compression qu'elle doit faire sur les veines internes; elle ne se lâche point, par ce qu'elle

n'est pas mouillée ; les vaisseaux se gonflent et deviennent par conséquent plus apparens. On remet le pied dans l'eau pour quelque temps, on retire le même pied, on applique la plante contre le genou, on cherche un vaisseau, et on l'ouvre. On remet ensuite le pied dans l'eau, et après avoir tiré une suffisante quantité de sang, on ôte la ligature, on essuie le pied, on applique la compresse, et on fait le bandage appelé *Etrier*.

On est obligé quelquefois de saigner les malades couchés à plat dans leur lit, lorsqu'ils sont trop foibles, ou qu'ils se trouvent mal dans une autre situation. Pour bien saigner, le Chirurgien doit être ambidextre, c'est-à-dire, se servir aussi bien d'une main que de l'autre ; car il doit saigner de la main gauche au bras et au pied droit.

Quelle est la quantité de sang qu'on doit tirer.

La quantité de sang qu'on doit tirer, dépend du caractère de la maladie, des forces, du tempérament, du sexe, et de l'âge du malade. On tire ordinairement aux Adultes trois palettes de sang. La palette est un petit vaisseau qui en contient trois ou quatre onces.

Temps de faire la saignée.

Quant au temps de faire la saignée, on ne le choisit pas dans les cas pressans. Lorsque l'on saigne par précaution ou pour quelque légère indisposition, on doit le faire, en été, dans les heures où la chaleur est plus modérée, c'est-à-dire, le matin ou le soir. On choisit ordinairement

le printemps ou l'automne, comme les plus convenables. Au reste, on ne doit jamais saigner une personne, lorsqu'elle vient de prendre quelques alimens; il faut toujours attendre que la digestion soit faite.

CHAPITRE II.

Des effets de la Saignée.

Toute saignée produit quatre effets; elle diminue le volume du sang; elle le détourne de se porter vers certaine partie en aussi grande abondance, elle le détermine à couler vers certaine partie; et comme la partie rouge se prépare moins promptement que la partie blanche, elle occasionne l'augmentation proportionnelle de celle-ci. En faisant cette opération, on se propose ordinairement quelqu'un de ces effets en particulier. C'est ce qui a fait distinguer la saignée, par rapport à ses effets, en *évacuative*, en *Révulsive*, en *Dérivative*, et en *Spoliative* *. Ces différens noms qu'on donne à la saignée, et le pronostic qu'on peut tirer de l'inspection du sang, feront la matière de ce Chapitre.

§. I.

De la Saignée évacuative, dérivative, révulsive et spoliative.

1°. La saignée évacuative, est celle où Saignée évacuative.

* Voy. la dessus les savans Traités de MM. Sylva et Quesnay.

l'on se propose de désemplir les vaisseaux, en diminuant le volume du sang de la quantité qu'il en sort par l'ouverture du vaisseau.

Ses effets. Cette espèce de saignée détend toutes les parties, rend aux solides leur ressort et leur élasticité; et fait par conséquent que les liqueurs sont plus broyées, plus brisées et plus divisées par la contraction des artères; que le sang circule plus aisément jusques dans les plus petits vaisseaux, et que les sécrétions sont plus libres et abondantes. Le sang se dépure par ce moyen, les embarras se lèvent et les remèdes agissent plus efficacement.

Saignée révulsive et ses effets. 2°. La saignée révulsive est celle où l'on se propose de détourner de certaine partie le sang qui s'y porte en trop grande abondance.

Pour produire cet effet, il faut piquer la veine qui répond à l'artère la plus éloignée du lieu malade. Par ce moyen on détermine vers les parties les plus éloignées de la veine, une plus grande quantité de sang, et l'on diminue d'autant la quantité de celui qui coule dans la partie malade qui reçoit le sang des vaisseaux opposés à celui que l'on saigne.

Saignée dérivative, et ses effets. 3°. La saignée dérivative est celle où l'on se propose de déterminer vers une partie une plus grande quantité de sang que celle qui y passe.

Pour produire cet effet, il faut ouvrir la veine dans l'endroit même où l'on veut

augmenter l'abondance du sang ; car l'ouverture de la veine fait que le sang trouve moins de résistance dans cet endroit que dans les autres parties ; c'est pourquoi il s'y porte en plus grande quantité.

4°. La saignée spoliative est celle où l'on se propose de diminuer la quantité proportionnelle de la partie rouge du sang. Les saignées fréquentes produisent cet effet ; parce que la partie blanche se répare beaucoup plus promptement que la partie rouge. Elles le produisent plus tôt dans les gros vaisseaux que dans les petits, parce que les gros vaisseaux contiennent à proportion plus de parties rouges que les autres.

Saignée spoliative et ses effets.

§. II.

Du pronostic qu'on peut tirer de l'inspection du sang.

Le sang hors du corps se divise sensiblement en deux parties, en partie rouge, et en partie blanche.

Proportion entre la partie rouge et la partie blanche.

La proportion qui doit se trouver entre ces deux parties, et les différentes couleurs dont elles sont nuancées, font juger de la qualité du sang.

On ne peut pas déterminer un degré de proportion entre le volume de la partie rouge et celui de la partie blanche, suivant lequel on puisse juger qu'il n'y a point de défaut dans le sang par rapport à cette proportion. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le volume de la partie

blanche ne doit pas être plus grand que celui de la partie rouge, ni moindre que le tiers de ce volume. Ainsi lorsque le volume de la partie blanche surpasse celui du coagulum, c'est une marque que le sang est trop fluide. Lorsqu'il est moindre que le tiers du volume du coagulum, c'est une marque que le sang est trop épais.

Couleur du sang.

Quant à la couleur du sang, le rouge n'en doit être ni trop éclatant ni trop foncé. La vivacité du rouge d'un sang qui se coagule difficilement, et qui a peu de partie blanche, est une marque qu'il y a peu de malignité.

Croûte blanche, dont le coagulum est recouvert.

Le coagulum est quelquefois recouvert d'une croûte blanche, Lorsqu'elle est molle, tenue, qu'elle ressemble à du lait coagulé, et qu'elle se fond entre les doigts; ce n'est que du chyle, qui par sa legérété, nage au-dessus des autres liqueurs, et fait voir seulement que la saignée a été faite trop tôt après le repas. Lorsqu'elle est fort épaisse, membraneuse, jaunâtre, qu'elle a du ressort, en un mot, que c'est une espèce de couenne; c'est une lymphe grossière, visqueuse, qui s'est entièrement épaissie. Cette croûte couenneuse se trouve quelquefois attachée à la circonférence du vaisseau dans lequel on a reçu le sang. Elle en est quelquefois entièrement détachée, et le coagulum nage dans la sérosité. Elle est une marque d'inflammation.

Observation.

Il faut obsesver qu'elle ne se manifeste pas, ou ne se manifeste que très-peu,

lorsqu'on a fait une ouverture trop petite à la veine, lorsque le sang n'est venu que goutte à goutte et en bavant le long du bras; lorsque le vaisseau dans lequel est le sang, est large et plat; lorsque le sang a été agité dans le vaisseau où on l'a reçu; et lorsqu'il a été exposé à un air trop froid.

Ce que c'est que l'écume.

L'écume qui paroît quelquefois au-dessus du coagulum, ne vient que de quelques particules d'air qui se sont renfermées dans le sang, lorsqu'il tomboit dans le vaisseau. Quand cette écume ne se dissipe qu'après un long temps, c'est une marque de la viscosité du sang.

Différentes couleurs dont la superficie se trouve nuancée.

Les différentes couleurs qui se trouvent quelquefois sur la superficie du coagulum, et qui la rendent comme marbrée, viennent des parties intégrantes du sang qui ont souffert différentes triturations, et de la qualité du chyle et de la bile qui s'y trouvent mêlés.

Couleur de la partie blanche.

La partie blanche du sang qui s'est séparée, et qui environne le coagulum, est quelquefois laiteuse; elle est jaunâtre, et teint en jaune le linge qu'on y trempe. La couleur laiteuse vient de ce que la saignée a été faite trop tôt après le repas, et avant que la sanguification ait été faite. La couleur jaunâtre vient de la bile, qui ne filtrant pas bien, se mêle avec la sérosité du sang, et lui donne cette couleur.

CHAPITRE III.

Des accidens qui suivent la Saignée.

IL ne suffit pas d'avoir une parfaite connoissance de tout ce qui regarde l'opération de la saignée, il faut encore être instruit de tous les accidens qui peuvent la suivre, soit pour les éviter, soit pour les corriger.

Accidens de la saignée.

Les dépôts, le thrombus, l'ecchymose, tumeur lymphatique, la douleur et l'engourdissement, la piqûre de l'aponévrose du muscle biceps, et celle du périoste, celle du tendon et de l'artère, sont les accidens qui dépendent de l'opération de la saignée, auxquelles on peut ajouter la syncope où tombe quelquefois le malade, ce qu'on appelle la saignée blanche. Tous ces accidens se distinguent par rapport à leur degré en légers, en médiocres, et en graves.

§. I.

Saignée blanche.

Manquer d'ouvrir en saignant une veine d'où on a déssein de tirer du sang, c'est faire ce qu'on appelle une saignée blanche.

On manque une saignée, parce que le vaisseau étant très-enfoncé, on ne porte pas la lancette assez avant, ou assez perpendiculairement; parce que le vaisseau est roulant, et qu'il fuit, pour ainsi dire, la lancette, parce qu'on pique à côté du vaisseau, ou au milieu de beaucoup de ci-

catrices, qui, assez souvent, en rétrecissent le diamètre; ou parce que le malade retire son bras.

Dans ce cas, il faut examiner laquelle de ces causes a fait manquer la saignée, pour éviter un pareil inconvenient.

§. II.

La syncope. Lorsque le malade tombe en syncope pendant la saignee, on le fait revenir promptement, en mettant le doigt sur l'ouverture pour arrêter le sang, en le faisant coucher sur le dos, et en lui faisant respirer du vinaigre ou quelque eau spiritueuse.

§. III.

Les dépôts et ce qui les occasionne. Les dépôts, tels que l'érysipèle et le phlegmon qui se forment aux environs de la piqûre, ou dans le lieu même de la piqûre, à la suite de la saignée, sont occasionnés par la mauvaise disposition des humeurs, ou par la piqûre de quelque fibre aponévrotique, ou par quelques efforts que le malade aura faits avec son bras.

On a indiqué dans l'Abrégé des principes, les remèdes qui conviennent à ces sortes d'accidens.

§. IV.

Le thrombus. Le thrombus est une tumeur formée par un sang épanché aux environs de l'ouverture de la veine.

Ses causes. La piqûre de la veine de part en part, la petitesse de l'ouverture de la peau, et son défaut de proportion avec celle de la

veine, un peu de graisse qui se présente à l'ouverture, sont les causes ordinaires du thrombus. Pour empêcher que cette tumeur n'augmente, il ne faut lever que peu-à-peu le pouce qu'on a appliqué sur le vaisseau, afin de l'assujettir, et ne pas desserrer la ligature. Quand, malgré ces précautions, on ne peut pas tirer la quantité nécessaire de sang, ou que la tumeur augmente, on pique la même veine au-dessous du thrombus, ou une autre veine.

Remèdes. On procure la résolution du sang épanché, en appliquant d'abord sur la tumeur une compresse trempée dans l'eau commune, ou dans quelque eau spiritueuse dont on se sert par la suite. On peut mettre dans la duplicature de la compresse un peu de sel commun, pour faciliter la résolution.

§. V.

L'ecchymose. L'ecchymose est une tumeur legère formée par le sang extravasé dans le corps graisseux, ce qui change la couleur naturelle de la peau en une livide, noirâtre ou jaunâtre.

Causes. Les frictions réitérées sur les bras des personnes grasses, et dont la peau est délicate, la ligature qu'on laisse trop longtemps serrée, l'extension du bras avant la réunion parfaite du vaisseau, un pli fait par la compresse ou la bande, la piqûre du vaisseau de part en part, enfin le thrombus, sont les causes ordinaires de l'ecchymose, qui vient à la suite de la saignée.

On remédie à cet accident en frottant la partie avec quelque liqueur spiritueuse, telle que l'eau-de-vie, celle de lavande, l'eau vulnéraire, *etc.* et en appliquant dessus une compresse imbibée de ces mêmes liqueurs. Remèdes.

§. VI.

La tumeur lymphatique qui survient dans le lieu de la piqûre après la saignée, est formée par une lymphe épanchée d'un ou de plusieurs vaisseaux lymphatiques qu'on a ouverts en même temps que la veine. Tumeur lymphatique.

Cette tumeur ne change point la couleur de la peau, elle est sans douleur, et souvent reluisante; elle ne se forme pas toutes les fois qu'en piquant la veine on ouvre les vaisseaux lymphatiques, parce que la cicatrice peut ne pas se faire si parfaitement, qu'elle ne laisse une petite fistule imperceptible par où la lymphe épanchée s'écoule. On reconnoît cet écoulement à la chemise qui en est mouillée. Signes.

Une compresse épaisse et trempée dans une eau spiritueuse qu'on comprime un peu avec la bande, guérit pour l'ordinaire cette petite tumeur. Quand elle résiste à ce remède, on y fait une petite ouverture pour donner issue à la lymphe épanchée, et l'on fait ensuite sur l'endroit ouvert, une legère compression. S'il n'y a point de tumeur, mais seulement une petite ouverture par où la lymphe s'écoule, une compression faite dessus arrête l'écoulement, et en Cure.

procure quelquefois la consolidation. Lorsque ce moyen ne réussit pas, on applique la pierre infernale qui, en cautérisant les callosités, procure la consolidation entière du vaisseau, et de la petite ouverture devenue fistuleuse. Un emplâtre de céruse mis sur l'ouverture, et la compression après l'application de la pierre infernale, achèvent la guérison.

§. VII.

Douleur et engourdissement.

On sait qu'il y a un petit cordon de nerfs appelé *cutané* intérieur qui accompagne la veine basilique : un autre appelé *musculo-cutané* qui passe par derrière la veine médiane ; et un autre rameau du nerf crural qui accompagne la veine saphène.

Signes.

Il arrive quelquefois qu'en ouvrant une veine on pique ou l'on coupe un de ces petits cordons de nerfs. Quand on le pique seulement, on excite une douleur vive qui s'étend tout le long de la partie où se distribue le nerf, et qui continue quelquefois à se faire sentir pendant quelque temps, mais avec moins de violence. Quand on le coupe totalement, on excite d'abord, comme en le piquant, une douleur vive, à laquelle succède un engourdissement le long de la partie où le nerf coupé se distribue.

Il est difficile de prévoir cet accident, et s'il y a un moyen de l'éviter, c'est d'ouvrir les veines suivant leur longueur ; mais cela n'est pas toujours possible.

Pour appaiser la douleur, on frotte toute la partie douloureuse avec un mélange d'huile d'amande douce, d'huile de vers et d'eau-de-vie. Cure.

On remédie à l'engourdissement avec le baume de *Fioraventi* et l'huile de vers qu'on mêle ensemble, et dont on frotte la partie après avoir fait chauffer le mélange.

§. VIII.

La piqûre de l'aponévrose du muscle biceps est quelquefois suivie d'accidens. La douleur que le malade ressent au moment de la saignée au-dessus et au-dessous de l'endroit piqué, et la résistance que le Chirurgien sent à la pointe de sa lancette qui se trouve quelquefois émoussée, sont les signes qui font connoître ou du moins soupçonner qu'on a piqué cette aponévrose. Piqûre de l'aponévrose.

Une douleur vive au bras et à l'avant-bras, un gonflement, une tension, une inflammation, enfin un abcès dessus ou dessous l'aponévrose, sont quelquefois les suites de cette piqûre. Les remèdes qu'on emploie pour prévenir et pour appaiser la douleur et les accidens, sont les mêmes que ceux dont on se sert pour remédier aux accidens qui suivent l'inflammation des autres parties aponévrotiques, c'est-à-dire, la saignée réitérée, le régime, les délayans, les cataplasmes anodins, émolliens et les résolutifs, lorsque la douleur est passée. Si ce dépôt, au lieu de se ré- Cure.

soudre, se termine par suppuration, on en fait l'ouverture, en observant les règles prescrites pour les ouvertures des abcès, et on traite la plaie qui en résulte, selon les règles de l'Art.

§. IX.

Piqûre du périoste.

En ouvrant la saphène à la malléole interne, la cubitale ou la radiale vers le poignet, et l'artère ou la veine temporale, on peut piquer le périoste si l'on enfonce la lancette trop avant ou si le malade fait quelque mouvement.

La douleur qui se fait sentir au-dessus et au-dessous de l'endroit piqué, et la résistance considérable qu'on a sentie à la pointe de la lancette qui s'en trouve émoussée, font connoître qu'on a touché le périoste.

Signes.

Une douleur, une tension et une inflammation qui s'étendent le long de l'os où se trouve le périoste piqué, sont quelque fois les suites et les signes de la lésion de cette partie.

Cure.

Quand ces accidens ne sont pas considérables, quelques compresses trempées dans une cinquième partie d'eau-de-vie et dans quatre d'eau commune, suffisent pour y remédier. Lorsque l'inflammation est dissipée, il faut mettre un emplâtre d'onguent de la Mère sur la petite plaie de la saignée, pour en faire suppurer les bords. Si ces accidens sont violens, on applique sur la partie un cataplasme anodin, et sur la plaie un peu de suppuratif qui, en l'entretenant

ouverte, excite toujours un petit suintement, et même une petite suppuration. Lorsque la douleur et l'inflammation sont dissipées, on met un emplâtre d'onguent de la Mère sur la plaie, qu'on dessèche ensuite avec l'onguent de céruse, ou de pompholix, *etc.* Ces accidens ne se terminent pas toujours si heureusement, ils obligent quelquefois à débrider le périoste enflammé, trop tendu et prêt à tomber en pourriture ; ce qui feroit un grand délabrement. L'incision faite pour débrider le périoste, découvre l'os qu'on doit panser ainsi que la plaie faite aux parties molles, suivant les règles de l'art.

§. X.

Piqûre du tendon.

Si l'on enfonce trop la lancette, ou si le malade remue le bras, on peut, en ouvrant la médiane, piquer quelquefois le tendon du muscle biceps, qui est ordinairement situé dessous. La douleur vive que ressent le malade au moment de la piqûre par tout le bras jusques vers l'acromion, et la résistance que le Chirurgien sent à la pointe de sa lancette font connoître que cette partie a été touchée.

Signes.

Suites de la piqûre.

Cette douleur se passe quelquefois ; mais si elle continue, elle est bientôt suivie de gonflement, de tension, d'inflammation à toute la partie, de fiévre et de mouvemens convulsifs, de dépôts, et quelquefois de pourriture. Car ces accidens sont les effets ordinaires des blessures des parties tendineuses.

Cure. Pour remédier à tous ces accidens, on saigne fréquemment le malade, on lui fait observer un régime très exact ; on lui fait prendre intérieurement, et on applique extérieurement les remèdes capables d'adoucir la douleur et de calmer la violence des autres accidens ; on couvre toute la partie d'un cataplasme anodin, ou émollient. Si ces moyens ne réussissent pas, on découvre le tendon piqué ; on met dessus un plumaceau imbibé d'esprit de térébenthine ; on est même quelquefois obligé de couper le tendon en travers, pour sauver le bras du malade.

§. XI.

Comme la situation des artères, par rapport aux veines extérieures, n'est pas uniforme dans les Sujets, il est d'une très-grande importance de reconnoître par la pulsation, celle des artères voisines des veines qu'on peut piquer, afin d'éviter l'artère, soit en piquant la veine dans les endroits où l'artère n'est pas trop proche, soit en n'introduisant la lancette dans la veine qu'avec beaucoup de précaution.

Piqûre de l'artère. Malgré toutes ces attentions, il peut arriver qu'en ouvrant la veine basilique, on pique l'artère qui est située dessous. La lancette peut ne diviser que quelques-unes des tuniques de l'artère, ou les ouvrir toutes. Dans le premier cas, on ne s'apperçoit de cet accident qu'au bout de quelque temps, et jamais dans le moment de la saignée. Le sang trouvant dans le point de la

Lorsque les membranes ne sont point toutes ouvertes.

division de quelques-unes des tuniques de l'artère, moins de résistance qu'ailleurs, dilate et étend peu à peu dans le lieu de la division celles qui sont entières, et il se forme en cet endroit une tumeur anévrismale par dilatation.

Cette tumeur est fort petite dans son commencement : elle ne change pas la couleur de la peau : on y sent un mouvement de pulsation pareil à celui de l'artère, elle disparoît lorsqu'on la comprime, et qu'en appuyant le pouce sur l'artère brachiale, on suspend le cours du sang, mais dès que l'on cesse la compression, elle revient et quelquefois même avec un petit bruit. Signes.

On peut guérir cet anévrisme en faisant une compression exacte et continuelle à l'endroit de la tumeur après avoir fait rentrer le sang qui la formoit. Cure.

Lorsque toutes les tuniques de l'artère sont divisées par la pointe de la lancette, on s'en apperçoit à l'instant ; car le sang artériel sort avec impétuosité, en arcade et, pour ainsi dire, par bond, suivant le mouvement de pulsation. Sa couleur est beaucoup plus rouge et plus vermeille que le sang veineux ; il se caille fort promptement : une compression sur l'artère brachiale en arrête le cours, au lieu que la compression faite à l'avant-bras, ne l'empêche point de couler. Toutes les tuniques divisées. Signes.

Dès que l'on a reconnu que le sang vient d'une artère ouverte, on peut le laisser Cure.

sortir jusqu'à ce que le malade tombe en foiblesse, pourvu qu'il ne s'épanche pas aux environs de l'artère ; ce qui arrive quand l'ouverture de l'artère n'est pas vis-à-vis celle des tégumens. Car, s'il s'épanchoit aux environs de l'ouverture ; il faudroit, sans différer, en suspendre le cours en serrant fortement la ligature ou en faisant sur le champ une espèce de tourniquet. Il faut remarquer qu'on ne laisse écouler le sang jusqu'à défaillance, qu'afin de pouvoir mieux l'arrêter, qu'il y a des personnes qui ne tombent en défaillance que difficilement, et que par conséquent il est quelquefois dangereux d'attendre la défaillance des malades.

Après avoir arrêté le cours du sang, on met sur l'ouverture un petit morceau de papier brouillard mouillé et pressé ; on applique ensuite une petite compresse de la largeur de l'ongle, et sur cette compresse plusieurs autres graduées, autant qu'il en faut pour surpasser le niveau du bras ; on fait le bandage ordinaire de la saignée, mais avec une bande plus longue : l'on desserre peu-à-peu la ligature, et on met au bras, sur le trajet des vaisseaux, une compresse épaisse qu'on soutient avec une bande, dont on serre les tours qui sont plus près de l'ouverture que ceux qui en sont éloignés.

Comme les compresses graduées qu'on applique sur l'ouverture, doivent faire dans ce lieu une compression aussi exacte qu'il est possible, par le moyen de la bande qu'on

serre ; il faut mettre l'avant-bras un peu en flexion, afin que l'aponévrose du muscle biceps, sous laquelle l'artère se trouve, étant relâchée par cette situation, permette que la compression soit plus exacte.

Les compresses sont graduées et plus élevées que le niveau du bras, afin que la pression ne se fasse que sur l'ouverture de l'artère, et non pas sur les parties latérales du bras.

La compresse appliquée sur le trajet de l'artère du bras, et un peu serrée par la bande, ralentit le mouvement du sang dans ce vaisseau et empêche qu'il n'aille frapper trop fortement le lieu de l'ouverture. On met le bras en écharpe, on recommande au malade de ne pas remuer le bras, on le saigne, et on lui fait observer un régime de vivre.

Quand la compeession est bien faite et continuée long temps, elle procure ordinairement la consolidation parfaite de l'artère ; mais si elle est mal faite, on s'en apperçoit bientôt à l'extravasation du sang qui s'infiltre dans le corps graisseux ; ce qui oblige à lever l'appareil, et à faire quelquefois l'opération qu'on appelle de l'anévrisme. Le bandage se relâche quelquefois, lors même que la compression est bien faite ; il faut alors faire une ligature serrée, avant de l'ôter entièrement, et appliquer un appareil nouveau ; parce que la consolidation, quoique déjà faite, n'est pas assez solide pour soutenir l'effort du

sang : il faut même continuer cette compression pendant long-temps ; car on a souvent remarqué que l'espace de dix ou douze jours n'est pas suffisant pour procurer une consolidation solide. Quand la compression n'est point continuée assez long-temps, il se forme un anévrisme réellement par division, mais qui a souvent les signes de l'anévrisme par dilatation.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

A

ABDOMEN ; ses régions, page 36
Ses parties contenantes et contenues, 37
ABSCÈS ; ce que c'est, 298
Il y en a de trois sortes, ibid.
Simple, ibid.
Composé, ibid.
Compliqué, ibid. Voyez APOSTÊME.
ACCIDENS de maladie, ce que c'est, 151
ACCOUCHEMENT ; sa définition, 360
Effet de la nature, 90
Naturel, 360
Dans quels cas l'Art aide la Nature, 90
Prématuré, 90, 360
Ce qui l'occasionne, 90
Difficile, 361
Contre nature, ibid.
Accidens qui le précédent, 91
Ce qui arrive après l'Accouchement, ibid.
ACCROISSEMENT, 78
ACIDE, ce que c'est, 7
ACROTÉRIASME, 234
AGARIC DE CHÊNE, 182
Sa préparation, ibid.
Ses qualités, ibid.
Bon pour arrêter le sang dans l'hémorrhagie, ibid. 384
AIR, ce que c'est, 3, 103
Entre dans le poumon, 4, 103
Est dans les alimens, 103
Son usage, 104
Dans quel temps il est plus tempéré, ibid.
Ses changemens subits, ibid.

AIR, Ce qui fait ses mauvaises qualités, 105
Peut causer des maladies, 140
Un malade n'en doit pas respirer de mauvais, 163
Comment on corrige ses mauvaises qualités, ibid.
Pourquoi il doit être sain, 73
Sa fluidité, 4
Parties qu'il renferme, ibid.
Ne pénètre pas par-tout où le feu peut pénétrer, ibid.
Porté dans le sang par le moyen des alimens, ibid.
Ce qui augmente sa pesanteur, ibid.
Sa pesanteur démontrée, ibid.
Renferme du feu, ibid.
En quoi consiste sa pureté, ibid.
Effet de son poids, 5
En quoi consiste son élasticité, ibid.
Sa raréfaction produite par la chaleur, ibid.
Sa raréfaction met en mouvement les petites particules des corps où il est renfermé, ibid.
Entre dans la composition de tous les corps, ibid.
Est quelquefois cause d'apostême, 289
Fait voir et entendre, 5
Nécessaire pour faire profiter les œufs des animaux et les germes des plantes, ibid.
ALIMENS, contiennent de l'air, 105
Leur nécessité, ibid.
Leurs espèces, solides et liquides, 106
Mixtes, d'où on les tire, ibid.
Ce qu'ils souffrent dans l'estomac, 75
Substances farineuses, 107
Fruits farineux, ibid.
Tirés des animaux, 109
Leurs qualités, ibid.
Liquides, 110
Choix qu'on doit en faire, 114
Utilité de leurs préparations, 115
Façon de les cuire, ibid.
Qualités des fruits, 107
Leur assaisonnement, 114
Quand l'assaisonnement est utile ou funeste, 115

ALIMENS, la quantité ou l'espèce dont on doit user, 116
Leur choix, 116
Convenables aux gens délicats, ibid.
Convenables aux gens forts, 117
Convenables aux enfans, ibid.
Propres de la tendre jeunesse, 118
Dans la vieillesse, ibid.
L'heure qu'on doit les prendre, 119
Portent de l'air dans le sang, 4
Dont il faut user pendant l'été, 121
Dont il faut user pendant l'hiver, ibid.
Danger de les avaler à la hâte, ibid.
Cause de maladies, 136
Cause d'apostêmes, 290
Leurs parties extraites dans l'ouvrage de la digestion, 40
Mêlés avec le suc pancréatique et la bile, 76
ALKALI, ce que c'est, 8
ALVÉOLE, ce que c'est, 14
AMNIOS, ce que c'est, 83
Les eaux qu'il renferme, ibid.
AMPUTATION dans la mortification, 305
AMYGDALES; humeurs que ces glandes filtrent, 54
Usage de ces humeurs, ibid.
ANATOMIE, ce que c'est, 39
Sa division, ibid.
Ce qu'elle apprend, 9
Son étude doit précéder les autres, vi
ANGÉIOTOMIE, 234
ANKILOSE, ce que c'est, 498
Deux espèces, et cure, ibid.
Fausse, formée par la synovie, 275
Moyen de la prévenir, 509
ANODYNS, 168
ANTHRAX, ce que c'est, 320
ANUS imperforé, 488
APLOTOMIE, ce que c'est, 234
APONÉVROSE, ce que c'est, 17
piquée, 545
APOSKÉPARNISMOS, 403
APOSTÊMES, ce que c'est 263
Leur différence, ibid.
Formés par le chyle, ibid.
Formés par le sang, 264
Formés par le sang passé dans des vaisseaux étrangers, ibid.

APOSTÊMES, Formés par la partie blanche du sang, 267
Formés par la lymphe, 268
Formés par la sérosité, 271
Formés par les liqueurs éman. du sang, 272
Leurs différences accidentelles, 286
Leurs causes, 287
Leurs signes, 290
Leurs temps, 292
Leurs terminaisons, ibid.
Leur résolution, 293
Leur suppuration, 295
Terminés par induration, 299
Cure, et en quoi elle consiste, 305
Remèdes intérieurs, 308
Ceux qu'on doit amener à suppuration, 309
En particulier, 310
APPAREILS, ce que c'est, 237, 249
De quoi ils sont composés, 237
Pourquoi on les lève, 249
Leurs pièces, 250
Règles à observer en les appliquant ou en les levant, ibid.
Comment on doit agir pour exécuter ces règles, 251
Quand il faut lever le premier dans les plaies d'arquebuse, 468
Ce qu'il faut faire avant que d'appliquer l'appareil dans les fractures, 506
A quoi on connoît que l'appareil est bien fait, 507
ARMES A FEU, plaies, Voyez ARQUEBUSES, 437
ARRIERE-FAIX, 83
ARTERES, ce que c'est, 18
Elles sont formées par des membranes, 11
Partent du cœur, 18
Leur figure, ibid.
Lymphatiques, 20
Sanguines, 18
Leur systole et diastole, 19
Leurs extrémités capillaires unies à celles des veines, ibid.
Du cerveau ne sont point accompagnées de veines, 30
Ne passent pas par les mêmes chemins que les veines, ibid.
Ouverte, 548

ARTÉRIOTOMIE, ce que c'est, 234, 521
ARTHROMBOLE, ce que c'est, 231
ATHÉROME, ce que c'est, 270
ATROPHIE; suite ordinaire de grandes blessures, 456
ATTELLES, leur usage, 239
AVORTEMENT, 360
AXIOMES de Pratique, 159

B

BAIN naturel, 222
Artificiel, ibid.
Demi-Bain, 223
Dans quel cas le demi-bain convient, 224
Quelle eau on doit y employer, ibid.
Degré de chaleur de l'eau, ibid.
Temps de les prendre, ibid.
Composé, ibid.
Sec, 225
A qui il convient, ibid.
De vapeurs, ibid.
BANDAGES; mot équivoque, 241
Comment il les faut faire et défaire, ibid.
Moyen de les bien lever, ibid.
Autres bandages, 242
Dans les plaies, 375
BANDES, ce que c'est, 241
Leur usage, ibid.
BAS-VENTRE divisé en régions, 36
Parties contenantes et contenues, 333
BAUME d'acier pour consumer les chairs fongueuses des ulcères chancreux, 194
BEC-DE-LIÈVRE, 377, 402, 498
BILE, ce que c'est, 55
Sa nature, ibid.
D'où elle vient, ibid.
Où elle va se déposer, 56
Déposée dans le duodénum par le canal cholédoque, ibid.
De la vésicule, ibid.
Ce qui la fait passer dans le duodénum, ibid.
Du canal hépatique, ibid.
Son usage, ibid.
BOISSON, sa nécessité, 105
Ses avantages, 111
Combien il y en a d'espèces, 112

BOISSON, factice, 113
BOUGIES, ce que c'est, 218
Deux espèces, ibid.
Leur effet, 220
Creuses, et leur composition, 221
Emplâtres pour les Bougies, 198, 200
BOURDONNET, ce que c'est, 240
Leur figure, ibid.
Leur usage, ibid.
BRONCHES, leurs glandes, 35
BUBONOCÈLE, 334

C

CACOCHIMIE, ce que c'est; 131
CAFÉ, 114
CAL, moyens d'en prévenir la difformité, 509
CALLOSITÉS, surviennent aux pieds, aux mains et aux genoux, et sont formées par la pluralité des lames de l'épiderme, 25
CANAL thorachique, 34
Hépatique et son usage, 56
Hépato-cystique, ibid.
Cholédoque, ibid.
CANCER; sa cure palliative, 259
CANULES, ce que c'est, 238
Matière dont elles sont faites, ibid.
Leur figure, ibid.
CARIE, ce que c'est, 500
Cause, ibid.
CARTILAGES, ce que c'est, 15
Divisés en deux classes, ibid.
Leur usage, 16
Quels sont ceux qui sont revêtus d'une membrane, ibid.
Du larynx, 33
CATACHASMOS, ce que c'est, 234
Trois sortes, ibid.
CATAPLASME anodin, 186
Anodin pour la brûlure, ibid.
Confortatif, 188
Emolliens, 187
Emollient et résolutif, 188
Maturatif, ibid.
Répercussif, 186
Résolutifs, 187, 188
Pour résoudre les fortes contusions, 189

CAUSTIQUE solide, 201
CAUTÈRE ACTUEL, ce que c'est, 212
Dans quel cas on l'applique, ibid.
Manière d'appliquer la pierre, 213
Comment on y supplée, 214
Où il convient, 215
Endroits où on l'applique, ibid.
Potentiel, 212
Quand on l'applique, 213
CERVEAU, ce que c'est, 28
Sa division, ibid.
Composé de deux substances, 29
Ses vaisseaux, 28
Son action, 70
C'est de-là que l'ame apperçoit les objets, 65
CERVELET; de quoi il est composé, 29
CERUMEN, 51
CHAIR, 17
CHARBON, ce qu'on entend par ce terme, 320
CHARPIE brute, 239
Rapée, ibid.
CHASSIE. 51
CHAUDE-PISSE occasionne des difficultés d'uriner, 218
Nécessité des bougies dans ces cas, 219
CHIRURGIE; sa définition, viij
Son sujet, ix
Son objet, ibid.
Sa fin, x
Théorique et pratique, vi
Qualités nécessaires pour y faire des progrès, vij
L'ordre qu'on doit suivre pour l'étudier, vi
Ne se borne pas à l'opération ni aux maladies externes, ix
CHOCOLAT, de quoi il est composé, 111
CHORION, ce que c'est, 82
CHOSES non naturelles, 103
Combien il y en a, ibid.
Causent quelquefois des apostêmes et des maladies, 140
CHYLE, ce que c'est, 40
Sa route, 77
Ses vices, 138
Sa nature, 40
Pourquoi il est blanc, 41

CHYLE, ne se change en sang qu'après plusieurs circulations, 45
CICATRICE ; ses bonnes qualités, 373
CIRCULATION du sang, 66
Ce qu'elle produit, ibid.
Par quelle mécanique elle se fait, ibid.
Ce qui y contribue, 68
Preuve de son existence, 69
Son utilité, ibid.
Sa vitesse, 70
Cause de la vie et de la santé, 69
CLIQUETIS ou CRÉPITATION des os, 510
Cause de ce bruit, ibid.
CO-INDICATION, ce que c'est, 159
Favorise l'indication, ibid.
COEUR ; ses parties, 34
Sa situation, ibid.
Ses cavités, 35
Ses mouvemens, 166
COLLYRE anodin, 202
Détersif ou de Lanfranc, 203
Pour l'inflammation des yeux, 202
Répercussif, 201
Résolutif, 203
Simple qui rétablit la cornée et la conjonctive relâchées et abreuvées de sérosité, 202
COMMOTION du Cerveau, 411
Signes, 408, 409
Générale, 456
COMPRESSE, leur figure et leur usage, 237, 238
CONFORMATION, 487
Mauvaise. Voyez Vice.
CONTACT, de quatre espèces, 139
Cause de maladie, ibid.
CONTRACTION des muscles, en quoi elle consiste, 17
CONTRAIRES ; c'est par eux que les maladies se guérissent, 159
CONTRE-CO-INDICATION, favorise la contre-indication, ibid.
CONTRE-COUP de quatre espèces, 404
CONTRE-INDICATION ; ce que ce terme signifie, 161
CONTUSION, 431
Des muscles, 434
Sans division apparente, 432

CONTUSION, des tendons, 434
Des artères, ibid.
Des glandes, 435
De l'os, 428
Faite à la tête, à la poitrine et au bas-ventre, 435
CONVULSION, Ce que c'est, 154
Sa cause, 154
A l'occasion des plaies, 389
CORDON ombilical, ce que c'est, 84
De quoi il est formé, ibid.
Son usage, ibid.
Ses vaisseaux, ibid.
CORPS étrangers, ce que c'est, 344
Dans l'œil, 348
Dans l'oreille, ibid.
Dans le nez, ibid.
Dans l'œsophage, ibid.
Dans la trachée, 352
Dans la vessie, 353
Dans la matrice, 355
Dans une plaie, 374
Comment il faut les extraire, 462
Préceptes pour en faire l'extraction, 346
Différens moyens de les extraire, 347
Ce qui empêche de donner des règles précises pour leur extraction, 345
CORPS humain, sa composition, 1, 18
Deux sortes de parties le composent, 9
Sa division, 27
En quoi consistent ses fonctions, 9
COU, ses parties, 33
CRACHAT, 79
CRANE. Voyez PLAIE.
CRISTALLIN, son opacité, 96
Ce qui y supplée lorsqu'on l'a déplacé, ib.
CUIR, ce que c'est, 23
CURE, différentes méthodes, 256
Palliative, 258
Préservative, 256
Radicale, 260

D

DARTRES, leur siège, 477
Leurs symptômes, ibid.
DÉGLUTITION, comment elle se fait, 33, 72

DEGLUTITION, les organes qui y sont employés, ibid.
DELITESCENCE, ce que c'est, 300
Quand elle est avantageuse, ibid.
Quand elle est dangereuse, ibid.
Ses causes, 301
Ses signes, ibid.
DELIVRE, ce que c'est, 83
DENTS, leur definition, 14
Leurs racines, les vaisseaux et leurs nerfs, ibid.
Membrane qui recouvre leurs racines, ib.
DESCENTE, Voyez HERNIE.
DEVOIEMENT, ce qui le produit, 154
Survenu dans les plaies, 389
DIACOPE, ce que c'est, 403
DIAGNOSTICS, signes, 143
DIAPHRAGME, organe de la respiration, 35
Sa situation, 36
Composé de deux parties, ibid.
Son centre et son mouvement, ibid.
DIASTASIS, Ce que c'est, 510
DIASTOLE, ce que c'est, 19
DIERESE, Particulière et commune, 231
Ses divisions par rapport à la manière dont elle se fait, ibid.
DIGESTION, d'où elle dépend, 74
Proprement dite, 75
Comment elle s'exécute, ibid.
DILATATION d'un sinus, d'une fistule, d'un ulcère se fait par un morceau d'éponge, 222
DIPLOE, ce que c'est, 13
DOIGTS, leur union, 494
DOUCHES, leur effet, 215
DOULEUR, ce que c'est, 151
Ce qui la produit, ibid.
Ses espèces, 153
N'affecte pas également toutes les parties, 152
A craindre dans les maladies, 153
Dans les plaies, survient de deux manières, 367
Qui survient à l'occasion de la saignée, 544
DURE-MERE, communique avec le péricrâne, 28
Fournit une enveloppe à chaque nerf, ibid.

E

EAU agent universel, 6
Employée dans toutes les productions, ib.
Vehicule du chyle, du sang et de toutes les liqueurs du corps, ibid.
Sert à coller, à unir et à entretenir le degré convenable de souplesse des solides, 7
D'où vient sa fluidité, 5
Comment elle devient glace, 6
Contient du feu, ibid.
Quelle est la meilleure, ibid. 112
Est un grand dissolvant, sur-tout quand elle est chaude, ibid.
Boisson salutaire, 112
Sa qualité pour être bonne, ibid.
Phagédénique, 190
Renfermée dans l'amnios, 83
D'où elle vient, ibid.
Son usage. ibid.
EAUX MINÉRALES, 226
Comment on les distingue, ibid.
D'où leurs vertus procèdent ibid.
D'Aix-la-Chapelle, ibid.
De Balaruc, 227
De Bagnols, ibid.
De Barèges, ibid.
De Bourbon-Lancy, ibid.
De Bourbon-l'Archambault, ibid.
De Forges, 226
Du Mont-d'or, 227
De Passy, 226
De Plombières, 227
De Sainte-Reine, 226
De Spa, ibid.
De Vals, ibid.
De Vichy, 227
ECCOPE, ce que c'est, 403
ECCHYMOSE, son étendue fait juger de la grandeur d'une contusion, 542
ELASTICITÉ des fibres, 12
ELEMENS, ce que c'est, 2
Composent les mixtes, ibid.
EMAIL des dents, 14
Se régénère, ibid.

EMBONPOINT, en quoi il consiste, 78
EMBROCATION simple, 191
Résolutive, ibid.
EMPHYSEME universel, 361
Particulier, 362
Comment on peut y remédier, ibid.
Où il survient, 363
EMPLATRES, agglutinatif pour maintenir les lèvres d'une plaie rapprochées, 196, 197
Balsamique vulnéraire, 197
Emollient et adoucissant pour faire des bougies, 200
Fondant pour faire des bougies, 198, 200
Vésicatoire, 210
Temps de le lever, ibid.
Cas de l'employer, 211
Ont diverses figures et usages, 238
ENCOPE, ce que c'est, 234
ENFONÇURE du crâne, 404
ENGOURDISSEMENT à l'occasion de la saignée, 544
ENTAMURE, ce que c'est, 232
Sur les parties dures, ibid.
Sur les parties molles, 233
ENTORSE, 510
EPAGOGUE, ce que c'est, 231
EPIDERME, 24
Sa fracture difficile à connoître, ibid.
Son usage, ibid.
Il s'y forme des cloches dans les brûlures, 25
Forme les callosités, ibid.
A des petits trous par où se fait la transpiration, ibid.
EPIGASTRE, ce que c'est, 37
ERYSIPELE, ce que c'est, 310
Différence, ibid.
Causes, 311
Ses temps, 312
Ses terminaisons et ses signes, 313
Cure, 314
ESPRITS animaux, ce que c'est, 51
D'où ils sont formés, ibid.
Portés par les nerfs dans toutes les parties du corps, 52
Leur existence contestée, ibid.

ESPRITS animaux, leur nature, ibid.
Leur usage, 51
Leur mouvement, 70
Des mixtes, ce que c'est, 8
ÉVACUATIONS habituelles, il ne faut pas les supprimer, 126
Il faut y suppléer, ibid.
EXCREMENS, ce que c'est, 47, 78
Leur éjection, 78
Stercoraux; 126
La difficulté de les rendre altère la santé, ib.
Les lavemens en procurent la sortie, ibid.
Retenus, causent des tumeurs, 285
EXERCICE, s'il faut mettre quelque intervalle entre, 123
Bons effets des modérés, 124
Dans quel temps on doit les prendre, ib.
EXERESE, ce que c'est, 236
EXCRETIONS retenues ou évacuées, 124
Leur utilité, ibid.
EXFOLIATION des os comment elle est préparée, 15
EXOSTOSE, 499
Causée par des sucs viciés, 15
EXPIRATION, ce que c'est, 72
EXTENSION et CONTRE EXTENSION, 505
EXTREMITES supérieures et inférieures, 38

F

FACE; siège de plusieurs organes, 30
FAIM longue, produit de l'acreté dans le suc gastrique, 55
FARINEUX, substance farineuse, 107
Fruits farineux, ibid.
FAUX GERME, 356
FEU, ce que c'est, 3
Seul élément actif, ibid.
S'insinue où l'air ne peut pénétrer, 4
Donne de la fluidité aux liquides, 3
FIBRES simples, composées, 11
Forment les différentes parties, 12
Ont du ressort, ibid.
FIEVRE, ce que c'est, 154
Survenue dans les plaies, 389
Comment on doit la guérir, ibid.
FILET de la langue, 496

FILTRATION, ses organes, 47
Sa cause attribuée à l'analogie des liqueurs, 79
FISTULE à l'anus, comme on doit se conduire, 217
Guérie par les suppositoires, ibid.
Du canal salivaire, 395
Qui suit la blessure d'arme à feu, 455
FLUCTUATION, ce que c'est, 298
FLUIDES, ce que c'est, 40
Leurs vices, 137
FLUX menstruel, Voyez RÈGLES. 62
Sa cause, 64
FOETUS, a deux sortes de mouvement, 359
Sa circulation, 74, 85, 88
Ses dépendances, 82
D'où il tire sa nourriture, 85
Différence de son corps d'avec un corps formé, 87
S'il respire dans la matrice, 88
Expérience pour connoître s'il a respiré, ib.
Ses os, 87
Son poumon, 88
FOMENTATIONS émollientes, 189
Opthalmiques, 190
Résolutives ou aromatiques, 189, 190
FONCTIONS, en quoi elles consistent, 9
Par quelles parties elles s'exécutent, 10
Elles dépendent de la structure des parties et du cours des esprits animaux, 65
Sont de trois sortes, ibid.
Vitales, 65, 66
Naturelles, 65, 74
Animales, 66, 92
FORMULES de médicamens topiques, les plus usités, 186
FRACTURES, différences, 500
Simple composée, compliquée, complette, 501
Causes externes, occasionnelles, 502
Signes, ibid.
Cure, 504
Du crâne, 406
Comment elle se guérit, 15
Boîte pour les fractures, 466
FRUITS, différentes espèces, 107
Comment on en doit user, 108
FURONCLE, ce que c'est, 320

G

GALE, siège et différence 477
GANGRÈNE, ce que c'est, 302 et suiv.
GARGARISMES, détersif, 203
Rafraîchissant, ibid.
Dans le relâchement des amygdales, 204
GENCIVES scorbutiques, leurs remèdes, 475 et suiv.
Deux attentions à avoir pendant qu'on les coupe, 482 et suiv.
GENERATION, trois espèces selon les Anciens, 81
Sentiment des Modernes, 81 et suiv.
GERME avorté, 356
GLANDES, de quoi elles sont formées, 17
Conglobées, 18, 39
Conglomérées, 18, 79
De la peau, 23
Miliaires, ibid.
Sébacées, ibid, 50
Salivales, 32
Maxillaires, parotides, sublinguales, ib.
Amygdales, tyroïdes, 33
Trachéales, 36
Lacrymales, 53
Leur engorgement cause de leur obstruction, 270
GOUT, son organe, 32, 97
GRAISSE, comment elle se forme, 22
Son usage, 62
Forme des tumeurs, 273
GROSSESSE, combien de sortes, 355
Bonne, mauvaise, ibid. et 356
Dans quel temps elle doit se terminer, 356
Contre nature, 357
Symptômes et signes des bonnes, 358, 359
Symptômes des mauvaises, 360

H

HABITUDE, est une seconde nature, 119
N'en avoir aucune, ibid.
HEMORRHAGIE, danger, 153
Dans les plaies, 383
Moyen de l'arrêter, 385, 464
S'arrête par l'agaric de chêne, 182

HERNIES, 333
Leurs différences, 334
Parties qui les forment, 335
Simple, composée, compliquée, 336, 337
Ventrale, ombilicale, inguinale, incomplette, complette, 334, 335
Crurale et du trou ovalaire, de l'estomac, ibid.
Sac herniaire, 336
Leurs causes, 338
Leurs signes, 339
Cure, 341
Etranglement, 343
HOMME, de quoi il est composé, 1
HUILE, principe sécondaire, 8
Produit dans les mixtes, la couleur, l'odeur et l'inflammabilité, ibid.
HUMEURS, ont un usage particulier, 124
Vices de celles qui sont émanées du sang, 138
Retenues, causes de maladies, 140
De la transpiration, 48
De l'œil, 94
Des prostates, 58
Prolifique, 59
De la trachée et des bronches, 61
Du péricarde de la plèvre et du péritoine, ibid.
HYDATIDES, leur siége et leur enveloppe, 269
Comment elles se forment, ibid.
HYDROPIQUES, leurs eaux peuvent se dissiper par les pores absorbans, 22
HYGIENE, 103
HYPOCONDRE, ce que c'est, 37
HYPOGASTRE, ibid.
HYPOSPATHISME, 234

I

IMPERFORATION de l'oreille et de l'anus, 488, 489
De l'ouverture externe de l'urètre; 491
Du vagin, 492
INDICATION, d'où elle se tire, 158
Ne point la confondre avec l'indiquant et l'indiqué, ibid.
Ses différences et subdivisions, ibid.

INDICATION, l'ordre qu'on y doit suivre, ibid.
INDIQUANT et INDIQUÉ, ibid.
INDURATION, ses causes, 299
Ses signes, ibid.
INFLAMMATION, ses causes, ses espèces et ses effets, 266
Dans les plaies, 389
Cure, ibid.
Subite de la peau, 24
Cause, 45, 266
INJECTIONS, anodyne, détersive et vulnéraire, 192
INSOMNIE, ce qui la cause, 154
INSPIRATION, ce que c'est, 71
INSTRUMENS, naturel, 228
Artificiel, leur qualité et leur matière, ibid. et 229
Leur division, ibid.
INTESTINS, leur action, 76
ISLES, leurs régions, 37

L

LAIT, ce que c'est, 59, 110
Ce qui le compose, 110
Signe de sa bonté, son usage, 61
Quand il vient aux mamelles, 91
Fièvre de lait, ibid.
Convient aux enfans, 117
Produit des tumeurs, 281
LAME, ce que c'est, 12
LANGUE, organe du goût et de la parole, 32
LARMES, leur usage, 53
LARYNX, organe de la voix. Ses parties, 33
LAVEMENS, leur composition et leur usage, 216
LEGUMES, leurs qualités, 107
LEVRES, leur union, 494
LIGAMENS, leur usage, 16
LINIMENT anodyn, pour la brûlure, 191, 192
LIQUEURS du corps. Leur cours diminué ou suspendu par la trop grande tension des fibres, 10
Emanées du sang, 47
LITHOTOMIE, ce que c'est, 234
LOCHIES, ce que c'est, 91
LOTIONS, anti-scorbutique, 482
Détersive, 192

LOTIONS, résolutive, 193, 200
LUMIERE, ses rayons, 94
Ses réfractions dans l'œil, ibid.
LUXATIONS, ce que c'est, 510
Différences, 511
Simple, composée, compliquée, 512
Causes internes et externes, ibid.
Signes, 513 et suiv.
A quoi se réduit la cure, 516
Moyen de retenir l'os dans sa place, 517
LUXATIONS, cure par rapport aux différentes causes, 518, 519
LYMPHE intestinale, 55

M

MALADIES, ce que c'est, 129
Leur division, ibid.
Des fluides 131
Sporadiques, ibid.
Pandémiques, endémiques épidémiques, idiopathiques, symptomatiques, ibid.
Héréditaires, incurables, simples, composées, compliquées, 132, 133
Aiguës et chroniques, 134
Leurs états différens, ibid.
Leurs signes propres, 143
Exclusifs, équivoques, univoques, sensuels, ibid.
Signes rationels, pathognomoniques, 145, 146
Leurs symptômes et accidens, 150, 151
En particulier, dont il y a deux classes, 261
Des parties molles, 262
Des parties dures, 498
Des enfans, des adultes, des vieillards, des femmes, des hommes, 135
Internes, externes, 136
Leurs causes, ibid.
Leurs signes, 142
Causées par l'air, 140
Comment on doit se conduire dans la cure, 157
MAMELLES, leurs fonctions, 34
Comment elles séparent le lait, 60
Leur correspondance avec la matrice, 54
Ce qui détermine le lait à se porter aux mamelles, 59

MAMELONS de la peau, 23
Nerveux de la langue, 32
MASTICATION, ses organes, ibid.
Comment elle s'exécute, 75
MATRICE, son état avant et après l'accouchement, 90
MECHES, leur composition, usage, 240
MECONIUM, ce que c'est, 87
MEDECINE, aussi ancienne que le monde, v
Sa division du temps d'Erasistrate, vi
MEDICAMENS, leur définition et sur quoi ils agissent, 164, 165
Simples, composés, internes, ibid.
Evacuans, 166
Altérans, ibid.
Externes, 168
Anodyns, ibid.
Narcotiques, 169
Répercussifs, ibid.
Emolliens, 171
Résolutifs, 172
Suppuratifs et maturatifs, 174
Détersifs et mondificatifs, 176
Sarcotiques, 178
Corrosifs et caustiques, ibid.
Cicatrisans, 179
Astringens, 180
Ophthalmiques, 183
Mauvais effets des gras dans l'érysipèle, 316
MELICERIS, ce que c'est, 270
MEMBRANES, d'où viennent leur finesse et leur épaisseur, 12
Leurs usages, ibid.
Qui revêtent les cartilages, 15
Graisseuse, 22
Qui tapisse l'intérieur de la bouche, 33
Pituitaire, 53
Du fœtus, 82
Du placenta, 85
METASTASE, ce que c'est, 154, 368
Quand elle est salutaire ou nuisible, 155
Ses causes, 156
Remèdes, 390
METHODES curatives, 256
MIXTES, de quoi ils sont composés, 2

MIXTES, leurs variétés et leurs propriétés, ibid.
MOELLE, ce que c'est, et son usage, 14
Allongée, 29
De l'épine, 30
MOIS des femmes, 62
Voyez RÈGLES.
MOLE, différences, 357
Comment elle est expulsée, ibid.
MORTIFICATION, causes, 302
Ce qui cause la mortification dans les plaies d'arquebuse. 470
MORVE, sa nature, son usage, 53, 54
MOUCHETURES aux gencives et à la jambe, 209
MOUVEMENS du corps, ou exercice volontaire ou involontaire et mixtes, 92, 93
Modéré et avantageux, 123
Sert pour la santé, 163
Cause de maladie, 141
Dépend des esprits animaux, 51, 70
Du sang, 46
De fluidité, de fermentation, de tension ou progressif, circulaire, ibid.
Sympathique, 21
MUSCLES, ce que c'est, 16
Recouverts d'une membrane propre, ib.
Organes du mouvement, 17
Cause de leur action, 92

N

NARCOTIQUES, 169
NERFS, ce que c'est, 21
Partent du cerveau et de la moëlle de l'épine, 21, 70
Principes du mouvement et du sentiment, 21
Trente de la moëlle de l'épine, 30
Transportent les esprits animaux, 51
Ceux qui servent aux mouvemens volontaires ou involontaires, 71
NEZ, ses cavités sont tapissées d'une membrane glanduleuse, sur laquelle les nerfs de la première paire viennent se distribuer, 32
Si une partie du nez totalement séparée, peut, étant appliquée, se rejoindre, 399
Si on peut refaire un nouveau nez, 400

NODUS, ce que c'est, 499
NUTRITION, ce que c'est, 74, 77
Comment elle se fait, ibid.
NUTRITUM, pour les ulcères malins et pour les érysipèles, 195

O

OBJET de la Physiologie, 1
ODORAT, 32, 97
OEDEME, ce que c'est. Ses différences. Ses causes, 322
Sa terminaison, ses signes, 324
Ses remèdes, 326
OEIL, ses parties, 19, 94
Comment l'image des objets s'y transmet, 94
Myops et Presbyte, 95, 96
OESOPHAGE; organe de la déglutition, 33
Son humeur, 54
OEUF frais et mollet, 110
Le jaune, 111
ONCOTOMIE, ce que c'est, 234
ONGLES, d'où ils sont produits, 26
ONGUENT digestif, 193
Contre la pourriture, ibid.
Dessicatif et adoucissant, 194
Propre à résoudre les tumeurs lymphatiques des articles, ibid.
Mercuriel, 195
De tutie, ibid.
Autre de tutie, 196
OPERATION, ce que c'est, 227
Différentes espèces 228
Temps de sa nécessité et de son élection, 244
Lieu du corps où on doit la faire, 245
Choses nécessaires, ibid.
Situation du malade, 246
Ce qu'on doit faire après l'opération, 248
Règles générales à observer, 242, 247
Comment on doit agir pour éxécuter ces règles, 248
OPIAT pour affermir et déterger les gencives et pour en guérir les ulcères fongueux, 204
ORDRE à observer dans l'emploi des remèdes, 159
Ce qui détermine à le suspendre, 160
OREILLES, leurs parties, 31

OREILLES, leur cire, 51
Imperforées, 488
OREILLETTES du cœur, 34, 35
ORGANE de la vue, 30
De l'ouie et de l'odorat, 31, 32
Du gout et de la parole, 32
De la digestion et de la génération, 37, 38
Destinés à la chylification et à la filtration des urines, ibid.
OS, sont composés de trois substances, 13
Dans quelles parties ces substances se trouvent, ibid.
Leur moëlle, 14
Leur usage et leur nourriture, 14, 15
Leur ramollissement, 15
Leurs maladies, 15, 498
OSCHÉOCÈLE, 335
OUIE, deux sortes de parties, 31, 97
OVIPARE, 81

P

PAIN principal aliment, 106
Le meilleur, 107
PALEUR subite expliquée, 24
PANARIS, appelé tourniole, 27
PANSEMENT, ce que c'est, 249
Règles à y observer, 250
Intervalle qu'on doit y mettre, 252
Attention qu'on doit avoir dans le premier, 466, 468
PARALYSIE, sa nature et sa cause, 154
Est ordinairement du côté opposé à celui de l'endroit du cerveau comprimé, 30
Deux espèces dans les plaies, 389
Différens traitemens, ibid.
PAROTIDES, où elles sont placées, 32
PARTIES du corps, leur division en solides et en fluides, 9
Solides, différences, et leur usage, 9, 10
PASSIONS de l'ame, 126
Se rapportent à la joie et à la crainte, ibid.
Violentes, sont funestes, 127, 164
Modérées sont quelquefois utiles, ibid.
Causes des maladies, 141
PATHOGNOMONIQUES, signes, ce que c'est, 146

PATHOLOGIE, son objet et sa division, 129
PAUPIERES, leur union, 494
PEAU, sa composition, 23
Ses pores, 25
Sa couleur, 26
C'est d'elle que dépendent les ongles et les poils, 26, 27
D'où vient sa blancheur, 20
Ses glandes et ses mamelons, 23
PÉRISCYPHISME, 234
PERICHONDRE, 16
PERICRANE, 15
PERIERESE, 234
PERIOSTE, ce que c'est, et son usage, 15
Piqué, 546
PHYSIOLOGIE, son objet, 1
PHLEBOTOMIE, 233, 521
PHLEGMON, ses différences, 318
Ses causes, ses temps, ibid et 319
Ses signes, sa cure, 319, 320
PIE-MERE, enveloppe immédiatement le cerveau, 28
PLACENTA, sa structure, 83
Membranes qui l'environnent, 84
PLAIE. Causes et différences, 364, 365
Simple, composée, compliquée, 366
Signes, 369
Temps, 371
Cure, bonne qualité de la cicatrice, 373
Sans perte de substance, 374
Avec perte de substance, 380
Cure, 381
De la face et des paupières, 390, 391
De l'œil, 392
Des joues, 394
Du conduit salivaire, 395
Du nez, 399
De la langue, 401
Des lèvres, ibid.
De la tête, du crâne, 402
Des tégumens de la tête, 410
Du péricrâne, 411
Du cou, 412
Du pharynx, du larinx, de la trachée, 412, 413, 414
De l'œsophage, 414

PLAIE, de la poitrine, 415
Doit on sonder les plaies de poitrine, 416
Du poumon, 417
Du cœur, ibid.
Du diaphragme, ibid.
Du bas-ventre, 420
Des extrémités, 427
Des tendons, 428
Contuses, 431
D'arquebuse, 437
Faites aux os, 500
PLETHORE, 131
PLUMACEAUX, ce que c'est, leur figure et usage, 239
POILS, ce que c'est, leurs racines, 27
POISSONS, leurs qualités, 109
POITRINE, ses parties contenantes et contenues, 33, 34
POMMADE anodine, 191
PORES absorbans, 22
Reprennent quelquefois les eaux des hydropiques, ibid.
Par eux se communiquent les maladies, ib.
POULS, ce que c'est, 19
Sa connoissance nécessaire, ses différences. 70, 147
Ce qui le fait varier et qui indique la fièvre, 148
Observation, quand on le touche, 149
POUMON, organe de la respiration, ses parties, 4, 35
POURRITURE, ce que c'est, différences, 301
Fait éclorre les œufs de certains insectes, 81
PREPUCE, vicié, 491, 495
PRINCIPES composent les mixtes, 1, 2
Constitutifs et sécondaires, 3
PROTHESE, ce que c'est, 236
Raisons de cette pratique, ibid.
PUS, comment il se forme, 296
Ses qualités, 298

R

RACHITIS, 499
RAPHÉ, ce que c'est, 231
RECREMENT, ce que c'est, 47
Excrément, ibid.

REFLUX de matière purulente, 368
REGIME 162
Dans les maladies aiguës, 243
Dans la cure des apostêmes, 305
Dans la cure des plaies d'arquebuse, 467
REGIONS de l'abdomen, 36
REGLES générales de pratique, 242 et suiv.
Pour l'opération, 247
Des femmes, leur cessation dangereuse, 63
Il ne faut pas saigner du bras pendant leur durée, 64
Par des voies extraordinaires, ibid.
REMEDES, voyez MEDICAMENS.
REPAS, l'heure, 119
Le nombre qu'on en doit faire, 120
Manger peu dans le chagrin, ibid.
Modéré, excessif, 123
Sert pour la santé, 163
Cause des maladies, 141
RESERVOIR de Pecquet, 77
RESOLUTION des apostêmes, 293
Avantageuse ou désavantageuse, ibid.
Signes, 294
RESPIRATION, ses organes, 35, 71
Comment elle s'exécute, 72
Ses effets, sa nécessité, 73
RETENTION d'urine, venant du rétrécissement de l'urèthre, 219
Accompagnée de fistule, 220
Remèdes, 219
RUGINE, ce que c'est, et son usage, 233

S

SAC herniaire, ce que c'est, 336
SAIGNÉE, origine de cette opération, 520
Vaisseaux qu'on doit ouvrir, 521
Instrumens, 524
Comment on ouvre les vaisseaux, 525
Ce qu'on doit faire avant et après la saignée 526
Ses effets, 535
Remarques sur la saignée du bras, 529
Observation sur la saignée de la jugulaire, 532

SAIGNEE, du pied, quantité de sang qu'on doit tirer, 533
Evacuative, effets, 535
Dérivative, révulsive, 536
Spoliative, 537
Blanche, 540
Quand il faut les pratiquer dans l'érysipèle, 317
Accidens, 540
Du bras, funeste pendant l'écoulement des mois, 64
SALIVE, sa nature et son usage, 54
SANG formé par le chyle, 41
Sa nature, ibid.
Cause de sa couleur rouge, 42, 43
Ses parties, 41
Sa sérosité sert de véhicule à la lymphe, 44
Son mouvement, 46
Liqueurs qui en émanent, 47
Pronostic qu'on peut en tirer après la saignée, 537
Par sa couleur, 538
Par la croûte blanche qui le recouvre, ib.
Rempli d'air, 4
Extravasé, 264
Ses vices, 138
SANGSUES, ce que c'est, et comment on les applique, 207, 208
Leurs effets, ibid.
Cas où elles conviennent, ibid.
SANTÉ, en quoi elle consiste, 99
SCROPHULE, sa cure palliative, 259, 260
SEBACEE, usage de l'humeur sébacée, 50
SECRETION, ce que c'est, et comment elle se fait, 47
Ne pas la troubler, 124
SEL, ses propriétés, 7
Ses espèces, ibid.
SEMENCE, où elle se dépose, son usage, 59
Age où elle se sépare du sang, ibid.
Si l'animal y est contenu, 81
Sa route pour parvenir à l'œuf, ibid.
SENSATIONS internes et externes, 93, 94
Combien il y en a, ibid.
SETON, ce que c'est et comment on l'établit, 216
Convient dans les mêmes cas que le cautère, ibid.

SQUIRRHE, ses différences, 326
Causes, temps et signes, 327, 328
Cure, 329
SOLIDES, leur composition, 9
Leurs différences, 10
Leur division, ibid.
SOLUTION de continuité, 131
Dans les parties molles, 364
Dans les parties dures, 499
SOMMEIL, ses effets, 98, 121
Temps favorable, endroit propre, 122
Attitude durant le sommeil, 123
Utile, et quelquefois pernicieux, 141, 164
SOUFRE, ses principes, 8
Produit dans les mixtes la couleur, l'odeur et l'inflammabilité, ibid.
SPHACÈLE, ce que c'est, 302
Beaucoup plus fâcheux que la gangrène, 305
Voyez MORTIFICATION, GANGRÈNE.
SPINA ventosa, 499
Bifida, 509
STÉATOME, 270
SUBSTANCE, deux dans l'homme, 1
SUC GASTRIQUE, son usage, 54
Acre dans ceux qui ont souffert la faim, 55
SUC PANCRÉATIQUE, sa nature et son usage, 57
SUEUR, par où elle se sépare du sang, 50
A beaucoup de rapport à l'urine, ibid.
SUPPOSITOIRES, leur composition, 217
SUPPURATION, ce que c'est, 295
Sa cause, ses signes, 295, 296
Troublée par le dévoiement, 368
Troublée par la fièvre, ibid.
SURPEAU, ce que c'est, 24
SUTURES, différentes sortes, 375
SYMPATHIE de certaines parties, 21
SYMPTOMES, leur division, 150
SYNCOPE, 541
SYNOVIE, ce que c'est, et son usage, 61
Produit de fausses ankiloses, 275
SYNTHESE, différences, objets, 230, 231
Moyen de les exécuter, ibid.
SYNTHETISME, ibid.
SYSTOLE, 19

T

TABLE des os, 13
TAXIS, ce que c'est, 231
TEGUMENT, commun, 22
TEMPERAMENT, sa définition et ses causes, 8 99
Ce qui lui apporte du changement, 100
Différences, ibid, et suiv.
TENDONS, ce que c'est. 16
Piqûre des, 547
TENTES, leurs figures et leur usage, 240
TERRE, sert de base à tous les corps, 7
TETE, ce qu'elle renferme, 28
THÉ, 113
THERAPEUTIQUE, ce qu'elle enseigne, 157 et suiv.
TORAX, ses parties contenantes et contenues, 33, 34
THROMBUS, 484
TOUCHER, son organe, 97
TRACHEE, son usage et ses parties, 33, 72
TRANSPIRATION, par où elle se fait, 25
Différences. 48
Sa nature, son usage, 49
Moyen de la procurer, 125, 164
En éviter la suppression, 125
TREPAN, où l'on fait cette opération, 232
En quelles occasions on la pratique, ibid.
TUMEURS, des parties molles, 262
Formées par la graisse, 273
Formées par la semence, 274
Formées par la synovie, 275
Formées par la bile, 276
Formées par l'humeur des amygdales, 277
Formées par la salive, ibid.
Formées par le mucus du nez, ibid.
Formées par l'humeur lacrymale, 278
Formées par l'humeur sébacée, ibid.
Formées par l'urine, 280
Formées par la glande prostate, 281
Formées par le lait, ibid.
Formées par les humeurs de l'œil, 284
Formées par le sang menstruel, 285
Formées par les matières stercorales, ib.

TUMEURS, Différences accidentelles, 286
Par déplacement des parties molles, 332
Par des corps étrangers, 344
Des parties dures, 498
TUNIQUE, ce que c'est, 12
TYMPANITE, diffère de l'ascite, 361

V

VAGIN, imperforé, 492
VAISSEAUX viennent du cœur, 9
De quoi ils sont formés, ibid.
Combien de sortes, 18, 19, 20
Sécrétoires et excrétoires, 21, 79
Lactés, 20
VALVULE, ce que c'est, 19
Semi-lunaires, 35
Triglochines, ibid.
VEILLE, ce que c'est, 98
Cause des maladies, 122, 141
Nécessaire, 164
VEINES, de quoi elles sont formées, 12, 18
Lymphatiques, 20, 543
Lactées, 20, 76
Lactées secondaires, ibid.
VENTOUSES, leur effet, 205
Comment on les applique, ibid.
Humides et scarifiées, 207
VENTRICULES du cœur, 35
VESICATOIRES, leur effet, 209
Cas où on les applique, 211
Moyen d'en prévenir les mauvais effets, ibid.
VESSIE URINAIRE, peut former une hernie, 340
VICES de la prémière conformation, 487, 497
Partagés en trois classes, 487
VIE, en quoi elle consiste, 99
VIN, ses bonnes qualités, 113
Ses mauvaises, ibid.
Anti-scorbutique, 479
VIVIPARE, ce que c'est, 81
ULCERES, Ce que c'est, leurs différences, 471
Causes internes et externes, 473, 474
Scorbutiques, vénériens, 475
Scrophuleux, cancéreux, 476
Variqueux, avec carie, 477

ULCERES, fistuleux, vermineux, 478
Cure, ibid.
VOIX, son organe, 32
Comment elle se forme, 74
URETHRE, humeur qui enduit ce canal, 58
Imperforé, 491
Rétréci, 219
URGENT, ce que c'est, 160
URINE, sa route, 57, 78
Sa nature, 57
Sa corruption, 58
Sa variété, ibid.
Ses concrétions, ibid.
Son excrétion, 79
Ce qu'il faut faire pour lui donner une filtration aisée, 125
VUE, son organe immédiat, 30, 94
Bonne, 95
Myops et presbyte, 95, 96
VUIDANGES, ce que c'est, 91

Fin de la Table des Matières.